Rapport sur les épidémies cholériques de 1832 et de 1849 (de 1853 et de 1854) dans les établissements dépendant de l'administration générale de l'Assistance publique de la ville de Paris.

Contributors

Administration générale de l'assistance publique à Paris. Royal College of Physicians of London

Publication/Creation

Paris: Paul Dupont, 1850.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ws4usr5m

Provider

Royal College of Physicians

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

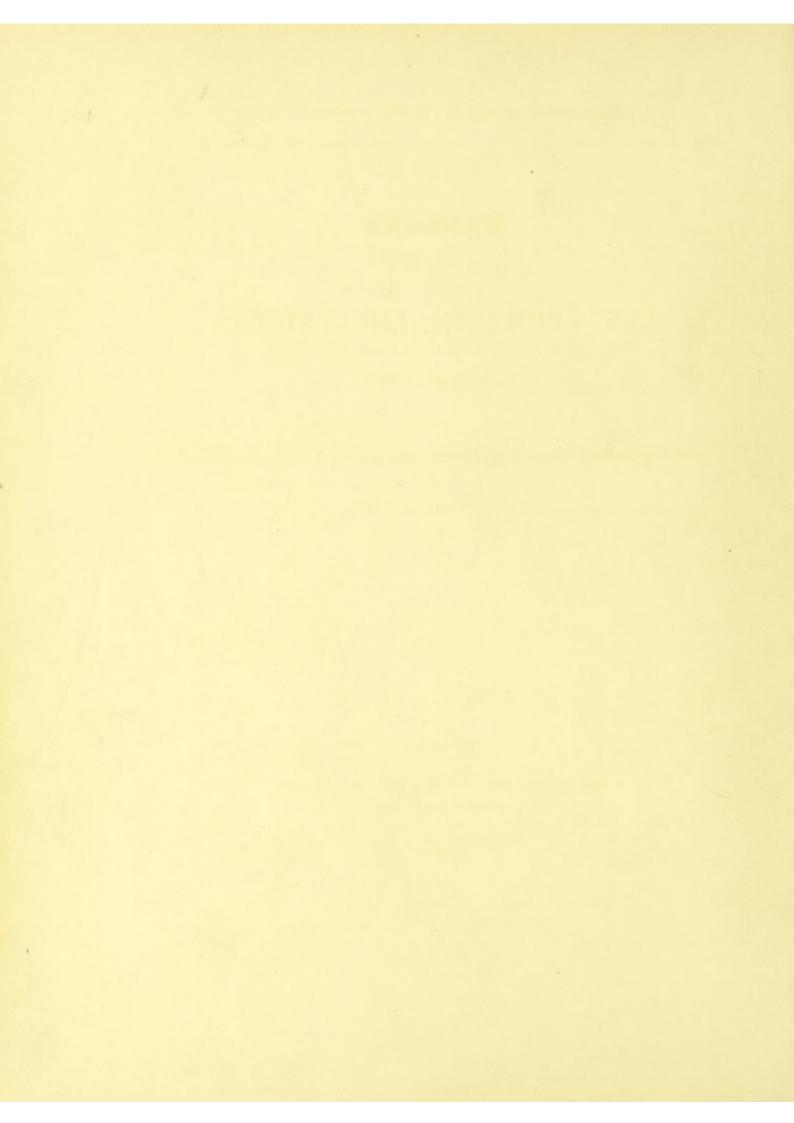


Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org





https://archive.org/details/b24976003



RAPPORT

SUR

LES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES

DE 1852 ET DE 1849,

DANS

Les Établissements dépendant de l'Administration générale de l'Assistance publique

DE LA VILLE DE PARIS.



Panos.

PAUL DUPONT, IMPRIMEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, 58.

1850.

A Monsieux Davenne,

Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique.

Paris, 4 mai 1850.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous m'aviez chargé, aussitôt après l'épidémie cholérique de l'année dernière, de rédiger un rapport, qui rappelât l'ensemble des mesures prises par l'Administration de l'Assistance, pendant cette seconde invasion du choléra à Paris.

Les recherches que j'ai faites m'ont donné lieu de penser qu'il conviendrait d'agrandir le cadre de ce rapport; et m'ont conduit à entreprendre un travail beaucoup plus étendu qui, je l'espère, n'en répondra que mieux à vos vues, et pourra offrir plus d'intérêt comme document de statistique.

Les dispositions qui furent adoptées par l'Administration, lors de la première apparition du fléau en 1832, n'ayant encore été l'objet d'aucun compte rendu, j'ai cru convenable d'en présenter l'analyse, quand je m'occupais des dispositions motivées par l'épidémie de 1849. Comme il est impossible d'apprécier justement les unes et les autres, sans connaître les difficultés que l'administration charitable a dù surmonter à chaque époque, je me suis imposé la tâche de déterminer les caractères particuliers et les effets du fléau, tant en 1832 qu'en 1849, dans les Hôpitaux et dans les Hospices; et en dehors même de ces établissements, toutes les fois que cela m'a été possible.

C'est, comme vous le voyez, le tableau complet des deux épidémies, au point de vue administratif, que j'ai essayé de reproduire; et le résumé que vous m'aviez demandé n'est plus qu'une des parties de mon rapport.

Je sais que ce rapport laisse encore beaucoup à désirer, notamment en ce qui concerne l'année 1832, sur laquelle je n'ai pu me procurer des renseignements aussi complets que je l'aurais voulu; mais, tout imparfait qu'il soit, il me paraît présenter quelque intérêt, parce qu'il réunit toutes les observations qu'il a été possible de recueillir sur les deux invasions du choléra en 1832 et en 1849 dans les établissements hospitaliers; parce qu'il précise des faits dont le souvenir se serait effacé avec le temps; et qu'il doit faciliter les recherches ultérieures de l'Administration, ou de la science, sur deux époques, dont il importe d'utiliser au moins les tristes enseignements.

J'ai été secondé, dans cette œuvre de patience, par M. Paillard, directeur de l'Hôpital Saint-Antoine, auquel je dois des remerciments, pour m'avoir aidé spontanément à dresser les nombreux tableaux qui accompagnent le texte; et je vous signale, Monsieur le Directeur, le bon concours qu'il m'a prêté, dans l'espérance que vous voudrez bien lui en tenir compte comme d'une nouvelle preuve de zèle.

Vous trouverez joints à mon manuscrit tous les documents officiels que j'ai dû consulter ; ils pourront, si vous le jugez à propos, être déposés dans les archives de l'Administration, comme pièces justificatives.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de mes sentiments respectueux et du plus entier dévouement.

L'Inspecteur de l'Administration générale de l'Assistance publique,

BLONDEL.

RAPPORT

SUR

LES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES

DE 1832 ET DE 1849,

Dans les Établissements dépendant de l'Administration générale de l'Assistance publique

de la Ville de Paris,

PAR M. BLONDEL,

INSPECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE.

Paris ,

PAUL DUPONT, IMPRIMEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, 55.

1850.

SLASS 616.931 (443/444)
ACCN. 42070

BOURL
DATE

INTRODUCTION.

Deux fois, en dix-sept années, le choléra-morbus a sévi sur la population parisienne. Frappé déjà en 1832, Paris vient de l'être encore en 1849; et cette fois, comme la première, le fléau s'éloigne sans que la science puisse expliquer quelle est la nature du mal, comment il vient ou disparaît, sous quelle influence il croît ou diminue.

Nul ne saurait dire, non plus, qu'il nous quitte pour toujours; ni affirmer qu'une nouvelle invasion nous menace. Mais si, à deux reprises, le choléra a franchi l'espace qui nous sépare des contrées lointaines où il est endémique, ne peut-on pas craindre de le voir reparaître un jour parmi nous?

Probable ou non, son retour est possible; et cette possibilité suffit pour qu'on doive, partout où l'occasion s'en présente, étudier la marche et les effets du fléau. C'est en interrogeant le passé, en multipliant les recherches, qu'on parviendra peutêtre à jeter quelques lumières sur tant de questions qu'il serait important de pouvoir résoudre.

Les deux épidémies de Paris comptent parmi les plus meurtrières signalées en Europe; elles se sont développées dans un des plus grands centres de population que le choléra ait atteints; chacune, prise isolément, offrirait de l'intérêt comme sujet d'étude; succédant l'une à l'autre, elles en promettent plus encore, par les comparaisons qu'elles rendent possibles. En rapprochant les faits, observés chaque fois, on peut distinguer ceux qui tiennent spécialement à l'influence cholérique, de ceux qui n'ont été qu'accidentels, et espérer en déduire quelques conclusions générales sur le mode d'action du principe épidémique.

La position que nous occupions, en 1832 et en 1849, auprès de l'Administration hospitalière de Paris, nous a permis de suivre ces deux épidémies dans leurs différentes phases, et d'étudier leurs effets sur les nombreux malades des établissements publics. Consultant moins nos forces que le désir d'entreprendre un travail, que nous croyons être de quelque utilité, nous essayons, aujourd'hui, de faire connaître les deux invasions, au point de vue du service des hôpitaux et des hospices; les dispositions qu'elles ont motivées de la part de l'Administration charitable; les dépenses qui en ont été la suite : et de chercher ce qui serait à prescrire, si l'on avait encore à lutter contre une nouvelle irruption du choléra.

Il est facile de comprendre combien l'apparition d'une épidémie au milieu d'une ville, aussi considérable que Paris, impose de devoirs aux magistrats de la cité, et particulièrement à l'Administration de l'Assistance publique. En présence du fléau, la préoccupation la plus générale est d'en conjurer la funeste influence; de toutes les nécessités, la plus urgente est d'offrir des soins et un asile à cette partie de la population qui ne peut, elle-même, se garantir contre le mal : et la mission, d'ordinaire si humble de l'Administration hospitalière, s'élève alors à la hauteur des services publics les plus importants. C'est en effet une belle, mais difficile tâche, que d'organiser, dans de semblables moments, des secours dont la promptitude fait toute l'efficacité; de pourvoir aux exigences si multipliées des services; et de maintenir partout l'ordre et l'activité, malgré les atteintes mortelles qui n'épargnent pas moins ceux qui portent les secours que ceux auxquels ils sont destinés.

Cependant l'Administration charitable ne possède aucun document complet sur les deux invasions dont a souffert Paris (1). Le remarquable rapport, publié en 1834 par une commission municipale, relativement à l'épidémie de 1832, la décrit seulement dans ses généralités pour le département de la Seine. Le compte annuel de l'Administration charitable, de la même année, contient à peine quelques indications sur les cholériques reçus dans les établissements temporaires; et les importants travaux, que la science doit à plusieurs des praticiens des hôpitaux, sont presque exclusivement consacrés à l'examen de la question médicale.

Le conseil général des hospices avait décidé, après la première invasion cholérique, qu'il en serait rendu un compte particulier; mais ce projet n'a point été réalisé. Quant à celle de 1849, elle n'a jusqu'ici été l'objet d'aucune publication administrative; et il nous a semblé que nous ferions disparaître une lacune fâcheuse, des annales de l'Assistance publique à Paris, si nous réunissions, dans un même

⁽¹⁾ M. Paillard, dans la brochure qu'il a fait imprimer en 1832, sur l'invasion du choléra en France, ne s'occupe, qu'incidemment, des effets du fléau dans le service hospitalier de Paris.

cadre, tous les renseignements qui existent sur l'une et sur l'autre époque.

Pour apporter à notre travail la précision et la clarté qu'exige un ouvrage de statistique, nous l'avons divisé en trois parties, qui se subdivisent elles-mêmes en plusieurs chapitres. La première comprend tout ce qui concerne 1832; la seconde est spéciale à 1849; la troisième résume les deux premières, et en présente la comparaison.

Dans chaque partie, nous exposons successivement : le mode d'invasion de la maladie, son développement, ses effets, ses conséquences sur l'ensemble des services hospitaliers, les mesures prises, les dépenses faites.

Nous n'avons rien avancé qui ne résulte des pièces officielles de l'Administration de l'Assistance publique, et de celles qui ont été communiquées par M. le Préfet de police, ou par l'Intendance militaire; et les quarante-quatre tableaux, qui contiennent le résumé de nos recherches, ont été composés à l'aide d'un beaucoup plus grand nombre d'états et de relevés joints, comme pièces justificatives, à l'appui de la minute de ce rapport.

Nous serons heureux s'il nous est permis de penser, qu'en l'écrivant, nous avons ajouté un document utile à ceux qui ont été déjà recueillis pour cette grande et triste histoire du choléra, dont chaque pays paraît appelé à fournir une page.

PREMIÈRE PARTIE.

CHOLÉRA DE 1832

ET

DES ANNÉES 1833, 1834, 1835 et 1836.

BAPPORT (1)

SUR

LES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES

DE 1832 ET DE 1849,

Dans les Établissements dépendant de l'Administration générale de l'Assistance publique de la Ville de Paris.

TITRE PREMIER.

INVASION, DÉVELOPPEMENT ET EFFETS DU CHOLÉRA EN 1832.

CHAPITRE PREMIER.

INVASION ET DÉVELOPPEMENT.

§ Ier. — A DOMICILE.

Ce fut le lundi 26 mars que le choléra éclata, en 1832, à Paris. Quatre personnes, qui demeuraient dans des quartiers différents, en furent atteintes dans la journée et moururent en peu d'heures. Le 31 mars, trente-cinq quartiers de Paris sur quarante-huit se trouvaient envahis par l'épidémie; et, dès le lendemain, les treize autres cessaient d'être épargnés (2).

⁽¹⁾ L'impression de ce Rapport avait été ordonnée, par M. le Directeur de l'Assistance, dès le mois de mai 1850, époque à laquelle le Rapport lui a été présenté; mais elle n'a pu être commencée que vers la fin du mois d'août suivant.

⁽²⁾ Rapport de 1834.

Les décès à domicile, pendant les quatorze premiers jours d'avril, s'élevèrent (d'après un relevé officiel inséré au *Moniteur*):

Le 1er	avril,	à	26	décès,	Le	8	avril,	à	419	décès.
Le 2	_		48	_	Le	9	_		523	_
Le 3	-		74	_	Le	10	-		546	_
Le 4	-		84	_	Le	11	_		442	_
Le 5	_		121	_	Le	12	_		425	_
Le 6	_		163	_	Le	13	_		473	_
Le 7	_		255	_	Le	14	_		454	

La journée du 10 fut donc la plus meurtrière ; le 11, la maladie commençait à décroître.

Nous n'avons pu malheureusement, au delà du 14 avril, continuer à suivre la marche journalière du choléra à domicile. Le Rapport de la Commission municipale, imprimé en 1834, ne la fait pas connaître jour par jour, et les chiffres qu'il donne à certaines dates comprennent, non seulement les décès à domicile, mais encore les cholériques qui sont morts dans les hôpitaux et dans les hospices. C'est ainsi qu'il indique 200 décès pour le 3 avril, 300 pour le 5, et pour le 9 avril 814, chiffre maximum de l'épidémie à domicile et dans les établissements civils.

D'après le même Rapport, le choléra diminua dès le lendemain, lentement d'abord, puis avec une grande vitesse, à partir du 14. Dans vingt-quatre heures, les décès descendirent de 756 à 651; le 30 avril, ils dépassaient à peine le nombre 100; et du 17 mai au 17 juin, ils ne furent plus, par jour, que de 15 à 20 (1).

Mais un mouvement ascensionnel se fit remarquer, à domicile et dans les établissements hospitaliers, pendant la seconde moitié de juin et dans les premiers jours de juillet :

71	personnes	succombèrent	le	9 de	ce mois;
88	-	-	le	13	-
107	-	-	le	14	-
128	_	_	le	15	_
170	_	_	le	16	_
225	-	-	le	18	1

⁽¹⁾ Rapport de 1834.

et

Puis, tout à coup, les décès descendirent à 130 dans la journée du 19; et jusqu'à la fin du mois, on en constata de 25 à 30 par jour. Il en fut de même pendant le mois d'août et dans le commencement de septembre; et, à compter du 10, le choléra s'affaiblit tellement qu'on put le considérer, au 1^{er} octobre, comme n'existant plus à l'état épidémique.

26 mars, 9 avril, 17 juin et 18 juillet : voilà donc les principales dates de l'épidémie, dans son invasion à Paris en 1832.

On a cru généralement qu'il était mort, dans les journées d'avril, un nombre beaucoup plus considérable de personnes; c'est à tort, et nous ajouterons aux renseignements que donne, à ce sujet, le Rapport de 1834, une observation qui peut expliquer cette erreur. Les décès se comptent, ou d'après les déclarations faites aux mairies ou d'après les permis d'inhumation; le chiffre de 814, résultant des déclarations, n'a pu s'augmenter pour la journée du 9, que de 47 décès cholériques constatés dans les hôpitaux militaires, et des morts occasionnées par toute autre maladie que le choléra (1). Mais les difficultés du service des pompes funèbres faisant souvent retarder les inhumations, l'Administration a dû, à de certains jours, délivrer un nombre de permis bien supérieur à celui des décès déclarés pour les journées correspondantes; et le public a été autorisé à croire que les relevés officiels étaient incomplets. Il n'y avait, en réalité, qu'une différence de classement; et la preuve, c'est que, pour l'ensemble de l'épidémie, on arrive à un même total de décès, soit qu'on le cherche sur les registres des mairies, soit qu'on le calcule d'après ceux des cimetières.

¿ II. DANS LES HÔPITAUX.

Le premier cas de choléra, qui fut constaté dans les hôpitaux civils, remonte aussi au 26 mars; le 27, on en compta 3 dans les vingt-quatre heures, et le lendemain 13.

Le 29	34.
Le 30	62.
Le 31	90.

⁽¹⁾ Savoir, 50 environ à domicile, et 26 dans les hôpitaux et les hospices; ce serait donc pour les décès cholériques un maximum de 861, et pour l'ensemble des décès un chiffre de 937.

Dans les six premiers jours, il y eut 203 cas et 91 décès.

Le 1er avril enregistra 136 cas et 47 décès.

Le 2 — 198 cas et 105 décès.

Comme à domicile, les chiffres de chaque jour s'élevèrent ensuite, avec une rapidité désespérante, jusqu'au 8 avril, qui correspond à 589 cas de choléra et à 302 décès; mais le 9, ces deux nombres furent remplacés par 529 et 283. Il y eut peu de diminution pendant quatre à cinq jours; à partir du 14, elle devint plus sensible, et à la fin d'avril on ne comptait plus que 73 cas et 31 décès par vingt-quatre heures.

Comme à domicile encore, les chiffres du mois de mai, et ceux surtout de la première quinzaine de juin, furent peu élevés; mais la maladie revint alors sur ses pas, et vers le 15 juillet, on eut, par jour, plus de 100 cas et plus de 50 décès (notamment dans la journée du 17). Le 18 est le point de départ d'une nouvelle période décroissante qui conduit jusqu'à la fin de septembre, époque à laquelle l'épidémie parut éteinte dans les hôpitaux civils.

¿ III. HÔPITAUX MILITAIRES.

Quant aux hôpitaux militaires, ils constatèrent, d'après le relevé du Moniteur :

Le 1er avril 6 décès.	Le 8 avril 42 décès.
Le 2 — 2 —	Le 9 — 47 —
Le 3 — 7 —	Le 10 — 54 —
Le 4 — 13 —	Le 11 — 55 —
Le 5 — 29 —	Le 12 — 48 —
Le 6 — 27 —	Le 13 — 60 —
Le 7 — 54 —	Le 14 — 41 —

S'il n'y a pas eu d'erreur dans le classement des décès par jour, le 13 avril aurait été le jour le plus funeste pour les hôpitaux militaires; mais, là comme ailleurs, la décroissance commence à partir du 14. Il ne nous a pas été possible d'avoir d'autres renseignements sur ce service.

§ IV. - DANS LES HOSPICES.

Le choléra se fit peu sentir dans les hospices, en 1832. On n'y compta que 718 victimes du fléau sur une population de plus de 10,000 âmes. Les premières atteintes de l'épidémie, dans chaque établissement, furent remarquées : à la fin de mars, pour Bicêtre; le 3 avril, à la Salpêtrière; le 6, aux Incurables-Femmes et aux Ménages; mais en si petit nombre, que les hospices réunis eurent pour maximum :

Le 8, 14 cas et 6 morts;

Le 9, 14 cas et 8 morts.

L'ensemble des décès est réparti, sur les périodes de l'épidémie, comme l'ont été ceux à domicile et ceux des hôpitaux : le plus grand nombre eut lieu en avril (315); ils diminuèrent en mai et juin, se relevèrent en juillet pour diminuer de nouveau, plus tard, et le mois de septembre n'en présenta que 8.

Si l'on réunit les résultats des hôpitaux à ceux des hospices, c'est encore la journée du 8 avril qui présente les chiffres les plus élevés; elle enregistra dans ces divers établissements 603 cas et 308 décès.

Ainsi le choléra se développa simultanément sur tous les points de Paris, et, en même temps, à domicile et dans les hôpitaux. Dans les deux services il eut sa plus grande intensité aux journées du 8 et du 9 avril; pour l'un et pour l'autre, les mêmes jours marquèrent presque toujours le commencement des périodes croissantes ou décroissantes. Au bout de treize jours dans les hôpitaux, et de quatorze à domicile, le choléra avait atteint son point culminant; et il s'éteignit, à la même époque, aussi bien dans les établissements hospitaliers que dans la ville.

La plupart des relevés, qui concernent l'invasion de 1832, s'arrêtent au 31 septembre; c'est la date à laquelle on rapporte généralement la fin de l'épidémie, qui comptait alors vingt-sept semaines de durée. Mais, ainsi que nous le verrons, il y eut encore des malades et des morts en octobre; et bien que ni les uns ni les autres ne se trouvent compris dans le Rapport de 1834, nous avons cru devoir les reproduire dans notre travail, toutes les fois que cela nous a été possible; afin de faciliter la comparaison que nous aurons à faire des épidémies de 1832 et de 1849.

Pour rendre cette comparaison d'autant plus facile, en ce qui concerne le développement du choléra, nous avons dressé le tableau 39 qui indique, par des lignes plus ou moins longues, les décès cholériques qui ont été constatés chaque jour dans les hôpitaux et dans les hospices. Le défaut de renseignements ne nous a pas permis d'en établir un semblable pour les décès à domicile.

CHAPITRE II.

EFFETS DU CHOLÉRA.

§ 1. — EFFETS GÉNÉRAUX.

Le Rapport de 1834 (1) établit qu'en 1832, depuis le mois de mars jusqu'au 1^{er} octobre, le choléra a enlevé à *Paris*:

11,168 personnes à domicile.

5,404 habitants de Paris, dans les hôpitaux civils.

453 individus dont on n'a pu constater le domicile.

521 administrés des hospices civils.

837 malades des établissements militaires.

19 détenus dans les prisons.

Ensemble, 18,402

En ajoutant à ces chiffres ceux du mois d'octobre, et en admettant que la mortalité ait été la même, pour les malades qui se soignaient chez eux, que pour ceux traités dans les hôpitaux et dans les hospices, on arriverait à supposer qu'il y a eu environ 23,460 malades à domicile, et 39,403 attaques de choléra sur l'ensemble de la population (tableau 5).

⁽¹⁾ Page 63.

≥ 2. — EFFETS A DOMICILE.

Les 11,168 décès à domicile se répartissent entre les douze arrondissements, ainsi qu'on le voit dans le tableau n° 3, que nous avons emprunté au travail de la Commission de 1834, et s'échelonnent de la manière suivante jusqu'au 1^{er} octobre :

Mars	40
Avril	7,462
Mai	440
Juin	546
Juillet	1,820
Août	643
Septembre.	217

Ensemble.... 11,168

Réunis aux décès des habitants de Paris qui sont morts dans les hôpitaux, ils se prêtent à une nouvelle répartition qui se trouve dans le tableau 4.

Dans l'un et dans l'autre de ces tableaux, nous avons comparé le nombre de décès avec le chiffre de la population recensée à domicile; et l'on voit que les décès à domicile ont été dans la proportion de 1 sur 67 habitants recensés, et les décès à domicile additionnés aux décès des hôpitaux, dans le Rapport, de 1 sur 45.

Les arrondissements qui sont le plus au-dessus de la moyenne sont : le 1^{er}, le 2^e, le 3^e et le 5^e, puisqu'ils présentent 1 décès sur 110, sur 139, sur 121, sur 106.

Parmi ceux qui se trouvent le plus au-dessous, on remarque le 9^e qui compte 1 décès sur 33 recensés; le 7^e, le 10^e, le 11^e qui présentent chacun la proportion de 1 sur 48.

Les arrondissements se rangent à peu près dans le même ordre quand on opère sur les décès à domicile et des hôpitaux, ainsi qu'on le voit au tableau 4.

La Commission de 1834 a fait le même rapprochement; mais elle a ajouté au chiffre de la population (753,987) celui de 5,362, total des malades présents dans les hôpitaux; et comme elle ne connaissait pas la demeure de chacun de ces malades, elle les a répartis entre les divers arrondissements suivant les bases d'un recensement fait en 1817.

Nous avons préféré écarter de nos calculs un élément aussi peu exact; et dans nos proportions de 1832 comme dans celles de 1849, nous avons pris exclusivement pour point de départ le seul chiffre qui soit positif, celui des habitants recensés dans leur domicile. Nos résultats diffèrent peu, du reste, malgré cette différence dans la manière de calculer, des résultats obtenus par la Commission; ainsi le tableau 4 de ce Rapport et le tableau 57 du Rapport de 1834 donnent les nombres suivants:

			T	ABLEAU No	4.		7	ABLI	EAU N	° 57.
Dans	le 1er	arrondissement,	1	décès sur	81	habitants.	1	sur	82	habitants.
-	2e	_	1	0.08	106	I - Editoria	1	-	107	_
_	3e	_	1	210	89	1 _1004	1	_	90	_
_	4e		1	100	53	MI LUBB	1	_	54	
_	5e	_	1	-	66	_	1	_	67	_
_	6e	_	1	- 0014	61	_	1		62	
_	7e	_	1	_	33	_	1	_	34	-
_	8e	-	1	_	36	_	1	_	36	meanns an
_	9e		1	-	21		1	_	22	THE RESIDENCE
-	10 ^e	non of heappace of	1	to lund it	34	dispositi	1	L	34	DanaLim
	11e	Francisco (Contract)	1	all <u>in</u> oh	36	107-100	1	_	37	The lead on
I made	12°	n jesto <u>m</u> or alos	1	1 20 10	34	in and annual	1	1	35	A paradio
En m		e	1	nel_cont	45	mhlob0	1	1	45	the Allylon

Il résulte donc du travail de la Commission comme du nôtre, que l'arrondissement le plus malheureux a été le neuvième; que le septième, le dixième et le douzième viennent ensuite; qu'au contraire le deuxième, le troisième et le premier occupent les rangs les plus favorables.

Le Rapport de 1834, en décomposant le nombre des victimes du choléra suivant le sexe, l'âge, la profession, la nature et l'exposition des habitations, la hauteur des terrains sur lesquels elles étaient situées, l'étendue des quartiers, arrive à des conclusions générales, que nous nous bornons à rappeler, en renvoyant pour de plus amples développements au Rapport même.

9,170 hommes et 9,232 femmes sont morts du choléra, jusqu'au 1er octobre 1832.

Comparés à la population de chaque sexe, ces nombres donnent la proportion :

D'un décès sur 42,23 pour les hommes, D'un décès sur 43,14 pour les femmes.

Si l'on déduit et la population et les décès, des hospices, de la garnison et des détenus, on obtient une proportion inverse, savoir :

> 21,61 décès pour mille chez les hommes, 22,03 — chez les femmes.

La mortalité a frappé, plus particulièrement sur l'âge mûr et sur l'enfance.

Le choléra a paru sévir, à un moindre degré, sur les individus qui pouvaient se garantir des intempéries de l'air, et qui jouissaient d'une certaine aisance, que sur tous autres.

Enfin, il n'a pas été possible d'attribuer d'influence aux variations des vents et de la température; au voisinage des cours d'eau (du moins dans l'intérieur de Paris); non plus qu'aux différents degrés de concentration de la population sur un même point.

§ 3. — DANS LES HÔPITAUX.

Tous les établissements de l'Administration ont présenté, pour l'ensemble de l'épidémie, y compris le mois d'octobre, 13,823 cas de choléra, et 6,600 décès, tableaux 8 et 9; mais le service des hôpitaux, dont nous allons nous occuper d'abord, a compté spécialement 12,661 malades et 5,882 morts.

Si les chiffres généraux sont supérieurs à ceux que donne le Rapport de 1834, c'est qu'ils comprennent en plus : les résultats d'octobre, puis les malades morts dans les hôpitaux sans avoir pu indiquer leur domicile; ceux qui étaient étrangers à la ville de Paris; et enfin, les cholériques des hospices situés extra muros.

De tels nombres prouvent, à eux seuls, la multiplicité et l'importance des renseignements que peuvent offrir les services hospitaliers pour l'étude de l'épidémie. Tandis qu'à domicile on ne connaît le fléau que par le nombre des victimes qu'il enlève chaque jour; dans les hôpitaux on constate sur chaque malade, le début de l'invasion, sa durée, ses différentes phases; et la statistique y peut tenir compte aussi bien des guérisons obtenues que du décès des administrés qui succombent. On trouve, en effet, en tout temps, sur les registres de ces maisons, pour chaque personne admise : son nom, son âge, son sexe, son état civil, sa demeure, sa profession, la date de son entrée, le moment de sa sortie, ou l'époque et la cause de sa mort. Pour suivre, pas à pas, les progrès du mal, il suffit donc d'ouvrir ces registres. Le dépouillement de ceux de 1832 avait été déjà fait, à l'occasion du Rapport que le Conseil général des hospices s'était proposé de publier sur la première invasion du choléra à Paris. Nous avons pu retrouver la plus grande partie des documents recueillis alors; ils nous ont mis à même de composer les tableaux que nous donnons aujourd'hui, et de présenter la série d'observations qui va suivre.

Ces observations ont pour but de faire connaître comment l'action du choléra a pu se modifier, suivant les conditions accidentelles du domicile et des habitudes de la population, suivant le milieu dans lequel vivaient les malades, suivant le sexe, l'âge, les périodes des épidémies, les établissements; comment, enfin, il a influé sur l'ensemble du service administratif des hôpitaux.

Influence du domicile.

Un tableau spécial, qui porte le nº 21, indique, pour chaque arrondissement et chaque quartier, le nombre des cholériques qu'il a envoyés dans ces établissements; le nombre de ceux qui ont péri; et le chiffre de population avec lequel on doit comparer le total des malades et celui des morts.

On y voit que des 12,661 malades traités, il faut d'abord déduire :

805 malades qui appartenaient aux deux arrondissements ruraux;

90 - étrangers au département ;

94 — dont le domicile est resté inconnu ;

Total . . . 989 ou 7 pour 100 de l'ensemble.

Les 11,672 qui restent se répartissent, ainsi qu'il suit, entre les 12 arrondissements :

Dans le	1er	Arrondissement	528	Dans 1	e 7 ^e	Arrondissement	1,165
	2e	di la	468	-	8e	selfa - union to	1,561
_	3e	- lawned	363	-	9e	non nerthannol	1,388
_	4e	strains—monda	643	-	10e	ed an Touch u	1,320
- 00	5e		698	_	11°	-	716
_	6e	one har—atsional	1,150	-	12e	Alderson Telephone And	1,682

En rapprochant de ces nombres la population recensée dans chaque circonscription, on remarque que c'est le 9^e arrondissement qui a fourni proportionnellement le plus de malades :

Il e	en co	mpte	1	sur	30	individus recensés.
Le	12e	Arrondissement	1	_	41	_
Le	8e	_	1	_	46	_
Le	7e		1	_	50	

A l'autre extrémité de la proportion, on trouve :

Dans le	2e Ar	rondissement	1	malade sur	163	habitants.
_	3e	_	1		135	_
_	1er	_	1	_	125	

Ainsi, en moyenne, les quatre arrondissements pauvres ont fait admettre dans les hôpitaux 1 habitant sur 41; les trois arrondissements riches, 1 sur 131; c'est trois fois moins.

Les quartiers les plus malheureux sont les suivants :

La Cité qui présente	1 r	nalade sur	21	domiciliés.
Les Arcis	 1	_	26	
Le Jardin-des-Plantes	 1	_	29	_
L'Hôtel-de-Ville	 1	_	29	_

Parmi les plus heureux on remarque :

Les arrondissements présentent entre eux, nous l'avons déjà vu, des différences moins grandes, sur le chiffre des décès cholériques; cela se comprend, les localités aisées ont dù conserver beaucoup plus de malades, dans leur demeure particulière, que les quartiers habités principalement par la classe ouvrière; et, heureusement, les chiffres que nous venons de donner n'indiquent point l'intensité du mal dans chaque circonscription. Mais il est douloureux de voir que, même dans les hôpitaux.

les admis, dont le domicile était, en quelque sorte, l'indication d'une vie de privations et de souffrances, aient succombé, malgré tous les soins, dans une plus forte proportion que les autres. C'est ainsi que, sur 100 malades venus du 1^{cr} ou du 2° arrondissement, il en est mort 39; tandis qu'on en a perdu:

et que la moyenne des 12 arrondissements est de 46 sur 100.

Les quartiers Feydeau, Vendôme, Montmartre sont encore ici les plus favorisés; leurs malades sont morts dans la proportion de 28 et de 31 pour 100; tandis que les quartiers de l'Hôtel-de-Ville, du Faubourg-Saint-Germain et des Invalides ont vu succomber 55 à 56 pour 100 des leurs.

Influence des jours de la semaine.

Les admissions de tous ces malades cholériques dans les hôpitaux civils ne se répartissent point également entre les différents jours de la semaine; au contraire, quelle que soit l'intensité du fléau ou la période de l'épidémie, on a remarqué que, chaque semaine, les mêmes jours correspondent aux plus nombreuses admissions, et d'autres aux réceptions les plus faibles; si bien qu'en additionnant toutes les admissions qui ont été prononcées pendant plusieurs mois, pour chacun des sept jours de la semaine, on arrive, pour chaque jour, à une moyenne d'admissions sensiblement différente, qui est représentée par :

76,85 pour les lundis;
72,11 — mardis;
73,26 — mercredis;
74,22 — jeudis;
73 — vendredis;
72,92 — samedis;
67,88 — dimanches (1).

C'est, du reste, une observation qui ne s'applique pas seulement aux temps d'épidémie, et qui a été faite depuis longtemps dans le service des hôpitaux.

⁽¹⁾ Page 143 du Rapport de 1834.

La Commission de 1834, en la produisant dans son Rapport, a cru y voir l'indice que le choléra sévissait davantage sur la classe peu aisée dans les premiers jours de la semaine, et en a cherché la cause dans l'intempérance à laquelle s'abandonnent bon nombre d'ouvriers le dimanche et le lundi. Nous ne saurions partager, entièrement son opinion à cet égard. Nous admettons avec elle, pour toutes les classes de la société, le danger que peuvent avoir des excès, de quelque nature qu'ils soient, alors qu'on subit l'influence d'une épidémie cholérique; mais nous ne pensons pas que ceux auxquels se livre une petite partie des habitants de Paris les jours de fête, aient pu être la cause principale de l'accroissement de malades cholériques, signalé au commencement de chaque semaine.

Le mouvement du lundi n'est, à nos yeux, qu'une conséquence toute naturelle des mouvements du samedi et du dimanche. Moins il s'est présenté de malades ces deux jours, plus on doit en voir arriver le troisième; et la preuve qu'il s'opère, iei, une compensation: c'est qu'en réunissant les trois chiffres, on trouve une moyenne de 72,55 qui est même au-dessous de la moyenne des quatre autres jours 73,14.

Mais pourquoi, dira-t-on, vient-il peu de malades les deux derniers jours de la semaine? Cela s'explique, et par les habitudes de la population, et par l'organisation du service des réceptions. Il ne peut être question, on le comprend, de ces malades qu'un accident grave, tel qu'une chute, une blessure, une attaque d'apoplexie, force à réclamer sur-le-champ les soins les plus prompts; nous les mettons naturellement en dehors de ce que nous allons dire. Mais ceux là sont toujours en très-petit nombre, et la plupart des personnes qui demandent à entrer dans les établissements publics ont des affections médicales ou chirurgicales, plus ou moins anciennes, plus ou moins graves, pour lesquelles les soins de l'hôpital ne sont pas, en général, d'une telle urgence qu'on ne puisse les ajourner un jour ou deux. Cela étant, et il suffit d'assister à une réception de malades pour s'en convaincre, il ne paraîtra pas étonnant que le samedi, dernier jour d'une semaine de travail pour l'ouvrier occupé, veille d'un jour de liberté pour tous; le samedi, enfin, où le peuple, dans la vie pratique, est si peu habitué à commencer quelque chose de nouveau, amène dans les établissements de l'Administration moins de malades que les premiers jours de la semaine; et que beaucoup des admissions, qui pourraient avoir lieu ce jour-là, soient ajournées par la volonté même des malades.

Cet ajournement, facultatif le samedi, devient presque une nécessité le dimanche ; car, si les hôpitaux sont toujours ouverts pour les admissions urgentes, il est vrai de dire que les malades ordinaires ont, ce jour-là, moins de facilités de se faire recevoir. Il leur suffit, dans la semaine, de se présenter le matin au médecin consultant d'un des hôpitaux, ou, dans la journée, aux médecins qui sont en permanence au Bureau central d'admission. Mais, le dimanche, les consultations du matin n'ont pas lieu, et le bureau d'admission est fermé à midi. C'est donc pendant quelques heures seulement, et sur un seul point de Paris, que les malades peuvent obtenir un billet de placement le dimanche; et quand déjà ils sont peu disposés, par les motifs indiqués plus haut, à entrer ce jour-là dans un hôpital, on conçoit que beaucoup remettent au lendemain pour se faire examiner.

Le lundi profite de toutes ces admissions ajournées, qui viennent grossir son chiffre. La même cause n'existant pas pour le mardi, ce jour produit peu de réceptions; ce qui ne se comprendrait pas, si l'importance des entrées quotidiennes dépendait des excès que la population a pu commettre les jours précédents.

Cas de choléra déclarés à l'intérieur des hôpitaux.

Les malades admis, comme cholériques, dans les hôpitaux, ne composent pas les seuls cas de choléra qui aient pu y être traités. La charité, qui veille à la porte de ces établissements pour l'ouvrir à toutes les souffrances, n'a pas le privilége de protéger la population intérieure contre les atteintes du fléau. Aussi fait-il des victimes dans le personnel valide et dans les malades reçus pour des affections ordinaires, comme il en fait dans la population à domicile.

L'Administration tient note de ces cholériques, comme de ceux qui viennent du dehors, et tous sont compris (ou doivent l'être au moins) dans les relevés, sous la désignation générique de cas de choléra; l'expression de cas intérieurs ou de cas extérieurs sert, au besoin, à désigner l'une ou l'autre de ces deux catégories de malades.

Le peu de renseignements, qu'il nous a été possible de nous procurer sur les cas intérieurs de l'épidémie de 1832, tendrait à prouver qu'ils ont été en très-petit nombre relativement aux cas extérieurs. On n'en aurait compté, dans tous les hôpitaux, que 539, sur un total de 12,661; c'est un vingt-troisième environ.

Nous aurons lieu de nous étonner d'une si faible proportion, quand nous examinerons celle qu'a présentée l'épidémie de 1849. Dans le trouble inséparable d'une invasion, aussi subite, aussi violente que le fut celle de 1832, aurait-on négligé de constater tous les cas de choléra déclarés à l'intérieur des établissements? Le chiffre que nous reproduisons aujourd'hui en donne-t-il le total exact? Nous ne saurions l'affirmer. Nous livrons ce chiffre, tel que nous l'avons trouvé dans un document de l'époque, sans pouvoir en garantir l'authenticité, ni prétendre la contester d'une manière absolue.

Influence du sexe.

Le premier classement à faire, parmi les malades des hôpitaux, est, naturellement, celui qui résulte de la différence des sexes. Appliqué, aux cas de choléra et aux décès cholériques de 1832 dans ces établissements, il indique qu'on a soigné plus d'hommes que de femmes; que la mortalité a été plus grande pour les premiers, à presque tous les âges de la vie; et que, parmi les malades qui ont succombé, les femmes ont résisté généralement plus longtemps que les hommes.

On peut vérifier ces faits en recourant aux tableaux 8, 18 et 19.

Le premier constate pour les hommes 6,589 cas de choléra, 3,130 décès.

— pour les femmes 6,072 — 2,752 —

Le recensement de 1832 avait indiqué à domicile 366,411 hommes et 387,576 femmes. Ainsi, la proportion entre les malades hommes et les malades femmes serait en raison inverse de la population respective de chaque sexe. Toutefois, il faut remarquer, qu'en tout temps, les hôpitaux ont reçu plus de malades du sexe masculin que de malades du sexe féminin, et qu'on ne peut conclure, par conséquent, des chiffres ci-dessus, que le Choléra ait atteint, dans l'ensemble de l'épidémie, plus les hommes que les femmes.

Mais s'il y a doute à cet égard, les différences que présente la mortalité (tableau 8) sont positives : tandis qu'elle est de 46 sur 100 pour les malades des deux sexes, elle s'élève à 47 pour les hommes, et descend à 45 pour les femmes; et si le rapport n'est pas le même à tous les âges, il est presque toujours dans le même sens, c'est-à-dire défavorable au sexe masculin (tableau 18).

On constate aussi d'une manière précise, à l'aide du tableau 19, où les décès sont classés d'après la durée de la maladie pour chaque personne, que, sur 3,068 ma-

lades qui ont résisté moins de 24 heures à l'attaque dont ils ont été victimes, 1,720 étaient du sexe masculin, et 1,348 seulement du sexe féminin. L'égalité s'établit, à peu près, pour les décès, qui ont eu lieu au bout de 2, 3, 4 et 5 jours; et, parmi les malades dont la mort a été plus tardive, on compte plus de femmes que d'hommes. Enfin on voit, dans le même tableau, que sur 100 décès de chaque sexe pris au hasard, 55 pour les hommes, 49 pour les femmes ont eu lieu après 24 heures au plus de maladie.

Il est donc bien constant que l'épidémie de 1832 n'a pas été aussi meurtrière sur les cholériques femmes que sur les cholériques du sexe masculin.

Influence de l'âge.

Après la distinction du sexe vient naturellement celle de l'âge, et si à domicile on n'a pu la constater que sur les morts, ici nous pouvons la rechercher pour les malades en traitement, aussi bien que pour ceux qui succombent. D'après le tableau 18, il paraîtrait, au premier apercu, que les atteintes du mal ont porté particulièrement sur les personnes de 21 à 30 ans, puis sur celles de 31 à 50, c'est-à-dire sur les périodes de la vie qui correspondent à la plus grande activité et à la plus grande force. Mais il ne faut pas en conclure, d'une manière absolue, qu'il en a été de même sur l'ensemble de la population, car tous les âges ne sont pas également représentés dans les hôpitaux. L'enfant et le vieillard s'y rencontrent moins fréquemment que l'adulte, et l'on peut compter, dans les établissements, plus de cholériques de cette dernière classe, sans qu'elle ait été frappée plus généralement que les autres. Si les adultes avaient été atteints dans une proportion aussi forte que semble l'indiquer la statistique des hôpitaux, ils auraient eu aussi probablement une mortalité plus grande, et c'est le contraire qui résulte, tant de nos relevés que de ceux de la Commission de 1834. Le tableau 18 donne à cet égard de nombreux renseignements, et démontre que l'enfance et l'âge avancé subissent précisément la mortalité la plus considérable. Pour les malades de 5 à 10 ans, elle est de 50 à 63 pour 100; pour ceux de 16 à 35, elle n'est plus que de 22 à 37; et au delà elle augmente de nouveau et va jusqu'à 80 et 100 pour 100.

Le tableau 19 prouve en outre que la résistance est proportionnée à la force vitale des individus, et que la maladie a plus de durée, même quand elle se termine par la mort, chez les sujets de 21 à 40 ans, que sur les personnes ou très-jeunes ou beaucoup plus âgées.

Influence des époques de l'épidémie.

Il est à remarquer, du reste, que, toutes choses égales d'ailleurs, la mortalité a varié sur l'ensemble des malades cholériques des hôpitaux, suivant les périodes de l'épidémie. Nous n'avons pu, à la vérité, établir pour chaque mois les cas et le décès des hôpitaux, séparément de ceux des hospices, et les résultats que nous allons donner seront communs à l'ensemble des deux services; mais le nombre des cholériques traités dans les hospices est tellement faible, relativement aux malades des hôpitaux, qu'il est permis de négliger cette inexactitude.

Les cas de Choléra et les décès se sont répartis, ainsi qu'il suit, pendant l'épidémie. (Tableau 9.)

					Décès à domicile (1).
Mars	203	cas de Choléra,	91	décès.	40
Avril	8,934	_	4,661	id.	7,462
Mai	1,293	_	448	id.	440
Juin	636		299	id.	540
Juillet	1,576	-	661	id.	1,820
Août	808	_	294	id.	643
Septembre.	328	_	114	id.	217
	13,778		6,568		11,168

En calculant la mortalité sur les admissions et les décès de chaque mois, sans tenir compte des malades qui se trouvaient en traitement, le premier et le dernier jour du mois, on trouve que la mortalité a été en mars de 44 pour 100; qu'elle atteint son point le plus élevé, 51 pour 100, en avril; qu'elle baisse un moment en mai, et remonte en juin et juillet pour diminuer ensuite.

Si on la détermine, à la fin de chaque mois, d'après la totalité des admissions et des décès antérieurs, on obtient d'autres résultats. Elle est alors :

De 44	pour 100	en	mars,
De 52	_	en	avril,
De 49		en	mai,
De 49		en	juin,
De 48		en	juillet,
De 48		en	août,
De 46		en	septembre.

⁽¹⁾ Cette colonne est ajoutée ici pour faciliter le rapprochement des deux catégories de décès.

D'après cette dernière manière de calculer, il y aurait eu une diminution constante depuis le mois d'avril.

Les cas de Choléra, dans les hôpitaux, ont dépassé un peu les décès à domicile, et ceux-ci font presque le double des décès qui ont eu lieu dans les établissements hospitaliers.

Aux époques du plus grand développement de l'épidémie, en avril et en juillet les décès à domicile égalent, et dépassent même les cas de Choléra des hôpitaux; tandis qu'on observe la proportion contraire au début ou à la fin de l'épidémie, ainsi qu'au mois de mai.

Influence des hôpitaux.

La mortalité a varié plus encore d'hôpital à hôpital : on peut le reconnaître dans le tableau 8. Elle a été, pour l'ensemble des cas,

Dans les hôpitaux permanents, à :

Hôtel-Dieu, de	52	sur 100 p. les hom.	46 sur 100 p. les fem.		49 sur 100 p. les deux sexes.	
La Pitié	44	- 000	43	-	44	_
La Charité	57		53	_	55	_
Saint-Antoine.	48	-	45	side sim months	47	
Necker	55		55	Colon Ton and an	55	SHOOT PROPERTY
Cochin	42	the latest	45	-	44	and the state of t
Beaujon	45	Samuel Commerce	40	_	43	_
Saint-Louis	44	avigue la marchi	47	distanta	46	The state of the s
Enfmalades	68	All the _ receive	52	and a supply	60	with Tall and the same

Pour les hôpitaux temporaires, et les infirmeries d'hospices consacrées à des malades du dehors, on a constaté :

Vénériens	47	sur 100 p. les hom.	58 s	ur 100 p. les fem.	53 sur	100 p. les deux sexes.
Orphelins	55	-	54		55	_
Ménages	58	-	47	_	52	_
Bons-Hommes.		-	20	-	20	_
Hosp. Leprince	35	-	49	_	44	_
Réserve		_	26	_ 00	29	-
Clichy		phonolog	33		34	_
Lazaristes		_	35	_	36	-
Saint-Sulpice	20	per and the property	D	Le of Estate Person of	20	Harris and American

La différence considérable, qui existe entre quelques-uns des établissements temporaires et les services permanents, peut attirer l'attention; mais elle tient à des causes particulières qu'il est facile d'expliquer et utile de faire connaître, afin de prévenir toute fausse conclusion qu'on pourrait tirer des chiffres, pris isolément. Elle n'étonnera plus, en effet, quand on verra, dans la suite de ce rapport, que les services temporaires n'ont été créés, en général, qu'après les journées du 8 et du 9 avril; et que la plupart n'ont été en complète activité qu'à la fin du mois, alors que l'épidémie avait déjà perdu beaucoup de son intensité. Les hôpitaux temporaires n'ont servi, par conséquent, qu'au traitement des malades les moins violemment atteints; quelquefois même ils ont reçu des convalescents venant des autres hôpitaux, et la mortalité a dù y être naturellement beaucoup moins forte que partout ailleurs.

Quant aux résultats des hôpitaux permanents, nous sommes aujourd'hui trop loin des événements pour espérer en trouver l'explication. Beaucoup de circonstances, les unes dépendantes, les autres indépendantes des établissements, et dont le souvenir échappe au bout d'un certain temps, ont pu produire ces inégalités. Il faut, après 17 ans, et quand les documents de l'époque sont muets, se borner à constater les faits, pour les comparer, s'il y a lieu, avec ceux qui seront observés à d'autres épidémies.

Comme on le voit au tableau 8, la mortalité moyenne des hôpitaux ordinaires est de 48 pour 100; l'Hôtel-Dieu, bien près de cette moyenne, présente une mortalité de 49 pour 100; la Charité et Necker en sont les plus éloignés, ils ont perdu 55 pour 100 de leurs malades. La Pitié, Cochin et Beaujon se trouvent au-dessous; ils ne comptent que 44 et 43 décès par 100 cholériques.

Durée de la maladie.

Après avoir étudié la mortalité, il est bon d'examiner quelle a pu être la durée de la maladie chez les différents sujets. Cette durée correspondant, pour nos malades, au séjour de chacun d'eux dans les établissements, nous amènera aussi à apprécier les charges que l'épidémie a fait peser sur le service hospitalier; et les mots durée de maladie, ou durée de séjour, seront pour nous synonymes. Pour comprendre à l'avance que cette durée n'a pas dû être longue, il suffit de se rappeler avec quelle rapidité la maladie se développait chez les malheureux qu'elle avait atteints. Souvent les malades tombaient dans les rues, comme frappés de la foudre; d'autres expi-

raient pendant qu'on les transportait à l'hôpital. A l'intérieur des établissements, le même lit était souvent, le même jour, occupé par plusieurs cholériques; et, sur 100 personnes qu'on recevait, plus de la moitié n'existait plus le lendemain de leur entrée. Le tableau 19 en fournit la preuve : en groupant les décès d'après la durée de la maladie de chaque mort, il montre que, sur 5,882 décès comptés dans les hôpitaux, plus de 3,000 eurent lieu dès le premier jour de l'admission des malades, 939 dans le second, 517 dans le troisième, et 5,432 dans l'ensemble des sept premiers jours.

En moyenne, les cholériques qui sont morts dans les hôpitaux ont succombé :

Les hommes, au bout de 2 jours 23 heures 21 minutes; Les femmes, au bout de 3 jours 11 heures 7 minutes.

Si, au lieu de faire le calcul sur les morts, on le fait sur les malades guéris, comme le présente le tableau 20, on trouve que la moyenne de la maladie a été :

Pour les hommes, de 14 jours » heures 55 minutes; Pour les femmes, de 14 jours 15 heures 59 minutes;

Que, sur 6,753 guérisons,

4,936 ont demandé 15 jours au plus;1,230 ont eu lieu dans la seconde quinzaine.

La moyenne ordinaire du séjour des malades, qui meurent ou se guérissent dans les hôpitaux, est ordinairement de 20 à 25 jours. Le séjour des cholériques a donc été toujours de beaucoup inférieur à celui des autres malades; et la briéveté de la maladie, quelle qu'en soit l'issue, explique pourquoi une épidémie de cette nature nécessite, dans le service des hôpitaux, un accroissement de ressources moins considérable qu'on pourrait le penser tout d'abord.

Influence de l'épidémie sur les services hospitaliers.

Nous allons en avoir une nouvelle preuve en cherchant, à l'aide du tableau 8, comment l'ensemble des malades cholériques a été réparti, en 1832, dans tous les établissements, et quelle influence a eue le Choléra sur le mouvement général de leur population.

Des 12,661 cas de Choléra traités dans les hôpitaux,

10,871 l'ont été dans les hôpitaux permanents;1,790 seulement dans les hôpitaux temporaires.

Ce dernier chiffre diffère de celui de 2,746 porté dans le compte imprimé de 1832, page 40, parce que le nôtre ne s'applique qu'aux cholériques; tandis que le compte a dû comprendre tous les malades admis et traités dans les hôpitaux temporaires, notamment les blessés des combats qui ont été livrés lors de l'insurrection de juin 1832.

Parmi les hôpitaux permanents, c'est l'Hôtel-Dieu qui a reçu le plus de cholériques (3,189). La Pitié, la Charité et Saint-Antoine en ont eu chacun de 11 à 1,200; Saint-Louis, 2,007.

De tous les hôpitaux temporaires, c'est celui de la Réserve qui a rendu le plus de services; on y a traité 875 cholériques; 57 seulement ont été dirigés sur l'ancien couvent des Bons-Hommes; en raison de l'éloignement, on préférait y transporter des malades qu'on évacuait des hôpitaux du centre.

Mais, pour apprécier les difficultés du service des hôpitaux pendant une épidémie, il ne suffit pas de connaître le total des malades traités sur tel ou tel point; il faut encore savoir dans quel espace de temps on a dù les soigner, quel a été le nombre de ceux existants chaque jour; à combien s'élevaient en même temps les autres administrés, et si les chiffres maximum de la population se sont maintenus plus ou moins longtemps.

C'est quand on est fixé sur ces différents points, qu'on peut seulement reconnaître s'il y a eu, ou non, insuffisance réelle de ressources, dans quelle limite on aurait dù en créer de nouvelles; si l'on a été au delà, ou si l'on est resté en deçà de ce qu'on devait faire. Cette appréciation est peu importante sans doute au point de vue du passé, mais elle peut être utile pour l'avenir, en faisant profiter l'Administration de l'expérience acquise en d'autres temps.

Lits montés dans les établissements.

Dans les recherches auxquelles nous nous sommes livrés pour établir quelle fut, à cet égard, la situation des choses pendant le Choléra de 1832, nous avons eu le regret de ne pouvoir retrouver un des renseignements que nous désirions obtenir : c'est le chiffre réel des lits montés dans les hôpitaux ordinaires. Antérieurement à 1837, le budget ne faisait pas même mention des lits permanents; et les comptes d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, ne donnent que le nombre des journées de malades. Il ne nous eût pas suffi, d'ailleurs, de connaître l'état régulier du service; car aussitôt qu'une circonstance extraordinaire se présente, on ajoute partout où cela est possible des lits de supplément dans les salles. On a eu recours à ce moyen en 1832, avant de créer des services nouveaux; mais nous ne savons pas d'une manière précise dans quelle limite; et, ne voulant pas nous en rapporter seulement à nos souvenirs, nous avons dû nous borner à prendre, pour point de départ de notre comparaison, les lits occupés au 1er mars. Comme il y avait à cette époque en général beaucoup de malades, on avait déjà organisé certainement des lits supplémentaires, et le chiffre du 1er mars a dû être, à peu près, celui des plus mauvais jours de l'épidémie.

Or, le 1er mars, 4,678 lits étaient occupés et se trouvaient ainsi distribués :

Hôtel-Dieu	1,021	to to the last
Pitié	586	The state of
Beaujon	213	
Charité	392	
Saint-Antoine	273	
Necker	138	4,678
Cochin	118	
Saint-Louis	770	
Vénériens	507	
Enfants-Malades	531	l in se
Maison de Santé	129	
Nous ajouterons, pour ordre seulement:		
Maison d'Accouchement.	359	, ,,,,
Enfants-Trouvés	236	595
		5,273

Dans le courant de mars, il y eut 4,874 admissions (1); c'était 619 de plus qu'en fevrier; mais l'effroi occasionné par le fléau, dont on redoutait tant l'apparition,

⁽¹⁾ Non compris toujours le mouvement de la Maison d'accouchement et des enfants trouvés.

augmenta les sorties dans une proportion plus considérable encore : De 3,654, elles montèrent à 4,759; et les décès de mars, se ressentant déjà de l'influence de l'épidémie, s'élevèrent de 528, chiffre de février, à 689. Aussi, au 31 mars, après 6 jours seulement d'épidémie, la population des hôpitaux, au lieu de s'être augmentée, se trouvait-elle réduite à 4,104, de 4,678 qu'elle était au 1^{er} du mois.

En admettant le chiffre 4,678 comme maximum des lits qui furent montés dans les hôpitaux ordinaires, ces établissements présentaient donc déjà, le 1^{er} avril, 500 places vacantes. A la vérité, ces places n'étaient pas toutes réunies sur un même point; chaque hôpital en comptait plus ou moins : les unes dans les services des femmes, les autres dans les salles d'hommes; celles-ci en chirurgie, celles-là en médecine; et l'on comprend que, ne pouvant mélanger ni les sexes, ni les services, il n'eût pas été possible de recevoir indistinctement 500 cholériques dans ces 500 places.

Les hôpitaux avaient, au 31 mars, près de 100 lits occupés par des cholériques; le 4 avril, ce fut plus de 500: le 5, plus de 700: et on arriva successivement à en avoir, dans l'ensemble des services tant ordinaires qu'extraordinaires:

Pendant ce temps, il est vrai, on recevait peu d'autres malades, et les sorties avaient toujours été en augmentant. Aussi, le 12 avril, ne restait-il guère plus de 1,500 malades ordinaires dans les hôpitaux, et la population totale, bien loin de croître avec le développement de l'épidémie, était descendue jusqu'au-dessous de 4,000.

On comptait, par conséquent, un grand nombre de lits vacants dans les établissements hospitaliers, mais comment prévoir ce résultat dès les premiers moments de l'invasion? Qui eût osé répondre que cette irruption si spontanée, si violente, s'arrêterait subitement au bout de 14 jours? Et si, même aujourd'hui, on ne peut se défendre d'une certaine émotion au souvenir de ces douloureuses journées, quelle ne dut pas être l'anxiété de l'Administration, alors que les premières atteintes du fléau semblaient menacer la population parisienne des ravages les plus affreux que le Choléra eût encore produits dans aucune capitale?

Aussi l'autorité municipale et le conseil général des hôpitaux s'empressèrent-ils de prendre toutes les mesures que la gravité des circonstances réclamait, et notamment de créer plusieurs établissements temporaires, comme nous le verrons dans le titre II.

La célérité apportée dans l'organisation des nouveaux services fut telle que, le 6 avril, quelques-uns étaient déjà en activité, et que, le 18, tous fonctionnaient plus ou moins complétement. Le nombre des lits existants dans l'ensemble des hôpitaux, anciens et nouveaux s'éleva :

Le	14 a	vril,	à	4,944;
Le	18	id.	à plus de	5,000;
Le	21	id.	à	5,500;
Le	25	id.	à	6.000.

non compris toujours les 595 lits de la Maison d'Accouchement et de l'hospice des Enfants-Trouvés.

Lits occupés.

Comme pour se jouer des efforts humains, le Choléra perdit de son intensité à mesure qu'on accroissait les moyens de secourir ses victimes. A partir du 13, le chiffre des malades présents dans les hôpitaux diminua constamment; vers le 20, plus de 2,000 lits étaient inoccupés, et l'on en compta jusqu'à 2,500 vacants dans les derniers jours du mois de mai.

Il est à remarquer que le maximum des admissions et des décès, dans les hôpitaux comme à domicile, coïncide avec les journées du 8 et du 9 avril; et que c'est le 12, que les hôpitaux eurent en traitement le plus grand nombre de malades cholériques.

Les hôpitaux et les hospices (1) réunis en comptèrent dans le cours de l'épidémie :

Pendant	9 jours, plus de	1,900	
_	3	1,800	
_	6	1,700	
_	3	1,600	
_	1	1,500	
- 1	6	1,000	
_	9	900	
_	5	700	
-	11	600	
- 1	3	500	
_	3		

⁽¹⁾ Au delà du mois d'avril, nous n'avons pu établir séparément le relevé des hôpitaux et celui des hospices, mais ceux-ci n'ont eu jamais plus de 200 cholériques.

Pendant la recrudescence de juillet, bien que l'Administration fit rouvrir certains hôpitaux temporaires, la population ne s'éleva pas, à beaucoup près, aux chiffres d'avril; ainsi la journée la plus forte d'avril avait été de 1,988 cholériques (hôpitaux et hospices);

Celle de	mai fut de	. 1,492
	juin	. 551
	juillet	. 686
	août	
	septembre	. 351
	octobre	

Journées de malades.

Les malades cholériques ont produit dans l'ensemble des établissements (1) 122,724 journées, dont {59,084 pour les hommes, 63,640 pour les femmes;

par conséquent, plus de journées de femmes que de journées d'hommes. Il devait en être ainsi; car, si le Choléra a amené dans les hôpitaux plus d'hommes que de femmes, celles-ci ont succombé moins vite et en moins grand nombre, et la moyenne de leur séjour l'emporte sur la moyenne du séjour des premiers.

L'année 1832, pour la totalité des malades, a présenté les résultats suivants :

Malades présen	ats au 1er janvier 1832 dans les hôpitaux	4,705
Malades reçus	dans les hôpitaux ordinaires	67,927
	Total	72,632
Malades	sortis ou guéris : { hôpitaux ordinaires 54,768 } hôpitaux temporaires 2,085 }	56,853
	décédés: (hôpitaux ordinaires 10,948) hôpitaux temporaires 661)	11,609
	Total à déduire	68,462
Malades restan	t au 31 décembre	4,170

⁽¹⁾ Ici encore, nous sommes obligés de confondre le mouvement des hôpitaux et celui des hospices; mais on se rappelle combien ces derniers ont été peu atteints par l'épidémie.

⁽²⁾ Y compris 347 orphelins du choléra recueillis momentanément à l'hôpital des Bons-Hommes.

Journées de malades	hôpitaux ordinaires hôpitaux temporaires (1).	1,545,770 56,863	1,602,633
Journées d'employés nourris	hôpitaux ordinaires hôpitaux temporaires	348,183 25,703	373,886
Journées d'employés non nour	ris : hôpitaux ordinaires	68,304	68,304
	Ensemble		2,044,823

Tels ont été, au point de vue du service des hôpitaux, les résultats de cette année si désastreuse. Si l'on veut, comme nous en avons eu nous-même le désir, chercher quelle différence ils présentent avec les chiffres d'une année ordinaire, on n'a qu'à recourir au tableau 36. Nous y avons fait le rapprochement des années qui ont précédé et de celles qui ont suivi l'invasion de 1832. On y voit que les hôpitaux ont compté, l'année du Choléra :

9,529 admissions de plus que dans l'année 1831, qui en a eu	58,398
4,563 sorties	52,290
5,455 décès	6,154
Le nombre des cholériques traités ayant été de	1
et l'excédant des admissions n'étant que de 9,52	29
	0 environ sur
les malades ordinaires	

L'excédant de décès étant inférieur de 400 au total des décès cholériques, c'est également la preuve d'une diminution dans le nombre des morts, qui ont eu pour cause d'autres maladies que le Choléra.

Quant aux journées de malades, elles sont moins considérables en 1832 que pendant chacune des quatre années qui ont précédé. On compte, pour l'année de l'épidémie, jusqu'à 140,000 journées de moins qu'en 1831, et 60,000 de moins que pendant les exercices précédents. Si on comprend celles d'employés, on trouve encore que le chiffre total des journées de l'année est inférieur de 100,000 au total de 1831, mais presque égal à celui de 1830 et de 1829.

Le tableau 36 présente aussi un résultat qui console; il démontre en effet que les hôpitaux, dans les années qui viennent immédiatement après celle de l'invasion, ont enregistré moins de morts que pendant les années antérieures.

⁽¹⁾ Y compris 17,451 journées des orphelins du choléra.

§ 4. EFFETS DANS LES HOSPICES.

La plupart des observations recueillies dans le service des hôpitaux, sur la marche comme sur les effets du Choléra, se représentent dans le service des hospices, et trouvent une nouvelle confirmation dans cette similitude des faits.

Tous les hospices, y compris Bicêtre, ont constaté 1,162 cas de Choléra et 718 décès, sur une population de près de 10,000 individus; c'est en moyenne : 11 malades sur 100 administrés; 62 morts sur 100 malades. Les cas de Choléra et les décès se divisent ainsi entre les deux sexes :

> Hommes: 462 cas de Choléra, 311 décès; Femmes: 700 cas de Choléra, 407 décès.

Mais, en tenant compte du nombre des hommes et des femmes qui existent dans ces établissements, on trouve, pour les premiers, 12 malades sur 100 administrés; 67 décès sur 100 malades; pour les secondes, 11 malades sur 100 personnes; 58 décès sur 100 malades.

La mortalité a été plus grande à mesure que les malades étaient plus avancés en âge; elle a varié suivant les maisons.

Elle a été de 67 p. 0/0 à Bicêtre, établissement consacré aux hommes,

de 60 id. à la Salpêtrière, établissement qui ne reçoit que des femmes,

de 65 id. aux Ménages, où se trouvent les deux sexes,

de 63 id. aux Incurables-Hommes.

de 42 id. aux Incurables-Femmes.

Nous devons faire remarquer, toutefois, que sur des chiffres aussi peu élevés que ceux de ces établissements, quelques unités de plus ou de moins suffisent pour changer les proportions, et qu'on attacherait à tort une trop grande importance à la comparaison de ces résultats.

§ 5. EFFETS SUR LE PERSONNEL ACTIF DE TOUS LES SERVICES.

Dans les chiffres généraux, que nous avons déjà donnés, figurent les personnes du service médical et du service administratif, à tous les degrés, qui sont mortes du Choléra. L'épidémie en a enlevé 97 (tableau 33), savoir :

- 2 dans le service administratif;
- 6 dans le service de santé;
- 54 dans le service des salles;
- 35 dans les services généraux.

Les 97 personnes appartenaient :

16 à l'hôpital de la Charité, qui a soigné 1,276 cholériques. l'Hôtel-Dieu, 3,189 la Pitié, 13 1,275 la Salpêtrière, 11 546 Saint-Louis, 2,007 Necker. 596 4 13 aux hôpitaux temporaires, 1,790

et le reste à divers établissements, comme on peut le voir dans le tableau.

Le service des salles a enregistré :

 à l'Hôtel-Dieu
 2 décès sur 100 personnes employées;

 à la Pitié
 7

 à la Charité
 7

 à la Salpêtrière
 2

Les services généraux (1) ont offert les proportions ci-après :

 Hôtel-Dieu
 3 sur 100 serviteurs;

 Pitié
 6
 —

 Charité
 5
 —

 Salpêtrière
 4
 —

On peut encore, en réunissant les personnes des deux services, faire quelques comparaisons dont nous reproduisons ici les résultats pour quatre établissements principaux.

⁽¹⁾ On comprend dans les services généraux ceux de la cuisine, de la pharmacie, de la buanderie, du chantier, de la propreté, etc. Le personnel de ces services a généralement peu de rapport avec les malades.

ÉTABLISSEMENTS.	CBOLÉRIQUES traités.	employés des différents services.	EMPLOYÉS décédés.	PROPORTION des employés et des cholériques.	PROPORTION des employés morts et des cholériques.	MORTALITÉ des EMPLOYÉS.
Hôtel-Dieu	3,189	720	14	22 sur 100	4 sur 1,000	1,9 sur 100
Pitié	1,275	207	13	16 — —	8	6,3 — —
Charité	1,276	296	16	23	12	5,4
Salpétrière	546	473	11	86 — —	20 — —	2,3 — —

De ces différents relevés il résulte : que les cas de Choléra, qui ont atteint le personnel actif des établissements hospitaliers, ne sont point proportionnés au nombre de cholériques qu'on y a reçus; que, sur quatre maisons, deux présentent proportionnel-lement plus de décès sur le personnel des salles que sur celui des services généraux, et deux offrent un résultat inverse; que la mort a frappé l'ensemble du personnel d'une manière très-inégale dans les différents hôpitaux; que les proportions les plus favorables se trouvent presque toujours à l'Hôtel-Dieu, comme les plus fâcheuses à l'hôpital de la Charité; qu'enfin le Choléra a enlevé, suivant les maisons, 1, 2, 5 et jusqu'à 6 pour 100 du personnel actif, quand au dehors la moyenne des décès à domicile a été de 1 sur 45, où 2 pour 100 environ.

Cette mortalité exceptionnelle a-t-elle eu pour cause première le développement de miasmes pestilentiels, quelques influences locales, les fatigues extrêmes du service ou les impressions douloureuses dont les cœurs les plus fermes avaient peine à se défendre? Toutes ces causes ont-elles agi simultanément? Il est difficile de répondre à ces questions. Les nombres sur lesquels reposent nos calculs sont trop faibles pour qu'on puisse obtenir, de la statistique, des renseignements précis à cet égard, et il y aurait inconvénient à inscrire des assertions trop légèrement posées. Il est seulement certain, à en juger d'après les résultats, que le séjour des hôpitaux a présenté pour les employés de tous grades un danger beaucoup moins grand qu'on ne l'avait supposé dès le début de l'épidémie. Mais l'appréciation, qu'on en peut faire aujour-d'hui, ne saurait rien ôter au dévouement de ceux qui furent retenus par le sentiment

du devoir dans les hôpitaux; ni rendre moins dignes de notre reconnaissance les personnes généreuses qui quittèrent leur famille et leur demeure pour venir s'offrir spontanément à soigner les malades.

Nous serons heureux d'avoir, plus loin encore, l'occasion de rendre un nouvel hommage à cette charité courageuse que n'arrêtèrent point les périls de la contagion, alors même qu'on croyait le plus à leur réalité.

TITRE II.

MESURES ADMINISTRATIVES ET DÉPENSES.

CHAPITRE Ier.

MESURES ADMINISTRATIVES.

§ 1er. — MESURES ANTÉRIEURES A L'ÉPIDÉMIE.

Nous venons de voir, dans le chapitre qui précède, comment le Choléra fit irruption à Paris; quelle fut sa marche, et quelle influence il eut sur le service des hôpitaux. Nous allons maintenant présenter l'ensemble des mesures que prit l'Administration charitable, afin de parer aux nécessités impérieuses que lui créait l'épidémie. Mais, pour bien apprécier la position où se trouva le Conseil général des hôpitaux et des hospices, au moment de l'invasion de 1832, il est nécessaire de se reporter à quelques mois en arrière; à l'époque où les appréhensions de l'autorité prirent un caractère sérieux, c'est-à-dire vers le milieu de 1831.

On avait vu, en 1830, le Choléra faire au printemps, pour la seconde fois, irruption en Russie, et, ne s'arrêtant plus au littoral de la mer Caspienne, s'avancer rapidement en Europe; puis marquer à Moscou sa halte habituelle d'hiver. Les premières chaleurs de 1831, en le ranimant en quelque sorte, l'avaient amené à Saint-Pétersbourg et en Pologne. Le mois de juillet le trouvait en Hongrie et en Prusse; le 31 août il éclatait à Berlin, le 14 septembre à Viennne; et il n'était pas besoin d'attendre qu'il fût signalé, en novembre sur les côtes d'Angleterre, et en février 1832 dans la ville de Londres, pour prévoir qu'il envahirait également Paris.

Sa marche, incessamment progressive, ne laissait plus de doute depuis plusieurs mois à cet égard; et l'Administration s'était justement préoccupée des dispositions qu'elle aurait à prendre contre un fléau d'autant plus effrayant pour la population, qu'il avait été jusqu'alors inconnu dans nos contrées. Mais, tout en prévoyant son apparition, on ne pouvait encore, vers le milieu de 1831, calculer l'époque où le Choléra se déclarerait; l'on ignorait quelles seraient la marche et l'intensité de l'épidémie. Paris, beaucoup plus peuplé que Saint-Pétersbourg, Berlin ou Vienne, aurait-il une plus large part de deuil à supporter? La différence du climat, des habitudes, ne nous serait-elle pas au contraire favorable? Serions-nous aussi malheureux que les habitants de Saint-Pétersbourg, que n'avaient pu protéger les cordons sanitaires et la séquestration des malades? ou aussi favorisés que ceux de Berlin ou de Vienne? Nul ne pouvait le dire, et cette incertitude laissait l'Administration publique exposée au double danger, d'effrayer inutilement la population en organisant trop tôt des moyens de secours, ou de se trouver avec des ressources insuffisantes, en présence des besoins tout exceptionnels que ferait naître l'épidémie.

L'autorité municipale avait pu, dans le secret du cabinet, créer à l'avance des commissions sanitaires d'arrondissement et de quartier, prévoir l'organisation d'un grand nombre de postes médicaux, où les habitants de Paris devaient trouver, lors de l'épidémie, des médecins, des pharmaciens et des élèves prêts à porter des secours à tous ceux qui en réclameraient; mais le service des hôpitaux ne pouvait se prêter à un développement considérable, sans que l'opinion publique le sût et en prît alarme; sans qu'on eût à disposer de crédits importants, dont le vote seul eût été une cause d'effroi.

Et cependant les hôpitaux de Paris, qu'une généreuse exception aux règles de la charité légale ouvre même en temps ordinaire indistinctement à toutes les souffrances, où tout malade est admis, quel que soit son pays et sa position, devaient, dans ce moment de calamité publique, être prêts à offrir un asile et des secours à toutes les victimes du Choléra, quel qu'en pût être le nombre. Ce n'était plus seulement une œuvre charitable à faire, mais un devoir impérieux à remplir envers l'humanité.

Aussi, dès le mois de juillet, le Conseil général des hôpitaux et des hospices (1) avait-il chargé deux commissions composées, l'une de membres du conseil et de

⁽¹⁾ A cette époque, le service des hôpitaux, hospices et secours à domicile de Paris, était administré, sous le contrôle du Préfet de la Seine, par un Conseil général composé de 15 membres dont les fonctions étaient gratuites, et par une commission administrative de 5 membres salariés, chargés de faire exécuter les délibérations du Conseil.

membres de la commission administrative, l'autre de médecins, d'examiner les moyens de satisfaire à toutes les exigences d'un semblable service.

Dans le courant de septembre, elles firent toutes deux leur rapport. La Commission médicale exprima l'avis d'affecter spécialement trois ou quatre hôpitaux au traitement des malades cholériques, et d'avoir en dehors de Paris des maisons de convalescence; elle indiquait ensuite, pour l'ensemble de la population, de nombreuses mesures de police sanitaire (1), et conseillait de larges distributions de secours à la classe pauvre. La Commission administrative s'occupa principalement des mesures d'exécution, et indiqua les localités dans lesquelles on pourrait créer, au besoin, des hôpitaux temporaires.

Le Conseil général, en communiquant ces documents à l'autorité supérieure, dut faire remarquer qu'il pouvait répondre du concours le plus empressé de la part de tout le personnel de l'administration, mais que la caisse des pauvres, déjà en déficit de plus d'un million pour les trois années qui venaient de s'écouler, ne saurait pourvoir à aucune création de service si la ville ou l'État n'en supportait la dépense, et qu'elle ne pourrait rien entreprendre avant d'être fixée sur l'importance des ressources que l'autorité municipale mettrait à sa disposition.

On répondit dans le même sens à M. le Préfet de police, quand il communiqua au Conseil un rapport, par lequel une Commission centrale de salubrité demandait la formation de douze hôpitaux spéciaux, de quatre maisons de convalescence, et de quarante-huit ambulances.

Entre des demandes aussi exagérées et la déclaration du Conseil, l'autorité municipale hésita à prendre un parti; et M. le Ministre du commerce proposa alors, comme mesure provisoire, de faire évacuer entièrement deux hôpitaux pour qu'on pût y placer tous les cholériques dès le début de l'épidémie.

Sans s'y opposer, le Conseil fit remarquer que ce serait priver les pauvres de Paris, immédiatement, de plusieurs centaines de lits, dans un moment où il y avait déjà affluence de malades; qu'il serait probablement impossible de ne recevoir les cho-lériques que dans deux établissements; qu'en conséquence, la mesure serait fâcheuse

⁽¹⁾ Elle voulait, notamment, interdire toutes les grandes réunions d'hommes, la vente de la friperie, transporter les marchés hors Paris, et placer à toutes les maisons, où il y aurait des cholériques, un signe particulier.

pour la population tant que le Choléra ne se serait pas déclaré, insuffisante le jour où il serait à Paris. Cédant pourtant aux instances de l'autorité supérieure, le Conseil décida, le 22 février, que l'Administration conserverait disponibles 100 lits à l'hôpital Beaujon, et autant à l'hôpital Saint-Antoine, et qu'elle préparerait dans les autres établissements, là où ce serait possible, des salles et des lits supplémentaires.

Ce fut la seule décision, concernant le service des hôpitaux, qui précéda l'invasion du Choléra dans la capitale.

Mais, si l'incertitude, sur ce qu'il convenait de faire, avait arrêté momentanément l'action administrative pendant que le mal était encore loin de nous, l'autorité supérieure et l'Administration charitable rivalisèrent de sollicitude et d'activité, dès qu'on fut en présence du fléau; et, comme nous le verrons, elles parvinrent à assurer tous les besoins du service, malgré les premières hésitations et nonobstant le développement subit de l'épidémie.

Dans le compte que nous allons rendre des mesures diverses qui se succédèrent alors, nous chercherons moins à suivre l'ordre des dates qu'à réunir ensemble les faits qui présentent entre eux de l'analogie. C'est ainsi que nous parlerons, successivement: des précautions sanitaires prescrites d'abord sous l'influence des idées de contagion et abandonnées ensuite; de l'organisation des nouveaux services; des dispositions générales prises pour le régime intérieur des établissements; des distributions de secours faites à la classe pauvre; et enfin des témoignages de reconnaissance que reçurent les personnes qui s'étaient signalées, par leur zèle et par leur dévouement, pendant l'invasion cholérique.

2 2. — MESURES SANITAIRES, CRÉATIONS DE SERVICES, DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Le 26 mars, le Choléra avait éclaté dans la capitale, et dès le 28, l'Administration constata l'impossibilité, prévue à l'avance par elle, de séquestrer les cholériques dans deux hôpitaux. Le mal était si violent, des secours immédiats si nécessaires, qu'il fallut, revenant sur la décision provoquée par l'autorité supérieure, autoriser l'admission de chaque malade dans l'établissement dont il se trouvait le plus près. Le Conseil ne l'eût pas voulu, que la population eût contraint à le faire; sous l'influence de l'effroi qui la dominait, elle n'admettait pas qu'on pût refuser un malade, sous quelque motif que ce fût; résister eût été aussi impossible que dangereux, car on a vu plus tard jusqu'à quels excès la foule peut être poussée par les égarements de la peur.

A la vérité, en même temps que le Conseil ouvrait aux cholériques les portes de tous les hôpitaux, il prescrivit de placer ces malades dans des salles séparées, d'interdire toutes communications entre eux et les autres; de refuser à leurs parents ou amis l'entrée des établissements. Les corps des décédés ne devaient être ni présentés à l'église ni rendus aux familles, et pouvaient même être enlevés, au besoin, avant l'expiration des 24 heures qui suivaient les décès; on ordonnait de soumettre à des fumigations de chlore et de conserver à part les effets des cholériques. Un médecin de garde devait se trouver à toute heure dans chaque établissement.

Mais il en fut bientôt de l'isolement dans les salles comme de la séquestration dans des hôpitaux spéciaux; les admissions de cholériques augmentaient dans une telle proportion que, nonobstant le départ de beaucoup d'autres malades, on était obligé de remplir, sans distinction, les premières places vides, et de mêler par conséquent les uns et les autres dans tous les services. Il fallut donc encore abandonner cette précaution, et on renonça également plus tard à toutes celles que le Conseil avait cru devoir prendre dans les premiers moments: ainsi les hôpitaux ne furent plus fermés aux parents des malades; les vieillards des hospices cessèrent d'être consignés, on rouvrit les cantines des hospices de la vieillesse; on autorisa la restitution des effets des cholériques après nettoyage, et l'on revint à l'observation des règlements pour l'enlèvement et l'inhumation des corps.

Dès le 4 avril, le Conseil, qui d'ordinaire ne se réunissait que tous les huit jours, avait arrêté qu'il tiendrait deux séances par semaine. Dans sa réunion du 7, il fut prévenu par M. le Préfet de la Seine, que ce magistrat et le Conseil municipal, reprenant les propositions faites par l'Administration en juillet, adoptaient l'idée de créer des hôpitaux temporaires, ainsi que les moyens d'exécution qui avaient été indiqués alors; et que la ville, se chargeant de la dépense, avait voté à valoir, le 5 avril, une somme de 500,000 francs pour les hôpitaux, et 36,000 francs pour distributions de secours (1).

Il fut convenu aussitôt, entre l'Administration préfectorale et le Conseil, que indépendamment de ce que l'Administration pourrait trouver de ressources dans ses maisons, elle organiserait soixante lits dans les bâtiments du petit séminaire Saint-Sulpice, que l'archevêque s'était empressé d'offrir pour cette destination; quarante lits dans une dépendance de la maison des Lazaristes, rue de Sèvres; et qu'on transformerait en hôpital: 1º les greniers de réserve occupés, encore en ce moment,

⁽¹⁾ Il fut voté le même jour 150,000 fr. pour les dépenses qu'aurait à faire M. le Préfet de police.

par les approvisionnements de la boulangerie de Paris; 2º un ancien couvent, situé à la barrière des Bons-Hommes, que la famille Perrier cédait gratuitement à la ville, pour cette destination.

Quelques jours après, sur la proposition d'un de ses membres, le Conseil ajouta encore à ces établissements, un hôpital temporaire de soixante lits, improvisé par la charité particulière dans une propriété de la famille Mallet, rue de Clichy.

C'était, en résumé, une création de 13 à 1,400 lits qu'on venait ainsi de décider, et qui nécessitait de nombreux travaux d'appropriation, l'achat d'un matériel trèsconsidérable, l'organisation d'un personnel non moins important. Le Préfet de la Seine confia à l'Administration des hôpitaux le soin de pourvoir à tout; et autorisa une commission mixte, composée de membres du Conseil des hospices et du Conseil municipal, à conclure d'urgence tous les marchés qu'il serait nécessaire de passer pour l'installation des services.

La communication du Préfet, au Conseil, avait eu lieu le 7 avril; le lendemain, 8, les admissions atteignaient leur point le plus élevé, et le surlendemain, 9, elles commençaient à décroître. Mais le ralentissement du fléau fut peu sensible pendant plusieurs jours, et quand la décroissance devint plus marquée, on put craindre encore qu'elle ne fût pas définitive. Aussi, tout en reconnaissant que l'événement a rendu inutile une partie des mesures prises à cette époque, on ne saurait blâmer l'Administration d'en avoir suivi activement l'exécution.

Déjà, avant le 7, le Conseil s'était occupé de parer aux besoins les plus urgents : il avait fait offrir aux galeux et aux vénériens de quitter les hôpitaux Saint-Louis et du Midi, moyennant l'allocation d'un secours une fois payé; plus de cent infirmes, qui se trouvaient dans les hôpitaux, avaient été transférés dans les hospices de vieillards. En évacuant, sur les maisons d'Incurables, les orphelins du Faubourg-Saint-Antoine, il avait pu transformer cet hospice en hôpital; enfin, pour multiplier les lits dans le 10° arrondissement, dont la population était très-violemment frappée, le Conseil avait prescrit d'installer un service de cholériques à l'hospice des Ménages, et un autre à l'hospice Le Prince.

A partir du 7 avril, l'Administration s'occupa avec une égale activité des hôpitaux temporaires; et ce qui paraîtra presque incroyable, le 13, six jours après la notification de l'arrêté du Préfet, elle pût ouvrir l'hôpital des greniers de la réserve; puis, le 16, celui des Lazaristes; le 17, celui de la rue de Clichy et celui du séminaire Saint-Sulpice; le 18, le bâtiment de la barrière des Bons-Hommes; et si chacun

d'eux ne comptait pas encore son maximum de lits, dans tous on pouvait admettre et soigner des malades, avec autant de régularité que dans des établissements permanents (1).

Cependant, les greniers de la réserve, lorsqu'ils furent remis à l'Administration, ne se composaient que de deux énormes magasins, l'un au-dessus de l'autre, n'ayant que des fenêtres et les grandes portes d'entrée; il fallut y tout créer, y tout apporter; et faire enfin exécuter des travaux d'appropriation pour plus de 80,000 francs. Le couvent de la barrière des Bons-Hommes, inoccupé depuis plusieurs années, réclama des réparations non moins importantes et non moins urgentes : il manquait non-seulement de tous les aménagements indispensables dans un grand service de malades, mais des étages entiers étaient sans plancher et sans fenêtres. Enfin, on eut à pourvoir à tant de détails de toutes sortes, que les achats effectués par la Commission mixte durent s'élever à plus de 400,000 francs, malgré les dons considérables d'objets mobiliers obtenus de la charité privée.

Aucune difficulté ne put arrêter l'Administration : six jours lui avaient suffi pour organiser le premier hôpital, et le dernier s'ouvrait au bout de la onzième journée. Elle fut, en réalité, aussi prompte dans les dispositions à prendre, que le mal avait été rapide dans son développement ; et, comme le Conseil l'avait annoncé à l'avance, le zèle et l'intelligence à tous les degrés, le dévouement dans toutes les positions, parvinrent à surmonter tous les obstacles.

Aussi, le 12 avril, comptait-on déjà mille lits disponibles dans les hôpitaux, bien que la population des malades cholériques ait été plus élevée ce jour-là qu'à tout autre instant de l'épidémie.

Mais les craintes étaient telles, que, le 13, M. le Ministre du commerce se rendit extraordinairement dans le sein du Conseil municipal, pour demander que la ville de Paris prescrivît une nouvelle création de mille lits. Ce Conseil faisant valoir que les hôpitaux temporaires n'avaient pas monté tous ceux qu'ils pouvaient contenir, jugea suffisant de voter un second crédit (150,000 francs) pour compléter leur matériel, et 100,000 francs pour aider l'Administration à faire face aux dépenses extraordinaires des autres établissements.

⁽¹⁾ On tenta aussi plus tard la création d'une maison de convalescence à Picpus, mais elle ne reçut en tout que 37 personnes.

Les lits disponibles continuèrent à devenir de plus en plus nombreux; l'Administration en profita, d'abord, pour diminuer la population des hôpitaux permanents, et pour affecter spécialement les bâtiments de la réserve aux cholériques qui se présentaient à nouveau; puis, elle rendit successivement les hôpitaux du Midi et de Saint-Louis à leur destination habituelle; rétablit les orphelins dans leur hospice; supprima les ambulances des Ménages et de l'hospice Leprince. Du 20 au 25 mai, les vacances dépassant le chiffre de 2,500, le service du Séminaire et celui des Lazaristes furent fermés; la maison de la rue de Clichy le fut peu à près; et en septembre, tous les établissements temporaires cessèrent d'exister.

Ils étaient restés ouverts, savoir :

Celui de la Réserve	156 jours	s, et avait eu au maxi	mum 840 lit	s montés,
Des Bons-Hommes	148	_	400	
De la rue de Clichy	119	-	60	-
Hospice des Orphelins.	51	_	117	_
Saint-Sulpice	38	Miles - arening	82	_
Piepus	37	resonte— la Mange	40	_
Lazaristes	35	Set and - who plan	51	-
Hospice Le Prince	23		24	-

Toutefois, le Conseil maintint encore l'organisation matérielle des deux maisons les plus considérables, afin qu'on pût y recevoir des malades, si la nécessité s'en présentait de nouveau; et, en effet, l'une d'elles fut occupée par les orphelins du choléra, et l'autre utilisée dans le cours de l'année 1833, comme nous l'indiquerons plus loin.

Il est consolant de dire que, malgré l'accroissement considérable du service hospitalier pendant l'épidémie, le Conseil n'éprouva jamais de difficultés pour organiser le personnel de tous ses établissements : médecins, pharmaciens, élèves, vinrent à l'envi offrir leur concours; il trouva également dans les rangs de l'Administration, autant de collaborateurs empressés et capables qu'en réclama, notamment, la création de sept établissements supplémentaires; on vit même des jeunes gens du monde, des femmes de la société, vouloir partager jusqu'aux soins les plus humbles à donner aux malades : dominant toutes les répugnances, bravant tous les dangers auxquels on pouvait croire, ils s'offraient à suppléer les infirmiers vaincus par la fatigue ou paralysés par la crainte. C'était pourtant un douloureux

spectacle, il faut en convenir, que celui des hôpitaux dans les premiers jours de l'épidémie; quand malades et mourants s'y succédaient par centaine chaque jour; quand les admis du soir prenaient place dans les lits déjà vides des admis du matin; quand la coloration extraordinaire de la peau, la décomposition des traits indiquaient sur chaque visage les rapides progrès du mal, et que la science, impuissante dans ses efforts, semblait n'avoir plus d'autre mission que de compter des cadavres.

Indépendamment des services dirigés par l'Administration, et des postes médicaux organisés par les deux préfectures, sous la surveillance des commissions sanitaires d'arrondissement et de quartier (1), il fut créé, par les autorités locales et par la charité privée, des ambulances sur plusieurs points de Paris. C'était dans tous les rangs de la société une égale émulation : chacun voulait contribuer à secourir les malheureuses victimes du choléra. Les uns offraient le local, les autres apportaient le mobilier, ou se consacraient à soigner les malades. Mais, quel que fut le zèle de tous, il ne put faire ce qui était impossible; il ne put transformer ces ambulances en autant d'établissements complets, et il arriva ce qui devait arriver : les soins qu'y recevaient les cholériques ne remplacèrent qu'imparfaitement les secours qui leur eussent été donnés aux hôpitaux, et retardèrent souvent ceux-ci d'une manière fâcheuse pour le succès du traitement. Prévenue de ces inconvénients, et de ceux que les ambulances pouvaient encore présenter pour la régularité des actes de l'état civil et la surveillance administrative, l'autorité supérieure, qui en avait d'abord encouragé la création, interdit d'en ouvrir de nouvelles, et bientôt après exigea la fermeture des ambulances qui existaient; deux ou trois seulement furent maintenues par exception.

Mesures générales.

Nous allons, maintenant, examiner les dispositions qui furent prescrites à l'intérieur des hôpitaux; et pour les suivre dans leur ensemble, nous devons nous reporter au commencement de l'épidémie. Le premier soin du Conseil, dès le début, fut d'affranchir les prescriptions des médecins de toutes les restrictions des règlements ordinaires, et d'augmenter, autant qu'on put le supposer utile, le personnel des élèves, des employés et des serviteurs. Il chercha ensuite à compenser les fatigues d'un service, encore très-actif pour tous, par une amélioration du régime alimentaire et par des précautions hygiéniques.

⁽¹⁾ Voir le rapport de 1834.

Partout, le régime maigre fut supprimé pour les malades comme pour les administrés valides; les légumes secs, jugés d'une digestion difficile, furent remplacés, autant que possible, dans l'alimentation, par de la viande, des œufs et des légumes frais. Le personnel actif reçut des rations de vivres plus considérables (1). Les infirmiers furent munis de ceintures et de chaussons de laine. Tous les élèves furent nourris; et au lieu de leur donner un litre du vin coupé des hôpitaux, on leur alloua la même quantité de vin de Bordeaux pur (2). Plus tard, pour varier leur nourriture, on passa des marchés avec des restaurateurs, qui étaient chargés de les servir à raison de 3 fr. 50 cent. par jour.

Tous devaient recevoir, en outre, une indemnité mensuelle de 100 francs, qui se cumulait, pour les élèves attachés aux services réguliers de l'Administration, avec leur traitement ordinaire. Cette allocation, en raison de la décroissance de l'épidémie, ne fut payée qu'un mois, mais l'Administration y ajouta un supplément de 30 francs par personne.

Les gages des infirmiers et infirmières supplémentaires étaient de 50 francs par mois, et égale somme était donnée comme indemnité aux serviteurs permanents. Ces serviteurs obtinrent, de plus, une gratification de 20 francs sur les fonds de M. le préfet de police.

Toutes ces dispositions n'eurent naturellement qu'une courte durée, et cessèrent à mesure que l'épidémie diminua. Dans le mois de mai, notamment, le personnel supplémentaire était déjà sensiblement réduit, et toutes les allocations extraordinaires de nourriture furent supprimées.

Distributions de secours.

Si nous n'avons parlé, jusqu'à présent, que du service des hôpitaux, ce n'est pas cependant qu'il ait seul occupé le Conseil. Par suite de l'organisation qui, pour Paris, réunit sous la même administration la direction de ces établissements et l'assistance à domicile, le Conseil dut partager encore, avec les bureaux de bienfaisance et M. le

⁽¹⁾ La ration fut portée : pour les hommes, à 84 décag. de pain, 1 lit. de vin, 1 kilog. de viande et 3 œufs ou leur équivalent; pour les femmes, à 72 décag. de pain, 75 décil. de vin, 75 décag. de viande et 3 œufs.

⁽²⁾ Depuis 1848, l'Administration a cessé de métanger, d'une certaine proportion d'eau, le vin qui se consomme dans ses établissements.

Préfet de la Seine, le soin de veiller à des distributions de secours à la classe malheureuse.

La commission médicale, formée en juillet 1831, n'avait que trop bien pressenti que les privations et la misère seraient un auxiliaire puissant pour l'épidémie, et qu'il importerait de venir activement en aide à la population pauvre, dont les souffrances ordinaires se trouvaient augmentées par l'ébranlement commercial de 1830 et par la cherté des grains. L'Administration en avait bien eu le désir, mais elle s'était vue, pour le service des secours à domicile, comme pour celui des hôpitaux, dans l'impossibilité de faire aucune dépense considérable en dehors des prévisions du budget. Tout ce qui lui avait été possible, avait été de donner une somme de 20,000 francs, pour secours d'urgence, aux familles les plus misérables. La Ville, de son côté, n'avait voté le 5 avril que 36,000 francs de vêtements. Ce n'était rien en présence des besoins. Aussi jugea-t-on nécessaire de recourir à un moyen, dont le succès est toujours assuré à Paris dans les grandes calamités. On fit un appel à la charité publique, et on l'étendit, non-seulement aux offrandes d'argent, mais à tous objets de literie et de vêtements que l'on voudrait donner, et qui devaient trouver leur emploi dans les hôpitaux temporaires, dans les postes médicaux, et dans la demeure des ménages les plus pauvres.

La population répondit avec empressement à la voix de l'autorité. Les offrandes vinrent de toutes parts; on s'empressait de les apporter à l'hôtel-de-ville, et dans les mairies. C'étaient des dons de toute nature, en effets de coucher, en vêtements, en linge; et les souscriptions en argent s'élevèrent jusqu'à la somme énorme de 750,000 francs (1).

Il fut fait de cette somme deux parts égales: l'une, qu'on répartit entre les bureaux de bienfaisance, pour être employée en distributions extraordinaires d'argent, de pain, de viande et de bouillon; l'autre qui fut consacrée aux dépenses des postes médicaux.

Quand le fléau vint à diminuer, la sollicitude de l'Administration se reporta, des familles malheureuses, aux orphelins qu'elles laissaient en grand nombre, et dont la plupart se trouvaient privés non-seulement de leurs plus proches parents, mais

⁽¹⁾ La famille royale envoya 108,000 francs, plus de 1,000 matelas et la garniture d'un grand nombre de lits.

encore de cette charité de voisinage qui ne s'exerce nulle part avec plus de cœur que chez le pauvre et chez l'artisan parisien. Une nouvelle souscription fut ouverte au profit de ces autres victimes du choléra, d'autant plus dignes d'intérêt qu'il ne s'agissait plus de les soigner pendant quelques jours, mais de remplacer pour elles l'appui de la famille, et de les soutenir jusqu'à ce que leur sort à venir pût être assuré. On recueillit en leur nom plus de 100,000 francs; et les enfants furent réunis, d'abord, dans l'ancienne maison de refuge créée par M. Debelleyme (aujour-d'hui l'hôpital de Lourcine), puis dans les établissements de l'Administration, qui prit, dès le commencement, leur entretien à sa charge. Ils furent confiés plus tard à la surveillance de comités d'arrondissement et des bureaux de bienfaisance, auxquels on délégua le soin de diriger l'emploi du produit de la souscription, et de surveiller, pendant plusieurs années, leurs jeunes pupilles.

Le nombre de ceux qui ont été ainsi secourus, plus ou moins longtemps, soit par l'Administration, soit par les autorités locales, ne s'élève pas à moins de 1,757. A ce nombre déjà considérable, vinrent encore s'ajouter plus de mille orphelins ou orphelines, qui furent adoptés par une œuvre spéciale due à la charité éclairée de l'archevêque de Paris, Monseigneur de Quélen.

L'œuvre se continua, d'année en année, au moyen des offrandes des fidèles; et en 1844, elle se trouva avoir recueilli plus d'un million. A cette époque, ce ne fut pas les ressources qui manquèrent, mais bien les enfants, il n'en restait plus aucun à la charge de l'institution; et si nous sommes bien informés, une somme de 40,000 francs, qui se trouvait en caisse, fut conservée, comme le patrimoine des pauvres orphelins à venir.

Mesures rémunératoires.

Le Conseil général des hôpitaux et des hospices apprécia ce que l'exécution de toutes les mesures que nous venons d'énumérer avait exigé, en général, de dévouement et de zèle; et aussitôt qu'il lui fut permis de ne plus s'occuper exclusivement des soins et des secours à porter aux victimes du fléau, il voulut témoigner sa reconnaissance à tous ceux qui avaient partagé, de loin ou de près, sa mission de charité: il ne crut pouvoir mieux le faire qu'en consacrant, par un acte en quelque sorte public, leur droit à la gratitude de la population tout entière. Il prit, dans ce but, une délibération à la date du 9 mai (1), et décida qu'elle serait non-seulement im-

⁽¹⁾ Voir cette délibération dans les pièces annexées.

primée et distribuée, mais publiée par la voie des journaux. Il annonçait aussi, dans cette délibération, la prochaine publication d'un compte moral et historique de l'invasion du choléra, qu'il voulait, disait-il, rendre aussi complet que possible, sous le rapport des faits et des personnes.

Malheureusement diverses circonstances ont empêché l'exécution de ce travail; et nous cherchons, au bout de 18 ans, à réaliser une partie de la pensée du Conseil général des hôpitaux, en exposant tous les faits que nous avons été à même de connaître. Quant à l'appréciation des services, que chaque personne a été appelée à rendre pendant cette cruelle épidémie, on comprend que nous ne pouvions songer à l'entreprendre: c'eût été de notre part trop de présomption que de substituer un jugement individuel aux éloges que se proposait de décerner un corps, aussi haut placé que l'était le Conseil; et imposant silence à nos souvenirs, nous nous abstenons même de rappeler des noms que nous aurions été heureux de citer, car ils n'ont pas moins conservé de place dans notre affection que dans l'estime publique.

Déjà, hélas des membres qui composaient le Conseil général des hospices en 1832, le plus grand nombre n'existe plus; des cinq membres de la commission administrative, pas un ne reste dans l'Administration; deux sont morts, trois ont cherché le repos. Parmi les praticiens dévoués et charitables que nous aimerions à nommer, plusieurs n'étaient plus là, dernièrement, pour lutter contre la nouvelle épidémie.

Beaucoup de ceux, qui ont noblement payé leur dette dans ces jours de deuil, n'attendent donc plus rien du jugement des hommes, et les autres trouvent dans la satisfaction de leur conscience, la récompense la plus précieuse pour les âmes élevées.

Il fut du reste, à la fin de 1832, satisfait au vœu qu'avait aussi exprimé le Conseil de voir frapper une médaille en mémoire des dévouements que l'épidémie avait fait naître : M. le Préfet de la Seine s'associa avec empressement à cette pensée; le conseil municipal vota des fonds pour sa réalisation, et le Gouvernement y donna son entier assentiment (1).

Le soin d'arrêter la liste des personnes, auxquelles la médaille devait être décernée nominativement, fut confié à une commission que présida le préfet, et dont

Aux termes de l'ordonnance royale du 10 juillet 1816, le Gouvernement a seul le droit d'accorden des récompenses publiques.

firent partie les douze maires de Paris, deux conseillers municipaux, deux membres du Conseil général des hospices, un membre de la commission administrative, et un chef de division de la préfecture.

La liste que la commission présenta, portait d'abord 984 noms, dont 809 pour les douze arrondissements, 118 pour l'Administration des hôpitaux et hospices, et 57 pour la préfecture de la Seine. Une liste supplémentaire de 16 noms éleva le nombre total des médailles à 1,000.

Elles étaient de bronze, d'un module de 70 millimètres. M. Vatinelle, qui avait été chargé d'en graver le sujet, y représente la ville de Paris, soutenant un jeune malade, que la médecine, sous les traits d'Esculape, vient secourir; le génie du mal, agitant ses torches dans les airs, rappelait cette influence délétère, qui ne se révèle que par les désastres qu'elle produit; et les mots générosité et dévouement, rendaient la pensée de reconnaissance qui avait présidé à la distribution de ces médailles.

La liste fut arrêtée par ordonnance royale du 7 février 1833 (1), et les médailles remises aux titulaires, au nom de M. le Préfet de la Seine, premier magistrat de la Cité, et président du conseil des hospices (2).

⁽¹⁾ Voir, au Moniteur du 18 mars 1833, la liste des personnes qui reçurent la médaille.

⁽²⁾ Le Conseil distribua en outre 10,000 fr. environ en gratification au nombreux personnel des établissements.

CHAPITRE II.

DÉPENSES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES.

On recourrait inutilement au compte annuel de 1832, pour connaître l'ensemble des dépenses occasionnées par le choléra pendant cette année, et pour savoir comment il fut pourvu à leur acquittement. Il indique, seulement, que la Ville prit à sa charge les frais d'entretien des services supplémentaires, et les excédants de dépenses qu'entraîna le traitement des cholériques dans les établissements permanents, et qu'elle paya:

Ensemble	481,437 fr.
Pour les seconds	248,300
Pour les premiers	233,137 fr.

Que cette somme comprenait notamment :

Pour frais de réparations de bâtiments	46,367 fr.
Pour frais de personnel	176,873
Pour habillement et coucher	70,588
Pour comestibles	32,207
Pour meubles et ustensiles	24,146
Pour médicaments	25,235
Etc., etc.	

pour achats hors marché	152,640
C'est donc une somme de	575,199 481,437
forme déjà un total de	

Il resterait encore à ajouter le chiffre des travaux d'appropriation des hôpitaux temporaires, dont nous n'avons pas retrouvé le détail; mais nous avons vu que ces travaux se sont élevés, pour un seul établissement, à plus de 80,000 francs. Aussi, la ville de Paris a-t-elle été obligée de prélever, sur ses revenus, plus de 1,300,000 fr. pour solder l'ensemble des dépenses faites, tant par le service des hôpitaux que par les autres services municipaux. Additionnant, avec ce chiffre, celui des différentes souscriptions (850,000), on arrive à reconnaître que l'épidémie de 1832 a coûté, sans tenir compte des objets donnés en nature par les habitants, bien près de 2,200,000 francs, et plus de 3,200,000, si on veut comprendre, dans le total, les sommes reçues et employées par l'œuvre placée sous le patronage de l'archevêque de Paris.

Il est vrai que la ville a cédé depuis, aux prisons et à l'Administration des hospices, la plus grande partie des effets mobiliers et du linge achetés pour les hôpitaux temporaires, moyennnant un rabais de 60 pour cent sur certains articles, et de 30 pour cent sur les autres; mais les charges municipales ont été peu allégées par ce traité; et malgré le rabais considérable que la Ville avait consenti, l'opération a été onéreuse pour l'Administration hospitalière, qui n'a pu tirer beaucoup de service d'un mobilier établi à la hâte, d'un coucher fatigué, de draps et de chemises en calicot usés en partie; et qui a dû payer cependant pour ces objets, en cinq années, une somme de 293,917 fr.

§ 2. — DÉPENSES SPÉCIALES.

En cherchant la dépense de chacun des hôpitaux temporaires dans le compte de 1832, on voit que le prix de revient de la journée des malades a beaucoup varié, suivant les différentes maisons, et qu'il a été plus ou moins fort, en raison du plus ou moins grand nombre d'administrés reçus et traités, de la plus ou moins longue durée des services. Ainsi, le chiffre de la dépense, divisé par le nombre de journées, donne par jour et par individu :

12 fr. 03 cent. aux Lazaristes.

8 fr. 21 cent. à Saint-Sulpice.

7 fr. 24 cent. à Clichy.

6 fr. 71 cent. à l'hospice Leprince.

6 fr. 38 cent. à la Réserve.

2 fr. 61 cent. aux Bons-Hommes.

La décomposition de ces prix de journée se trouve à la page 57 du compte de 1832, et nous a paru assez curieuse à étudier pour que nous ayons cru devoir la joindre à ce rapport (tableau 37).

Nous n'indiquons pas ici le chiffre de l'hôpital des Orphelins, parce qu'on y a porté, à tort, les frais de premier établissement. Quant au chiffre peu élevé de l'hôpital des Bons-Hommes, il s'explique par la destination qui avait été donnée à cette maison, où l'on envoyait plutôt des malades ordinaires que des malades cholériques, et par la situation de l'hôpital, en dehors de la ligne de l'octroi de Paris.

On ne saurait vouloir, équitablement, comparer les prix de journée des hôpitaux temporaires avec ceux des hôpitaux permanents; car, pour ceux-ci, les calculs ont été établis sur l'ensemble des malades comme sur les résultats de toute l'année; et les dépenses n'ont pu être sensiblement augmentées par la présence des cholériques que pendant six mois environ. Ces établissements ont dû, par conséquent, pour la journée moyenne des malades, rester bien au-dessous des autres. Elle n'a été, effectivement, pour les quatre hôpitaux qui ont reçu le plus de cholériques, que de :

2 fr. 25 cent. à Saint-Louis.

2 fr. 10 cent, à l'Hôtel-Dieu.

1 fr. 99 cent. à la Charité.

1 fr. 55 cent. à la Pitié.

Le tableau 38, auquel nous empruntons ces chiffres, offre dans des colonnes

séparées ceux de plusieurs autres exercices, et fait ressortir, par exemple, que les prix de journée de 1832 dépassent ceux de 1831 :

	Cent.	Dix m.
à Saint-Louis, de	21	D
à l'Hôtel-Dieu, de	36))
à la Charité, de	06	93 (1).
à la Pitié, de	24	

Il y a augmentations dans tous les établissements, cela devait être; et elles sont plus marquées dans les deux qui ont soigné le plus grand nombre de cholériques. Elles portent principalement, comme l'indique encore le même tableau, sur les dépenses de personnel, de médicaments, d'habillement, de coucher, de meubles ou appareils; les réductions profitent aux chapitres pain et comestibles. C'est à l'Hôtel-Dieu qu'on voit les excédants les plus considérables, et les bonis les plus faibles. C'est à Saint-Louis que les réductions sont le plus sensibles; il devait encore en être ainsi, toutes choses égales d'ailleurs; car cet hôpital, recevant habituellement des malades dont le traitement exige une alimentation abondante, devait, par suite de l'admission des cholériques, présenter plus que tout autre des économies sur le pain et sur les comestibles.

Toutes les différences, qui existent entre 1832 et 1831, ont pour cause principale la présence des victimes de l'épidémie; mais ne reproduisent pas, on doit bien le remarquer, l'excédant de dépense d'une journée de cholérique sur une journée de malade ordinaire; les prix de 2 fr. 25 c., de 2 fr. 10 c., etc., indiqués plus haut, restent certainement au-dessous de ce qu'a dû coûter l'entretien journalier de tout individu atteint du choléra. On doit aussi tenir compte, en dehors de cet entretien, de l'usure exceptionnelle qu'a supportée le matériel de l'Administration, et dont la conséquence s'est fait sentir pendant plusieurs années en nécessitant un renouvellement, plus prompt que d'habitude, de tous les articles du mobilier des hôpitaux et de leurs lingeries.

Ici se termine notre exposé des mesures qui furent prises par l'Administration, et

⁽¹⁾ Il faut remarquer que, par une circonstance exceptionnelle, le chiffre d'entretien des bâtiments avait été, en 1831, de 14 c., et qu'il n'est plus, en 1832, que de 8 Cette diminution de 6 c. a compensé d'autant les augmentations de 1832.

des sacrifices que la charité publique, comme la charité particulière, s'imposèrent en présence de l'épidémie. Nous avons complété, par ce second chapitre, les tristes souvenirs que nous avons cru devoir faire revivre sur le choléra de 1832, dans la pensée de rendre plus facile l'étude de sa seconde invasion.

Il nous resterait bien encore à extraire de cette longue suite de chiffres, de ces nombreuses observations, les résultats les plus saillants, les conclusions les plus importantes; pour les grouper dans un résumé où l'on pût en saisir aisément l'ensemble. Mais ce résumé trouvera mieux sa place à la troisième partie de notre travail, où nous devons comparer les deux épidémies cholériques, dans leurs principaux caractères et dans leurs effets. Nous présenterons alors, en parallèle, les résumés des deux époques, et ce rapprochement doublera l'intérêt de chacun d'eux, tout en abrégeant la tâche de nos lecteurs.

Donnons seulement ici un dernier regret aux nombreuses victimes de l'épidémie cholérique de 1832, un dernier témoignage de reconnaissance à ceux qui leur vinrent en aide par leurs soins ou par leurs offrandes, avant d'énumérer les nouvelles victimes que fit le même fléau à d'autres époques, et d'examiner les actes administifs que motiva la seconde invasion du choléra dans la ville de Paris.

TITRE III.

CHOLÉRA DES ANNÉES 1833, 1834, 1835 ET 1836.

Les différents renseignements donnés sur l'épidémie cholérique de 1832 la font cesser : les uns, au 31 septembre ; les autres , au 31 octobre. Ce qui est certain, c'est que, dans ce dernier mois, on compta seulement : à domicile 30 décès, et, dans les hôpitaux et les hospices 45 nouveaux malades et 32 morts. Ces chiffres, comparés à ceux des époques où l'épidémie sévissait avec violence , parurent si peu importants, que l'on crut pouvoir dire que le fléau avait cessé d'exister. Mais, loin de s'éteindre complétement , il continua à faire un certain nombre de victimes. Le relevé des mairies lui attribue (1), tant à domicile que dans les établissements publics :

62 décès en octobre ;

33 décès en novembre ;

105 décès en décembre.

C'était, par conséquent, pour le dernier trimestre de l'année 200 décès, lesquels, ajoutés aux 18,402 constatés au 1^{er} octobre par le rapport de 1834, élevèrent le total des victimes de l'année 1832 à 18,602 (2).

⁽¹⁾ Statistique de la ville de Paris, pour l'année 1832 et les années suivantes, imprimée en 1844.

⁽²⁾ Le total serait un peu plus élevé d'après les relevés particuliers de l'Administration (Voir le tableau 5).

L'année suivante (1833) en constata 33 en janvier.

7 en février.

2 en Mars.

1 en avril.

2 en mai.

2 en juin.

» en juillet.

3 en août.

100 en septembre.

225 en octobre.

73 en novembre.

67 en décembre.

Total de l'année 1833.... 515 décès.

1834 ne produisit que 25 décès.

1835 — 14

Et 1836 (1) - 7

Dans les établissements hospitaliers, spécialement :

Le mois de novembre 1832 avait inscrit 34 cas, 36 sorties, 10 décès.

Celui de décembre — 66 cas, 21 sorties, 38 décès.

Février compta...... 9 — 9 — 2 — Mars id. » — 6 — » —

Pour cette fois, on put dire que le choléra avait quitté les hôpitaux; et, au fait, on n'y remarqua plus de malades cholériques jusqu'en septembre. Mais, dès la première quinzaine de ce mois, de nouveaux cas se présentèrent et furent en augmentant, de sorte que le mois de septembre enregistra 161 cas (2), 58 décès et 9 sorties; et qu'il restait 94 malades en traitement, le 1^{er} octobre au matin.

⁽¹⁾ Le dernier volume de statistique, publié par la préfecture de la Seine, ne comprend pas d'années plus récentes.

⁽²⁾ Il avait été admis, en août, un seul cholérique qui était encore présent au 1° r septembre.

Dans l'incertitude où l'on était sur la durée comme sur la gravité que devait avoir cette recrudescence, l'autorité supérieure et l'Administration s'en alarmèrent, et le ministre de l'intérieur insista pour le placement des cholériques dans des salles spéciales, et la réouverture des hôpitaux temporaires, bien qu'on pût encore disposer de 400 lits environ dans les services réguliers. L'Administration, à tout événement, transforma une maison du faubourg du Roule en un annexe de l'hôpital Beaujon; réserva aux Incurables-Femmes 20 lits pour des cholériques, et le 4 octobre rouvrit l'hôpital des greniers de la réserve. Le préfet de la Seine songeait, de son côté, à rétablir les postes médicaux.

Les admissions, bien loin d'augmenter rapidement comme on l'avait craint, se ralentirent, heureusement, dès le 1^{er} octobre, et diminuèrent au point que la journée du 16 ne signala que 3 cas nouveaux dans les 24 heures. On renonça, dès lors, à toute disposition exceptionnelle.

Les derniers mois de 1833 présentèrent, en résumé :

Septembre	161	cas,	9	sorties,	58	décès.
Octobre	199	-	148	-	99	-
Novembre	60		50		35	-
Décembre	52		32	_	28	_
Et ensemble	472	cas,	239	sorties,	220	décès.
En reportant ici les chissres des 1 ^{ers} mois.	32	- ,,	37	al Time	16	-
On trouve, pour l'année 1833, les totaux.	504	cas,	276	sorties,	236	décès.

Les années 1834, 1835 et 1836 amenèrent aussi, dans les établissements de l'Administration, quelques malades cholériques; mais, depuis 1833, le choléra ne motiva plus l'adoption d'aucune mesure exceptionnelle; c'est tout au plus s'il fut l'occasion d'une correspondance avec l'autorité supérieure, dans les années 1835 et 1836. Nous avons à franchir l'intervalle des 16 années qui séparent 1832 de 1849, pour nous retrouver réellement en présence du mal épidémique et pour en constater encore une fois les funestes effets.

DEUXIÈME PARTIE.

CHOLÉRA DE 1849.

TITRE PREMIER.

INVASION, DÉVELOPPEMENT ET EFFETS DU CHOLÉRA EN 1849.

CHAPITRE PREMIER.

INVASION ET DÉVELOPPEMENT.

§ 1er. - INVASION.

A domicile.

Le premier décès constaté à domicile par suite de l'épidémie cholérique de 1849 date du 7 mars (tableau 6), et appartient au 7^e arrondissement. Les jours suivants, le Choléra fut signalé :

Le	9	dans le	10e arro	ondissement.
Le	10	_	2e et le 6e.	
Le	11	-	5 ^e	
Le	13	-	1er	
Le	15	*****	4e	
Le	17	_	8e	
Le	19	_	12°	-
Le	20	_	11e	_
Le	21	. —	3e	

Jusqu'au 16, on ne compta par jour qu'un ou deux décès pour tout Paris, et ce ne fut qu'à partir du 24 qu'ils dépassèrent le chiffre 10 dans les 24 heures. Le mois entier en compta 130, répartis ainsi qu'il suit dans les 12 arrondissements :

22	dans le	12e ar	rondissement;
22	-	10 ^e	SIE SE
15	_	7 ^e	_
13	n - n	8e	unit man make
13	-	5 e	
8	-	9e	_
8	_	$6^{\rm e}$	_
7	_	1er	_
7	- 4	4e	RU TUTTULA
6		11e	
5	_	2^{e}	_
4	_	3e	A THE PART OF
	_		

Total égal... 130

Le Choléra épidémique commença donc à domicile dans la seconde quinzaine de mars; il s'étendit en quelques jours à tous les arrondissements, et progressa lentement avant de sévir sur aucun point. A la fin du mois, on additionna un égal nombre de décès dans le 10^e et dans le 12^e arrondissement, bien que ce dernier eût été atteint dix jours plus tard que l'autre; presque autant dans le 7^e que dans le 8^e, quoique le Choléra ait fait irruption à quelques jours de distance dans ces deux arrondissements.

Dans les hôpitaux.

Dans les hôpitaux civils, on avait remarqué des cas isolés de Choléra asiatique dès le mois de janvier; il en fut de même en février et dans la première quinzaine de mars; et la maladie était déjà mortelle pour plus de la moitié des personnes atteintes. Toutefois, on ne considéra le Choléra comme étant à l'état d'épidémie que le 19 mars, et l'Administration ayant fait faire le relevé des cas antérieurs, il fut reconnu que, depuis janvier, 47 personnes avaient été traitées dans les hôpitaux, 26 étaient mortes, 1 était sortie guérie, et 20 restaient en traitement.

La journée du 19 enregistra 22 malades nouveaux;

Celle du	20		16	_
_	21	-	19	_
_	22	_	14	_
	23		38	_

On peut, en négligeant les cas isolés qui ont précédé le 19 mars, admettre cette date comme point de départ de l'épidémie dans le service des hôpitaux civils; et c'est aussi, comme nous venons de le voir, le moment où le Choléra a pris quelque intensité à l'intérieur de la ville.

Dans les hospices.

A la même époque il fit irruption dans l'hospice de la Vieillesse-Femmes, situé dans le quartier du Jardin-des-Plantes, 12° arrondissement.

Dès le 20 mars, 10 personnes y furent atteintes. Le lendemain, on compta 11 malades nouveaux et 8 décès; le surlendemain, 5 malades et 3 décès; et à partir de la journée du 23, où le fléau atteignit 30 personnes et en frappa 12 de mort, il se développa très-rapidement dans cet hospice. On y compta, au bout de la première semaine, presque autant de victimes que dans tous les hôpitaux réunis.

Les autres hospices furent atteints, pour la plupart, à quelques jours de distance les uns des autres. L'hospice des Incurables-Femmes avait eu un premier cas isolé le 18; les Ménages et la Vieillesse-Hommes inscrivirent leurs premiers cholériques le 25 et le 26: Larochefoucauld, le 2 avril, etc.

Ainsi, l'épidémie déclarée à Paris en 1849 pénétra, à la même époque, dans les domiciles particuliers et dans les asiles publics consacrés au soulagement de la souffrance ou destinés à la vieillesse infirme

Voyons maintenant comment elle se développa dans la ville et dans les établissements hospitaliers.

§ 2. DÉVELOPPEMENT DE L'ÉPIDÉMIE.

A domicile.

En avril, la maladie ne se montra ni régulière dans sa marche, ni rapide dans ses progrès; les décès s'élevèrent pour les 24 heures à 46 le 17, retombèrent à 16 quelques jours après; ils s'additionnent à 48 pour la journée du 30, et à 694 pour le mois. Le plus grand nombre de ces décès appartient aux 12°, 10° et 5° arrondissements. L'arrondissement le moins malheureux est le 11° qui n'a que 23 morts (tableau 6).

Dans le mois, le 1er arron	d. a eu (6 jours sans	déclaration de	décès cholériques;
----------------------------	-----------	--------------	----------------	--------------------

_	2e	_	6	-	-
-	3e	-	14	-	_
_	4°	-	15	_	_
	5e	-	5		
-	6e	_	8	-	_
_	7°		5	_	_
	8e	_	5	-	-
_	9c	-	9	-	_
_	10 ^e	_))	_	_
_	11°	_	18	_	-
_	12e	-	3	-	-

Ces jours appartiennent généralement à la première quinzaine d'avril, mais quelques-uns se trouvent aussi dans la deuxième; ils sont tantôt séparés les uns des autres, tantôt groupés trois ou quatre ensemble.

A partir du 7 de mai, les décès augmentent; on en voit 124 le 12, mais on reste au-dessous de ce chiffre pendant les autres jours du mois, qui enregistre à lui seul 2,426 morts.

C'est le dixième arrondissement qui en fournit le plus, puis vient le sixième et le huitième. Le onzième reste toujours de beaucoup en arrière de tous les autres.

Juin est l'époque de la plus grande intensité du fléau; la deuxième journée compte 136 décès, la troisième 324, et le 10 juin monte à 523 déclarations, maximum de l'épidémie pour les décès à domicile dans une journée.

Le lendemain, 1	1, n'en	présente plus que	382;
Le 13			268;
Et le 30			23.

Le mois donne un total de 5,769 décès, et les plus fortes journées sont :

Pour le	1er arron	d., celles du	8 et du	10 juin, qui comptent chacune	38	décès;
	2e	celle du	5	id., qui compte	65	
	3e	_	8	_	26	-
	4°	_	4		23	-
	5e		10	-	65	
	6e		4	_	69	
	7 ^e	_	8	_	58	-
	8e		10	. —	62	-
	9e		8	_	49	
	10 ^e	_	10	_	52	_
	11e		9	-	24	
	12e		10	_	125	_
Pour les	12 arron	d,, celle du	10	_	523))

C'est donc généralement entre le 8, le 9 et le 10 juin que les arrondissements atteignent chacun leur chiffre le plus élevé; c'est aussi un de ces trois jours qui marque le point culminant de la maladie, et nous allons voir qu'il est encore le point de départ d'une décroissance qui fut également rapide pour les différentes localités.

Sur les 5,769 décès du mois de juin,

3,537 ont eu lieu dans les dix premiers jours du mois,

Et 2,232 se répartissent sur les vingt derniers.

Dans le premier tiers du mois, la moyenne des décès par 24 heures est de 353; dans le reste de juin, elle n'est plus que de 111, et la journée du 30 ne produit que 23 morts.

Le mois de juillet présente 419 décès, et les déclarations journalières oscillent entre des chiffres peu élevés.

Août donne un total de 810 par suite d'une légère recrudescence, qui se fait remarquer particulièrement à partir du 10; la journée du 14 compte 49 décès.

Les dix premiers jours de septembre sont encore malheureux : le 4 du mois fournit 55 décès; et le mois entier 670, chiffre inférieur à celui d'août, mais supérieur à celui de juillet.

A partir du 10 septembre, l'épidémie s'affaiblit, et est considérée comme éteinte au 30 septembre, qui ne constate que 3 décès.

Toutefois, le mois d'octobre en enregistre encore 32, qui eurent lieu, ou à de grands intervalles les uns des autres, comme on le remarque dans plusieurs arrondissements, ou à des jours qui se suivent, comme dans le douzième.

Il résulte de ces chiffres que le Choléra qui, en peu de jours, s'était déclaré sur tous les arrondissements sans progresser de proche à proche, se développa sur tous les points suivant une marche uniforme; les mêmes jours marquèrent en général le point culminant de l'épidémie pour chaque localité, et elle cessa presque en même temps dans les différentes parties de Paris.

Nous croyons utile de donner ici la récapitulation des huit mois de l'épidémie.

DÉCÈS A DOMICILE PAR SUITE DU CHOLÉRA EN 1849.

Arrondis- sements.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	JUILLET.	Aout.	SEPTEMB.	Остовке.	Totaux par Arrondissem.
1er	7	49	202	407	33	52	83	3	836
2°	5	51	205	487	44	64	55	4	915
3°	4	31	156	228	22	44	30	5	500
4°	7	30	133	188	11	38	38	4	449
5e	13	82	244	529	34	84	34	3	1023
6e	8	58	295	612	25	77	45	,	1120
7°	15	51	156	484	35	69	27	,	837
8e	13	67	267	654	44	76	22	,	1143
9°	8	52	155	359	30	65	48	4	717
10°	22	90	302	501	32	97	90	3	1137
11°	6	23	81	247	21	65	67	4	514
12°	22	110	250	1073	88	79	131	6	1759
TOTAUX par mois.	130	694	2,426	5,769	419	810	670	32	10,950

Avril a donc produit

Mai — 4 fois plus de décès que mars;

Juin — 2 fois 1/3 plus de décès que mai;

Et Juillet — 13 fois moins de décès que juin.

Dans les hôpitaux.

Dans les hôpitaux, les cas de choléra qui avaient été de 38 le 23 mars, restèrent ensuite stationnaires; et du 19 au 31 mars, on totalisa 348 malades et 189 décès.

Il y eut également stagnation dans le mois d'avril, auquel s'appliquent 1,095 cas et 568 décès (tableau 10.)

Le 7 mai, le mouvement ascensionnel, signalé à domicile, se fit remarquer pour les atteintes de l'épidémie comme pour les décès. On compta, pendant plusieurs jours, plus de 100 cas et de 40 à 60 morts dans les vingt-quatre heures; et pour le mois, 2,497 des uns et 1,231 des autres.

Le 2 juin, ainsi que nous l'avons encore vu à domicile, la maladie augmenta d'intensité avec une rapidité effrayante : les cas nouveaux montèrent de 78 à 114, le surlendemain à 228, et furent en augmentant jusqu'au 8 juin, qui enregistra, comme maximum de l'épidémie, 334 déclarations de malades cholériques et 137 décès.

Les dix premiers jours donnèrent à eux seuls :

ce qui produit une moyenne de 221 malades et de 96 décès pour les dix premiers jours; et une moyenne de 63 malades et de 42 décès pour les vingt autres jours.

Dès le 9 juin, commence la diminution; on compte pour ce jour-là,

	303	cas de	cholera	et 117	deces
le 10,	267		_	124	_
le 11,	243		_	118	
le 12,	174			96	_

Juillet ne figure dans les états que pour 623 malades et 328 morts.

⁽¹⁾ Voir les mouvements journaliers des hopitaux que leur étendue n'a pas permis de faire imprimer.

En août, on observe la même recrudescence qu'à domicile; elle amène jusqu'à 54 malades par jour et 27 décès, et 896 cas et 461 décès pour le mois.

Les dix premiers jours de septembre participent de l'augmentation de la seconde quinzaine d'août, puis on voit commencer, comme à domicile, la décroissance définitive de la maladie.

Les cas de choléra et les décès dans les hôpitaux s'échelonnèrent ainsi pendant la durée de l'épidémie :

(1)	Mars	395 n	nalades,	215	lécès.	130 de	écès à domicile (2).
	Avril	1,095		568	-	694	
	Mai	2,497		1,231		2,426	
	Juin	3,576	_	1,816		5,769	_
	Juillet	623	-	328		419	area val
	Août	896	-	461	-	810	File-consists and
	Septembre	672		381	-	670	-
	Octobre	109	-	72	-	32	ar L arra gara
		9,863	alisa II	5,072		10,950	

Avril a produit 3 fois plus de cas que mars, et 2 fois 1/2 plus de décès.

Mai — 2 fois plus de cas qu'avril, 2 fois plus de décès.

Juin — 1/2 fois plus de cas que mai, 1/2 fois plus de décès.

Juillet — 6 fois moins de cas que juin, 6 fois moins de décès.

En comparant ces proportions avec celles établies pour les décès à domicile, on remarque que les mouvements ascendants ou descendants ont été de moitié moins rapides dans les hôpitaux que dans la ville.

Aussi, dans le mois d'avril, le nombre des malades admis excède-t-il le nombre des morts à domicile; au mois de mai, il y a égalité; en juin, au contraire, les décès de la ville dépassent de beaucoup les cas nouveaux des établissements. La même série d'observations se représente lors de la recrudescence.

Quant aux décès des hôpitaux, ils restent d'autant plus au-dessous des décès à domicile, qu'on s'approche davantage du plus grand degré d'intensité de la maladie.

⁽¹⁾ Y compris les cas isolés antérieurs au 19 mars.

⁽²⁾ Nous reproduisons cette colonne pour faciliter la comparaison des deux catégories de décès.

Le choléra a donc présenté une allure moins vive dans nos établissements qu'en ville; mais il est constant qu'il a toujours marché dans le même sens; qu'il n'a jamais diminué sur un point, quand il augmentait sur un autre; et que l'influence du 7 mai, des 8, 9 et 10 juin et de la seconde quinzaine d'août, se retrouve ici comme nous l'avons constatée sur la masse de la population.

Dans les hospices.

Bien que le nombre des cas de choléra ait été proportionnellement très-faible dans les hospices, autre que celui de la Vieillesse-Femmes, la maladie n'y a pas moins suivi la même marche que dans les hôpitaux et dans la ville.

Par semaine, avant le 7 mai, les malades n'étaient que de 15 à 25 (1), les décès de 12 à 16; à ce moment, ils montèrent tout à coup, les uns à 52, les autres à 31.

En juin, la première semaine donna jusqu'à 155 malades et 72 décès; la seconde, 101 malades et 62 décès. Les autres semaines, celles de juillet comme les premières d'août, n'amenèrent plus que 3 ou 4 inscriptions, mais les dernières d'août produisirent 14 malades et 12 décès. Enfin, en septembre, la maladie disparut pour les hospices.

On retrouve, dans ces établissements comme partout ailleurs, les mêmes époques de développement, de diminution et de recrudescence.

L'hospice de la Vieillesse-Femmes n'offre, lui-même, qu'une seule exception à cette série de faits, dont nous avons constaté l'analogie dans le développement du choléra tant à domicile que dans les autres établissements hospitaliers. Seul, il présente deux épidémies distinctes : la première, toute spéciale à la localité, atteint son apogée en quinze jours, du 20 mars au 4 avril, avec une rapidité extraordinaire, et pendant qu'ailleurs le choléra reste stationnaire; la seconde, coïncidant avec l'épidémie générale, en suit toutes les phases, grandit en mai, est à son point le plus élevé en juin, décroît puis remonte un peu en août, et décroît de nouveau en septembre, pour s'éteindre complétement en octobre. Si la première est une anomalie aux règles apparentes de la marche du fléau, la seconde confirme encore tout ce que nous avons déjà dit de la simultanéité de l'influence cholérique pour toutes les classes d'habitants de Paris.

⁽¹⁾ Tous ces chiffres comprennent les 100 et quelques malades cholériques, venant du dehors, qui ont été soignés à l'hospice de la Vieillesse-Hommes.

La première semaine de l'invasion du choléra à l'hospice de la Vieillesse-Femmes, du 19 au 26 mars, compta...... 127 cas et 64 morts,

Les jours les plus désastreux furent :

le 31 mars, qui compta 52 cholériques, 35 morts,

le 4 avril, — 45 — 47 —

le 5 — — 48 — 35 —

Chose bizarre, le lendemain du 5, on ne constata que 5 cas nouveaux et 13 morts; puis, le 7, on revint à 26 et 19, et on se maintint dans ces chiffres jusqu'au 19 avril, où l'on descendit à 6 cas et à 7 morts.

La décroissance continua rapidement : le 2 mai n'eut pas un seul malade à enregistrer, et la première épidémie de l'hospice de la Vieillesse-Femmes se trouva éteinte en quelque sorte. Mais les jours suivants amenèrent quelques cas nouveaux, les décès augmentèrent, et à partir du 7 (toujours les mêmes dates), on monta par semaine à 125 malades et 73 décès. En juin, l'épidémie fit encore plus de ravages; la semaine où se trouvèrent les journées du 8 et du 9, produisit 310 cas nouveaux et 179 morts.

> La journée du 8 présenta 55 cas, 33 morts; celle du 9 — 51 — 20 celle du 10 — 54 — 27 puis, celle du 11, seulement 24 — 25 —

et de jour en jour, les malades et les décès commencèrent à diminuer.

La recrudescence d'août se fit peu sentir, bien qu'elle puisse être aisément constatée. Septembre et octobre nous conduisent à la disparition complète du choléra.

On remarque, dans toutes les périodes décroissantes, que le mouvement est plus lent sur le nombre des décès que sur le nombre des malades.

En résumé, on compta dans tous les hospices, jusqu'au 1^{er} novembre, 2,532 malades, 1,833 décès et 691 guérisons. Les tableaux 11 et 12 représentent ces trois nombres tels qu'ils se divisent par mois, et le tableau 8, tels qu'ils se répartissent par établissement. Les tableaux 8 et 9 totalisent les chiffres des hôpitaux et ceux des hospices, dont l'ensemble s'élève à 12,395 cholériques traités, dont 6,905 succombèrent. Indépendamment de ces tableaux, nous avons dressé ceux qui portent les nos 41, 42 et 43, dans le but de faire apprécier d'un seul coup d'œil les différentes phases de l'épidémie : ils indiquent pour chaque jour, par la longueur d'une ligne, le nombre des décès qui ont eu lieu dans les vingt-quatre heures. Le premier donne ceux des hôpitaux et des hospices, et peut se comparer avec le tableau 40 de l'épidémie de 1832; le second produit les décès de la Vieillesse-Femmes; le troisième, ceux qui ont été constatés à domicile.

2 3. — Invasion et développement dans les hôpitaux militaires.

Nous avons voulu, poussant nos recherches plus loin encore, les étendre aux hôpitaux militaires; l'étude de la maladie y offre, en effet, un intérêt tout particulier, car le choléra n'agit plus ici sur une population semblable à celle qu'il peut atteindre à domicile. Au lieu de s'attaquer à une réunion d'hommes, de femmes, d'enfants, de tout âge et de toutes conditions; au lieu de frapper sur ces natures, la plupart affaiblies par les souffrances ou la vieillesse, qui peuplent nos hospices; il rencontre dans l'armée une agglomération d'hommes qui sont tous dans la force de l'âge, d'une constitution généralement robuste, et dont la santé est entretenue par une vie régulière et par une bonne alimentation. Il était curieux de connaître si, avec tant de conditions différentes, le développement du choléra suivrait néanmoins la même marche, et quels seraient ses effets sur cette population exceptionnelle.

L'obligeance avec laquelle l'Administration militaire a bien voulu nous donner les renseignements que nous lui avons demandés, nous a permis de faire cette intéressante comparaison.

Ce fut également au mois de mars que la garnison de Paris ressentit les premières atteintes du fléau : à partir du 22, on compta régulièrement plusieurs cas nouveaux chaque jour; ils s'élevaient à 10 ou 15 dans les vingt-quatre heures; le mois eut en tout 123 malades, qui furent portés pour la plupart au Val-de-Grâce et à l'hôpital du Gros-Caillou (tableau 23.)

Ils venaient principalement de l'École-Militaire et de l'Esplanade des Invalides ; mais d'autres casernements très-éloignés de ceux-ci avaient été, en même temps, atteints par le choléra, et en avril presque tous comptèrent des malades cholériques.

Les entrées dans les hôpitaux s'élèvent, pour ce mois, à 491 et les décès à 179. En mai, on remarque un accroissement très-sensible aux environs du 7, puis un ralentissement dans l'épidémie pendant les derniers jours du mois. Enfin, un mouvement ascensionnel très-rapide dès la première semaine de juin, et une période de décroissance qui vient à la suite, complètent une parfaite analogie entre le développement du choléra dans les troupes de la garnison, et son développement sur l'ensemble de la population.

Le 1	^{er} juin a e	u 23 ca	s, 19	décès.			
Le 2	-	40 -	- 23	_			
Le 7	_	96 -	- 31	_			
Le 8	-	90 -	- 36	_			
Le 9	-	117 -	- 22	_			
Le 10) —	84 -	- 35	-			
Le 11	_	76 -	- 32	-			
Le 19	2 —	81 -	- 32				
Le 28	3 —	1 -	- 2	_			
Mars a compté		123 ca	s de c	holéra	et	38	dècès.
Avril —		491	_	-		179	_
Mai —		1,102	_			439	_
Juin 1re quinzaine 959 quinzaine 215	cas)	$1,174 \begin{cases} 1 \\ 2 \end{cases}$	re quir e quir	nzaine 3 nzaine 1	29) 16)	445	11-
Juillet		146 .				43	_
Août		99 .				49	_
Septembre		131 .				42	_
Octobre		26 .				6	-

Avril a donc produit 4 fois plus d'admissions, 4 fois plus de décès que mars.

Mai a produit à peu près 2 fois 1/2 plus d'admissions, 2 fois 1/2 plus de décès qu'avril.

Juin a produit à peu près autant d'admissions, à peu près autant de décès que mai.

Si ce dernier mois ne présente pas, comme nous l'avons vu dans les autres services, une grande augmentation sur mai, c'est que la décroissance de la maladie a été si rapide pour la garnison, que la diminution de la seconde quinzaine compense les chiffres élevés de la première. Le fléau s'est donc conduit en tous points comme il l'avait fait ailleurs : il se développe presque instantanément, se propage peu en avril, augmente sous l'influence du 7 mai et des jours suivants, arrive à son apogée en juin, le 9 et le 10, et diminue immédiatement après, pour disparaître en septembre.

La mortalité a été en mars de 30 pour 100.

-	avril - 36	-
-	mai — 39	-
	juin 37	
-	juill. — 29	
	août — 49	
	sept. — 32	
	oct. — 23	

Cette mortalité, calculée sur le nombre des malades déclarés et sur celui des décès survenus dans chaque mois, ne présente pas tout à fait les mêmes variations que celle des hôpitaux civils, qui a été très-grande dès le début, plus faible en juin, et a augmenté à mesure que l'épidémie perdait de son intensité.

La moyenne générale est de 37 sur 100 dans les hôpitaux militaires. Cette proportion ne doit pas étonner, nous la constatons aussi dans nos établissements pour les soldats qui y ont été reçus, et nous verrons même que, dans les hôpitaux civils, les malades hommes de l'âge de 16 à 20 ans présentent la même proportion, et les malades des deux sexes, de 21 à 25 ans, une mortalité moyenne de 32 seulement pour 100 (Voir le tableau 18).

Il nous paraît hors de doute, d'après ce rapprochement, que, si la mortalité moyenne des hôpitaux militaires est beaucoup plus faible que la mortalité moyenne des hôpitaux civils, cela tient principalement à l'âge des malades et à leur état de santé. Nous conviendrons, toutefois, que cette cause devrait se faire sentir également pour tous les établissements militaires, et nous avons observé cependant, sur leurs états particuliers, que la mortalité a été:

Au Val-de-Grâce	de 27	morts sur	100	malades.
Gros-Caillou	de 37	_	100	
Roule	de 50		100	
Popincourt	de 46	_	100	_
Hôpital temporaire des Invalides,	de 52	-	100	-

Mais ces différences peuvent tenir à des circonstances accessoires qu'il ne nous a pas été possible d'apprécier.

A l'hôtel national des Invalides, qui présente, et sous le rapport de l'âge et peutêtre sous celui du genre de vie, une population analogue à celles des hospices d'hommes, nous retrouvons une mortalité égale à celle de ces derniers établissements. 116 invalides et 4 infirmiers, ensemble 120 personnes ont été atteintes, 89 sont mortes; c'est 74 décès par 100 malades. Les atteintes du mal et les décès ont eu lieu principalement en mai et en juin: à partir de juillet, les cas sont devenus rares, mais tous ont été mortels.

Tous ces faits viennent à l'appui de ceux déjà observés, et nous permettent de conclure, en terminant ce chapitre, qu'en dehors de toutes les conditions hygiéniques où l'on pouvait se trouver pendant la durée de l'épidémie, il a existé un principe morbifique aussi pénétrant que l'air, aussi rapide dans sa translation, plus insaisissable sous quelque forme qu'on le cherche, qui a exercé son influence, à partir du mois de mars, sur Paris et sur ses environs; a eu un certain accroissement d'intensité en mai, son plus grand développement le 8, le 9 et le 10 juin, et a constitué par sa présence pendant 8 mois environ l'épidémie de 1849.

L'importance que ces trois journées de juin ont eue dans la période épidémique, nous engage à indiquer ici l'ensemble des décès qu'elles ont produits, tant à domicile que dans les établissements publics. En voici le détail :

	assa anna a mans	DÉ	CÉS.	
		CHOLÉRIQUES.	NON CHOLÉRIQUES.	TOTAL
distance of	A domicile	494	81	575
O factor	Hôpitaux civils	137	17	154
8 juin:	Hospices civils	41	2	43
area slayli s	Établissements militaires.	36	» (1)	- 36
	shangpa strong and a	708	100	808
	A domicile	467	86	553
O into	Hôpitaux civils	117	15	132
9 juin	Hospices civils	31	13	44
	Établissements militaires.	22	>	22
		637	114	751
	A domicile	523	64	587
10	Hôpitaux civils	124	3	137,
10 juin	Hospices civils	39	2	41
o alternali	Établissements militaires.	35	>	35
almaxue M	to an investment in out a	721	79	800

⁽¹⁾ Ce chiffre nous est inconnu, mais ne peut être considérable.

CHAPITRE II.

EFFETS DU CHOLÉRA.

§ 1er. effets généraux.

Nous venons d'assister à l'irruption du mal sur les différents points où il s'est produit, et d'étudier la manière dont il s'est développé; il nous reste à faire le triste dénombrement des victimes qu'il a atteintes, comme de celles qu'il a emportées.

Nous avons vu déjà que, du mois de mars à la fin d'octobre, pendant 8 mois, il a enlevé 10,950 personnes à domicile. Ce chiffre, d'après la mortalité observée dans les hôpitaux et dans les hospices, ferait supposer que 19,660 malades se sont soignés chez eux. Or, 9,863 l'ont été dans nos hôpitaux; 2,532 dans les hospices; et enfin, 3,394 ont été reçus dans les établissements militaires. Ce serait donc un total de 35,449 personnes atteintes par la maladie en 1849 (tableau 5). Mais, comme nous l'avons fait remarquer, en nous occupant de l'épidémie de 1832, un chiffre ainsi calculé est certainement inférieur à ce qu'il a dû être réellement, parce qu'il n'est pas probable que la mortalité ait été aussi forte sur les malades de la ville que sur les malades des hôpitaux et des hospices.

Quant aux décès de cholériques ils se sont élevés :

A domicile, à		10,950(1);
Dans les établissements civils	(hôpitaux à 5,072) (hospices à 1,833)	6,905
Dans les établissements militaires.		1,329
Et donnent un	total de	19,184

⁽¹⁾ Y compris 116 décès dans les prisons.

Nous dirons tout de suite, pour n'avoir plus à y revenir en parlant des effets du Choléra dans chaque service, qu'aucune observation n'autorise à penser que les circonstances atmosphériques aient en rien influé sur l'action épidémique, ni à domicile, ni dans les établissements hospitaliers; elle a varié sous toutes les températures, avec toutes les hauteurs du baromètre; et un relevé journalier du Bureau des longitudes constate qu'à aucun moment de l'épidémie, le même vent n'a régné d'une manière constante pendant plusieurs jours. On peut s'en convaincre en consultant le tableau n° 7 bis.

Quelques personnes ayant pensé que l'électricité n'est pas étrangère au développement du Choléra, nous aurions voulu avoir aussi quelques données sur l'état électrique de l'atmosphère: mais il nous a été impossible de nous procurer aucun renseignement à cet égard.

Le seul fait météorologique qui se rattache à l'épidémie de 1849, celui que tout le monde a remarqué et se rappelle, c'est qu'une des journées les plus malheureuses, celle du 9 juin, fut signalée à Paris par un orage très-violent, et que la période décroissante commença le lendemain.

§ 2. EFFETS A DOMICILE.

Pour apprécier la population qui se trouvait à Paris en 1849, nous avons du recourir au recensement qui avait été fait en 1846. Ce document, en temps ordinaire, eût donné des chiffres trop faibles, car habituellement la population s'accroît d'année en année; mais les émigrations volontaires ou forcées qui ont suivi les événements de 1848 ont dû diminuer momentanément la population de Paris, et les nombres réels de 1849 ont peu différé sans doute de ceux de 1846, soit pour chaque arrondissement, soit pour l'ensemble.

Nous avons donc admis, comme base de nos proportions, le chiffre des personnes recensées à domicile en 1846, en laissant de côté, ainsi que nous l'avions fait en 1832, et par les mêmes motifs (1), la population des établissements publics et l'effectif de l'armée.

⁽¹⁾ Voir la page 19.

On trouvera, dans le tableau 2, le détail du recensement de 1846, et, dans le tableau 3, la comparaison, par arrondissement, des décès de cholériques et des individus recensés.

Il résulte de ce dernier qu'il est mort du Choléra :

1	habitant sur	126 dans le	1er	arrondissement;
1	_	127 — le	2^{e}	_
1	_	126 — le	3e	_
1	_	108 — le	4e	-
1		93 — le	$5^{\rm e}$	_
1		92 — le	$6^{\rm e}$	
1		86 — le	7 e	_
1		92 — le	8e	_
1	-	69 — le	9^{e}	name .
1	_	79 — le	10^{e}	-
1		123 — le	11°	-
1	_	48 — le	$12^{\rm e}$	-

1 habitant sur 91 en moyenne.

Si l'on réunit aux décès à domicile ceux des hôpitaux civils, on arrive à d'autres proportions qui s'échelonnent à peu près de même, ainsi qu'on le voit au tableau 4, et qui produisent une moyenne générale d'un mort sur 65 habitants.

Pour aider à une comparaison que nous aurons occasion de faire plus tard, il est utile d'indiquer comment ces décès se distribuent sur les différents jours de la semaine. En comptant 28 semaines, on trouve (tableau 7), sur un total de 10,896,

pour les s	28 lundis	1,583	décès
_	mardis	1,512	_
	mercredis	1,520	_
	jeudis	1,475	_
_	vendredis	1,553	_
-	samedis	1,536	_
	dimanches	1,717	_

Le total des dimanches paraît influencé par les 523 décès qui ont eu lieu le dimanche 10 juin. Quant aux autres jours, nous voyons peu de différence entre les mardis, les mercredis, les vendredis et les samedis, puisque le plus grand écart n'est que de 1/36; il est de 1/22 entre les lundis et les mardis; mais les jeudis et les dimanches, qui sont les deux points extrêmes de la proportion, diffèrent de 1/7. C'est le seul fait assez singulier qui résulte de cette comparaison.

L'absence d'autres renseignements sur les personnes mortes du choléra à domicile ne nous permet pas de rechercher les différentes conditions d'âge, de sexe, d'habitation, dans lesquelles chacune se trouvait. D'ailleurs ce travail s'écarterait trop peutêtre du but spécial que nous nous sommes proposé; si nous avons à étudier sous ces différents points de vue les effets de l'épidémie, c'est surtout en ce qui concerne les nombreux malades qui ont été reçus dans les hôpitaux.

On sait déjà que l'Administration hospitalière a traité dans ses établissements jusqu'au 1^{er} novembre 12,395 cholériques, dont 6,905 ont succombé; et, que les hôpitaux, pris séparément, entrent dans ces chiffres pour 9,863 malades et 5,072 décès (tableaux 8, 9 et 10).

Ces différents nombres comprennent, comme nous l'avons déjà dit à l'occasion de 1832 : des malades de Paris, des personnes domiciliées dans la banlieue, et quelques-unes même qui, n'appartenant pas au département de la Seine, se sont rendues directement de leur demeure dans nos établissements.

Domicile des malades.

Notre premier soin a été de chercher pour quelle proportion chacune de ces catégories est entrée dans le chiffre total; dans quel rapport, chaque arrondissement, chaque quartier, avait contribué au contingent des malades parisiens.

C'est dans le tableau 21 que toutes ces distinctions sont établies. Leur but principal étant de faire connaître les localités qui ont envoyé le plus de cholériques, on a dû tenir un compte séparé de ceux atteints par l'épidémie à l'intérieur des établissements, et grouper les autres sans s'occuper de savoir où ils avaient été soignés.

Le tableau 21, dont les chiffres s'arrêtent au 1er octobre, indique que, sur 12,280 malades, 4,100 sont à retrancher comme étant devenus cholériques dans les maisons hospitalières, et que, sur les 8,180 qui restent,

6,779 malades appartenaient à Paris,

,	F F	
687	_	à Saint-Denis,
515		à Sceaux,
134	_	aux départements,
2		aux pays étrangers,

63 sont morts sans qu'on ait pu constater leur domicile.

Ainsi, sur 100 cholériques admis dans les établissements, 14 étaient de la banlieue, 2 se trouvaient étrangers au département ou sans domicile connu, et 84 résidaient à Paris depuis plus ou moins de temps.

Ceux-ci sont venus de chaque arrondissement dans la proportion qu'indiquent les chiffres suivants :

Le 1er	arrondissement	1	malade su	r 254	habitants
2e		1	_	306	_
3e	_	1	_	197	_
4e	_	1		148	_
5e	_	1	_	156	_
6e	_	1	_	146	-
7e	_	1	_	118	
8e	_	1		142	_
9e		1	_	109	_
10°	_	1	_	161	_
11e	_	1	-	171	_
12e	_	1	_	67	

Ce sont les 1^{er}, 2^e, 3^e arrondissements qui ont fourni le moins de malades au service des hôpitaux; les 12^e, 9^e, 7^e arrondissements qui en ont produit le plus; nous trouvons ensuite, en examinant chaque quartier, ainsi que le tableau 21 en donne le moyen, que les quartiers Feydeau, place Vendôme, Tuileries, Chaussée-d'Antin et faubourg Saint-Germain ont été les plus favorisés:

Le premier n'a	envoyé que	1	malalade si	ır 635	habitans,
Le second	-	1	_	400	_
Le troisième	_	1		364	_
Le quatrième	_	1		319	_
Le cinquième	_	1	_	313	

Au contraire: le quartier St-Marcel a envoyé 1 malade sur 43 habitants,

-	de la Cité	_	1	_	68	-
_	Saint-Jacques	_	1	_	76	_
_	du Jardin-des-Plantes	-	1		79	_
_	de l'Observatoire	_	1	_	86	_
_	des Arcis	-	1		90	_
_	des Marchés	_	1	_	94	_
_	de l'Hôtel-de-Ville	_	1		95	_
_	Sainte-Avoie	_	1	- manual	97	_
-	du faub. St-Antoine	_	1	line in	97	_

Ces différences peuvent, on le comprend, provenir de deux causes : d'une influence inégale du choléra dans les localités, ou du plus ou moins de moyens qu'ont les malades de se traiter chez eux. Des deux causes la dernière a été la plus influente sans contredit, et ce qui le prouve c'est que les deux termes les plus éloignés de la mortalité comparative des divers arrondissements sont 32 et 106 (tableau 4), tandis que le maximum et le minimum des malades admis sont dans le rapport de 67 à 306.

Influence des jours de la semaine.

Nous avons recherché aussi, pour les hôpitaux, quels étaient les jours de la semaine qui amenaient le plus grand nombre de malades, et nous avons même voulu faire nos relevés de manière qu'on puisse distinguer les cholériques du dehors, et les cas de choléra déclarés à l'intérieur des établissements. Les deux relevés se trouvent dans le tableau 7, et produisent 9,706 cas de choléra tant intérieurs qu'extérieurs. Ils constatent que :

Les lundis ont compris 1,139 cas extérieurs, 356 cas intérieurs, 1,495 au total. mardis 1,018 347 1,365 1,024 mercredis 316 1,340 jeudis 995 305 1,300 vendredis 388 1,452 1,064 samedis 1;126 3231,449 967 338 1,305 dimanches

Pour les cas extérieurs, les lundis et les samedis présentent les nombres les plus forts; mais il faut se rappeler que c'est un samedi où les hôpitaux ont eu leur plus grande mortalité; les dimanches, comme en 1832, comptent moins d'admissions que tous les autres jours; celles dont ils motivent l'ajournement, se reportant au lundi (1), élèvent au maximum les chiffres du premier jour de la semaine.

Pour les cas intérieurs, il est remarquable que c'est le vendredi, puis le lundi, qui en enregistre le plus grand nombre; et ces jours suivent précisément ceux où le public est admis à visiter les malades. Ne doit-on pas attribuer ce résultat aux aliments que les visiteurs parviennent souvent à introduire frauduleusement, malgré toute la surveillance exercée par l'Administration?

Si l'on réunit les cas extérieurs et les cas intérieurs, on remarque une décroissance continue du lundi au jeudi, et du vendredi à la fin de la semaine, et l'on voit les chiffres les plus bas coïncider avec le jeudi et le dimanche. En résumé, la différence la plus générale et la plus saillante est celle qui existe entre les chiffres du dimanche et du lundi, dont nous avons donné l'explication dans la première partie de ce Rapport.

Cas de choléra déclarés à l'intérieur des hôpitaux.

Puisque nous parlons des cas extérieurs et intérieurs, suivant la distinction établie déjà à la page 26, nous allons voir, tout de suite, dans quelle proportion les uns et les autres ont été constatés en 1849. Les atteintes de choléra qui ont été soignées dans les hôpitaux à cette seconde invasion, ont porté, pour un quart, sur la population intérieure des établissements, tandis qu'en 1832, s'il faut en croire les relevés de l'époque, les malades de l'intérieur n'ont été que 1/23° de ceux venant du dehors. Une différence aussi considérable doit attirer l'attention, et l'on voudra chercher, avec nous, si l'on peut attribuer ce développement extraordinaire de l'épidémie dans les hôpitaux à une autre cause qu'à l'action capricieuse et irrégulière du choléra.

On ne peut s'étonner tout d'abord que les administrés valides ou malades de nos établissements, comme l'habitant dans son domicile, ressentent l'influence du fléau. Il serait par trop surprenant que le choléra ne fit pas de victimes dans cette agglomération d'êtres souffrants et affaiblis, quand il atteint en ville les organisations les plus robustes et les plus saines. Il est donc tout naturel qu'on constate des cas de choléra à l'intérieur des hôpitaux, et que relativement ils soient là plus nombreux qu'ailleurs; mais on ne peut se défendre cependant d'une certaine préoccupation, en

⁽¹⁾ Voir ce qui a été dit déja sur les admissions du lundi.

voyant le choléra atteindre, dans les hôpitaux, 2,402 personnes (1), alors qu'il n'en a frappé que 35,449 sur la totalité des habitants.

On se demande si la réunion dans les mêmes salles de tous les malades, cholériques ou non, n'aurait pas eu, comme l'ont pensé quelques personnes, une conséquence fâcheuse; s'il eût été possible de prévenir, par des mesures administratives, le développement du choléra à l'intérieur des hôpitaux; si, surtout, il n'y aurait pas quelques précautions à prendre, dans ce but, lors d'une nouvelle épidémie.

Ce sont autant de questions de la plus grande importance pour l'Administration chargée des services hospitaliers, et dont nous avons cru devoir faire un examen particulier.

Pour en obtenir, s'il est possible, la solution, nous avons compris qu'il fallait déterminer dans quelle proportion les deux catégories de malades se sont présentées; constater si la proportion a été la même pendant toute la durée de l'épidémie, pour toutes les maisons, pour toutes les salles de chaque hôpital; et quelle relation a pu exister entre le nombre des uns et le nombre des autres, suivant leur plus ou moins grande agglomération.

Avant d'entrer dans le détail des diverses investigations auxquelles nous nous sommes livré, nous devons faire remarquer que nous avons établi le nombre des cas intérieurs, de deux manières : la première, en nous guidant sur les déclarations des chefs de service, quel que fût le moment où ils reconnaissaient l'existence de la maladie sur une personne admise; la seconde, en admettant seulement, comme cas intérieurs, ceux qui ont été constatés sur des malades entrés depuis cinq jours, au moins, dans les établissements. En effet, il arrive très-souvent que les médecins ne peuvent, à l'instant même où ils admettent une personne, se prononcer sur le genre d'affection dont elle est atteinte, et sa maladie est provisoirement classée sous la désignation vague et générique de fièvre. Le lendemain, le surlendemain, et quelquefois plus longtemps après l'admission, le mal prend un caractère distinctif, et l'on en détermine alors la nature réelle.

Les premiers symptômes du choléra, quand l'épidémie n'est pas dans la période de son plus grand développement, peuvent donner lieu à des doutes semblables. Et il

⁽¹⁾ La population non cholérique des hôpitaux a été en moyenne de 4,000 pendant l'épidémie; la durée de séjour des malades étant de 20 à 30 jours, il faut compter pour sept mois 28,000 personnes qui ont passé dans ces établissements pendant l'épidémie.

est possible que l'influence cholérique ne soit reconnue officiellement chez certains malades, qu'après leur entrée dans les hôpitaux, bien qu'ils en aient apporté le germe du dehors. On rencontre donc quelques difficultés à distinguer, d'une manière précise, les cholériques qui ont été réellement atteints à l'intérieur de ces établissements : si l'on se base sur les déclarations des médecins, on court risque de dépasser le nombre vrai des cas extérieurs; si l'on attribue à l'influence extérieure toute atteinte qui sera constatée à un moment rapproché de l'admission des malades, on se jette dans les hypothèses.

Pour arriver le plus près possible de la vérité, nous avons eu recours simultanément aux deux moyens, afin que l'un puisse, en quelque sorte, servir de point de comparaison et de contrôle à l'autre. Nous donnons, dans le tableau 15, les cas intérieurs, tels qu'ils résultent des déclarations; puis séparément, dans les tableaux 16 et 17, les cas intérieurs, selon qu'ils s'appliquent à des malades comptant, ou non, cinq jours de présence dans nos maisons. Nous avons pris ce délai, comme répondant à la plus longue durée probable du développement latent du choléra.

Dès le début de l'épidémie, on a tenu compte avec grand soin dans les hôpitaux, d'après les recommandations expresses de l'Administration centrale, des cas de choléra signalés à l'intérieur des établissements.

Sur 9,754 malades (non compris ceux d'octobre), il faut compter, d'après les déclarations, 7,352 cas extérieurs, 2,402 intérieurs; ceux-ci sont donc environ le tiers des premiers, ou le quart du chiffre total.

Les uns et les autres se répartissent par mois, ainsi qu'il suit :

Mars	200 cas	extérieurs,	195 cas	intérieurs.
Avril	789	-	306	
Mai	2,060		437	
Juin	3,091		486	-
Juillet	344		279	
Août	517	_	379	_
Septembre	351	_	320	_
Totaux	7,352 cas	extérieurs,	2,402 cas	intérieurs.

En mars, il y a presque égalité.

En avril, les cas intérieurs sont la moitié des cas extérieurs ;

En mai, le cinquième ;

En juin, le sixième;

En juillet et août, les deux tiers.

En septembre, il y a de nouveau égalité (1).

Ces résultats sont bien dignes de remarque, car ils établissent non-seulement que la proportion des cas intérieurs est d'autant plus faible qu'on s'approche du plus grand degré d'intensité de l'épidémie, mais ils prouvent encore qu'elle est en raison inverse du nombre de cholériques apportés du dehors, en raison inverse de la quantité de ceux qui se trouvaient en traitement dans les hôpitaux.

Autre observation : les cas intérieurs ont suivi les mêmes périodes croissantes et décroissantes que l'épidémie générale, mais de loin et beaucoup plus lentement. Lorsqu'en mai les cas du dehors augmentent de 789 à 2,060, les cas intérieurs ne s'élèvent que de 306 à 437; puis, au mois de juillet, les premiers diminuent de 3,090 à 344, les seconds descendent seulement de 486 à 279.

Les proportions ont varié également d'hôpital à hôpital : les cas intérieurs, qui, en moyenne, sont le tiers des cas extérieurs, ont été séparément, relativement aux cas extérieurs de chaque établissement :

A Cochin..... le trentième. A Necker.... le dixième. le sixième. A l'Hôtel-Dieu et à la Pitié..... le quart. A Bon-Secours et à Saint-Antoine... le tiers. A Sainte-Marguerite et à Beaujon. le tiers. A la Maison de Santé..... les deux cinquièmes.

ils sont le double des cas extérieurs.

Ces établissements diffèrent donc entre eux du trentième, au tiers, et au double.

Si maintenant nous voulons distinguer, dans les cas intérieurs, ceux déclarés pendant les cinq premiers jours de l'entrée des malades et ceux reconnus plus tardi-

⁽¹⁾ En octobre, les cas de choléra ont été trois fois plus nombreux à l'intérieur qu'à l'extérieur : 79 contre 25.

vement, nous verrons, à l'aide du tableau 16, que les premiers s'élèvent à 699, et les seconds à 1,703. En n'acceptant que ceux-ci comme cas internes, on réduirait donc de 2,402 à 1,703 le nombre des malades qui auraient pris le germe du mal dans l'hôpital même, et ils ne seraient plus que le sixième environ des malades amenés du dehors.

Les établissements qui supporteraient la plus forte réduction, parce qu'ils comptent le plus grand nombre de cas intérieurs dans les cinq jours, sont : la Charité et Saint-Antoine; ceux qui en comptent le moins, sont : Saint-Louis et la Pitié.

Nous ne parlons point des hôpitaux du Midi, de Lourcine, des Enfants-Malades, ni de la maison d'Accouchement, parce que ces établissements n'ont pas, en général, reçu de cholériques du dehors.

En résumé, sur 100 cholériques, on a compté, en moyenne, 75 cas extérieurs positifs,

25 cas intérieurs, dont { 18 certains, reconnus après cinq jours, 7 douteux, reconnus pendant les cinq jours.

Saint-Antoine et la Charité présentent, exceptionnellement pour ces derniers, une moyenne de 15 et de 18 pour 100; ce qui pourrait donner à penser que les médecins de ces deux maisons ont apporté, dans la constatation des cas intérieurs, une appréciation différente de celle de la plupart de leurs collègues.

Le tableau 16 confirme, pour chaque hôpital, ce que nous avons vu déjà pour l'ensemble des faits : que la proportion des cas intérieurs ne dépend pas du nombre des cholériques traités dans les maisons. Sans citer tous les établissements, nous ferons remarquer que l'Hôtel-Dieu, qui a compté, en cholériques, trois fois le chiffre de ses lits, n'a eu que 15 pour 100 de cas intérieurs certains; que Cochin n'en a eu que 2 pour 100, bien que ses salles, toutes resserrées qu'elles sont, aient reçu 246 cholériques; et, qu'au contraire, la proportion est de 30 pour 100 à la Charité, qui n'a compté en malades que deux fois l'effectif de ses lits; et se trouve de 53 pour 100 aux Cliniques, quoiqu'on n'y ait traité que 79 cholériques.

En examinant, salle par salle, le service des principaux établissements, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Beaujon, la Charité, Saint-Louis, Necker, Sainte-Marguerite, nous trouvons bien que, dans toutes les salles où l'on a placé des cholériques venant du dehors, on a observé des cas intérieurs; mais ceux-ci se sont présentés de même dans le très-petit nombre de localités où l'on n'a jamais admis de cholériques , notamment dans quelques services de chirurgie.

C'est l'Hôtel-Dieu et la Pitié qui ont offert, on se le rappelle, la proportion la moins forte de cas intérieurs. Eh bien, ces deux établissements sont les seuls qui aient mis des malades du dehors dans tous leurs services; tandis que Beaujon, la Charité, Saint-Louis, Necker, Sainte-Marguerite, ont pu réserver chacun plusieurs salles.

Beaujon, dans les 60 lits que contenaient ses salles réservées, a constaté successivement 36 cas de choléra intérieurs.

La Charité	dans	90 lits,	en a eu	53 cas	intérieurs.
Saint-Louis		137	_	50	
Necker		26	_	3	-
Sainte-Marguerite		60	_	10	Barrier A

A Saint-Louis, chose bizarre! beaucoup de malades étaient réunis dans une salle, par suite des réparations qu'on exécutait dans une salle voisine; on n'y trouve aucun cas de choléra: les travaux finis, on répartit les malades dans les deux salles, le choléra se manifeste dès le lendemain dans celle qui vient d'être réparée. Ailleurs, il est vrai, dans un service de l'hôpital de la Charité, tous les malades furent pris un jour d'accidents cholériques; on réduit de moitié la population du service, et ces accidents cessent aussitôt.

Veut-on savoir encore si, dans les salles où l'on a réuni indistinctement les malades cholériques et non cholériques, les cas intérieurs ont été en rapport constant avec les cas venant du dehors? Les relevés que nous avons faits nous ont mis à même d'en juger : à l'Hôtel-Dieu, ce rapport varie suivant les salles, de la moitié au dixième, et paraît complétement indépendant du plus ou moins grand nombre d'individus que contenaient les localités. A Beaujon, les cas intérieurs dépassent les cas du dehors sur certains points, et dans d'autres ils n'en sont que le cinquième. A la Charité, ils les dépassent le plus souvent, les doublent dans quelques salles, et n'en sont, dans d'autres, que la moitié. A la Pitié, on les voit six fois plus nombreux dans un service de chirurgie, où l'on a mis peu de cholériques du dehors, et dans d'autres ils en sont à peine le dixième. A Saint-Louis, dans des salles de même étendue, ils présentent les rapports suivants, avec les cas extérieurs :

14 contre 92 16 — 22 17 — 212 21 — 27 15 — 275 et 12 — 15 dans un service divisé en chambres.

Il existe autant de variations dans les autres établissements.

En présence de tous ces faits, il semble difficile d'admettre une filiation quelconque entre les cas de choléra qui se sont déclarés à l'intérieur des hôpitaux, et la présence des cholériques venant du dehors; puisque les premiers n'y augmentent pas à mesure que ceux-ci se multiplient, puisque les proportions changent de maison à maison, de salle à salle, quelle que soit l'agglomération des cholériques traités; puisqu'on constate des cas intérieurs aussi bien dans les localités qui n'ont pas reçu de cas de l'extérieur, que dans les salles où l'on plaçait les malades arrivant, et que les cas intérieurs ont parfois devancé l'admission de ceux-ci.

Les cas intérieurs semblent avoir une marche qui leur est particulière, et ne paraissent dépendre en rien des malades qu'on apporte de la ville. Ils s'appliquent également aux deux sexes (tableau 17). Les hôpitaux de la Charité et de Bon-Secours présentent seuls une proportion plus forte pour les malades du sexe féminin, mais cela peut s'expliquer par l'importance des services de femmes dans ces deux maisons.

En voyant de si grandes différences entre les hôpitaux pour le nombre de leurs cholériques intérieurs, nous nous sommes demandé si elles ne correspondraient pas aux divers degrés d'intensité qu'a présentés le choléra dans chaque quartier, et si l'influence constatée dans les salles ne trouverait pas son explication dans l'influence qui régnait à domicile pour les lieux environnants.

Mais le rapprochement que nous avons fait de ces chiffres avec celui des malades envoyés par chaque circonscription dans les hôpitaux, n'amène à aucune conclusion. L'Hôtel-Dieu et la Pitié, dont les quartiers dirigeaient sur nos établissements 1 malade sur 68 habitants et 1 sur 86, ont moins de cas que la Charité, dont le quartier a donné 1 sur 167; que Beaujon, dont les environs ont produit 1 sur 221.

Trompé dans notre attente, nous avons pensé que nous obtiendrions peut-être l'explication cherchée, en examinant toutes les circonstances spéciales qui tiennent

aux établissements mêmes, et nous avons encore inutilement comparé : leur importance, leur position, la nature de leurs services, l'étendue de leurs salles. Aucune observation déduite de ces comparaisons ne peut faire seulement supposer pourquoi tels établissements ont eu un aussi grand nombre de cas de Choléra intérieurs, tandis que d'autres en ont compté beaucoup moins. Nous restons à cet égard dans un doute d'autant plus fâcheux, que l'énorme différence qui existe entre la Charité principalement, puis Beaujon et Sainte-Marguerite, avec les autres hôpitaux, doit naturellement exciter toute la sollicitude de l'Administration.

Enfin, en consultant la mortalité des deux catégories de malades dans les divers établissements, nous n'avons obtenu qu'un résultat : c'est qu'en général elle a été plus grande sur les cas intérieurs (ayant 5 jours d'admission) que sur la totalité des cholériques, mais qu'elle varie encore suivant les maisons, et que Sainte-Marguerite et la Charité donnent, par exception : le premier, plus de mortalité sur les cas extérieurs que sur les cas intérieurs ; et le second, une mortalité à peu près égale pour les deux catégories de malades. Ne trouvons-nous pas ici une nouvelle raison de penser que, dans quelques établissements, on a été plus ou moins prompt à classer, comme cholériques, des malades qui présentaient des symptômes de cette maladie?

Il est peu d'affections qui ne puissent accidentellement offrir, par des vomissements et un dérangement des voies digestives, des analogies avec les prodrômes du Choléra; et selon qu'on apportait plus ou moins de précipitation à se prononcer sur la transformation supposée de la maladie, ne pouvait-on pas augmenter ou diminuer sensiblement le nombre des cas déclarés à l'intérieur?

Nous soumettons cette réflexion, comme toutes les observations qui précèdent, au jugement des hommes spéciaux; car, malgré toutes les recherches que nous avons tentées, nous n'avons pu, nous le reconnaissons à regret, trouver la solution complète des questions que nous nous étions posées. Les faits indiqués permettent de dire, ce nous semble, que le développement du Choléra à l'intérieur des hôpitaux a été indépendant de la présence des cholériques amenés du dehors; mais rien n'explique pourquoi il a été beaucoup plus sensible en 1849 qu'en 1832; pourquoi il a été si différent suivant les établissements; et l'on est réduit à se demander si ce ne serait pas encore là un des inexplicables effets du fléau devant lesquels tous les efforts de l'Administration sont destinés à échouer?

Nos recherches auront du moins précisé les faits; et, si le malheur veut que nous ayons encore à lutter contre une troisième invasion, l'Administration charitable, pré-

venue à l'avance, pourra tenter une série d'essais qui amèneront sans doute à reconnaître les causes générales ou particulières par lesquelles le Choléra se développe spécialement dans les hôpitaux. Ce sujet étant épuisé pour nous aujourd'hui, nous ne ferons plus à l'avenir dans nos dépouillements aucune distinction entre les cas intérieurs et les malades venus de la ville.

Décomposant la totalité des admis suivant de nouvelles combinaisons, nous allons rechercher comment l'action générale du Choléra a pu se modifier sous les influences (que nous appellerons accessoires) du sexe, de l'âge, des professions, des domiciles; quelle a été la mortalité aux différentes périodes de l'épidémie ou dans les différents établissements; quelle a été la durée du traitement pour les cholériques qui ont été guéris; celle de la maladie pour les malheureux qui succombaient; et nous terminerons en faisant connaître comment les malades ont été répartis entre les hôpitaux; quelle a été l'importance des différents services hospitaliers pendant le Choléra, et son influence sur l'ensemble des opérations et des résultats de l'année 1849.

Influence du sexe.

Du mois de mars au 31 octobre, nous avons compté dans les hôpitaux (tableau 8) :

9,863 cas de Chole	ra, dont 5,018	hommes,	4,845	temmes
4,739 sorties -	2,309) —	2,430	_
5,072 décès -	2,677	<i>-</i>	2,395	_

Ainsi, on a soigné un peu moins de femmes que d'hommes; c'est ordinairement ce qui arrive pour les maladies ordinaires. Celles-ci ont produit plus de sorties et moins de décès, et la mortalité, sur 100 personnes, a été:

Pour les hommes, de	53;
Pour les femmes, de	49;
Pour les deux sexes, de	51.

La maladie s'est montrée par conséquent sensiblement moins grave pour ces dernières que pour les premiers.

Par exception, de 5 à 10 ans on compte plus de filles atteintes que de garçons; mais ceux-ci succombent dans une plus forte proportion. De 21 à 30 ans, on voit aussi plus de femmes que d'hommes admises en traitement; la proportion inverse se retrouve encore quand on calcule combien il est mort des unes et des autres sur

un même nombre de malades. Aux autres âges, comme dans l'ensemble des phases de la vie, il y a plus d'hommes atteints, et la mortalité est plus grande sur eux. (Tableau 18).

Le tableau récapitulatif nº 9 donne bien, il est vrai, une proportion inverse; mais on remarquera qu'il comprend les chiffres des hôpitaux et des hospices, et par conséquent ceux de la Vieillesse-Femmes, tandis que nos comparaisons ne portent ici que sur la population des hôpitaux. C'est dans le tableau 8 où se trouvent portés, avec distinction des sexes, les cas de Choléra, les guérisons et les décès, qu'il faut chercher la justification de ce que nous venons de dire sur les différences qui existent à l'avantage du sexe féminin.

Si la Charité et Bon Secours ont traité beaucoup plus de femmes que d'hommes, c'est qu'ils contiennent proportionnellement plus de lits de femmes que de lits d'hommes. Sainte-Marguerite et Cochin sont aussi dans des conditions exceptionnelles en présentant une mortalité plus grande pour les cholériques femmes; mais ces deux maisons ont reçu un si petit nombre de malades que leurs résultats sont sans signification; et quant à l'excédant de mortalité qu'on remarque sur les femmes à l'hôpital Necker, il s'explique par l'insalubrité des vieux bâtiments qu'elles occupent : les hommes, au contraire, sont placés dans des constructions neuves d'une disposition très-favorable.

Les renseignements recueillis sur tous les autres grands établissements confirment ce que nous avons dit. Ainsi, la Charité a perdu 64 sur 100 pour les hommes, et 54 seulement pour les femmes. Saint-Antoine a une moyenne de 63 sur 100 pour les uns et de 45 pour les secondes, etc.

Influence de l'âge.

Si nous prenons sans distinction de sexe, au hasard, 1,000 malades cholériques des hôpitaux, nous trouvons, d'après le tableau 18, que la période de la vie qui a fourni le plus de malades est celle de 21 à 30 ans. Les nombres sont moins élevés pour les âges moins avancés comme pour ceux qui viennent ensuite; mais il ne faut pas en conclure (nous l'avons expliqué déjà à l'occasion de l'épidémie de 1832, page 28), que, dans l'extrême jeunesse ou dans l'âge mûr, on soit plus à l'abri du Choléra qu'à tout autre moment de la vie. Cela prouve seulement que la plus grande partie de nos malades appartenait à l'âge de la force et du travail.

Nous voyons, du reste, quand on compare la mortalité sur un même nombre de malades d'âges différents, que le mal est précisément plus funeste au commencement et à la fin de la vie. Ainsi:

Sur 100 malades	de	5	a	ns e	et au-dessous,	on en perd	53;
_	de	6	à	10	ans,	-	39;
	de	21	à	25	ans,	-	37;
_	de	26	à	30	ans,	_	47;
_	de	31	à	35	ans.		51.

Au delà, les proportions vont constamment en augmentant, et, de 70 à 90 ans, la mortalité est de 80 à 100 pour 100. C'est encore du tableau 18 que ces chiffres ressortent.

Influence des demeures.

Nous avons déjà classé les malades des hôpitaux d'après les arrondissements et les quartiers de Paris auxquels ils appartenaient, pour constater l'influence du Choléra dans chaque localité, et la proportion des malades venus de chaque point dans nos hôpitaux. Nous avons ici à comparer les diverses mortalités qui ont frappé ces malades, pour savoir si elles ne paraîtraient pas dépendre de la nature des lieux habités, ou de l'état de pauvreté que peuvent faire supposer certains domiciles pour ceux qui les occupent.

Dans ce but, nous avons cherché combien les malades de chaque quartier avaient donné de décès, et nous avons obtenu les proportions suivantes, à l'aide des nombres que fournit le tableau 21.

Pour le 1er arrondissement, 57 sur 100. Pour le 2e arrondissement, 47 id. Pour le 3° arrondissement, 43 id. Pour le 4° arrondissement, 46 id. Pour le 5° arrondissement, 47 id. Pour le 6e arrondissement, 47 id. Pour le 7e arrondissement, 44 id. Pour le 8e arrondissement, 53 id. Pour le 9e arrondissement, 49 id. Pour le 10e arrondissement, 54 id. Pour le 11e arrondissement, 53 id. Pour le 12e arrondissement, 52 id.

Ainsi, les malades du 1^{er} arrondissement auraient été les plus malheureux; et ceux du 3^e et du 7^e, les plus favorisés; viendraient ensuite le 4^e, le 2^e, le 5^e et le 6^e.

Ce résultat, tout étonnant qu'il puisse paraître, se confirme à mesure qu'on descend dans les détails. En effet, de tous les quartiers de Paris, c'est celui du Roule (1^{er} arrondissement) qui présente, pour les malades qu'il a envoyés à l'hôpital, la plus grande mortalité : 61 sur 100. Vient ensuite celui de la place Vendôme, qui compte 58 sur 100. Celui de la Monnaie dans le 10^e arrondissement, figure pour le même chiffre. Les Quinze-Vingts dans le 8^e, le faubourg Saint-Germain dans le 10^e, le Luxembourg, dans le 11^e, sont portés pour 56 décès sur 100 malades. Et les proportions les plus fortes des quartiers du 9^e et du 12^e arrondissement, sont, 52 pour la Cité et 53 pour le quartier Saint-Jacques.

Les quartiers de Paris qui donnent la proportion la plus favorable, sont :

Le Palais-de Justice, la Porte-Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, le Louvre, le Mail et Feydeau.

La mortalité varie, du reste, quelle que soit la proportion entre le nombre des malades envoyés et la population locale; et nous nous bornons à indiquer les faits, n'espérant pas les expliquer. Quant au 1^{er} arrondissement, on sait, qu'à côté d'une nombreuse population riche, il renferme dans quelques-unes de ses subdivisions une grande quantité d'habitants très-pauvres.

Influence des professions.

Nous avons classé ensuite les malades suivant les professions qu'ils exerçaient; non que nous prétendions faire connaître, par ce classement, l'action de l'épidémie sur chaque classe de la société, car il faudrait pour la déterminer, savoir combien de personnes appartiennent à chaque profession : mais c'est déjà quelque chose que de pouvoir apprécier la mortalité qui a frappé les malades des hôpitaux suivant les occupations auxquelles ils se livraient habituellement.

Afin de nous en rendre compte, nous avons fait le dépouillement de toutes les inscriptions de malades et dressé des relevés numériques pour chaque profession. Nous pensons qu'il suffira de donner ici le résumé du travail d'ensemble en groupant les faits qui s'appliquent aux différentes catégories.

Les professions infimes ont produit (tableau 22) :

3,700	malades	1,584 2,116	femmes.
1,968	décès	908 1,060	hommes.

L'excédant que présentent ici les femmes, tient à la classe des domestiques qui compte 843 femmes contre 87 hommes; à la subdivision des femmes de ménage, portée pour 94 personnes; et à la classe des marchandes et marchands ambulants, qui a 214 femmes contre 107 hommes.

La plus grande mortalité a pesé sur les chiffonniers : de 47 malades des deux sexes, 32 ont succombé; elle a dépassé aussi la moyenne pour les concierges, les charretiers et les cochers : les premiers ont eu 63 morts sur 99 personnes atteintes, et les seconds 116 sur 183 ; elle l'a dépassée également pour les femmes de ménage et les journaliers ; 80 terrassiers malades ont perdu 55 des leurs.

Au contraire, les domestiques, dont le plus grand nombre, nous l'avons vu, était du sexe feminin, présentent une faible mortalité : 405 décès sur 930.

Les professions industrielles donnent un total de :

4,065	malades	2,175 1,890	hommes. femmes.
2,086	décès	1,164 922	hommes. femmes.

La mortalité la plus forte est sur les femmes travaillant en chaussures : il en meurt 42 sur 47, et sur les ouvriers des deux sexes, 163 sur 282; elle est forte aussi pour les modistes, dont 11 succombent sur 18; pour les taillandiers, les cloutiers, et pour les couvreurs. Elle est faible chez les chapelières, casquetières, les fileuses, tisseuses, peigneuses; chez les blanchisseuses, qui ont 320 malades et 146 décès seulement.

Les professions commerciales présentent :

475	malades	441 hommes, 34 femmes.
240	décès	220 hommes, 20 femmes.

Les garçons boulangers, marchands de vin, y sont en plus grand nombre que tous autres; et ce n'est que sur les coisseurs que la mortalité s'écarte de la moyenne; elle n'est que de 15 personnes sur 43.

Enfin, les autres professions comptent :

Professions libérales	111 malades 99 hommes, 12 femmes.
Professions agricoles	106 malades \{ 98 hommes, 8 femmes.
Le service des malades	119 malades \{ 31 hommes, 88 femmes.
	51 décès \

Les professions libérales et les professions agricoles atteignent une mortalité de 55, et de 57 p. 0/0.

Les personnes qui soignent les malades cholériques et autres, se trouvent dans la proportion ordinaire, 51 sur 100. On remarque que, sur 25 garde-malades, il en est mort 18; que, sur 68 infirmiers ou infirmières, 21 seulement ont succombé: l'âge pour les premières, et la promptitude des soins pour les autres peuvent expliquer ces résultats opposés.

Dans les professions diverses, nous avons remarqué 25 propriétaires et rentiers, dont 14 sont morts; et 118 militaires, qui n'ont perdu que 44 d'entre eux. Cette proportion résulte d'une moyenne calculée sur un petit nombre de soldats admis dans les hôpitaux de Paris et les malades des forts qui avoisinaient l'hospice de la Vieillesse-Hommes. Comme on ne recevait dans les hôpitaux que les soldats dont la position était déjà trop grave pour qu'il fût possible de les transporter aux établissements affectés au service de la garnison, un grand nombre d'entre eux succombait : au contraire, les malades des forts, dirigés sur l'hospice dès les premiers symptômes du mal, présentent une très-faible mortalité. Les deux nombres réunis produisent, comme on le voit, une moyenne générale très-favorable, qui est, du reste, en rapport avec celle des hôpitaux militaires.

Nous avons encore étudié l'influence des professions, selon qu'elles exposent ou non aux intempéries extérieures, qu'elles s'exercent dans des lieux humides, ou au milieu d'émanations qui peuvent vicier l'air. Le tableau 22 donne le résumé de nos relevés. A l'abri des intempéries, la mortalité est, en suivant les subdivisions, de 51, 48, 40, 52 et 53 pour 100; en plein air, de 57 et 53. Dans les lieux humides, elle varie de 52 à 45, suivant le sexe. Dans la 3^e division, de 50 à 72. Mais le nombre de personnes appartenant à cette dernière classe est trop restreint, pour qu'on puisse en prendre les chiffres comme point de comparaison. Nous pensons même que les autres résultats, tout en offrant quelque intérêt, ne peuvent, à eux seuls, conduire à aucune conclusion absolue.

Influence des périodes de l'épidémie.

En parlant du développement du choléra, nous avons eu à donner le nombre des décès qui ont été constatés successivement chaque mois; mais nous n'avons pas comparé la mortalité relative de chacune des périodes de l'épidémie. Et comme elle a varié sensiblement, il n'est pas sans utilité d'en suivre les oscillations.

Si nous consultons le mouvement général (tableau 9), et le mouvement spécial des hôpitaux (tableau 10), nous la voyons s'échelonner ainsi, dans ces établissements :

			Hôpitaux et hospices.	Hôpitaux seulement.
Le mois	s de mars, sur	100 malades,	58 morts.	55 morts. 54
_	Avril	_	60	52
_	Mai	-	54	49
_	Juin	_	54	51
_	Juillet	-	57	52
_	Août	_	53	51
_	Septembre	_	59	-57
_	Octobre	_	68	66

Dans ces deux Tableaux, la mortalité a été calculée séparément pour chaque mois, sur le nombre des cas et sur celui des décès constatés dans le mois; et sans tenir compte ni des malades qui restaient en traitement du mois précédent, ni de ceux qui, à la fin des trente jours, n'étaient encore ni sortis ni morts. Ainsi établie, la mortalité diminue à mesure que la maladie augmente d'intensité; elle grandit quand l'épidémie perd de sa force.

Nous avons voulu savoir s'il en serait de même, en la calculant à divers moments sur l'ensemble des malades traités. Le tableau 13 a été dressé dans ce but; il est le résumé d'un mouvement journalier sur lequel, réunissant les cas et les décès de chaque journée aux cas et aux décès antérieurs, on arrive à comparer, chaque jour, le nombre total des uns et des autres. Dans le tableau que nous produisons, nous avons cru suffisant de présenter le travail par semaine. Nous devons prévenir que les semaines ont été attribuées toujours au mois dans lequel elles commencent; comme on peut le remarquer, les calculs ont été faits séparément, pour les hôpitaux, puis pour les hospices, pour celui de la Vieillesse-Femmes, et enfin pour les services réunis.

La mortalité, d'après ces tableaux, est encore plus forte dans les hôpitaux au début de la maladie; plus faible pendant la plus grande intensité, et elle augmente un peu à mesure que le mal diminue.

Ces variations correspondent aux chiffres 55, 48, 50 et 51.

Dans les hospices, elle suit la même marche; elle commence par 100 et 70, descend en juin à 60 et 61, et remonte à 63 et 64.

A la Vieillesse-Femmes on compte, en mars, 50 et 64 sur 100; en avril, 71; et puis un moment en juin 49; et 74 à 75, jusqu'à la fin de l'épidémie.

Les chiffres communs aux trois services donnent :

En mars, 58 et 52, pour 100.

En avril, 61.

En mai , 56.

En juin, 52, 54.

Et les autres mois, 55.

On peut donc conclure que le début de la maladie est, en général, le moment de la plus grande mortalité; et qu'elle décroît, quand le développement de l'épidémie suit un mouvement inverse: c'est-à-dire que, si le choléra atteint un plus grand nombre de personnes, il en est moins qu'il frappe mortellement.

Dans le but de contrôler notre opération, nous l'avons faite séparément, pour chacun des cinq plus grands hôpitaux; et le tableau 14 présente les chiffres que nous avons obtenus.

Sur 100 malades, il en est mort :

	Hôtel-Dieu.	Pitié.	Charité.	BEAUJON.	SAINT-LOUIS.
En mars	45 et 48	40 et 50	55 et 63	57 et 59	55 et 62
En avril	45 — 49	47 — 54	56 — 61	59 — 63	48 — 61
En mai	44 45	48 — 51	57 — 58	55 — 57	46 - 49
En juin	41 — 43	47 — 53	58 — 60	53 — →	50 >
Et plus tard					

Presque toutes ces séries confirment le fait, résultant de la série générale.

Influence des hôpitaux.

On voit en même temps, dans ce tableau, que la mortalité a varié non-seulement suivant les époques de l'épidémie, mais aussi suivant les établissements.

Le tableau 8 nous l'indique telle qu'on l'obtient, en comparant tous les malades traités, et tous ceux qui ont succombé.

En ne s'arrêtant qu'aux grands établissements, nous voyons qu'elle est :

De 44 pour 100 à l'Hôtel-Dieu, qui a traité 2,676 malades.

49	à Saint-Louis	1,421 id.
54	à la Pitié,	1,410 id.
56	à Beaujon,	1,016 id.
59	à la Charité,	1,008 id.

Il serait sans doute d'un grand intérêt pour l'administration de pouvoir reconnaître la cause réelle de ces différences de mortalité; mais, pour savoir si elles tiennent uniquement aux établissements, il faudrait être à même de comparer la population qu'on y a reçue, le degré de gravité des cas qu'on y a traités. N'ayant pas les moyens de dégager cette inconnue des éléments du problème, il est impossible de prétendre à le résoudre complétement, et, tout ce qu'on peut faire, c'est de comparer, sous toute réserve des circonstances dont nous ne pouvons nous rendre compte, les conditions particulières dans lesquelles se trouvent les établissements eux-mêmes.

L'Hôtel-Dieu est l'établissement le plus voisin de la rivière, puisque ses constructions bordent les deux rives du fleuve; la plupart de ses salles contiennent un grand nombre de lits, mais les bâtiments sont bien ventilés.

Saint-Louis est près du canal Saint-Martin; il compte aussi un grand nombre de lits dans les mêmes salles : celles du premier étage sont très-vastes ; celles du rez-de-chaussée sont très-resserrées relativement à la population qui les occupe : comme l'Hôtel-Dieu, il est placé dans un grand bassin d'air qui permet une large et constante ventilation des bâtiments.

La Pitié, située à mi-côte de la hauteur du faubourg Saint-Marcel, a de grandes et belles salles, et d'autres d'une capacité très-restreinte. La façade qui regarde le nordest est puissamment ventilée; mais les cours intérieures sont peut-être moins ouvertes que celles de Saint-Louis.

Beaujon domine le sommet du faubourg du Roule; il est entouré de jardins, présente une série de petites salles qui fournissent, pour la plupart, moins de cubes d'air à chaque malade, que les grandes salles de Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu.

La Charité, dans le centre d'un quartier populeux, est de tous les établissements le plus encaissé; presque toutes les salles de chaque étage communiquent entre elles, et les lits y sont généralement très-rapprochés.

Si nous comparons les chiffres de la mortalité avec chacune de ces conditions particulières, de position, de ventilation et d'espace, on arrive à dire : que le voisinage de l'eau n'est pas une condition défavorable ; que les grandes salles n'ont point été à l'Hôtel-Dieu un obstacle à la guérison des malades ; que les petites n'ont pas présenté de résultats plus fâcheux à Saint-Louis ; que, d'un autre côté, on a été malheureux dans les longues salles de la Charité, et dans les services isolés de Beaujon ; que cependant l'hôpital de la Charité , qui a le plus de mortalité , est aussi l'hôpital qui se trouve le moins ventilé (1), et dont toutes les salles sont le plus en communication les unes avec les autres.

Ce fait seul, sans être suffisant pour fixer l'opinion, doit, ce nous semble, attirer d'autant plus l'attention de l'administration, que l'hôpital de la Charité a déjà été signalé par une grande mortalité lors de l'épidémie de 1832.

⁽¹⁾ On verra qu'à la Vieillesse-Femmes, c'est précisement dans les bâtiments les moins ventilés que le choléra a le moins sévi.

Durée de la maladie, d'après le séjour des malades dans les hôpitaux.

La durée de la maladie, que celle-ci se termine par la mort ou par la guérison, sert aussi à apprécier l'intensité du mal. Sous ce rapport, il est bon de déterminer ce qu'elle a pu être, en se rendant compte du séjour de chaque cholérique dans les hôpitaux (tableau 19). Comme on le prévoit à l'avance, ce séjour n'est pas long généralement; tandis qu'en temps ordinaire les malades de ces établissements y demeurent, en moyenne, chacun de 20 à 25 jours, la moyenne des cholériques a été:

Pour ceux qui succombaient, { de 3 jours 6 heur. 13 minut., chez les homm., de 3 jours 8 heur. 12 minut., chez les femm.;

Pour ceux qui sont sortis guéris, de 15 jours 12 heur. 29 minut., chez les homm., de 16 jours 7 heur. 1 minute, chez les femmes.

Ces chiffres ne doivent pas étonner, quand on se rappelle que, sur 5,000 et quelques décédés des deux sexes, on en a compté plus de 3,000 qui étaient morts dans les vingt-quatre premières heures de leur maladie; 4,566 qui n'avaient pas résisté plus de huit jours; que, sur 100 cholériques de chaque sexe, 62 hommes, 58 femmes ont été enlevés le jour même où ils ont été atteints; et que, sur 100 malades des deux sexes, 60 individus ont péri dans un délai aussi court.

De 4,868 guérisons (compris les cholériques de l'extérieur, traités dans les hospices), 3,117 ont été obtenues dans les quinze premiers jours du traitement, 1,258 dans la deuxième quinzaine,

493 ont demandé quatre mois et au delà.

Influence de l'épidémie sur l'ensemble des services.

La brièveté du séjour des cholériques explique comment le grand nombre de malades, que l'épidémie amenait dans les hôpitaux, n'en a pas cependant augmenté la population permanente. Au 1^{er} janvier, l'administration comptait dans ces établissements 5,523 lits occupés (tableau 34); ce nombre avait été en augmentant jusqu'en mars; mais il diminua en juin jusqu'au chiffre 4,834; et remonta lentement, à partir du 15 juillet, pour se retrouver, au 1^{er} décembre, ce qu'il était à peu près le premier jour de l'année.

Les admissions mensuelles s'étaient élevées de même dans le premier trimestre de 5,939 elles étaient montées à 6,623. Elles baissèrent au contraire en avril, remontèrent en mai, et surtout dans le mois de juin, qui enregistra 8,474 admissions, mais 3,576 s'appliquaient à des cholériques. Ainsi, pendant que, dans les premiers mois, les hôpitaux recevaient de 5 à 6,000 malades de toute nature, en juin ils n'en ont eu à admettre que 4,898 en dehors de ceux atteints par le choléra.

Ceci constate encore une fois, d'une manière précise, qu'au plus fort de l'épidémie, la population générale des hôpitaux décroît, en raison : 1° de la sortie de tous les malades que leur état de santé ne retient pas forcément à l'hôpital; 2° d'une réduction dans les réceptions; 3° du peu de séjour que font les cholériques; et de ces trois circonstances réunies il résulte que le plus grand nombre de vacances coïncide avec les mois les plus meurtriers.

On trouve, le 8 juin (tableau 35), 787 vacances.

Le 22 id. — 1,276 —

Le 24 id. - 1,410 -

Tandis que mars n'avait eu:

Le 26, que..... 400 vacances.

Le 12, —..... 159 —

Le 7, —..... 49 —

Le bureau central d'admissions, où tous les jours les hôpitaux envoient la note de leurs lits disponibles, déduction faite de ceux qu'ils conservent pour les besoins du quartier, n'en avait pas suffisamment, en janvier et en février, pour le nombre des malades qui demandaient une admission : au contraire, pendant l'invasion, ce même bureau laissait chaque jour, sans emploi :

En ayril, de	90	à	260	lits.
En mai, de	66	à	404	-
Le 9 juin, plus de			100	_
A la fin de juin, plus de			500	_
En juillet plus de			400	

Le maximum des lits occupés chaque mois a été (tableau 31) :

Le	7	mars, de	5,981	lits.
Le	2	mai, de	5,558	_
Le	8	juin, de	5,243	_
Le	20	juillet, de	5,390	

L'administration n'a jamais compté plus de 1,470 cholériques en traitement, le même jour, dans ses hôpitaux; et ce chiffre n'a existé qu'une fois, le 12 juin.

	Elle a consta	té, pendant 5	jours, plus	de	1,400	cholériques.	
	-	. 2	-		1,300	_	
	_	3	_		1,200	_	
	_	- 5	_		1,000	_	
	-	- 6	_		800	_	
	_	. 19	-		700	_	
	_	21			500	-	
1	l'époque de la	recrudescence	e, le maximun	n a dépassé à peine.	300	_	

Ces chiffres, quelque considérables qu'ils soient, restent bien au-dessous de ceux qu'on suppose devoir se produire dans une épidémie semblable; c'est malheureusement la gravité du mal qui les a empêchés de s'élever davantage. La mort enlevait ses victimes plus rapidement encore qu'on ne les apportait dans les hôpitaux; et c'est à ses ravages qu'on doit d'avoir pu suffire aux exigences du service, avec les ressources ordinaires de l'administration. C'est encore l'intensité de l'épidémie qui expliquera comment une maladie, qui a atteint dans Paris plus de 35,000 individus, dont plus de 9,000 ont été traités dans les hôpitaux, a si peu influé sur le mouvement général de ces établissements, que l'année 1849 a produit, en définitive, comme nous allons le voir, moins de journées de malades que l'année précédente.

Influence de l'épidémie sur l'ensemble des opérations de l'année.

Les malades cholériques ont occasionné jusqu'au 1^{er} novembre, dans les hôpitaux et dans les hospices de Paris :

```
126,720 journées de traitement, dont.. \begin{pmatrix} 52,748 pour les hommes; \ 73,972 pour les femmes. \\ \ 95,070 journées de traitement, dont.. \begin{pmatrix} 44,917 pour les hommes; \ 50,153 pour les femmes. \end{pmatrix}
```

Le mouvement général des hôpitaux, de toute l'année, s'est additionné :

Or, si l'on compare ces chiffres avec ceux des quinze autres années, réunies dans le tableau 36, on voit notamment que, si les admissions, les sorties et les décès, sont beaucoup plus nombreux en 1849 qu'en 1848, cette dernière année, qu'il faut classer cependant, quant au nombre de malades, parmi les années ordinaires, compte plus de journées de traitement que 1849.

Si l'on déduit les admissions des cholériques venant du dehors, et les décès de tous les malades atteints de l'épidémie, on retrouve à peu près, pour le reste de la population et pour les décès, les chiffres de 1848. D'où il semblerait résulter qu'il y a eu, en 1849, autant de malades de tous genres que dans l'année précédente, et sur ceux-ci autant de mortalité qu'à l'ordinaire. Mais il est vrai de dire que le mouvement des hôpitaux, des premiers mois de 1849, annonçait un chiffre de malades ordinaires bien supérieur à celui de 1848, et il y a lieu de penser que le choléra, en 1849 comme en 1832, a amené une réduction dans le nombre des malades non cholériques. Il nous reste, en terminant ce paragraphe, à exprimer le vœu que la première invasion soit suivie, pendant plusieurs années, comme le fut la seconde, d'une notable diminution dans la mortalité des hôpitaux. Ce serait une faible atténuation des funestes effets de l'épidémie, dans le cours de cette malheureuse année.

§ 4. — EFFETS DU CHOLÉRA DANS LES HOSPICES.

Les nombreux détails, dans lesquels nous sommes entré en suivant les effets du Choléra à domicile et dans les hôpitaux, nous dispenseront de parler longuement de ce que fut l'épidémie dans les hospices, si ce n'est pourtant dans celui de la Vieillesse-Femmes, auquel nous consacrerons un article spécial.

Nous savons déjà que, sauf le degré d'intensité, elle a présenté dans ces établissements les mêmes phases qu'ailleurs, et que, sur une plus petite échelle, tout confirme, ici, les différents points que nous avons posés dans les paragraphes précédents.

Les résultats d'ensemble se résument ainsi :

La Vieillesse-Hommes $\left\{ \begin{array}{c} 129 \text{ cas} \\ 303 \text{ cas} \end{array} \right.$		01 958 (10	cès s	sur 3,120	habitants,
Les Incurables-Hommes	55	cas d'intérieur et	42	décès sur	512.
Les Incurables-Femmes	29		23	_	695.
Les Ménages	130	-	91	_	782.
Larochefoucauld	7	_	3	_	248.
Sainte-Périne	18	-	12	_	182.

Les cas extérieurs de la Vieillesse-Hommes s'appliquent à des habitants de la commune de Gentilly, et surtout à des militaires des forts environnants qui furent admis dans l'infirmerie, d'abord dans les mêmes salles que les vieillards, et ensuite dans des salles spéciales, mais dont les services communiquaient avec tous ceux de l'établissement.

La Vieillesse-Hommes est, comme on le voit, l'hospice qui compte le plus de cas de Choléra et de décès, même en défalquant les malades externes. Mais, relativement à la population de chaque maison, l'établissement a été moins frappé que plusieurs autres, et il est à remarquer que l'épidémie y a moins sévi sur la population âgée et infirme des indigents que parmi les employés, les gens de service ou leurs parents.

Ceux-ci ont eu 1 malade sur 10 personnes, tandis que les premiers n'en ont compté que 1 sur 13 administrés, et les aliénés 1 sur 21 (tableau 25).

Le personnel administratif a supporté 49 atteintes, dont 36 sur des hommes et 13 sur des femmes, et 32 morts dont 22 du sexe masculin.

La mortalité sur les employés malades ou leur famille a été faible pour ceux dont l'âge était limité entre 26 et 35; plus forte dans la première enfance et dans la vieillesse. Elle s'est montrée très-variable, pour chaque âge, dans les indigents et parmi les aliénés.

Il est très-peu de salles qui n'aient eu des cholériques, mais beaucoup n'en ont pas compté plus de 3 ou 4.

Voici les chiffres les plus élevés, constatés dans les services au 31 août, pour toute la durée antérieure de l'épidémie.

Une salle de	194	lits,	20	cas.	
_	44))	16	29	
_	64))	13	>>	
_	58	D	12))	
_	87))	10))	
_	82))	10))	
_	46))	9	>	(tableau 29).

Si la population de l'hospice avait été complétement épargnée par le choléra, nous n'y trouverions rien de surprenant, habitués que nous sommes à voir le fléau suivre une marche constamment irrégulière, et tantôt frapper en même temps des contrées très-éloignées les unes des autres, tantôt ne laisser aucune trace de son passage sur les points intermédiaires de ceux où il porte ses ravages. Mais ne doit-on pas s'étonner de le voir constater sa présence dans cet établissement, y atteindre des malheureux presque partout, et, limité dans son action pernicieuse, ne prendre qu'isolément, çà et là, quelques victimes au milieu d'une population caduque et valétudinaire? Pourquoi n'en a-t-il pas été de même à la Vieillesse-Femmes? ou pourquoi n'a-t-il pas causé autant de désastres dans deux maisons qui présentent, par leurs services et leur population, une si grande analogie? C'est une question à laquelle il est douloureux de ne savoir répondre.

A la Vieillesse-Hommes, pas plus que dans les hôpitaux, le nombre des cholériques ne paraît dépendre de l'agglomération des administrés, ni dans l'ensemble de l'établissement, ni sur certains points de l'hospice. Les tableaux 27 et 29 donnent des chiffres qui le prouvent.

Aux Incurables-Hommes, le mois d'avril ne produisit que 2 cas et 2 décès; mai, 9 cas et 7 décès; et ce ne fut qu'à partir du 3 juin qu'on en compta plusieurs tous les jours. La journée du 5 enregistra 8 malades, et la journée du 7 amena 7 décès.

Le 8, on compta encore 6 cas, mais, le 9, on descendit à 2 cas et 2 décès, et, dès le 15 juin, le choléra disparut.

Aux Incurables-Femmes, le mois de mai fut plus funeste que juin. L'influence de ce dernier mois paraît nulle pour cet établissement, qui n'a dû enregistrer, en tout, que 29 atteintes sur 695 administrés. L'hospice des Ménages se rapproche des faits généraux; il compte, en avril, 27 cas, 19 décès; en mai, 12 cas, 18 décès; en juin, 58 cas et 36 décès; et le jour le plus fâcheux est le 9, qui comporte 8 cas et 4 décès.

Il est, on le comprend, impossible de baser aucun calcul statistique sur les chiffres de Larochefoucauld et de Sainte-Périne. Sur les 7 cas et les 3 décès de Larochefoucauld, 5 cas et 1 décès sont du mois d'avril; sur les 18 cas et les 12 décès de Sainte-Périne, 8 cas et 3 décès appartiennent à juin.

Pour trouver dans les hospices quelques renseignements utiles à l'étude du choléra, il faut les aller chercher dans le mouvement spécial de l'hospice de la Vieillesse-Femmes. Si, en 1832; cet hospice fut épargné comme les autres, il nous offre malheureusement, cette fois, la possibilité de faire de trop nombreuses observations.

§ V. - EFFETS A L'HOSPICE DE LA VIEILLESSE-FEMMES.

Nous sommes arrivés, sans contredit, à la plus triste page de ce rapport, aux plus douloureux souvenirs que nous a laissés l'épidémie de 1849. C'est, en effet, à l'hospice de la Vieillesse-Femmes que le choléra s'est montré sous l'aspect le plus effrayant; et à aucun moment, sur aucun point du département, ni dans les rues de Paris, ni à l'intérieur des hôpitaux, il n'a donné lieu à autant de scènes déchirantes et aussi lugubres que dans ce vaste établissement.

On sait que cet hospice renferme, dans des bâtiments tous proches les uns des autres, une population supérieure à celle de beaucoup de villes de province. On y compte habituellement, tant en indigentes âgées ou infirmes, qu'en aliénées de tous les âges, et en personnel valide, plus de 5,000 personnes; et si toutes ne se connaissent pas, toutes, au moins, sont liées par cet intérêt réciproque qui naît d'une communauté d'existence. Sur un aussi grand nombre d'habitants, l'invasion de 1832 n'avait produit que 546 malades et 328 décès. Depuis, d'importantes améliorations en tous genres avaient été apportées dans la plupart des services : bâtiments, régime, salubrité, chaussage, tout était mieux qu'à cette époque; on ne devait donc pas craindre une atteinte plus forte du sléau, et cependant ce qui paraissait si peu présumable s'est précisément réalisé.

Il semble même que la Vieillesse-Femmes devait racheter, cette fois, les immunités du passé; car on y a observé deux invasions successives, quand une seule s'est fait sentir dans tout le reste de Paris. Il faut avoir vu les cours de cet hospice constamment sillonnées par des civières qui transportaient des malades à l'infirmerie, ou des corps à la salle du repos, parcourues tout le jour par des convois mortuaires venant attendre leur tour à la chapelle; il faut avoir assisté chaque matin à ce dou-loureux dénombrement des morts de la veille, pour se faire une idée exacte de ce que peut être l'intérieur d'un semblable établissement, quand les milliers de personnes qu'il renferme succombent sous une influence épidémique, qui s'étend indistinctement sur tous les âges, à toutes les classes, et frappe avec la rapidité de la foudre. A peine osait-on chaque jour s'interroger sur les noms et sur le nombre des nouvelles victimes; bien souvent, vingt-quatre heures avaient suffi pour mettre au tombeau ceux qu'on avait quittés la veille pleins de force et de santé. Les nombreuses familles qui tiennent au personnel de la maison n'étaient pas moins frappées que les administrées; il s'écoulait peu de journées où l'épidémie n'y fît quelques victimes; et plus d'une fois, on eut la douleur de voir la même atteinte emporter, à quelques heures d'intervalle, mari, femme et enfants.

Vainement, les médecins rivalisaient de zèle et d'efforts; vainement, l'Administration, que cette calamité publique jetait dans les plus pénibles angoisses, cherchait incessamment, avec le corps médical, les moyens d'arrêter la marche du fléau; vainement, le chef de l'État, le premier pasteur du diocèse, les plus hauts fonctionnaires, apportaient des témoignages de sympathie à cette malheureuse population, et cherchaient à l'encourager, en venant partager en quelque sorte son danger; le mal ne s'arrêtait point, et, un moment, tous les habitants de cette cité en deuil purent se croire dévoués à une mort prochaine, que les uns ne pouvaient fuir à cause de leurs infirmités, que les autres tenaient à honneur de braver par un noble sentiment du devoir. Aussi, pouvons-nous et devons-nous dire que, si jamais peut-être les calamités d'une épidémie ne se firent plus cruellement sentir, jamais aussi on n'eut à signaler plus de dévouement, de courage et d'oubli de soi-même, comme des plus chères affections.

Sans doute, les services des autres établissements, ceux surtout des grands hôpitaux et de l'hospice de la Vieillesse-Hommes, imposèrent de pénibles devoirs à remplir, et qui furent acceptés, partout, avec autant d'abnégation que de zèle; mais, sans rien ôter à l'importance des soins empressés qu'y reçurent les malades cholériques, il y a justice à reconnaître que les efforts des auxiliaires de l'Administration furent, dans ces établissements, soumis à des épreuves moins longues et moins douloureuses que celles réservées au personnel de l'hospice de la Vieillesse-

Femmes. Les faits et les chiffres, dans le détail desquels nous allons entrer, ne le prouveront que trop.

C'est l'importance même de ces faits qui nous a engagé à consacrer un paragraphe particulier aux épidémies de l'hospice de la Vieillesse-Femmes. Nous avons pensé que leur examen ne serait point inutile à l'étude générale du Choléra; et nous nous sommes attaché à suivre sa marche et ses développements dans l'intérieur de l'hospice, avec l'espoir que, sur un espace aussi circonscrit, il serait plus facile de saisir la relation qui peut lier les faits entre eux.

L'hospice de la Vieillesse-Femmes a compté, pour toute l'épidémie (tableaux 8 et 12):

1,859 malades cholériques, dont 48 hommes et 1,811 femmes. 1,402 morts, 28 — 1,374 —

La première épidémie, dans le mois d'avril, a, sur une population moyenne de 4,252 individus, atteint 546 personnes et enlevé 422 malades; la seconde, sur une population de 3,710, a atteint, en juin, 542 personnes et enlevé 420 malades. C'était, pour la première : 1 malade sur 7,78 d'habitants; 1 décès sur 10,07; pour la seconde : 1 malade sur 6,84 d'habitants; et 1 décès sur 8,83. Aux deux époques, les morts ont été aux malades, dans la proportion de 77 à 100 (tableau 26).

En confondant non-seulement les deux mois, mais l'ensemble des deux épidémies, et en comparant les cas déclarés et les différentes catégories d'habitants, on trouve (tableau 25) qu'il y a eu, en tenant compte des présents au 1^{er} mars, et des entrées qui ont suivi :

Si on prend pour terme de la comparaison, les lits occupés à de certains jours, et les cas reconnus ces jours-là, on constate, d'après le tableau 28 :

En	mars	1	malade sur	18	administrées	et une	fraction.
	Avril	1	_	7		_	
	Mai	1		12			
	Juin	1	-	6		_	
	Juillet	1		59		_	

Quant à la mortalité pour l'ensemble de l'épidémie, elle a été de 75 pour 100 du total général des malades, et, suivant les catégories (tableau 25),

de 51 pour 100 pour les employés, 80 — les indigentes, 74 — les aliénées.

Comparée à de certaines dates avec le chiffre des présents, elle se trouve :

En mars...... 1 sur 29 et une fraction.

Avril....... 1 — 10 —

Mai....... 1 — 15 —

Juin....... 1 — 8 —

Juillet...... 1 — 69 —

comme on le voit encore dans le tableau 28.

Ainsi, en résumé, 1/3 et 1/4 des habitants, suivant les classes, se trouve atteint; en moyenne, les 3/4 de l'ensemble des malades succombent; mais les employés ne perdent que moitié, les aliénées 3/4, les indigentes 4/5.

La mortalité a été, par exception, plus forte sur les hommes que sur les femmes, dans la catégorie des employés; mais nous renvoyons, pour les détails qui concernent ceux-ci, au chapitre qui traitera spécialement du personnel actif des établissements.

A la Vieillesse-Femmes, comme ailleurs, la mortalité a été plus grande sur les enfants et sur les gens âgés; les enfants au-dessous de quinze ans ont péri dans la proportion de 84, 72 et 80 pour 100, tandis que plus de la moitié des adultes valides est parvenue à guérison. Dans les indigentes, dans les aliénées, la vieillesse présente des résultats toujours fâcheux, et comme les premières comptent beaucoup plus de gens âgés que les secondes, on ne doit pas être surpris de trouver une mortalité différente dans ces deux divisions d'administrées.

D'après le tableau 13, dont les nombres représentent, par semaine, le total des cas de choléra et des décès, on voit que la mortalité a été :

où elle reste, pour toute la durée de l'épidémie.

Si on la calcule sur les cas de chaque mois, sans tenir compte des malades qui se trouvent en traitement le 1er, ni de ceux qui restent le dernier jour du mois, on trouve dans le tableau 12,

pour	avril)
	mai	77 pour 100.
	juin)
	juillet	86
	août	81
	septembre	90

et en moyenne 75, comme nous l'avons déjà vu; attendu que les omissions, qui modifient le résultat de chaque mois, cessent d'exister quand on calcule sur toute la période épidémique.

Quelque exceptionnelles que soient les conditions d'âge et d'infirmités des habitants de la Vieillesse-Femmes, nous voyons encore ici une diminution de mortalité, coïncider avec le plus grand développement de l'épidémie.

Nous avons cherché à nous rendre compte, si, dans cet hospice, comme dans les hôpitaux et à domicile, les jours de la semaine apportaient des résultats différents. Le tableau 7 constate pour :

Les	lundis	264	attaques de Choléra.
	Mardis	293	_
	Mercredis	255	
	Jeudis	216	_
	Vendredis	249	
	Samedis	280	_
	Dimanches	298	

Ce n'est donc plus le lundi qui donne le nombre le plus fort, c'est le dimanche, lequel est jour de sortie et jour d'entrée pour le public; mais le jeudi, second jour où l'entrée et la sortie sont libres, présente les chiffres les moins élevés de la semaine; ce que pourrait prouver une de ces observations est donc détruit par l'autre.

A la Vieillesse-Femmes, plus qu'ailleurs, il est à propos de suivre la marche du fléau dans les salles des administrées; de rechercher si l'exposition des bâtiments, leur étendue, le cube d'air que chaque malade peut y respirer, paraissent avoir eu quelque influence sur le développement de la maladie.

Il est d'autant plus facile d'apprécier dans cet hospice les influences d'exposition, que les bâtiments, répartis dans un enclos de 35 hectares environ, sont tous placés parallèlement ou perpendiculairement les uns aux autres; et sont exposés ou aux mêmes vents, ou à des vents tout à fait différents. Tous les bâtiments ont aussi des ouvertures sur leurs deux faces, quelques-uns seulement peuvent être, un peu plus ou un peu moins, abrités par ceux qui les environnent. Les constructions de la façade et celles qui leur sont parallèles, se trouvent exposées sur une face au nord-ouest, et sur l'autre par conséquent au sud-est; celles qui forment équerre, reçoivent les vents du sud-ouest et du nord-est.

Parmi les bâtiments des divisions d'indigentes, nord-ouest et sud-est, le plus isolé est le bâtiment Saint-Charles; les bâtiments Mazarin, Sainte-Claire et de la Vierge, le sont un peu moins. Le bâtiment Saint-Léon est, en partie, garanti du vent de sud-est.

Dans l'autre série de bâtiments, celui de Saint-Jacques est ouvert tout à fait aux vents du sud-ouest et de nord-est; les bâtiments de l'ancienne Force (ou Saint-Vincent et Ange-Gardien) forment un massif, séparé par des petites cours très-étroites, posé sur un sol inférieur au sol environnant, et se trouvent garantis du sud-ouest; enfin, l'extrémité de ce massif, le bâtiment Saint-Madeleine, reçoit exceptionnellement avec le vent du nord ceux du nord-ouest et du sud-est.

Après cet exposé, voyons, à l'aide du tableau 30, comment le Choléra s'est présenté dans les différentes localités : en mars, c'est au bâtiment de la Vierge qu'il atteint proportionnellement le plus de monde, 36 sur 443 lits; et c'est au bâtiment Mazarin, même exposition, qu'il en frappe le moins, 8 sur 257. A Sainte-Claire, à Saint-Charles, à Saint-Léon, il sévit à peu près également, 25 et 26 cas sur 439 et 487 lits, soit 1/18.

Le bâtiment Saint-Jacques, ouvert aux vents sud-ouest et nord-est, offre une proportion de 1/10 environ; Saint-Vincent et l'Ange-Gardien, bâtiments étroits et encaissés, seulement 1/26 et 1/17, et Sainte-Madeleine 1/17.

Les proportions des mois suivants s'éloignent peu de celles de mars, et sur l'ensemble de l'épidémie, on remarque que le bâtiment Mazarin est le plus épargné : 1 cas sur 5 lits 0,58; et que les bâtiments les plus malheureux sont :

La Vierge, qui a 1 cas sur 2 lits 0,70
Saint-Charles, 1 — 2 — 0,74
Sainte-Claire, 1 — 2 — 0,95

Pourtant les quatre bâtiments sont à la même exposition, ils reçoivent les vents du nord-ouest et du sud-est.

Parmi ceux qui se trouvent au sud-ouest et au nord-est :

 Sainte-Madeleine a compté 1 cas sur 2 lits 0,58

 Saint-Jacques,
 1 — 2 — 0,87

 L'Ange-Gardien,
 1 — 3 — 0,64

 Saint-Vincent,
 1 — 4 — 0,03

Les deux séries de bâtiments présentent donc, toutes deux, des résultats favorables et défavorables, et il n'est guère possible de tirer une conclusion de leur comparaison.

C'est au bâtiment de la Vierge que la mortalité est la plus considérable : 86 sur 100.

A Sainte-Madeleine, elle est de 84 A Saint-Charles, 80 A l'Ange-Gardien, 79

A Mazarin (le bâtiment qui a eu le moins de malades), elle est de 79 sur 100;

A Saint-Léon et Sainte-Claire, de 74 et 75 A Saint-Vincent, 74 A Saint-Jacques, 68

Il est difficile d'apercevoir aucun rapport entre ces différentes mortalités et l'exposition particulière de chaque bâtiment. Mais si, renonçant à expliquer l'inégalité d'intensité de la maladie par l'orientation des constructions, nous tenons compte de la catégorie d'administrées que chaque division renferme, on trouvera que la gravité du mal est proportionnée, le plus souvent, au degré d'infirmités des habitants; ainsi, Mazarin est occupé, en grande partie, par d'anciennes surveillantes, sous-surveillantes et filles de service admises au repos; il compte moins de malades que d'autres, et n'a qu'une mortalité moyenne. Au contraire, Sainte-Madeleine reçoit exclusivement les cancérées, les gâteuses, ce qu'on appelle enfin les incurables, dans une population d'infirmes et de femmes âgées; aussi, a-t-il un malade sur 2 lits, 84 morts sur 100 malades. Saint-Charles est affecté à de très-grandes infirmes, ainsi que Sainte-Vierge. Sainte-Claire, Saint-Léon, Saint-Vincent, l'Ange-Gardien, reçoivent les administrées les plus valides, et la maladie y fait moins de victimes.

Ces résultats autorisent à penser que l'épidémie eût produit les mêmes effets, dans les divers bâtiments, si la population y avait présenté les mêmes conditions d'âge et d'infirmités; et si le Choléra a varié d'intensité, il faut plutôt en chercher la cause dans l'état de santé des habitants que dans la position des localités qu'ils occupaient.

Nous n'avons pas trouvé non plus d'indice sérieux que l'étendue des salles, la quantité d'air que leur capacité laisse à chaque admise, leur plus ou moins complète aération, ait influé sur le développement des cas, ni sur leur gravité. La seule induction que l'on pourrait tirer de quelques rapprochements approximatifs que nous avons faits serait, plutôt, ce qui a lieu de surprendre, en faveur des bâtiments qui devaient inspirer le plus de craintes pour le développement épidémique. En effet, si l'on compare les divisions consacrées aux mêmes souffrances, c'est dans les salles les moins ventilées, les plus encombrées, où l'air paraissait le moins pur (comme celles des bâtiments Saint-Léon, Saint-Vincent et de l'Ange-Gardien), que le Choléra semble avoir le moins sévi.

Cela ne fait pas, sans doute, que la propreté et l'aération aient cessé d'être deux grandes améliorations désirables partout et toujours; mais cette observation ne pourrait-elle pas donner à penser que l'action choférique vient particulièrement du dehors, et qu'elle est moins prompte à pénétrer et à se développer dans les lieux habituellement fermés que dans ceux où l'air se renouvelle rapidement?

Toutes les malades déclarées cholériques dans les sections d'indigentes étaient portées à l'infirmerie ; toutes les aliénées reconnues malades restaient dans leur infirmerie particulière. De tous les bâtiments de l'hospice, l'infirmerie est certainement, au dire de tout le monde, le plus sain, le plus ventilé; il ne figure dans le relevé du tableau 30 que pour les cas déclarés, soit sur des malades admises pour d'autres causes, soit sur le personnel du service. Le nombre en est de 123, dont 104 ont été suivis de mort. Ces cas se sont ainsi échelonnés : en avril, 13 seulement, malgré le grand nombre de cholériques qu'on apportait; en mai, 68, bien que l'épidémie eût presque disparu dans le reste de l'hospice; et 37 en juin, époque de la seconde invasion. C'est une observation, de plus, à ajouter à la série de celles qui concernent les cas intérieurs et extérieurs des hôpitaux, et nous voyons, encore une fois, les premiers décroître pendant la période croissante de la maladie plutôt qu'augmenter avec le nombre de cholériques qu'on apportait à soigner.

Dans le service des aliénées, les sections Rambuteau et du Traitement sont composées de bâtiments isolés n'ayant qu'un étage, et offrant des façades aux quatre expositions; la ventilation y est entièrement libre; la division Rambuteau seulement est abritée, un peu, par un mouvement de terrain du côté du sud-ouest.

Le premier bâtiment des Chroniques, qui a aussi quatre expositions, compte plusieurs étages et de grands dortoirs. La division des épileptiques, dont les constructions sont également élevées, comprend plusieurs grandes salles où les admises très-rapprochées les unes des autres paraissaient ne pas avoir un cube d'air convenable; elle se trouve garantie du vent du nord-ouest.

Le deuxième bâtiment des chroniques n'a qu'un étage au-dessus du rez-dechaussée et des salles généralement convenables.

Et bien, c'est aux épileptiques qu'on a inscrit le moins de malades : 1 sur 4, 03 ; puis ensuite chez les chroniques, 1 sur 3, 32 ; tandis que les sections Rambuteau et du Traitement en ont compté 1 sur 2, 56, et sur 2, 63. La mortalité, il est vrai, a varié irrégulièrement dans les sections : les chiffres 65 et 77 indiquent les limites dans lesquelles elle s'est renfermée. La proportion est plus favorable que pour les indigentes ; cela est naturel, puisque la population des aliénées comprend des femmes de tous les âges.

En résumé, au bout du troisième jour de l'invasion, on signala des cholériques dans tous les bâtiments; dès le début, l'épidémie atteignit une portion notable du personnel valide : le 8, le 9 et le 10 juin furent les plus mauvaises journées pour toutes les localités. Le Choléra diminua partout à partir de ce moment, mais plus

rapidement au bâtiment Mazarin que dans d'autres services, et un peu moins promptement à Saint-Charles et à Sainte-Claire. Son action, dans cet hospice, présente donc de nombreuses analogies avec ce qu'elle a été ailleurs; mais, malgré toutes les recherches, toutes les comparaisons, on est réduit à se demander encore sous quelle influence le Choléra s'est déclaré, en avril, presque exclusivement à la Vieillesse-Femmes; pourquoi il y a cessé ses ravages, en mai, est devenu plus meurtrier encore en juin, bien que la population fût sensiblement réduite; et pourquoi il s'est éteint, là, plus promptement que dans les hôpitaux, après avoir enlevé plus d'un cinquième des habitants, jeunes ou vieux, valides ou infirmes, aliénés ou sains d'esprit.

§ 6. EFFETS DU CHOLÉRA SUR LE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES.

Il est douloureux d'avoir encore à ajouter à cette longue énumération de malades et de mourants; mais nous devons bien, au moins, une mention à ceux que le Choléra a frappés dans les rangs mêmes de l'Administration, et qui ont succombé en se consacrant à la plus noble tâche. Quand d'autres venaient demander, dans les hôpitaux, un asile et des soins qui les rendirent souvent à la santé, au contraire, médecins, employés, religieuses, serviteurs de tous grades y venaient braver l'épidémie, au milieu de fatigues pénibles et sous des influences qu'on peut croire dangereuses. C'est un hommage à rendre à tous, que de compter combien il en est, parmi eux, qui ont été victimes de leur dévouement, et nous eussions regardé comme un devoir d'en présenter le triste tableau, lors même que nous n'aurions pas eu de nouveaux enseignements à y chercher sur la marche de l'épidémie. Ce dénombrement peut, en effet, nous apprendre dans quelle proportion le personnel actif a été atteint, s'il a plus ou moins souffert selon qu'il se trouvait plus ou moins en contact avec les malades, s'il a été plus ou moins frappé selon que les établissements ont reçu un plus ou moins grand nombre de cholériques. Nous allons nous occuper successivement de ces questions.

Les victimes, qu'a faites le Choléra dans le personnel général de l'Administration, ne s'élèvent pas à moins de 147, et en comprenant les décès des parents ou serviteurs d'employés, on arrive à un total de 187 (tableau 33).

Le service administratif a perdu deux directeurs (1), celui de la Vieillesse-Femmes et celui de Sainte-Périne, et 5 employés.

⁽f) Non compris celui de la direction des nourrices, qui a été atteint plus tard à la suite d'une longue maladie.

Le service de santé a perdu..... 6 élèves;

Le service du culte...... 1 aumônier;

Le service des salles...... 87 personnes,

dont 10 religieuses, plusieurs surveillants et sous-surveillantes, des infirmiers et des infirmières :

Les parents et serviteurs d'employés. 40 -

Les 6 élèves appartenaient :

- 2 aux services de médecine et de chirurgie. de la Vieillesse-Femmes.

 1 au service de la pharmacie...........de la Vieillesse-Femmes.
- médecine des Incurables-Hommes (1).
- 1 médecine de la Charité.
- pharmacie de l'Hôtel-Dieu.

Les 10 religieuses ont succombé :

- 3 à Lourcine:
- 1 à l'Hôtel-Dieu:
- 1 à Sainte-Marguerite;
- 1 à la Charité:
- 1 à Saint-Antoine;
- 1 à Bon-Secours:
- 1 aux Enfants-Malades :
- 1 aux Incurables-Femmes.

Les 3 religieuses de Lourcine ont été enlevées, les 9 et 11 juin, avant qu'on eût reçu des cholériques dans cet établissement.

L'élève des Incurables est mort chez lui, le 25 août, après avoir cessé de soigner des cholériques depuis le 6 juillet.

Les 187 décès, constatés dans le personnel et parmi les individus qui en dépendent, se répartissent ainsi qu'il suit dans les principaux établissements:

104	à	la Vieillesse-Femmes,	qui a compté en tout	1,859 ca	s de Choléra;
32	à	la Vieillesse-Hommes,	_	432	-
8	à	l'hôpital de Lourcine,	a safe = quellayeue	166	
7	à	l'Hôtel-Dieu,	_	2,676	_ :04/61
7	à	la Pitié,	-	1,410	- 1
6	à	la Charité,	pine Toronth semante	1,008	_
4	à	Saint-Antoine.	_	341	The same of

Dans le même tableau 33, on voit aussi que les employés décédés sont, à la totalité du personnel :

A	la Vieillesse-Femmes,	dans le rapport de	74	à	476	ou	15	pour 100.
A	la Vieillesse-Hommes,	dans la proportion de	25	à	350	ou	7	_
A	l'Hôtel-Dieu,	Advanta do la Chierrica	7	à	194	ou	3,6	_
A	la Pitié,	psid-lostillab arouman	7	à	130	ou	5,3	_
A	la Charité,		6	à	107	ou	5,6	-
A	Lourcine,		5	à	56	ou	9	_
A	Saint-Antoine,	(68)	4	à	72	ou	6	_

Il est indubitable, d'après ces chiffres, qu'il n'a existé aucun rapport entre les cas de Choléra qui ont atteint le personnel administratif et le nombre des cholériques traités dans les établissements, car les proportions sont presque toutes en sens inverse, non-seulement pour les deux hospices, mais encore dans les hôpitaux; cela se remarque, soit qu'on compare les employés morts au chiffre total des cholériques, soit qu'on rapproche le nombre des personnes mortes de l'ensemble de celles qui étaient employées.

Les dépouillements que nous avons faits autorisent à dire que la mortalité sur le personnel n'est pas, non plus, proportionnée à la fréquence des relations qu'il avait avec des choleriques : tous les employés ou serviteurs n'en approchent pas également dans nos établissements; pendant que ceux attachés au service des salles vivent, en quelque sorte, au milieu des malades, les serviteurs de la cuisine, de la pharmacie,

de la lingerie, des chantiers, des ateliers, de ce qu'on appelle enfin les services généraux, ont peu de contact avec les administrés.

En prenant séparément ces deux catégories de serviteurs, on trouve que le personnel des salles a été frappé :

Dans la proportion de	12 décès sur	100 personnes,	à la Vieillesse-Femmes;
_	5	_	à la Vieillesse-Hommes;
-	3	_	à l'Hôtel-Dieu ;
_	7	_	à la Pitié;
_	9		à la Charité ;

et que le personnel des services généraux a compté :

19	décès pour 100 personnes	à la Vieillesse-Femmes ;
11	_	à la Vieillesse-Hommes ;
3	_	à l'Hôtel-Dieu;
>>	-	à la Pitié ;
))	_	à la Charité.

Ainsi, dans deux établissements, la mortalité est plus forte pour les services généraux; dans deux autres, elle est plus considérable pour le service des salles; dans un cinquième, il y a égalité.

On ne saurait nier, toutefois, que le personnel n'ait été atteint dans une tout autre proportion que le reste des habitants de la ville, car le Choléra n'a enlevé à domicile qu'un individu sur 65, ou 1, 50 pour 100. Il y a donc une disproportion frappante, et puisque les faits observés tendent à prouver qu'elle ne tient pas à la présence des cholériques, ni aux rapprochements qu'on a eu avec eux, nous cherchons, mais en vain, à expliquer cette mortalité, qui varie beaucoup suivant les maisons.

On ne doit pas oublier, du reste, que, dans ces calculs une unité, en plus ou en moins, suffit pour changer sensiblement les proportions, et que, réduite à des nombres aussi faibles, la statistique ne saurait donner des résultats bien positifs (1).

⁽¹⁾ Il faut aussi remarquer que nos proportions sont établies, en ce qui concerne nos établissements, sur des chiffres certains, tandis que la population de Paris ne nous est connue qu'approximativement.

Cette réflexion nous empêchera même de pousser plus loin nos comparaisons en ce qui concerne le personnel des hôpitaux; et, limitant à présent nos investigations aux deux grands hospices, qui produisent, chacun, un beaucoup plus grand nombre de faits que tous les hôpitaux réunis, nous allons examiner comment le développement du Choléra sur le personnel valide s'y est trouvé modifié par le sexe, l'âge, la nature des fonctions et l'habitation de chaque employé ou serviteur, et à quelle époque remonte, pour ce personnel, la plus grande mortalité.

En réunissant les parents et serviteurs au personnel régulier, nous trouvons que la maladie a atteint, en adultes et enfants :

A la Vieillesse-Hommes.

49 hommes, dont 29 ont succombé, soit 59 pour 100.

152 femmes, - 75 - 49 -

A la Vieillesse-Femmes.

36 hommes, dont 22 ont succombé, soit 61 pour 100.

13 femmes, — 10 — 77 —

Les décès se sont divisés, ainsi qu'il suit, sous le rapport de l'âge :

tological sub-state for	AU-DESSOUS de 16 ans.	de 16 à 39.	de 40 à 65.	de 66 et au-dessus.	TOTAL.
A la Vieillesse-Femmes.	19	45	37	3	104
A la Vieillesse-Hommes.	3	8	20	1	32

Ainsi, à la Vieillesse-Femmes, c'est de 16 à 39 qu'on remarque le plus de décès, et à la Vieillesse-Hommes, la plus forte proportion est de 40 à 65.

Ces décès ont eu lieu, en plus ou moins grand nombre, selon la période de l'épidémie où l'on se trouvait. Voici comment ils se répartissent sur les principaux mois:

princh delignation our sus-	VIEILLESSE-HOMMES.	VIEILLESSE-FEMMES.
Mars))	10
Avril	3	34
Mai	5	12
Juin	19	37
Juillet	3	7
Août	2	4
	32	104

Nous retrouvons, dans les deux maisons, les périodes croissantes et décroissantes, si souvent, si généralement signalées; et les traces de la double épidémie à l'hospice de la Vieillesse-Femmes.

Parmi les hommes morts dans cet hospice, on note, dès le début de la maladie, un sommelier, un aide tonnelier, un homme de peine, un serrurier qui couchait au dehors; en avril, deux employés, le garçon de cimetière, le charpentier, un autre sommelier, un garçon de cuisine, le garçon de chantier, deux employés au bureau des vivres et de la comptabilité.

La plupart de ces employés et de ces serviteurs demeuraient dans des localités différentes; mais il est à remarquer que dans un bâtiment qui est placé à l'entrée de l'hospice, et où logent quelques familles de serviteurs-ouvriers, on a compté autant de malades que d'habitants, et malheureusement presque autant de décès que de malades.

En groupant tous les employés et serviteurs, malades ou morts, d'après la nature des logements, nous avons composé trois catégories de cholériques, selon qu'ils occupaient des localités salubres intérieurement et extérieurement, des localités salubres seulement à l'intérieur, et enfin des localités insalubres sous tous les rapports.

A l'hospice de la Vieillesse-Femmes, on a constaté, ainsi qu'on le peut voir au tableau nº 31,

 Dans la première catégorie, 148 atteintes et 68 décès, soit une mortalité de 46 p. 100.

 Dans la seconde,
 —
 13
 —
 9
 —
 69
 —

 Dans la troisième
 —
 37
 —
 25
 —
 68
 —

Pour l'hospice de la Vieillesse-hommes :

Dans la première catégorie 25 atteintes et 15 décès, soit une mortalité de 60 p. 100.

Dans la seconde — 2 — 2 — 100 —

Dans la troisième — 22 — 15 — 68 —

Le même tableau, par ses lignes horizontales, indique la mortalité sur les employés malades, suivant que les personnes étaient, ou non, en contact avec les cholériques (1).

A la Vieillesse-Hommes, sur 49 cas de choléra et 32 décès, les personnes, en contact avec les cholériques, comptent pour 8 malades et 5 morts, soit 62 p. 100.

Les personnes, non en contact, pour... 31 — 20 — 61 —

Les parents, enfants et serviteurs

d'employés pour....... 10 — 7 — 70 —

Il résulte de ces divers rapprochements : que les influences du sexe, de l'âge, de la période de l'épidémie ont été à peu près les mêmes pour le personnel valide que pour tous les autres administrés ; que l'insalubrité des logements a ajouté à la gravité du mal ; mais que la multiplicité des contacts avec les cholériques ne paraît pas avoir aidé à son développement : et cette observation , spéciale aux deux grands hospices, vient corroborer celle, que nous avons faite déjà dans le même sens, sur l'ensemble du personnel des hospices et des hôpitaux.

⁽¹⁾ Les différences qui existent entre ce tableau et le tableau 33, proviennent de ce que, dans celuici, la colonne des salles comprend tous les serviteurs qui y sont attachés, tandis que dans l'autre, on fait ressortir les serviteurs qui soignent personnellement les malades.

Il n'entrait pas dans la mission, qui a été pour nous l'occasion de faire ce travail, de signaler les dévouements divers qui, dans tous les rangs, sont venus seconder l'Administration, pendant les tristes jours de l'épidémie de 1849. Nous n'avons pas eu, non plus, la pensée d'ajouter cette tâche délicate à celle que nous nous sommes déjà imposée. Il n'est pas moins difficile de décerner l'éloge que le blâme, et plus on a, de toute part, apporté d'empressement au service de la cause de l'humanité, plus nous aurions eu à craindre de ne pas faire, dans des louanges publiques, la juste part de chacun. Entre la nécessité de présenter une appréciation générale ou celle de ne citer aucun nom, car ici une omission prendrait toute l'importance d'une injustice, nous avons accepté de préférence cette dernière obligation. Ce n'est pas cependant sans regrets, car nous avons trouvé tant de courage et de charité, même dans les âmes que la nature ne semblait pas avoir préparées à de semblables luttes, qu'il nous en coûte de ne pas dire, tout haut, ce que leur modestie paraissait avoir oublié dès le lendemain du danger.

Mais il est cependant une exception que nous croyons devoir faire, quand nous parlons des personnes qui ont succombé, et nous sommes sûrs que tout le personnel de l'Administration nous la pardonnera. Il nous eût été impossible, en nous occupant de l'hospice de la Vieillesse-Femmes, de ne pas nommer, au moins, le directeur de cette importante maison, M. Hemey. Homme de cœur et d'intelligence, il avait su être tout à la fois un des agents les plus zélés de l'Administration et un père bienveillant pour la nombreuse population qu'il administrait. Pendant la durée de l'épidémie, il donna à tous l'exemple de la plus ferme énergie et de la plus active charité. Atteint une première fois par le mal, il se refusa à prendre un repos que ses supérieurs auraient voulu pouvoir lui imposer : Je veux rester jusqu'à la fin, disait-il, dussé-je en mourir; et l'Administration, qui, à la suite du mois d'avril, avait été heureuse d'obtenir pour lui la décoration de la Légion-d'Honneur, eut la douleur de le voir enlever dans un des derniers jours de l'épidémie. C'est à juste titre que l'un des médecins de l'établissement, M. Trélat, en adressant à M. Hemey un dernier adieu sur sa tombe, put lui appliquer cette devise : « l'action pendant la vie, l'exemple après la mort. »

La conduite de M. Hemey, pendant ce cruel temps d'épreuves, est en quelque sorte le résumé de tous les actes de dévouement, de courage et de charité qui honorèrent particulièrement le personnel actif de cette grande cité, qu'on appelle l'hospice de la Vieillesse-Femmes.

TITRE II.

MESURES ADMINISTRATIVES ET DÉPENSES RELATIVES A L'ÉPIDÉMIE.

CHAPITRE I".

MESURES ADMINISTRATIVES.

§ 1er. — mesures antérieures a l'invasion du choléra.

Les cas de Choléra, qui continuèrent à se produire dans Paris, pendant plusieurs années, à la suite de 1832, avaient fait croire longtemps à une prochaine réapparition du fléau. Mais, à mesure qu'on les vit disparaître sans avoir ramené une invasion nouvelle, l'inquiétude fit place à la confiance; et la population empressée d'accepter un espoir qui adoucissait pour elle, de cruels souvenirs, pensa qu'elle n'aurait plus de tributs à payer à l'épidémie.

Malheureusement, cette sécurité dut cesser quelques années plus tard, quand le Choléra s'avança une seconde fois vers nos contrées; suivant le chemin qu'il avait déjà parcouru, frappant, à peu près, tous les points atteints déjà dans sa première irruption. Il n'était pas permis d'espérer, que Paris serait plus épargné que les autres capitales; et, dès le mois d'octobre 1847, l'autorité supérieure s'occupa avec sollicitude des mesures qui seraient à prendre au moment de l'invasion.

Comme nous l'avons fait remarquer, dans la première partie de ce Rapport, une semblable éventualité place toujours l'Administration publique entre deux difficultés : elle l'expose, ou à ne pas prévoir assez tôt toutes les exigences des services; ou à propager elle-même une inquiétude fâcheuse, en prenant de trop bonne heure, les dispositions nécessaires pour faire face aux besoins qu'elle prévoit.

Les deux préfets, de la Seine et de police, pour aviser à ce que demandaient les circonstances, appelèrent auprès d'eux une commission, composée de deux chefs de divisions des deux préfectures, et de deux membres de la Commission administrative des hospices civils.

On examina chacune des nécessités auxquelles l'Administration doit pourvoir, dans une épidémie violente. Les souvenirs de 1832, servirent de guides dans l'appréciation de ce qu'il convenait de faire et de ce qu'il importait d'éviter; et sur l'avis de la Commission, les deux préfets arrêtèrent des dispositions, qui peuvent ainsi se résumer:

Suivre les errements de 1832, pour l'assistance à domicile des pauvres et des malades cholériques, en recourant à l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance, des postes médicaux et des Commissions sanitaires;

Pour le service des pompes funèbres, qui présente malheureusement dans de semblables circonstances, les complications les plus graves, trouver à l'avance la possibilité d'en décupler instantanément les moyens de transport;

Enfin, pour les soins à donner aux malades qui ne peuvent se faire traiter chez eux, éviter toute formation d'ambulances ou de petits hôpitaux, dont la surveillance est difficile, l'organisation toujours incomplète, et les services très-dispendieux;

Recevoir les cholériques dans les hôpitaux et dans les hospices ordinaires, dont le matériel et le personnel offrent toutes les ressources désirables;

Faire dans ces établissements, autant de places vacantes qu'il en faudrait, en renvoyant des hospices, avec un secours journalier, les vieillards qui ont une famille; en évacuant des hôpitaux les convalescents et les infirmes: et créer, au besoin, pour ceux-ci, de grands établissements, parce que des services de cette nature sont beaucoup moins chers, beaucoup moins longs à organiser que ceux des hôpitaux; et qu'on peut, sans inconvénient, les éloigner du centre de Paris, tandis que c'est à l'intérieur de la ville qu'il importe de multiplier les moyens de traitement.

On s'en tint à ces décisions générales, pour l'assistance à domicile et pour le service des enterrements; mais il fallut, en ce qui concerne celui des hôpitaux, entrer plus avant dans l'examen des voies d'exécution, et le soin en fut confié à la Commission.

Elle crut, d'après l'expérience de 1832, pouvoir dire qu'il suffirait, lorsque le Choléra viendrait à se déclarer, de trouver 1,000 à 1,200 places vacantes, indépendamment de celles qui le deviendraient par la volonté même des malades, à l'approche de l'épidémie; et elle indiqua, comme pouvant recevoir les convalescents et les infirmes, qu'on aurait à évacuer, les casernes des forts qui entourent Paris. Ces casernes inoccupées alors, pour la plupart, offraient de vastes et salubres bâtiments à la proximité des barrières; et s'il eût été difficile, peut-être, de les transformer en hôpital pour des malades gravement atteints, elles se prêtaient merveilleusement à des créations d'asile de vieillards ou de maisons de convalescence. L'autorité militaire pouvait, à l'avance, prendre l'engagement de les livrer, et deux ou trois jours devaient suffire pour les approprier à leur nouvelle destination.

A la vérité, des achats d'effets de literie, d'objets mobiliers, de linge, paraissaient indispensables; on avait aussi à prévoir une augmentation de dépenses dans les établissements permanents; et des crédits spéciaux étaient nécessaires pour faire face à tous ces besoins. Mais la Commission fit remarque que, s'il était impossible de les obtenir immédiatement, on pourrait, pour aviser au plus pressé, demander au Conseil général des hospices d'anticiper sur ses approvisionnements de 1848. En accumulant pour les premiers mois de l'année, la totalité du mobilier, du linge, des effets de coucher, qu'il devait faire fournir dans les quatre trimestres, on pouvait espérer avoir, au début de la nouvelle invasion du choléra, des ressources qui permettraient d'attendre l'allocation des crédits affectés spécialement au service de l'épidémie.

Ces propositions furent accueillies par les deux préfets, qui soumirent l'ensemble des mesures, que nous venons d'indiquer, à l'autorité supérieure; celle-ci y donna son entier assentiment. La remise des casernes des forts fut assurée, des votes de fonds promis pour le jour où on pourrait, sans effrayer la population, les proposer, soit aux Chambres, soit au Conseil municipal; et le Conseil général des hôpitaux, sur les communications confidentielles du Préfet de la Seine, accéléra, sans en dire le motif, l'exécution de tous ses marchés.

On se trouva ainsi, dès la fin de 1847, prêt à tout événement; sans avoir, en rien, donné l'éveil au public sur les tristes appréhensions des premiers magistrats de la cité.

Mais les craintes conçues alors, ne devaient point encore se réaliser. Le Choléra se ralentit dans sa marche; le printemps de 1848 s'écoula sans ramener l'épidémie, et, pendant quelque temps, les préoccupations politiques détournèrent l'attention d'un danger qui, alors, sembla sans importance, puisqu'il ne menaçait que l'avenir.

Cependant, en août et en septembre de cette année, les nouvelles autorités municipales s'inquiétèrent, à leur tour, de la possibilité d'une invasion jugée imminente pour la fin de 1848, ou le commencement de 1849.

Le Rapport qui avait été remis aux deux préfets du département, en 1847, fut représenté au maire de Paris, par les délégués du Gouvernement provisoire, qui avaient remplacé le Conseil général des hospices (1). Ils en avaient eux-mêmes adopté toutes les conclusions. Une chose toutefois était changée; les casernes des forts n'étaient plus libres, soldats et prisonniers encombraient tous les bâtiments. L'Administration avait cherché, mais inutilement, la possibilité d'utiliser tout ou partie des châteaux de Meudon, d'Écouen, de Saint-Cloud ou de Versailles; et, en définitive, les Délégués émirent l'avis de recourir, si une nécessité impérieuse l'exigeait, à la location de propriétés particulières; beaucoup d'usines étaient abandonnés, et dans chacune de celles qu'indiqua l'Administration, il était possible d'établir 3 à 400 lits. En faisant cette proposition, les Délégués offrirent, sauf allocation ultérieure de crédits par l'État ou par la ville, d'anticiper sur les approvisionnements de 1849, comme en 1847 on avait anticipé sur ceux de 1848.

Les projets primitifs, ainsi modifiés, reçurent l'adhésion des nouveaux ministres; et. vers la fin de 1848, le Choléra s'étant déclaré en Angleterre, quelques cas (douteux à la vérité), ayant été signalés à Calais, l'Administration charitable fut invitée à presser tous les achats qu'elle pouvait faire sur les crédits du budget de 1849, et à louer, si elle le croyait opportun, les immeubles qu'elle avait fait visiter.

Elle se hâta, en effet, de traiter pour la livraison, dans de très-courts délais, d'un nombre considérable de lits en fer, destinés d'après les prévisions budgétaires à remplacer autant de lits en bois dans les hospices, mais qui devaient s'ajouter à ceux-ei, si le besoin s'en faisait sentir. Toutes les toiles, en dépôt dans les magasins, furent données à la confection, de manière à former une réserve de draps et de chemises; on activa la conclusion et l'exécution de tous les marchés, qui eussent été, en d'autres circonstances, échelonnés sur les différents mois de l'exercice; et s'étant à peu près fixée sur les bâtiments qu'elle affecterait, s'il y avait lieu, aux créations de lits supplémentaires, l'Administration se trouva, au commencement de l'année 1849, préparée pour les éventualités d'une seconde invasion.

⁽¹⁾ Le 26 février 1848, trois délégués du Gouvernement provisoire, MM. Thierry, Dumont et Voillemier avaient été chargés d'assurer le service des hôpitaux, et se trouvèrent substitués à l'ancien Conseil général dont la suppression fut prononcée par l'autorité supérieure; ils conservèrent, auprès d'eux, 14 Commission administrative.

On se rappelle que le Choléra ne prit le caractère épidémique que dans la seconde quinzaine de mars, et dans les premiers mois de l'année, l'Administration elle-même avait subi une nouvelle organisation, en exécution d'une loi du 10 janvier. Cette loi, en réunissant, sous le nom d'Administration générale de l'Assistance publique, le service des hôpitaux et hospices et celui des secours à domicile, avait confirmé la dissolution de l'ancien Conseil général des hospices, et prononça, en outre, la suppression de la Commission administrative. Un directeur général se trouvait placé à la tête des services. Il devait agir, avec le concours d'un conseil de surveillance, sous le contrôle du préfet de la Seine; mais ce Conseil n'étant pas encore constitué, toute la responsabilité reposa, en réalité, au mois de mars et pendant la plus grande partie de l'épidémie, sur le directeur général, qui utilisa, sous le titre de chefs de division ou d'inspecteurs, les membres de l'ancienne Commission administrative.

Ce fut donc ce directeur qui se trouva appelé à soutenir la lutte, pour laquelle l'Administration, à deux reprises différentes, s'était déjà efforcée de préparer tous ses moyens d'action.

La première invasion avait trouvé l'autorité publique, encore incertaine de ce qu'elle aurait à prescrire, et force avait été aux administrateurs de se montrer d'autant plus actifs après l'irruption du mal, qu'ils avaient d'abord hésité plus longtemps sur le parti à prendre.

Pour la seconde, l'Administration avait tenu à honneur de tout disposer à l'avance, et ses calculs étaient faits dans l'attente d'un développement épidémique aussi subit et aussi rapide qu'en 1832.

Mais il semble que le Choléra doive déjouer toujours les prévisions humaines; cettefois, précisément, ses progrès furent tellement lents, qu'ils rendirent inutiles la plupart des précautions qui avaient été prises; et l'on put renoncer à plusieurs des mesures projetées, parce qu'elles eussent dépassé de beaucoup les exigences du service.

Ainsi, l'Administration municipale n'eut pas besoin de recourir aux postes médicaux (1); aux commissions sanitaires; l'Administration hospitalière n'eut pas d'établissements temporaires à organiser; les ressources extraordinaires qu'on avait

⁽¹⁾ Il n'en sut établi que dans un ou deux quartiers et pendant très-peu de jours.

sollicitées tout d'abord, cessèrent d'être indispensables; et la seconde invasion, moins funeste que la première, quoique plus meurtrière pour ceux qu'elle atteignait, créa, en général, des difficultés moins grandes que celle de 1832, pour les différentes branches de l'Administration.

C'est ce que nous allons essayer de démontrer, notamment pour l'Administration hospitalière, en suivant dans tous ses actes, la nouvelle direction de l'Assistance publique. Comme nous l'avons fait pour les mesures administratives de 1832, nous classerons ceux-ci, sans ordre de dates, suivant l'objet auquel ils se rattachent; et nous parlerons successivement de l'organisation des services, des mesures générales ou particulières prises dans les établissements, des secours donnés à la classe pauvre, enfin des récompenses accordées pour les preuves de dévouement et de charité, dont l'épidémie de 1849 fut l'occasion.

La première pensée du Directeur général, dès que le Choléra se présenta sous forme d'épidémie, fut de s'entourer des lumières et des conseils des médecins de l'Administration. Il invita ceux de chaque établissement à désigner l'un d'entre eux, pour faire partie d'une commission centrale, qu'il voulait présider lui-même, et dont il se proposait de prendre les avis, sur toutes les questions intéressant le service hospitalier.

Cette Commission qui tint plusieurs séances pendant la durée de l'épidémie, s'assembla, pour la première fois, le 22 mars.

L'isolement des malades cholériques, la création d'établissements spéciaux furent les premiers points soumis à ses délibérations. Ils furent presque aussitôt résolus que présentés, par suite de l'expérience acquise en 1832. Les membres de la Commission tombèrent immédiatement d'accord avec l'Administration, que, pour assurer la promptitude des secours, il faudrait recevoir les cholériques dans le plus grand nombre d'établissements possible; que leur classement dans des salles séparées, presque impraticable quand la maladie sévit avec intensité, aurait plus d'inconvénients que d'avantages pour les malades eux-mêmes; et que, provisoirement, le développement de la maladie n'était point tel qu'il pût motiver la création de nouveaux hôpitaux.

§ 2. — Mesures prises pendant l'épidémie.

Les événements ont justifié, à cet égard, et l'avis de la commission et la réserve du directeur général. Sans se jeter dans les dépenses, toujours considérables des créations d'établissements, l'administration a pu, à tout moment, assurer l'admission de tous les malades qui se sont présentés. Elle n'a eu qu'à diriger sur les hospices un certain nombre d'infirmes qui se trouvaient dans les hôpitaux, et à réserver pour les cholériques une partie des lits des établissements du Midi et de l'Ourcine. Si cela n'eût pas suffi, elle se proposait de trouver 200 places encore, en accordant des congés avec secours journaliers, à des administrés des hospices des incurables.

Mais les lits du Midi et de Lourcine furent à peine employés pendant quelques jours, et si l'on a recouru à l'évacuation partielle, par congé, de quelques hospices, cela n'a pas été, comme nous le verrons, pour parer à une insuffisance de lits dans les hôpitaux.

On ne s'étonnera pas que les ressources ordinaires de l'Administration aient été suffisantes, si l'on se reporte aux tableaux 34 et 35 du mouvement de la population des hôpitaux en 1849, si l'on se rappelle que du mois de mars au mois de juin le nombre des lits vacants fut toujours en augmentant, et que le 12 juin, jour où les cholériques se trouvèrent en plus grand nombre dans ces établissements, 1,128 places étaient encore disponibles.

Cela ne prouve pas, à la vérité, qu'on aurait pu, ce jour même, recevoir 1,128 malades de plus, de tout âge et de tout sexe; car, dans ce nombre de places, il est des lits d'enfants, des berceaux; certaines salles ne peuvent recevoir que des femmes, d'autres que des hommes; et, autant que possible, on ne mélange pas les cas de médecine avec les affections chirurgicales. D'ailleurs, en temps d'épidémie. Il ne suffit pas d'avoir des places dans un ou deux établissements, il faut qu'il y en ait dans tous, afin que nulle part, un malade ne puisse être refusé. Mais, en admettant toutes ces restrictions, l'Administration s'est crue, avec raison, autorisée, par la situation des services, à ne leur point donner un plus grand développement.

N'organisant aucun hôpital temporaire, elle n'eut point à utiliser, pour l'épidémie, les lits en fer qu'elle avait demandés, et ils reçurent leur destination régulière; mais les effets de literie, d'habillement, de lingerie, et le mobilier qu'elle avait achetés à l'avance lui vinrent fort en aide, en raison de l'accroissement des admission de malades dans les hôpitaux, et des exigences toutes particulières des services de cholériques.

Mesures générales.

Les dispositions générales que la direction de l'Assistance fut appelée à prendre, se bornèrent : à augmenter le personnel des établissements hospitaliers, à améliorer le régime de tous les administrés.

Les augmentations de personnel furent beaucoup moins considérables qu'en 1832, parce qu'on eut beaucoup moins de cholériques à traiter cette fois, et surtout parce qu'ils se trouvèrent répartis, moins inégalement entre les différents jours de l'épidémie. En effet, chaque établissement resta, à peu près, dans les limites de sa population habituelle, et si ce n'eût été la multiplicité des soins qu'exigent ces malades, le service même n'eût pas été plus pénible, pendant le Choléra, qu'en temps ordinaire. Les augmentations ont porté principalement sur les élèves, tant internes qu'externes, sur le personnel des salles; elles n'ont ajouté au personnel administratif que quelques employés auxiliaires.

Dès le 28 mars, l'Administration avait prescrit, sur l'avis de la Commission médicale, d'entretenir, dans tous les établissements, une bonne température et une grande propreté; de supprimer, autant que possible, pour tous les consommateurs, les aliments maigres. On permit d'étendre à tous les malades cholériques, quel que fût leur degré de convalescence, les prescriptions particulières de poisson, volaille, viande rôtie et légumes frais, que le règlement de 1841 n'autorise qu'en faveur des malades mangeant seulement deux ou trois cinquièmes de portion; les allocations de sirops, comme de vins exceptionnels, cessèrent d'être limitées pour eux. Un supplément de ration fut accordé aux différents réfectoires du personnel valide (1).

On alloua le déjeuner aux élèves externes (2); le nombre des élèves de garde fut doublé; des rations extraordinaires de vins, de soupe, d'eau-de-vie furent données à certains garçons de service; mais ces dispositions ne furent appliquées dans chaque

pour les femmes.

⁽¹⁾ On donna, en plus, pour chaque personne :

¹⁶ décagrammes de viande rôtie;

⁴⁰ centilitres de vin pour les hommes;

²⁰ idem

⁽²⁾ Depuis 1848, les élèves internes jouissaient provisoirement de la faculté de prendre leurs repas dans les établissements, moyennant l'abandon d'une partie de leur traitement.

établissement qu'au fur et à mesure que le nombre des cholériques y prenait quelque importance, et elles cessèrent en même temps que les circonstances qui les avaient motivées.

Ainsi qu'on peut le remarquer, l'Administration s'abstint, cette année, de toute mesure de police sanitaire, pour l'entrée des parents dans les hôpitaux aux jours déterminés par le règlement, pour la sortie des administrés des hospices, pour la remise des corps, ou pour les enterrements; elle eut seulement quelques mesures à prendre afin d'agrandir les salles de dépôt des morts; et, à la fin de l'épidémie, la Commission médicale se borna à demander, ce qui avait été fait déjà en partie : qu'on nettoyât les effets de literie, de lainage, et qu'on profitât du vide qui s'était opéré dans la population, pour repeindre dans les hôpitaux et à la Vieillesse-Femmes le plus de salles qu'on pourrait. Ce travail, commencé aussitôt, se poursuit encore maintenant.

Mesures spéciales à l'hospice de la Vieillesse-Femmes.

Dès le début de l'épidémie, toutes les préoccupations de la direction de l'Assistance publique avaient été pour ce dernier établissement. Là, comme ailleurs, on avait, dès l'origine, cherché à prévenir toute cause accidentelle de maladie en supprimant le maigre et en multipliant tous les moyens de secours; mais les soins les plus empressés, les tentatives d'assainissement les plus multipliées demeuraient sans résultat; la maladie suivait toujours son cours; et si, parfois, une faible diminution dans la mortalité, attribuée tantôt à l'influence des changements atmosphériques, tantôt à l'application d'un remède nouveau, faisaient naître quelques lueurs d'espérance, elles étaient toujours détruites par une inexorable réalité.

On avait bien invité les élèves à se loger et à se nourrir au dehors, moyennant une indemnité de quatre francs par jour; pour témoigner sa reconnaissance du zèle qu'il trouvait dans tous les rangs du personnel, le Directeur général avait bien, en mars, augmenté les salaires, et, en avril, doublé tous les appointements; mais ce n'était rien pour l'ensemble de la population; et après avoir tenté tous les essais de traitement, toutes les mesures hygiéniques que proposaient les médecins (1), on ne

⁽¹⁾ Il fut fait, sur la proposition de M. Flon, membre du Conseil municipal, des fumigations d'ammoniaque dans les salles, mais sans qu'on pût en constater d'une manière définitive les effets.

vit plus d'autre moyen de salut que l'évacuation des bâtiments. Mais, comment déplacer près de 5,000 personnes, dont plus de 3,000 aliénées, et les autres aveugles ou plus ou moins infirmes? L'impossibilité où l'on était de les faire toutes sortir laissait incertain sur l'utilité d'une mesure qui ne pouvait être que partielle.

Cependant, au 4 avril, l'Administration, profondément émue de l'intensité que prenaît l'épidémie, proposa cette mesure au préfet de la Seine, et en commença l'exécution, dès le lendemain, pour celles des administrées qui purent se retirer en ville, moyennant l'allocation d'un secours journalier. Le secours fut fixé d'abord à 60 centimes, et plus tard porté à un franc. Sept à huit cents personnes sortirent ainsi successivement de l'hospice, soit pendant la première épidémie, soit au moment de la recrudescence de juin. Pour ajouter à ce nombre, on transporta à l'hospice des Incurables-Hommes, 100 femmes trop infirmes pour s'absenter par congés; elles allèrent remplacer un nombre égal d'hommes plus valides auxquels il avait été accordé une prime de sortie. Enfin, 100 convalescentes du personnel valide de la Vieillesse-Femmes furent dirigées, en juin, sur une maison annexe de la Vieillesse-Hommes.

Par suite de ces différentes dispositions, le nombre des femmes absentes s'éleva à plus de 1,000 vers la fin de juin, et plus de 900 congés furent maintenus pendant tout le mois de juillet, autant par précaution que pour faciliter l'exécution de travaux de peinture dans les salles.

Cette mesure est, sans contredit, la plus importante de toutes celles qui furent prises par l'Administration de l'Assistance publique pendant l'épidémie de 1849, et la portée qu'elle peut avoir, pour l'avenir, nous engage à nous y arrêter un instant, afin de rechercher quel résultat il est possible de lui attribuer. Les tableaux 26 et 28 ont été établis dans ce but.

Le premier indique, jour par jour, pour les mois d'avril et de juin, le mouvement des personnes en congé et la marche du Choléra. Le second donne, de quinzaine en quinzaine, le mouvement des cholériques et celui de toutes les administrées pendant toute l'épidémie.

Il résulte de ces tableaux, que ni les atteintes du mal ni la gravité des atteintes n'ont ressenti d'influence apparente des variations de la population. En juin, par exemple, le Choléra fit autant de victimes à la Vieillesse-Femmes, sur la population réduite d'un cinquième, qu'il en avait fait en avril, alors qu'elle était encore complète; et, dans le cours de l'épidémie, on voit aussi bien une période croissante se présenter quand le nombre des habitants diminue, que certaine période décroissante coïncider avec une augmentation de population.

On remarque, il est vrai, une diminution très-sensible le 6, lendemain du jour où l'on commença à délivrer des congés, et si les chiffres se relèvent le 7, ils restent toujours au-dessous de ce qu'ils étaient avant le 5 : on serait donc tenté de voir, dans cette diminution, un résultat de la mesure prise. Mais, du 6 au 13, les congés augmentent toujours, et le Choléra reste stationnaire ; du 20 au 30, les absents rentrent à l'hospice, et l'influence épidémique continue à s'affaiblir. En juin, le Choléra progresse du 1^{er} au 10, bien que la population change peu; à partir du 11, il décroît de moitié dans les 24 heures et s'amoindrit rapidement, sans qu'elle se soit sensiblement modifiée.

N'est-il pas alors très-probable que, le 6 avril et les jours suivants, le Choléra a obéi à une cause extérieure qui nous échappe, comme nous avons cherché inutilement, pour le 11 juin et la fin de ce mois, l'explication de l'affaiblissement général de l'épidémie?

Mais, si l'on ne peut, ce nous semble, attribuer à la délivrance des congés une heureuse influence sur l'intensité même du principe délétère dans l'hospice de la Vieillesse-Femmes, il est du moins certain, et cette pensée est consolante, que l'Administration a diminué, en agissant ainsi, le nombre des personnes qui se trouvaient exposées aux atteintes du mal. En effet, sur une moyenne de 600 indigentes en congé dans le mois d'avril, 10 seulement sont mortes avant de rentrer dans l'établissement (1); et tout en tenant compte de l'affaiblissement de la mortalité, à compter du 10 avril, il est indubitable qu'un plus grand nombre de femmes eût succombé si toutes étaient restées dans l'hospice.

Sous ce rapport, la mesure n'a pas été sans résultat; et l'on serait même disposé à regretter que l'Administration ne l'eût pas adoptée dès les derniers jours de mars; mais, pour ne rien taire de ce qui touche à cette question, nous devons avouer que le Directeur général s'était justement inquiété de l'effet qu'elle pourrait produire au dehors. La sortie de toutes ces femmes, au moment où le Choléra sévissait avec le plus de rigueur à l'hospice de la Vieillesse, n'effraierait-elle pas la population? N'y verrait-on pas la cause du développement de l'épidémie, si le malheur voulait qu'elle

⁽¹⁾ Sur les 10 femmes, une avait 84 ans, une autre 81 ans; 4 comptaient de 72 à 75 ans; 4 sont mortes du Choléra, dans les hôpitaux. On ignore la cause de la mort des autres.

devint plus intense en ville? Ces craintes étaient bien naturelles; elles furent même exprimées par diverses personnes auprès de l'autorité supérieure, et le Directeur général ne se décida qu'après quelques hésitations : il fallut la douleur poignante qu'on éprouvait à voir ces milliers de personnes, plus que décimées par l'épidémie, et l'avis unanime de la Commission médicale, pour fixer son opinion, et l'engager à solliciter l'approbation du préfet et du ministre.

L'expérience a prouvé, heureusement, que toutes les appréhensions qu'on avait conçues étaient sans fondement. La preuve la plus convaincante, c'est que 10 femmes seulement, de celles qui étaient sorties, sont mortes (dont 4 dans les hôpitaux), et qu'on ne saurait admettre que les autres aient pu porter le germe du mal dont elles n'auraient pas elles-mêmes ressenti les effets. Il est encore une autre preuve non moins concluante; nous la trouvons dans ce qui s'est passé à l'hospice des Incurables-Hommes. On se rappelle que 100 infirmes de la Vieillesse y furent transférées; eh bien, cette translation n'a pas eu le moindre inconvénient pour la population des Incurables. Les cas de Choléra qui atteignirent les vieillards sont tous d'une époque antérieure à l'arrivée des indigentes, et la présence de ces dernières n'a déterminé aucune nouvelle atteinte.

Nous avons voulu, en outre, vérifier si les habitations, où s'étaient retirées momentanément les administrées de la Vieillesse, avaient envoyé plus de malades que d'autres dans les hôpitaux, et rien n'a pu nous autoriser à croire qu'il en ait été ainsi.

La mesure a donc été sans influence fâcheuse pour les habitants de la ville, et on doit reconnaître qu'elle a été essentiellement protectrice pour les femmes qui en ont profité.

L'essai, qu'on a fait cette fois, doit appeler l'attention de l'Administration sur les avantages qu'elle peut trouver dans une épidémie, à accorder des congés avec prime aux administrés des hospices; soit qu'elle veuille les soustraire aux atteintes d'une influence locale, soit qu'elle ait besoin d'augmenter le nombre des lits destinés à des malades de la ville.

Il ressort également, ce nous semble, des faits que nous venons d'indiquer, cette indication générale : que le Choléra, dont l'action tout exceptionnelle à l'hospice de la Vieillesse-Femmes ne peut être mise en doute, y était devenu endémique et tenait moins aux personnes qu'aux localités, car il reste aussi meurtrier quelle que

soit la population, tandis que les administrées qui s'absentent n'en emportent pas le germe avec elles.

Assistance à domicile.

L'assistance à domicile a pu être beaucoup plus restreinte en 1849, qu'elle ne l'avait été en 1832.

La ville, qui venait déjà au secours d'un grand nombre de familles pauvres, à l'occasion de la stagnation des travaux et du commerce, ne crut pas devoir réclamer le concours de l'Administration, ni pour des distributions extraordinaires aux indigents, ni pour porter assistance aux enfants devenus orphelins par suite de l'épidémie. D'un côté l'autorité municipale, de l'autre l'archevêque de Paris en recueillirent un certain nombre; 200 environ furent adoptés par l'Administration; Monseigneur Sibour fit revivre l'œuvre des orphelins du Choléra, qui avait rendu de si grands services en 1832, et au bout de quelque temps, plus de 500,000 francs étaient réalisés à leur profit. Les quêtes de l'œuvre et une somme de 150,000 francs, à laquelle s'éleva une souscription ouverte dans les mairies, constituèrent les seuls sacrifices que la bienfaisance individuelle fut appelée à s'imposer pour les victimes de la seconde invasion du Choléra.

Mesures rémunératoires.

Mais, s'il fut peu demandé à la charité pendant cette époque, on ne trouva pas moins d'empressement, qu'en 1832, dans tous les rangs, dans toutes les positions, à secourir les malheureux qui souffraient. La direction de l'Assistance, notamment, reçut plus d'offres de services qu'elle ne put en accepter; et, comme nous l'avons déjà dit, médecins, directeurs, employés, religieuses ou surveillantes, serviteurs de tous grades rivalisèrent, dans les établissements charitables, de zèle et de dévouement; tous étaient dominés par une seule pensée, celle d'arracher à la mort le plus grand nombre possible de leurs semblables; et l'on vit, dans les positions les plus humbles comme dans les plus élevées, le sentiment du devoir poussé jusqu'au sacrifice de la vie, sans que les nobles âmes qui comprenaient ainsi la sainteté de leur mission songeassent même à s'en faire un mérite. Pères de famille, femmes entourées des plus chères affections, vieillards ou jeunes gens donnèrent l'exemple de cette généreuse abnégation.

Ce fut un devoir bien doux pour l'Administration que d'avoir à rendre compte de la conduite de tous, et le directeur général s'empressa, une première fois, à la suite de l'épidémie spéciale du mois d'avril à la Vieillesse-Femmes, et plus tard, après la complète disparition du fléau, de faire connaître, à l'autorité supérieure. les droits que cette conduite leur donnait à la reconnaissance publique.

Ceux-là qui avaient dû, à leur position, le privilége de pouvoir se dévouer plus que d'autres, obtinrent du chef de l'État un témoignage particulier de satisfaction; sur la présentation du Directeur général de l'Assistance publique et du préfet de la Seine, deux directeurs, un aumônier, deux élèves furent nommés membres de la Légion d'honneur, deux médecins avancèrent dans l'ordre et plusieurs autres reçurent la croix de chevalier.

Pour suppléer à une distinction, qui ne pouvait se multiplier autant que les services rendus, l'Administration demanda qu'il fût frappé une médaille commémorative de l'épidémie de 1849, en l'honneur et au nom de tous ceux qui s'étaient distingués par leur amour de l'humanité; désireuse de proportionner la récompense aux efforts de chacun, elle proposa de décerner trois sortes de médailles, en or, en argent et en bronze : les propositions que fit le Directeur général comprenaient 19 des premières, 139 des secondes, 81 des troisièmes : ensemble, 239.

Mais l'autorité supérieure, décida que la même médaille serait accordée pour tous les services qui avaient été rendus, pendant l'épidémie, tant à Paris que dans les départements. Elle fut frappée en argent, et l'État pourvut à la dépense.

Il fut attribué 193 de ces médailles au personnel médical et administratif de l'Assistance publique et 472 aux mairies. Les arrondissements ruraux furent compris dans la distribution qui fut faite plus tard pour les départements.

La médaille, œuvre de M. Gayrard, représente, d'un côté, la République française sous les traits d'une femme distribuant des couronnes, et, de l'autre, porte en relief le nom de celui à qui elle est destinée.

L'Administration accorda aussi, autant que cela fut possible, de l'avancement à tous les employés qui s'étaient fait remarquer par leur zèle, ainsi que des gratifications à tout le personnel des services. Voulant témoigner de ses regrets pour ceux qu'elle eut la douleur de perdre dans le cours de l'épidémie, elle s'associa chaque fois aux honneurs funèbres à leur rendre; et quand les parents y consentirent, elle se chargea

des frais funéraires, présidant à ces tristes cérémonies, comme aux funérailles des enfants d'une même famille. Directeur général, médecins, employés supérieurs, se réunissaient autour des chars les plus modestes, de même qu'ils confondaient leurs sentiments d'estime pour ces jeunes gens enlevés à tout un avenir de gloire et de succès, pour ce directeur dont la mort fut un deuil général à l'hospice de la Vieillesse-Femmes, pour tant de victimes qui succombèrent comme autant de martyrs de la religion du devoir.

CHAPITRE II.

DÉPENSES OCCASIONNÉES PAR LE CHOLÉRA

On prévoit, d'après tout ce qui précède, que les dépenses occasionnées dans les services hospitaliers par l'épidémie de 1849, n'ont pas dû être très-considérables. Elles se sont bornées, à peu près, aux frais extraordinaires du traitement des malades, et aux primes accordées aux infirmes en congé; et, telles qu'elles ressortent du compte financier de l'Administration de l'Assistance publique pour l'année dernière, elles s'élèvent à 186,722 fr. 26 c. (Voir le compte imprimé de 1849, page 248).

Cette somme ne représente, du reste, qu'approximativement le chiffre des dépenses spéciales aux cholériques; car ceux-ci ayant été confondus dans tous les hôpitaux avec les autres malades, presque toutes les dépenses des établissements ont été communes aux uns et aux autres. Or, l'Administration arrive bien à connaître le prix moyen d'une journée de malade, en divisant la dépense totale de l'année par le nombre des journées de traitement; mais, pour établir séparément ce que chacun a coûté, il faudrait calculer la valeur de tout çe qu'il a consommé ou usé, le personnet qu'il a occupé, le linge et les effets qu'il a gâtés, etc. Ce serait un travail aussi long que compliqué, et dont l'exactitude laisserait toujours à désirer.

Pour toutes les dépenses générales, l'Administration s'est bornée à porter au compte des cholériques les excédants de dépenses que l'ensemble de l'exercice a présentés sur les prévisions du budget : c'est ainsi qu'elle est arrivée au chiffre de 186,722 fr. 26 cent., dont voici le détail.

Dépenses occasionnées spécialement par l'épidémie.

Primes de congé aux indigents et indigentes des hospices	43,204 fr	e. » c.
Secours à des veuves ou à des orphelins	6,840	47
Secours aux bureaux de bienfaisance pour surcroît de distribu-		
tions de médicaments aux pauvres	10,000))
Frais de services funèbres pour les employés morts du choléra	5,981	25
Personnel pris en supplément	33,028	60
Assainissement de localités	21,475	47
Fractionts and los décourses aérécules attailer à l'écite	Maria.	
Excédants sur les dépenses générales attribués à l'épid	emie.	
Bandages	1,598	21
Médicaments.	32,413	40
Chauffage	7,080	55
Blanchissage	2,884	50
Couchers	1,896	63
Habillements.	2,607	35
Meubles	9,552	05
Écuries	995	34
Locations	1,050	0.4
Salubrité	1,022	44
Dépenses accidentelles	5,091	22
Depenses accidentelles	5,091	22
Somme égale	186,722	26
the attention of sport status transpositions, and second was as a	The state of the	THE PERSON NAMED IN

Sur cette somme, 100,000 fr. ont pu être payés à l'aide d'une subvention spéciale versée par la caisse municipale; et 86,722 fr. 26 cent. resteront à la charge des revenus ordinaires de l'Administration de l'Assistance.

On pourrait encore chercher à se rendre compte de la dépense occasionnée par les cholériques dans les hôpitaux, en comparant le prix moyen d'une journée de malade en 1849, avec celui des années précédentes, mais là encore on n'arrive qu'à une approximation. En effet, ces prix dépendent non-seulement de la nature des maladies traitées, mais du prix des denrées, et quelquesois des changements survenus

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

	Pages.
LETTRE D'ENVOI DU RAPFORT	3
Introduction	7
RAPPORT.	
PREMIÈRE PARTIE.	
CHOLÉRA DE 1832 ET DES ANNÉES SUIVANTES.	
TITRE Ict.	
Invasion, développement et effets du Choléra de 1832.	
CHAPITRE I INVASION ET DÉVELOPPEMENT.	
§ 1. — A domicile	1
§ 2. — Dans les hôpitaux civils	13
§ 3. — Dans les hópitaux militaires	10
§ 4. — Dans les hospices	1
CHAPITRE II EFFETS DU CHOLERA.	
§ 1. — Effets généraux	18
§ 2. — A domicile	19
§ 3. — Dans les hônitaux	9.1

TITRE II.

Mesures administratives et Dépenses.

CHAPITRE Ist Mesures administratives.	
§ 1. — Mesures antérieures à l'épidémie.	Pages.
§ 2. — Mesures sanitaires.—Création de services.—Dispositions générales	46
8 2. — mesures santaires.— Creation de services.—Dispositions generales	40
CHAPITRE II. — DÉPENSES.	
§ 1. — Dépenses générales	57
§ 2. — Dépenses spéciales de certains établissements	58
TITRE III.	
CHOLÉRA DE 1833, 1834, 1835 ET 1836	62
The state of the s	
DEUXIÈME PARTIE.	
grands - 5 4040	
CHOLÉRA DE 1849.	
TITRE I ^e .	-
Invasion, développement et effets du Choléra en 1849.	
CHADITRE Iss Issues	
CHAPITRE I Invasion et développement.	
§ 1. — Invasion	67
§ 2. — Développement	70
§ 3. — Invasion et développement dans les hôpitaux militaires	77
CHAPITRE II EFFETS DU CHOLÉRA.	
§ 1. — Effets généraux	81
§ 2. — A domicile	82
§ 3. — Dans les hôpitaux	84
§ 4. — Dans les hospices	108
§ 5. — A la Vieillesse-Femmes	111
§ 6. — Sur le personnel des établissements charitables	120

TITRE II.

Mesures administratives et Dépenses relatives au Choléra de 1849.

CHAPITRE Iet Mesures administratives.	Pages.
§ 1. — Mesures prises avant l'épidémie	128
§ 2. — Mesures prises pendant l'épidémie	133
CHAPITRE II. — Dépenses générales et spéciales	143
TROISIÈME PARTIE.	
RÉSUMÉ COMPARATIF DES DEUX ÉPIDÉMIES ET CONCLUSION.	
CHAPITRE I RÉSUMÉ COMPARATIF.	
§ 1. — Invasion, durée et effets des épidémies	149
§ 2. — Mesures administratives et dépenses	158
CHAPITRE II. — Conclusion	161
PIÈCE ANNEXÈE.	
Délibération du Conseil général des Hospices, en date du 9 Mai 1832	165

TABLEAUX STATISTIQUES.

	Numéros
Tableau de la population En 1832, d'après le recensement de 1831 de Paris	1 2
A domicile, en 1832 et en 1849	3
Tableau des décès cho- lériques	4
1832 et en 1849	5
Constatés par jour, à domicile, dans chaque arrondissement de Paris, en 1849	6, 6 bis
Relevé, pour 28 semaines de 1849, des décès cholériques constatés à domicile, et des cas de Choléra reconnus, chaque jour de la semaine, à l'hospice de la Vieillesse-	
Femmes et dans les hôpitaux	7
Observations météorologiques faites chaque jour pendant les mêmes semaines de 1849.	7 bis
Mouvement des cholériques dans les hôpitaux (Par établissement	8
et dans les hospices civils, en 1832 et 1849. (Par mois	9
Mouvement parmais on (Dans les hôpitaux	10
Mouvement, par mois, en 1849	11
C Dane les hâniteux, dans les hespises réunis, et dans galui	
mouvement par semaine	13
en 1849 Dans cinq des principaux hôpitaux	14
Relevé, par mois et par hôpital, des cholériques venus du dehors, et de ceux reconnus à l'intérieur des établissements, en 1849	15
Relevé, par hôpital, des cas déclarés à l'intérieur, avec distinction de ceux qui ont atteint des malades ayant ou n'ayant pas cinq jours de présence dans les établissements.	16
Récapitulation pour 1849, par établissement et par sexe, du mouvement des cholériques atteints au dehors, et de ceux déclarés à l'intérieur des établissements après au moins	
cinq jours de présence	17
Tableau des malades cholériques des hôpitaux civils, en 1832 et en 1849, classés par âge et par sexe	18

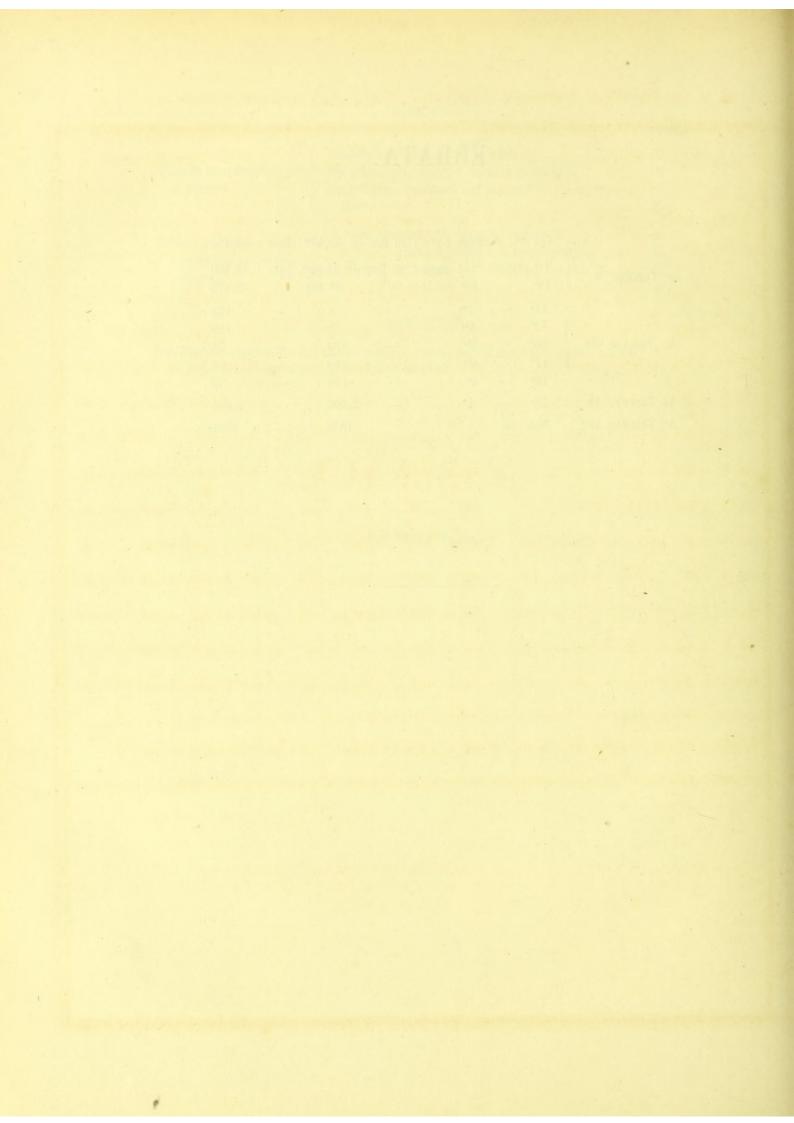
	Numeros
Cholériques décédés, classés par durée de séjour, suivant le sexe et l'àge	19
Cholériques sortis guéris, classés par durée de traitement, suivant l'âge et le sexe	20
Cholériques traités, en 1832 et en 1849, dans les hôpitaux et dans les hospices civils, classés suivant leur domicile et comparés avec la population de chaque localité21	
Cholériques traités, en 1849, dans les établissements charitables, classés d'après les professions	
Cholériques traités dans les hópitaux militaires et dans l'hôtel national des Invalides, en 1849, et des militaires cholériques reçus exceptionnellement dans les établissements civils.	
Cholériques atteints de l'épidémie, en 1849, dans l'intérieur des hospices, classés selon leur sexe et leur âge	24
Cholériques atteints de l'épidémie, en 1849, dans les deux hospices de la Vieillesse, classés par catégorie d'administrés et par âge	
Mouvement journalier de la population totale de l'hospice de la Vieillesse-Femmes, et des cholériques traités et morts dans cet établissement pendant les mois d'avril et de juin 1849	
Etat comparatif, par quinzaine, des cholériques (A l'hospice de la Vieillesse-Hommes traités en 1849, et du chiffre de la population. (A l'hospice de la Vieillesse-Femmes.	27 28
Etat, par localité, des cho- A l'hospice de la Vieillesse-Hommes	29 30
Etat, par localité, des employés de tout grade et de leurs parents, atteints ou morts du Choléra dans les deux grands hospices en 1849	31
Etat des cholériques traités et décédés dans les établissements hospitaliers en 1832 et en 1849, après le 31 octobre	32
Etat de tous les individus faisant partie du personnel actif des hôpitaux et des hospices, ou dépendant de ce personnel, qui sont morts du Choléra en 1832 et en 1849 dans les différents services.	
Etat comparatif des lits oocupés dans les hôpitaux civils en 1849, avec les admissions et les décès de toute l'année	
Maxima, minima et moyennes des lits occupés dans les hópitaux pendant toute l'épi- démie de 1849	
Tableau du mouvement des hôpitaux en 1832 et en 1849, et pour plusieurs années antérieures et intermédiaires	

	Numeros.
Tableau comparatif du prix des principaux hôpitaux permanents en 1832 des principaux hôpitaux permanents en 1832 des principaux hôpitaux qui ont reçu des cholérique 1849	38 es en
Tableau graphique des décès cholériques qui ont eu lieu par jour	40 41 42 43
APPENDICE.	
Tableau de la population des arrondissements ruraux, et des décès cholériques que lieu dans chaque commune en 1832 et en 1849	

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

	A la	page 18	8, der	nière	ligne : au lieu	de 39,403,	lisez :	39,473
Au Tableau	5(1re co 12e	olonne,	10° 10°	ligne : au lieu —			$\frac{23,460}{39,473}$
	1		-	-	_		-	100
	1		_		_	3		100
AU TABLEAU	11	10e	_	90	-	100		25
AU TABLEAU	1	110	-	90	_	100	_	66
	1	12e		9.	_	100	_	50
AU TABLEAU	15	. 33°		4°	1000	3,090		3,091
AU TABLEAU	44	Note	(a)			1846	-	1831



TABLEAUX.

Population générale de Paris d'après le recensement de 1831.

TABLEAU Nº 1.

SEMENTS.	POPULA	TION A D	DOMICILE. POPULATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.				GARNISO:	N.	TOTAL GÉNÉRAL.			
ARRONDISSEMENTS	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
€ er	30,984	35,338	66,322	253	218	471	2,292	,	2,292	33,529	35,556	69,085
200	35,085	39,688	74,773	,	,	,	,	,	,	35,085	39,688	74,773
5°	23,595	25,208	48,803	44	986	1,030	1,231	,	1,231	24,870	26,194	51,064
40	22,616	22,118	44,734	,	,	,	,	,	,	22,616	22,118	44,734
ge.	31,659	34,446	66,145	1,167	444	1,611	371	,	371	33,237	34,890	68,127
60	39,235	41,308	80,543	252	16	268	575	,	575	40,062	41,324	81,386
7 e	29,359	29,235	58,594	819	2	821	168	,	168	30,346	29,237	59,583
80	35,203	36,872	72,075	411	314	725	1,565	>	1,565	37,179	37,186	74,365
90	20,526	20,901	41,427	619	515	1,134	2,018	,	2,018	23,163	21,416	44,579
100	39,384	41,725	81,109	633	1,385	2,018	4,966	,	4,966	44,983	43,110	88,093
110	24,255	25,893	50,148	42	37	79	1,760	,	1,760	25,057	25,930	51,987
120	34,470	34,844	69,314	1,381	6,761	8,142		-	630	36,481	41,605	78,086
12	0.,,,,,	0.,011	,	.,	0,101	5,172	0.00		000	00,101	11,000	10,000
	366,411	387,576	753,987	5,621	10,678	16,299	15,576	,	15,578	387,608	393,254	785,862

TABLEAU Nº 2.

Population générale de Paris d'après le recensement de 1846.

SEMENTS.	POPULATION A DOMICILE.			POPULATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.				GARNISO:	ν.	TOTAL GENERAL.		
ARRONDISSEMENTS	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes	Total.
1 07	49,610	54,870	104,480	1,462	2,077	3,539	3,226	,	3,226	54,298	56,947	111,245
20	53,863	61,989	115,852	1,083	453	1,536	380		380	55,326	62,442	117,768
5.	31,414	31,276	62,690	21	996	1,020	965	,	965	32,403	32,272	64,675
40	26,044	22,154	48,198	30	5	35	,	,	,	26,074	22,159	48,233
3°	48,208	46,713	94,921	1,274	433	1,707	,	,	,	49,482	47,146	96,628
60	53,033	50,216	103,249	379	167	516	686		686	54,098	50,383	104,481
70	39,302	33,152	72,454	253	186	439	,	,	,	39,555	33,338	72,893
80	56,514	48,738	105,252	2,810	1,863	4,673	2,224	21	2,215	61,548	50,622	112,170
90	27,317	22,565	49,882	802	624	1,426	1,277	19	1,296	29,396	23,208	52,604
10°	42,450	47,347	89,797	5,508	3,330	8,838	8,243	,	8,243	56,201	50,677	106,878
11°	31,901	31,221	63,125	1,495	1,032	2,527	467	,	467	33,863	32,256	66,119
120	43,554	42,050	85,604	5,551	6,855	12,406	2,143	50	2,193	51,248	48,955	100,203
	503,210	492,294	995,504	20,671	18,021	38,692 (a)	19,611	90	19,701	543,492	510,405	1,053,897

⁽a) Ce chiffre est, de beaucoup, supérieur à celui correspondant du Tableau Nº 1, parce qu'il comprend des Établissements, dont on avait laissé figurer la population, en 1831, dans la colonne des recensés à domicile. (Voir le Tableau 8 d'un Rapport sur le dénombrement de la population, imprimé par la Préfecture de la Seine en 1847.)

Cholériques décédés à domicile dans la ville de Paris, en 1832 et en 1849, pende

an a	MA	RS.	AVRIL.		MAI.		JUI	IN.	JUILLET.	
ARRONDISSEMENTS.	1852.	1849.	1852.	1849.	1852.	1849.	1852.	1849.	1852.	184
4 °r Arrondissement	1	7	411	49	18	202	18	407	99	
2° Arrondissement		5	323	51	30	202	16	487	108	1
5° Arrondissement	,	4	221	31	25	136	22	228	92	
4° Arrondissement		7	344	30	19	133	22	188	98	
5° Arrondissement 6° Arrondissement		13	362 538	82 58	30	244	28 27	529 612	134	
7º Arrondissement		15	809	51	34	156	28	484	221	
8° Arrondissement	3	13	877	67	55	267	35	654	239	
9° Arrondissement	7	8	979	52	31	155	23	359	143	
10° Arrondissement	9	22	1,166	90	50	302	117 85	501 247	235	
12° Arrondissement		22	747	110	81	250	125	1,073	146	
Totaux	40	130	7,462	694	440	2,426	546	5,769	1,820	4

pis suivants, et comparaison de ces décès avec le chiffre de la population.

Α01	UT.	SEPTE	MBRE.	TOTAL G	ÉNÉBAL.	POPULATION RECENSÉE A DOMICILE en 1851 et 1846		PROPORTION DES DÉCÉS par habitants		OBSERVATIONS.
	1849.	1852.	1849.	1852.	1849.	pour 1852.	pour 1849.	en 1852.	en 1849.	
								1 sur	1 sur	
8	52	15	83	600	833	66,322	104,480	110	126	
3	64	15	55	535	911	74,773	115,852	139	127	
ı	44	12	30	403	495	48,803	62,690	121	126	
0	38	13	38	528	445	44,734	48,198	85	108	
6	84	19	34	619	1,020	66,145	94,921	106	93	
2	77	17	45	817	1,120	80,543	103,249	98	92	
8	69	22	27	1,201	837	58,594	72,454	48	86	
2	76	15	22	1,306	1,143	72,075	105,252	55	92	
9	65	7	-18	1,239	717	41,427	49,882	33	69	
0	97	38	90	1,685	1,134	81,109	89,797	48	79	
0	65	27	67	1,041	510	50,148	63,125	48	123	
4	79	17	131	1,194	1,753	69,314	85,604	58	48	
3	810	217	670	11,168	10,918	753,987	995,504	67	91	

Habitants de Paris décédés du choléra, tant à domicile que dans les hôpitaux civils, en 1832 et

yi.									T			-
ARRONDISSEMENTS			A DOM	EN 4	Lukor							
ARRONDI	Mars.	Avril.	Mai.	Join.	Juillet.	Août.	Septembre	TOTAL.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin
1 er	3	552	27	28	132	51	19	812	7	49	202	1
20	,	429	40	22	143	52	19	705	5	51	205	4
5°	,	315	32	32	113	39	16	547	4	31	136	2
40	2	559	42	38	127	42	23	833	7	30	133	1
8.	,	640	42	39	180	63	28	992	13	82	244	5
6.	3	898	56	41	225	59	25	1,307	8	58	295	6
7-	9	1,242	47	38	265	93	33	1,727	15	51	156	4
80	- 6	1,410	81	48	311	116	24	1,996	13	67	267	6
9.	42	1,492	49	34	210	80	15	1,922	8	52	155	3
10°	12	1,722	78	153	279	92	50	2,386	22	90	_302	5
11.	2	933	56	97	165	74	30	1,357	6	23	81	2
120	7	1,382	118	162	202	92	25	1,988	22	110	250	1,0
	86	11,574	668	732	2,352	853	307	16,572 (a)	130	694	2,426	5,7

⁽a) Ce résultat, emprunté au Rapport de 1834, diffère de 17 décès avec le chiffre que donnent les relevés de l'Administration (16,589).

endant les mois suivants, et comparaison du nombre des décès avec le chiffre de la population.

1	1849.		and the supplemental to the			POPUL: RECENSÉE A	DOMICILE	PROPO DES 1		CLASSI DES ARRON d'après la 1	DISSEMENTS
L				Dans les	TOTAL	1851 e	2	par ha	bitants	des d	
	Août.	Septembre.	TOTAL.	HOPITAUX CIVILS.	GÉNÉRAL.	pour 1852.	pour 1849.	en 1852	en 1849	eu 1852.	en 1849.
								1 sur	1 sur		
3	52	83	833	405	1,238	66,322	104,480	81	84	16°	11+
1	61	55	911	178	1,089	74,773	115,852	106	106	12*	12-
2	44	30	495	141	636	48,803	62,690	89	98	11-	10=
ı	38	38	445	151	596	44,734	48,198	53	80	7+	8*
í	84	34	1,020	410	1,430	66,145	94,921	66	66	9°	6-
5	77	45	1,120	336	1,456	80,543	103,249	61	70	8*	7-
5	69	27	837	269	1,106	58,594	72,454	33	65	2*	5+
1	76	22	1,143	483	1,626	72,075	105,252	36	64	5*	4*
b	65	48	717	409	1,126	41,127	49,882	21	44	1er	2*
2	97	90	1,131	502	1,636	81,109	89,797	34	54	3*	3*
1	65	67	510	228	738	50,148	63,125	36	85	Ge.	9e
S	79	131	1,753	860	2,613	69,314	85,604	34	32	4c	fer.
9	810	670	10,918	4,372 (b)	15,290	753,987	995,504	45	65	,	,

Cette colonne comprend ceux des malades des hópitaux, dont le domicile à Paris à pu être constate.

État de tous les décès cholériques qui ont eu lieu en 1832 et en 1849 pendant les mois suivants, tant

	A DO3	HCILE	HOPITAU	X CIVILS	HOSPICE	
MOIS.	en 1852.	en 1849.	en 1852.	en 1849.	en 1852.	en 1849
Mars	40	130	46	215 (a)	,	18
Avril	7,462	694	4,358	568	315	48
Ma1	440	2,426	272	1,231	63	38
Juin	546	5,769	227	1,816	24	5.5
Juillet	1,820	419	596	328	55	
Août	643	810	247	461	56	
Septembre	217	670	111	381	8	
Total au 1er octobre (d)	11,168	10,918	5,857	5,000	521	1,8
the second second second						
TOTAL AU 1er NOVEMBRE	11,198	10,950	5,882	5,072	718 (e)	1,8 (e)
Personnes atteintes ou supposées atteintes d'après les évaluations d'une mortalité comparée	23,390 (f)	00	12,661	,	1,162	en.
(1849	,	19,660 (f)	,	9,863	,	2,5
Proportion des décès sur 1,000 habitants	14.8	10.9	7.7	5.10	,	
Proportion des décès sur 100 malades	,	,	46	51	61	

que dans les Hospices dépendant de l'Administration charitable de cette ville, situés hors barrière.

PI	AUX FAUX MILIT	AIRES	DANS LES	PRISONS	TOTAL G	ÉNÉRAL	OPCEDVATIONS
	en 1 Hôpitaux.	849. Hôtel des Involides	en 1852.	en 1849.	en 1852.	en 1849.	OBSERVATIONS.
		ues miranes					
1	38	1	,	(c)	90	573	 (a) Ce chiffre comprend les décès antérieurs au 1er mars. (b) L'effectif de la garnison était de 15,000 en 1832 et de
6	179	8	12	,	12,733	1,929	69,000 en 1849. (c) Les décès dans les prisons sont confondus, en 1849, avec ceux à domicile. Ils s'élèvent à 116.
6	439	23	1	w	812	4,509	(d) Tous ceux des chiffres de cette ligne qui s'appliquent à
þ	445	40	2	,	868	8,669	1832 sont empruntés au rapport de la commission municipale de 1834, et quelques-uns different des totaux que donnent les relevés de l'administration; ainsi, au lieu de 5,857, nous n'a- vons que 5,850; au lieu de 521, nous comptons 718, y compris
þ	-13	5	3	,	2,573	865	la Vieillesse-Hommes. Dans la ligne correspondante au 1er novembre, nous avons porté les chiffres de nos relevés.
3	49	5	,	,	969	1,282	(e) Ce chiffre comprend les décès des hospices situés hors Paris et qui se sont élevés en 1832 à 259, et à 261 en 1849.
þ	49 5 42 6		1	,	357	1,142	(f) Ces nombres ne sont qu'approximatifs ; on les a établis en supposant que la mortalité à domicile avait égalé la morta- lité des hôpitaux ; tous les autres sont rigoureusement exacts.
ŀ							(k) Calculé au tiers comme en 1819. (m) La note E explique comment ce chiffre excède le total
ŀ	1,235	88	19	,	18,402	19,069	des deux nombres qui sont au-dessus.
ŀ	5	1	,	,	62	115	
l	1,240	89	19	,	18,654 (m)	19,184	
ŀ	,	,	40 (f)	,	39,403	,	
-	3,292	102	,	,	,	35,449	
	,	,	,	,	23.4	18.2	
	37	87	,	,	47	54	
1							

État, par jour et par arrondissement, des décès cholérique

	EN MARS DANS LE																-	EN	AVI	RIL	DANS	LE				
DATES.	Premier.	Deuxième.	Troisieme.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septième.	Huitième.		Dixième.	Onzième.	Douzième.	TOTAL.	Premier.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septième.	Huitième.	Neuvième.	Dixième.	Onzième.	Douzième.	-
1 2 5 6 7 8 9 10 14 12 15	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 4 3 3 4 3 4 1		3 3 3 3 3 3 3 1	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 2 1 1 3 1 2	1 1 1 3 3 3 3 3 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 1 1 1 1 1	1 1 4 4 4		1 3 2 2 2 2 2 2 3 2		1 1 1 3 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 2 2 1 1 1 3 3 3 3 1 1	1 1 2 2 3 3 3 5 5 5 2 2	4 2	1 4 3 1 1 1 2 8 3 2 2 3 3 3 6 4 4 0 0	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2 3 3 3 , 2 5 1 3 3 4 4 7 7 2 2 1 1 1 8 8	
16 47 48 49 20 21	,	,	> > >	3	1 1 , , ,	1 1 3 3 1	1 , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 3) 1	1 1	,	,	4 2 3 5 4	1 4 4 3	3 2 2 1 2	7 1 3 1	2 2 2 1 1 1 2	6 8 5 2 3 1	3 3 1	5 3 1 2 1	3 5 3 3 1	7 5 1 4	2 1 1 3 6 5	3 3 1 1	1	
22 25 24 25 26 27 28 29	1 1 1	1 1	1 1	1 2 1 3 3 1 3	1 1 3	1 1 1 1 3	2	3 3 , 2	1 2	3 3 2 3 2	2	2 2 1 3 2 5	11	2 1 3 4 2 4 2	4 1 2 3	1 1	2 , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 3 7 5 1 6	3 2 1 2 3 3 7	3 1 1 1 1 1 4	2 2 3 2 3 1 4 5	133	3 4 3 5 3 1	3 3 3	3 3 7 2	
50 51	7	5	4	1 7	13	1 8	1 15	13	8	2 2	6	3 	9	49	,	31	30	3 	58	51	67	52	90	23	110	

s tés à domicile pendant les mois suivants de 1849.

The column The	-	_	_		_			_	_	_			_		_	_	_	_		_	_				
																-		EN .	JUIN	DANS	LE		-		
	l	Troisième.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septième.	Huitième.	Neuvième.	Dixieme.	Onzième.	Douzième.	TOTAL.	Premier.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septième.	Huitième.	Neuvième.	Dixième.	Onziènie.	Douzieme.	TOTAL.
	l	4	1	8	8	3	4	6	3	- 2	3	51	9	7	2	1	7	9	10	4	2	16	2	8	77
1	ь	2	1	5	2	2	8	5	3	,	1	35	1	7	7	6	26	17	15	13	4	22	9	9	136
5 2 6 7 10 3 13 4 6 1 6 6 24 65 8 9 47 55 53 39 25 34 7 21 387 8 4 6 9 15 7 10 3 9 4 5 87 27 34 18 19 31 51 47 40 11 36 17 68 39 25 27 34 18 19 31 51 47 40 11 36 17 68 30 20 77 29 37 58 20 49 51 21 100 494 8 7 10 9 14 6 10 8 8 100 29 25 31 31 21 26 29 54 38 51 21 100 40 49 105 31	В	3	3	7	9	2	6	2	3	3	1	46	25	31	25	7	49	53	31	54	7	23	9	10	324
1	ŀ	8	3	8	9	3	8	4	4	3	2	58	30	19	18	23	32	69	35	32	16	23	11	10	318
8	ŀ	2	6	7	10	3	13	4	6	1	6	67	24	65	8	9	-17	55	53	39	25	34	7	21	387
T	ŀ	3	4	6	4	6	10	11	9	1	6	73	31	49	14	14	43	58	34	48	28	40	18	35	412
8 7 10 9 14 6 10 0 10 8 8 8 100 29 25 21 21 45 52 36 51 29 35 24 101 467 0 6 6 8 13 11 14 10 9 2 9 105 38 31 20 15 63 32 43 62 23 52 17 125 523 17 7 6 12 17 7 8 4 4 14 4 9 105 31 31 12 6 29 54 28 51 23 30 19 68 382 18 18 18 19 19 13 11 7 11 4 6 99 16 14 6 12 16 13 17 30 20 17 13 90 264 18 5 6 19 10 2 10 7 10 6 23 110 18 16 7 6 13 16 6 28 12 15 10 73 220 14 4 5 7 15 4 10 6 8 2 2 5 80 11 11 4 4 7 10 12 9 23 19 11 4 67 188 10 6 13 16 6 28 12 15 10 73 220 15 6 13 16 6 13 17 30 20 17 13 90 264 18 18 15 10 6 13 16 6 28 12 15 10 73 220 15 10 6 13 16 6 13 16 6 28 12 15 10 73 220 15 10 6 13 16 5 5 5 9 21 4 9 116 5 12 5 4 6 6 6 9 11 6 17 6 39 120 15 14 15 15 15 14 17 10 12 18 16 17 16 17 16 18 16 17 16 17 16 18 16 18 16 18 16 18 16 18 16 18 16 18 16 18 16 18 16 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	В	4	6	9	15	7	10	3	9	4	5	87	27	34	18	19	31	51	47	40	11	36	17	68	399
0 6 6 8 8 13 11 14 10 9 2 9 9 105 28 31 20 15 65 32 43 62 23 52 17 125 523 17 7 6 127 7 8 4 14 4 9 105 31 31 12 6 29 54 28 51 23 30 19 68 382 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	ŀ	3	7	9	7	8	13	1	5	3	7	72	38	49	26	7	29	37	58	29	49	51	21	100	494
1 7 6 12 17 7 8 4 14 4 9 105 31 31 12 6 29 54 28 51 23 30 19 68 382 5 4 5 8 17 6 12 10 7 5 35 124 18 15 8 10 25 35 16 42 19 15 7 48 268 6 2 4 11 9 13 11 7 11 4 6 99 16 14 6 12 16 13 17 30 20 17 13 90 264 6 5 6 19 10 2 10 7 10 6 23 110 18 16 7 6 13 16 6 28 12 15 10 73 220 1 4 5 7 15 4 10 6 8 2 5 89 11 11 4 7 7 10 12 9 23 19 11 4 67 188 7 10 6 13 16 5 5 9 21 4 9 116 5 12 5 4 6 6 9 9 11 6 12 18 15 8 7 4 14 12 8 5 40 122 0 3 4 5 15 4 12 2 7 7 5 5 77 9 10 1 2 10 9 6 11 6 17 6 39 120 8 6 4 7 9 7 10 7 19 4 9 93 2 3 3 3 1 5 5 5 6 12 11 13 1 13 1 20 91 8 6 4 7 6 3 5 4 12 2 14 84 7 7 4 5 4 2 6 14 4 5 5 8 13 74 8 7 1 6 7 4 6 3 14 2 14 84 7 7 7 4 5 4 2 6 14 4 5 5 8 13 74 8 7 1 6 7 6 3 5 4 12 2 14 84 7 7 7 5 5 7 7 7 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	8	7	10	9	14	6	10	3	10	8	8	100	29	25	21	21	49	52	30	51	20	35	24	101	467
6 4 5 8 17 6 12 10 7 5 35 124 18 15 8 10 25 35 16 42 19 15 7 48 268 0 2 4 11 9 13 11 7 11 4 6 99 16 14 6 12 16 13 17 30 20 17 13 90 264 5 6 19 10 2 10 7 10 6 23 110 18 16 7 6 13 16 6 8 2 5 89 11 11 4 7 10 12 9 23 19 11 4 6 7 18 4 10 6 8 2 5 89 11 11 4 7 10 11 11 4 7 </th <th>þ</th> <th>6</th> <th>- 6</th> <th>8</th> <th>13</th> <th>-11</th> <th>14</th> <th>10</th> <th>9</th> <th>2</th> <th>9</th> <th>105</th> <th>38</th> <th>31</th> <th>20</th> <th>15</th> <th>65</th> <th>32</th> <th>43</th> <th>62</th> <th>23</th> <th>52</th> <th>17</th> <th>125</th> <th>523</th>	þ	6	- 6	8	13	-11	14	10	9	2	9	105	38	31	20	15	65	32	43	62	23	52	17	125	523
0 2 4 11 9 13 11 7 11 4 6 99 16 14 6 12 16 13 17 30 20 17 13 90 264 5 5 6 19 10 2 10 7 10 6 23 110 18 16 7 6 13 16 6 28 12 15 10 73 220 1 4 5 7 15 4 10 6 8 2 5 89 11 11 4 7 10 12 9 23 19 11 4 67 188 5 10 6 13 16 5 5 5 9 21 4 9 116 5 12 5 4 6 6 9 11 6 17 6 39 120 4 3 3 9 8 10 13 18 1 11 100 7 9 1 7 8 7 4 14 12 8 5 40 122 0 3 4 5 15 4 12 2 7 7 5 77 9 10 1 2 10 9 6 12 8 9 2 20 107 8 6 4 7 9 7 10 7 19 4 9 93 2 3 3 3 1 5 5 6 12 11 13 1 29 91 5 4 1 6 7 4 6 3 14 2 14 84 7 7 7 4 4 4 2 6 14 4 5 8 13 74 3 1 4 7 6 3 5 4 12 2 13 63 8 3 1 2 4 3 3 2 8 6 13 6 18 74 7 5 1 8 7 6 6 2 12 1 2 1 5 66 7 7 5 5 3 3 5 4 9 6 4 3 14 67 0 2 3 8 10 9 4 4 13 7 7 81 1 8 8 2 1 4 1 1 1 6 2 2 1 2 13 63 8 6 3 9 4 4 6 1 10 1 11 68 4 3 7 7 5 5 4 9 6 4 3 14 6 67 0 2 3 8 10 9 8 4 10 1 1 1 18 8 62 5 5 4 2 2 3 3 3 3 3 3 4 5 2 2 1 2 10 3 63 4 1 5 11 5 7 1 12 1 8 62 5 5 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	N	7	6	12	17	7	8	4	14	-4	9	105	31	31	12	6	29	54	28	51	23	30	19	68	382
F 5 6 19 10 2 10 7 10 6 23 110 18 16 7 6 13 16 6 28 12 15 10 73 220 1 4 5 7 15 4 10 6 8 2 5 89 11 11 4 7 10 12 9 23 19 11 4 67 188 F 10 6 13 16 5 5 9 21 4 9 116 5 12 5 4 6 6 9 11 6 17 6 39 120 3 4 5 15 4 12 2 7 7 5 77 9 10 1 2 10 9 6 12 8 9 2 29 107 8 6 4 7 9 7 10 7 19 4 9 93 2 3 3 1 1 5 5 6 6 12 11 13 4 29 91 5 4 1 6 7 4 6 3 14 2 2 13 63 8 3 1 2 4 5 6 14 4 5 8 13 74 8 1 4 7 6 3 5 4 12 2 13 63 8 3 1 2 4 5 6 14 4 5 8 13 74 8 1 4 7 6 3 5 6 6 3 12 1 5 6 6 7 7 5 6 6 7 7 7 5 7 7 8 1 6 7 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8	5	4	5	8	17	6	12	10	7	5	35	124	18	15	8	10	25	35	16	42	19	15	7	48	268
1	þ	2	-4	11	9	13	11	7	11	-4	6	99	16	14	6	12	16	13	17	30	20	17	13	90	264
10 6 13 16 5 5 9 21 4 9 116 5 12 5 4 6 6 9 11 6 17 6 39 120 1 4 3 3 9 8 10 13 18 1 11 100 7 9 1 7 8 7 4 14 12 8 5 40 122 9 3 4 5 15 4 12 2 7 7 5 77 9 10 1 2 10 9 6 12 8 9 2 29 107 8 6 4 7 9 7 10 7 49 4 9 93 2 3 3 4 2 6 14 4 5 8 13 74 4 1 6	ŀ	5	6	19	10	2	10	7	10	6	23	110	18	16	7	6	13	16	6	28	12	15	10	73	220
1 4 3 3 9 8 10 13 18 1 11 100 7 9 1 7 8 7 4 14 12 8 5 40 122 9 3 4 5 15 4 12 2 7 7 5 77 9 10 1 2 10 9 6 12 8 9 2 29 107 8 6 4 7 9 7 10 7 19 4 9 93 2 3 3 1 5 5 6 12 11 13 1 29 91 5 4 1 6 7 4 6 3 14 2 14 84 7 7 4 4 2 6 14 4 5 8 13 74 6 1 4 7 6 6 3 12 1 5 66 7 7 <td< th=""><th>ŀ</th><th>4</th><th>5</th><th>7</th><th>15</th><th>4</th><th>10</th><th>6</th><th>8</th><th>2</th><th>5</th><th>89</th><th>11</th><th>11</th><th>4</th><th>7</th><th>10</th><th>12</th><th>9</th><th>23</th><th>19</th><th>11</th><th>4</th><th>67</th><th>188</th></td<>	ŀ	4	5	7	15	4	10	6	8	2	5	89	11	11	4	7	10	12	9	23	19	11	4	67	188
0 3 4 5 15 4 12 2 7 7 5 77 9 10 1 2 10 9 6 12 8 9 2 29 107 8 6 4 7 9 7 10 7 19 4 9 93 2 3 3 1 5 5 6 12 11 13 1 29 91 5 4 1 6 7 4 6 3 14 2 14 84 7 7 7 4 4 4 2 6 14 4 5 8 13 74 8 1 4 7 6 3 5 1 8 7 6 6 3 12 1 5 66 7 7 5 5 7 3 4 4 1 1 6 2 1 2 12 14 8 1 8 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 14 8 1 8 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 14 8 1 8 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 14 8 1 8 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 14 8 1 8 1 8 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 14 8 1 8 1 8 1 8 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	ı	10	6	13	16	5	5	9	21	-1	9	116	5	12	5	4	6	6	9	11	6	17	6	39	120
8 6 4 7 9 7 10 7 19 4 9 93 2 3 3 1 5 5 6 12 11 13 1 29 91 5 4 1 6 7 4 6 3 14 2 14 84 7 7 7 4 5 4 2 6 14 4 5 8 13 74 8 1 4 7 6 3 5 4 12 2 13 63 8 3 1 2 4 3 2 8 6 13 6 18 74 7 5 1 8 7 6 6 3 12 1 5 66 7 7 7 5 5 3 5 4 9 6 4 3 14 6 7 7 8 1 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 41 8 1 8 6 3 9 4 4 6 1 10 1 11 68 4 3 , 7 8 1 1 8 2 2 3 3 3 3 4 5 2 2 10 34 8 1 1 5 11 5 7 1 12 1 8 62 , 5 4 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	ŀ	4	3	3	9	8	10	13	18	1	11	100	7	9	1	7	8	7	-1	- 14	12	8	5	40	122
5 4 1 6 7 4 6 3 14 2 14 84 7 7 4 5 4 2 6 14 4 5 8 13 74 8 1 4 7 6 3 5 4 12 2 13 63 8 3 1 2 4 3 2 8 6 13 6 18 74 7 5 1 8 7 6 6 3 12 1 5 66 7 7 5 5 3 5 4 9 6 4 3 14 67 9 2 3 8 10 9 4 4 13 7 81 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 12 41 4 1 1 6 2 1 2 2 5 1 3 3 3 3 <t< th=""><th>þ</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>15</th><th>4</th><th>12</th><th>2</th><th>7</th><th>7</th><th>5</th><th>77</th><th>9</th><th>10</th><th>1</th><th>2</th><th>10</th><th>9</th><th>G</th><th>12</th><th>8</th><th>9</th><th>2</th><th>29</th><th>107</th></t<>	þ	3	4	5	15	4	12	2	7	7	5	77	9	10	1	2	10	9	G	12	8	9	2	29	107
3 1 4 7 6 3 5 4 12 2 13 63 8 3 1 2 4 3 2 8 6 13 6 18 74 7 5 1 8 7 6 6 3 12 1 5 66 7 7 5 5 3 5 4 9 6 4 3 14 67 9 2 3 8 10 9 4 4 13 7 81 1 8 2 1 4 1 6 2 1 2 12 41 8 6 3 9 4 4 6 1 10 1 11 68 4 3 2 2 3 2 5 1 3 1 3 16 32 4 7 1 3 7 1 12 1 8 62 3 3 3 3 3	В	6	4	7	9	7	10	7	19	4	9	93	2	3	3	1	5	5	6	12	11	13	- 1	29	91
5 1 8 7 6 6 3 12 1 5 66 7 7 5 5 3 5 4 9 6 4 3 14 67 2 3 8 10 9 4 4 13 7 7 81 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 2 12 41 8 6 3 9 4 4 6 1 10 1 11 68 4 3 7 2 2 7 2 2 7 2 2 7 3 3 1 3 10 32 4 7 1 3 7 3 6 4 10 1 5 57 3 4 7 3 3 3 3 3 4 7 2 2 10 34 3 4 1 5 11 5 7 1 12 1 8 62 7 5 4 2 3 3 3 3 5 1 3 1 7 37 4 6 4 5 5 3 10 8 4 3 5 60 2 5 1 7 7 7 1 4 5 1 2 4 25 7 1 5 6 2 3 5 4 10 1 2 51 1 3 1 1 2 4 4 7 1 1 7 4 23 6 6 2 7 5 2 10 6 10 1 4 66 2 1 2 2 1 1 3 3 4 2 4 9 34 6 4 6 7 13 4 8 2 9 1 3 65 3 3 3 3 1 3 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	5	4	1	6	7	-1	6	3	14	2	1.5	81	7	7	4	>	4	2	6	14	4	5	8	13	7.4
0 2 3 8 10 9 4 4 13 7 81 1 8 2 1 4 1 1 6 2 1 3 1 3 10 3 3 3 3 3 4 3 2 2 3 3 3 4 3 2 2 3 3 3 4 3 2 2 10 3 3 3 4 3 2 2 10 3 </th <th>3</th> <th>1</th> <th>4</th> <th>7</th> <th>6</th> <th>3</th> <th>5</th> <th>4</th> <th>12</th> <th>2</th> <th>13</th> <th>63</th> <th>8</th> <th>3</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>4</th> <th>3</th> <th>2</th> <th>8</th> <th>6</th> <th>13</th> <th>6</th> <th>18</th> <th>7.1</th>	3	1	4	7	6	3	5	4	12	2	13	63	8	3	1	2	4	3	2	8	6	13	6	18	7.1
8 6 3 9 4 4 6 1 10 1 11 68 4 3 , 2 2 , 3 2 5 1 3 10 32 6 7 1 3 7 3 6 4 10 1 5 57 3 4 , 3 3 3 3 4 3 2 2 10 34 3 4 5 5 5 3 10 8 4 3 5 60 2 5 1 3 1 1 2 4 5 1 1 5 1 2 4 25 7 1 5 6 2 3 5 4 10 1 2 51 1 3 1 1 2 4 4 5 1 1 3 4 2 3 6 6 2 7 5 2 10 6 10 1 4 66 2 1 2 2 1 1 3 3 4 2 4 9 34 6 4 6 7 13 4 8 2 9 1 3 65 3 3 3 3 1 3 , 3 4 5 1 4 5 1 4 2 23 5 3 12 12 10 3 10 4 10 3 13 96 5 3 3 3 3 1 3 , 3 , 4 , 5 , 7 , 7 , 7 , 7 , 7 , 7 , 7 , 7 , 7	h	5	1	8	7	6	G	3	12	1	5	66	7	7	5	,	3	5	4	9	6	-5	3	1.5	67
4 7 1 3 7 3 6 4 10 1 5 57 3 4 5 3 4 2 2 3 4 4 9 34 3 4 2 4 9 34 4 9 34 9 3 4 9 <th>þ</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>8</th> <th>10</th> <th>9</th> <th>4</th> <th>-5</th> <th>13</th> <th>2</th> <th>7</th> <th>81</th> <th>1</th> <th>8</th> <th>2</th> <th>1</th> <th>4</th> <th>1</th> <th>1</th> <th>6</th> <th>2</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>12</th> <th>41</th>	þ	2	3	8	10	9	4	-5	13	2	7	81	1	8	2	1	4	1	1	6	2	1	2	12	41
3 4 1 5 11 5 7 1 12 1 8 62 , 5 4 2 3 3 3 5 1 3 1 7 37 4 6 4 5 5 3 10 8 4 3 5 60 2 5 1 , , , 1 4 5 1 2 4 25 7 1 5 6 2 3 5 4 10 1 2 51 1 3 1 1 2 4 4 , 1 1 , 4 23 6 6 2 7 5 2 10 6 10 1 4 66 2 1 2 2 1 1 3 3 4 2 4 9 34 6 4 6 7 13 4 8 2 9 1 3 65 3 3 3 1 3 , , 4 7 1 4 2 23 5 3 12 12 10 3 10 4 10 3 13 96 , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	8	6	3	9	-4	4	6	1	10	-1	11	68	4	3	,	2	2	3	>	2	5	1	3	10	32
4 6 4 5 5 3 10 8 4 3 5 60 2 5 1 5 5 1 4 5 1 2 4 25 7 1 5 6 2 3 5 4 10 1 2 51 1 3 1 1 2 4 4 5 1 1 5 4 23 6 6 2 7 5 2 10 6 10 1 4 66 2 1 2 2 1 1 3 3 4 2 4 9 34 6 4 6 7 13 4 8 2 9 1 3 65 3 3 3 1 3 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	4	7	1	3	7	3	6	-1	10	1	5	57	3	4	,	>	3	3	3	- 4)	2	2	10	34
7 1 5 6 2 3 5 4 10 1 2 51 1 3 1 1 2 4 4 5 1 1 5 4 23 6 6 2 7 5 2 10 6 10 1 4 66 2 1 2 2 1 1 3 3 4 2 4 9 34 6 4 6 7 13 4 8 2 9 1 3 65 3 3 3 1 3 5 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	3	4	. 1	5	1.1	5	7	1	12	1	8	62		5	-5	2	3	3	3	5	1	3	-1	7	37
6 6 2 7 5 2 10 6 10 1 4 66 2 1 2 2 1 1 3 3 4 2 4 9 34 6 4 6 7 13 4 8 2 9 1 3 65 3 3 3 1 3 , , 4 , 1 4 2 23 5 3 12 12 10 3 10 4 10 3 13 96 , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	4	6	4	5	5	3	10	8	4	3	5	60	2	5	1	3	,	,	1	4	5	1	2	4	25
6 4 6 7 13 4 8 2 9 1 3 65 3 3 3 1 3 , , 4 , 1 4 2 23 5 3 12 12 10 3 10 4 10 3 13 96 , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	7	1	5	6	2	3	5	-5	10	1	2	51	1	3	1	1	2	-5	-5	,	1	1	3	1	23
5 3 12 12 10 3 10 4 10 3 13 96 , , , , , , , , , , , , ,	6	6	2	7	5	2	10	6	10	1	4	66	22	- 1	2	2	1	1	3		4	2	4	9	31
	6	4		7	13	4	8	2	9			65	3	3	3	í	3	,	5	age.	>	1	-5	2	23
5 156 133 244 295 156 287 155 302 81 250 2.428 407 487 228 188 529 612 484 654 359 501 247 1073 5.769	5	3	12	12	10	3	10	-1	10	3	13	96	,	3	3	3	,	,	3		1	,	,	3	,
	5	156	133	244	295	156	267	155	302	81	250	2,426	407	487	228	188	529	612	484	654	359	501	247	1073	5,769

Etat, par jour et par arrondissement, des décès cholérique

					_										-				physics.						-
			EN JUILLET DANS LE												-				n AO	UT D	ANS I	.E		and the same of	
DATES	Premier.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septième.	Huitième.	Neuvième.	Dixième.	Onzième.	Douzième.	TOTAL.	Premier.	Deuxième.	Troisieme.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septième.	Huitième.	Neuvième.	Dixième.	Onzième.	Douzième.
1 2 5 4 8 6 7 8 9 10 11 12 15 14 15 16 17 18 19 20 21 22 25 24 25 26 27 28	2 2 2 1 1 2 2 2 1 1 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1	1 2 3 3 2 2 3 3 3 1 1 1 1 1 1 1 2 2 5 3 3 1 1 2 2 2 3 3 3 1 1 2 2 2 3 3 3 1 1 3 2 2 3 3 3 1 1 3 3 3 3	1	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	5 3 1 1 1 2 1 1 1 2 2 2 2 3 1 1 3 3 3 1 1 1 1	XiS	3 5 1 1 2 2 1 3 3 3 1 1	5 2 3 2 3 3 1 2 1 1 1 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 3 3 3 1 1 2 2 3 3 3 3	3 3 2 1 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 2 2 2 3 1 1 1 2 2 2 2	xiq , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	ZHO , 1 , 2 , 3 , 1 , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 1 2 1 1 2 2 3 1 1 4 3 3 3 2 1 1 1 3 7 7 13 8 8 7 7 4 4 4 2 2 1 2 2 1 2	21 16 13 12 13 15 12 11 11 8 10 15 18 21 14 17 17 17 17 22 19 21 13 14 7 6 7 8 12	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 2 1 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	xnaq 2 2 1 , 1 2 3 5 3 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 1 3 3 3 3 1 3 3 3 3 1 3 3 3 3 1 3 3 3 3 1 3 3 3 3 1 3 3 3 3 3 1 3 3 3 3 3 1 3	2 3 3 1 1 1 1 5	2 1 1 2 6 1 1 3 1 1 2 1 2 2 2	1 3 2 2 6 3 5 5 7 4 4 2 1 5 2 2 2 2 2 2 1 5 5 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7	1 1 2 1 4 3 3 3 4 7 4 5 6 2 2 7 6 2 1 2 2 2	1	i 1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 3 4 4 4 4 4 2 2 2 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 2 2 2 2 1 1 2 2 2 1 2 2 3 4 4 3 3	5 1 2 3 1 4 2 6 2 1 5 5 4 4 1 3 4 3 3 3 3	2 1 4 2 2 2 3 1 1 3 3 5 8 8 1 2 2 3	Zuoq 2 5 3 4 2 3 1 1 4 1 1 6 2 3 3 3 2 2 3 4 2 3 3
29 50	1			3	1	1		2 2	1	,	,	3	9	7	4 2	3		1	2	3	2	5 3	6	2	6
31	33	44	-	11	34	25	35	44	30	32	21	88	419	52	64	44	-	84	77	69	-	65	97	65	79

utés à domicile pendant les mois suivants de 1849.

			EN	SEPT	EMB	RE D	NS LE									ES	0CT	OBR	E DAS	NS LE				
	Troisième.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septieme.	Huitième.	Neuvième.	Dixième.	Onzième.	Douzième.	TOTAL.	Premier.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septieme.	Huitième.	Neuvième.	Dixième.	Onzième.	Douzième.	TOTAL.
3	3	3	2	2	,	1	4	3	1	2	29	,	,	,	,	1	,	,	,	,	1	1	,	3
3	2	1	2	3	,	3	2	8	7	1	36	,	,	,	1	1	>	. 3	,	,	,	- 3	,	2
4	1	8	3	3	5	4	2	6	4	2	46	,	- 1	1	1	,			- >	>	- 1	- 2		3
4	3	4	1	4	6	,	3	10	2	7	55	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,		1	1
1	1	3	3	4	,	,	3	8	2	12	50	,	,	,	,	,	,	3	,	,	,	,	2	2
6	1	1	,	6	- 1	1	2	7	2	14	47	,	1	,		1	-	-	- 0	,	1	- 9	1	4
1	,	3	2	2	2	3	3	3	3	7	36	1	,	>	1)	5		- >	-	,	- >	2	4
1	4	1	1	5	- 1	2	6	7	5	6	47	,	,	,	э	,	,	,			,		,	,
ľ	1	3	2	2	3	2	2	7	4	6	41	,	,	3	,		,	,	,		,		,	,
1	3	1	2	2	1	1	2	6	2	9	39	,	,	>	,	,	,	3	3	,	,	- >	,	,
1	1	1	5	>	1	1	2	2	2	-1	22	,	,	3	,		,	,	- 3	,	,	3		,
1	,	1	3	,	1	1	1	6	2	4	24	,	1	1	3	,		,	,	,	,	1	3	3
1	1	3	,	2	1	1	3	2	8	5	30	1	1	2	,	,	,	,	3	,	,	,	,	4
ľ	1	4	1	2	,	1	4	2	2	3	23	,	,	,	,	,	3	,	,	,	,	1	,	1
1	2	,	1	1	2	,	5	,	4	6	27	,	,	3	,	,	,		- 3	,	,			,
1	,	,	1	,	1	,	3	3	4	10	29	,	>	,)	,	,	,	,	,	,	,	,	,
ľ	2	,	,	1	,	,	1	1	,	6	11	,	,	,	3	,	,	,	,	,	,	,	,	,
ľ	,	,	3	3	,	,	1	2	3	5	15	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,
ľ	,	1	2	,	,	,	2	3	1	1	11	,	,	,	,	,	,	3	,	,	,	,	,	,
ľ	,	,		1	,)	,	,	1	5	9	,			3	,	,	3	,	,	,	,	3	1
ľ	1	,	,	1	,	,	,	,	,	2	4	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	.
ľ	,	,	,	,	1	1	,	1	,	-1	8	,	,	,	,	,	1	,	,	,	,	,	,	1
II.	1	,	,	,	,	,		9	2	2	8	,	,	,	,	,		,	,	,		,	,	,
Ι.	,	,	,	,	,	,		,	,	1	1		,	,	,	,	,	,	,	,	ĺ		3	
П		,	,	,	,	,	,	,	2	,	2	,		į.	,	,		,	,	,	,	,		,
	2	,	,	1	1	,	,	,	1	1	7	,	,	,	,	,		,		,			,	
	,	,	,	,	,	,	,	3	,	1	2	,	,	,	,	,	3	3	3	,	,	1		1
,	,	,	1	,	,	,	,	,	1	2	4	,	1	,		,	,	,	,	,	,	,		1
. 1	,	,	1	,	3	,	,	3	1	1	3	3	,	,	,	,	,	,	,	3	,	5	,	,
,	,	,	,	,	3	,	,	,	,	,	,	3	,	1	1	-	>	,	,	3	,	1	,	2
5.0	30	38	34	45	27	22	48	90	67	131	670	3	4	5	4	3	,	,	-	,	3	4	6	32

Tableau présentant, pour 28 semaines de 1849, le total par jour des décès cholériques à domicile; des ca

			Che		CILE.	lés le							ES-FEMM atteinte	
SEMAINES.	Lundi.	MARDI.	Merchebi.	Jeuni.	VENDREDI.	SAMEDI.	DIMANGHE.	TOTAL de la Semaine.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
1 ro	3	5	4	2	6	11	11	42		10	11	5	30	31
Qe	13	11	8	13	12	9	6	72	26	17	16	21	28	52
5°	14	16	7	7	16	21	17	98	43	46	45	48	5	26
₫e	19	20	11	18	25	28	33	157	28	27	28	21	23	15
₿°	30	46	31	28	36	20	23	214	18	21	13	6	2	5
6°	21	16	29	19	35	23	28	171	1	3	3	6	2	4
7°	48	5Ĭ	35	46	58	67	73	378	2	ž	,	5	9	2
8°	87	72	100	105	105	121	99	692	15	18	17	12	19	27
9*	110	89	116	100	77	93	81	669	11	31	23	8	14	ě
40°	63	66	81	68	57	62	60	457	8	ğ	8	7	10	13
11°	51	66	65	96	77	136	324	815	10	10	6	12	13	11
12°	318	387	412	399	491	467	523	3,000	41	33	44	32	55	51
45°	382	268	264	220	188	126	122	1,570	24	25	19	11	15	13
14°	107	91	74	74	67	41	32	486	13	10	9	5	5	4
15°	34	37	25	23	31	23	21	197	4	6	1	ĭ	,	2
16°	16	13	12	13	15	12	11	92	,	3	2 2	3	3	2
17°	11	8	10	15	18	21	14	97	4	2		,	ĭ	ž
18°	17	17	17	22	19	21	13	126	ĭ	Y	2	1	4	ĭ
19°	14	7	6	7	8	12	ğ	63	1	1	ĭ	2	ĭ	2
20°	9	11	18	20	18	ģ	15	100	1	4	ì	2	5	2
21°	10	15	5	17	36	27	28	138	ì	1	1	1	1	Y
22°	40	49	39	30	36	27	32	253	2	4	i	2	1	1
25°	37	34	23	19	21	41	26	200	4	2	,	ì	1	,
24e	25	24	38	21	31	29	36	204	1	3	3	4	ĭ	ĭ
25°	46	55	50	47	36	47	41	322	,	2	2	3	2	,
26°	39	22	24	30	23	27	29	194	5	,	i	,	ĭ	2
270	11	15	11	9	4	8	4	62	ž	2	1	,	,	,
28°	8	ĭ	2	7	2	• 4	3	27	,)	,	,	1	,
	1,583	1,512	1,520	1,475	1,553	1,536	1,717	10,896	264	293	255	216	249	280

Ce relevé commence au lundi 19 Mars et va jusqu'à la dernière semaine de Septembre.

a déclarés à l'hospice de la Vieillesse-Femmes; des cas admis et de ceux constatés dans les hópitaux.

ı	-							Choléri	HOPITA		e					
ı	1	Lu	ND1	Ma	RDI	Meno	REDI	JE	IDI	VEND	REDI	SAN	EDI	Dista	NCHE	TOTAL
ŀ	6.	à l'exté- rieur.	à l'intè- rieur.	à l'exté- rieur.	à l'inté- rieur.	à l'extè- rieur.	à linté- rieur.	à l'exté- rieur.	à l'inté rieur.	de la Semaine.						
2	7	12	10	11	5	14	5	3	11	15	23	21	15	13	16	174
b	8	12	16	18	16	14	1/	16	18	17	9	15	9	17	8	199
k	4	19	2	16	5	19	9	15	5	22	9	21	10	14	9	178
ŀ	6	23	6	24	18	31	7	26	ŝ	37	19	38	15	25	13	290
ŀ	8	30	10	31	14	30	13	26	9	26	13	30	10	21	14	280
2	3	18	ě	15	7	13	7	25	15	27	13	41	11	40	15	253
2	2	63	6	37	10	58	14	79	6	65	15	58	15	69	10	505
2	5	98	20	97	21	120	23	92	27	90	28	112	19	68	17	835
0	0	71	19	64	13	73	14	62	11	75	13	70	ğ	52	15	561
6	2	58	12	60	14	52	9	38	10	37	5	54	10	41	9	-509
8	2	50	11	49	11	48	13	63	11	61	17	102	12	143	30	621
1	0	195	33	194	30	228	28	220	22	288	46	285	18	239	28	1,854
2	6	228	15	157	17	119	19	103	ě	78	16	54	12	40	10	869
4	8	55	39	37	11	30	11	36	5	38	15	23	13	19	3	335
1	8	22	7	20	7	18	3	17	2	29	ž	12	ğ	10	8	171
ı	9	12	ě	.12	8	8	6	9		10	6	14	ĕ	12	ž	119
1	3	11	10	16	12	ğ	7	š	8	10	tĭ	14	15	18	ě	155
ŀ	2	12	8	10	ğ	20	19	1000		14	12	10	ğ	ž	č	155
ľ	0	12	7	9	ğ	ě	8	15	7	17	15	11	11	6	17	140
ľ	18	10	10	10	ğ	1 15	Ť	ğ	5	8	7	4	ž	6	5	169
ı	7	12	2				6	1 7		k 13	11	14	12	22	12	168
1	2	32	11	28	17	29		73.75		17	14	41	13		20	305
ŀ	8	21	12		0.00	1	5	0.000		17	11	16	r	21	13	186
	2	14				,		U. T.			23	19		26	25	218
	3	12					1	La Contraction					,		7	242
P	1	23	r					1 (2)	1					12	9	199
ı	5	11				3	10	k 8		200	. 8	Y	6	2	2	91
L	1	3	7	ě	6	4	5	2	4	,	-4	3	7	,	4	55
85	55	1,139	356	1,018	347	1,024	316	995	305	1,064	388	1,128	323	967	338	9,706

-									* * *				jequeo junto	
	s.							all trade			-	TEM	IPÉRATURE MO	YENNE
	SEMAINES.	_		LUNDI.		_	-	MARDI.		-	_	MERCRED	1.	
	SEM		m- iture.	Direction du vent.	Etat de l'atmosphère.		m- iture.	Direction du vent.	Etat de l'atmosphère.		m- ture.	Direction du vent.	Etat de l'atmosphère.	Tem pérati
	19 h	maxima	minima			maxima	minima			maxima	minima		alie - Italia	maxima o
	4 1 re	11.9	6.3	E. N. E.	Couvert.	10.1	2.7	N. E. fort.	Beau.	10.8	0.8	N.	Beau.	12.1
-	26 2e	4.7	1.7	N. E.	Couvert.	4.6	2.6	N. E.	Couvert.	7.8	0.8	S. S. E.	Couvert.	11.5
-	2 50	15.1	4.6	s.	Très-nuageux.	8.8	3.4	S. 0.	Pluie.	12.7	0.8	s.	Quelques nuages	14.2
	9 10	15.0	6.2	S. E.	Nuageux.	11.4	6.4	N. O.	Pluie.	11.4	7.2	N. N. O. fort	Couvert.	12.1
OLD STREET	16 50	12.8	2.7	N.	Très-nuageux.	10.2	3.4	0.	Pluie.	5.3	0.4	0. N. O.	Éclaircies.	9.1
-	23 Ge	11.2	6.5	s. o.	Pluie.	11.5	7.1	0.	Couvert.	13.8	2.7	s. s. o.	Couvert.	16.2
DOM: NO	3070	17.0	8.8	N. E.	Nuageux.	18.2	7.3	N. N. E.	Nuageux.	18.7	12.0	N. E.	Très-nuageux.	22.0
DACHTAGE	7 8e	19.1	14.1	s.	Couvert, gouttes de plu:e.	14.1	9.0	N. O.	Couvert.	10.5	6.6	0.	Couvert.	15.0
CONTROLLER.	14 50	17.4	11.9	S. fort.	Couvert, gouttes de pluie.	19.2	11.0	S. 0.	Nuageux.	20.2	13.0	S. 0.	Couvert.	19.7
1128.400	2) 10°	18.3	13.0	S.	Couvert, quelques éclaircies,	17.2	11.3	S. O.	Couvert.	17.8	9.7	s. o.	Couvert.	18.8
WAGES.	25110	30.2	16.0	s. s. o.	Ciel voilé.	22.9	15.7	s.	Nuageux.	23.2	14.0	E. N. E.	Beau ciel.	29.0
SCORES.	120	30.6	18.5	E.	Beau, quelques nuages.	30.3	16.0	s.	Beau, quelques	28.0	18.2	s. s. o.	Beau, quelques	28.0
THE STATE OF	1 13°	12.5	9.6	N. N. O.	Couvert, pluie.	17.5	8.1	N.	nuages. Nuageux.	18.7	8.2	N. N. E.	nuages. Très-nuageux.	20.2
WCM MCDI	18110	21.9	9.6	S. S. E.	Nuageux.	23.3	11.4	S. O.	Nuageax.	22.1	14.6	0.	Couvert.	20.8
COMMO	2515°	27.3	13.9	E.	Beau.	22.4	14.3	0.	Nuageux.	24.1	12.5	0.	Nuageux.	22.5
MAGNITURE	16°	22.0	11.0	o. s. o.	Couvert.	25.4	9.8	S. O. fort.	Beau.	18.8	10.0	s. o.	Couvert.	20.9
CONCINCIO	0 17°	27.7	16.1	0. N. O.	Beau.	24.0	14.7	E. N. E.	Beau.	25.1	12.4	N. E.	Beau.	24.7
0.00.00.00	180	25.6	14.7	N. E.	Nuageux.	28.6	14.7	S. 0.	Nuageux.	22.8	16.1	O. fort.	Nuageux.	21.7
-	2319e	21.3	10.7	S.	Couvert.	18.7	12.9	S.	Couvert, pluie.	19.1	10.7	S. S. O. fort	Couvert, pluie	20.5
- September 1	80 20°	20.4	11.7	S. 0.	Couvert, pluie.	21.2	13.9	0.	Très-nuageux.	22.2	12.1	9.	abondante. Nuageux.	23.3
	6210	23.5	11.5	N. N. O.	Beau.	27.1	13.2	E. N. E.	Beau.	28.8	16.3	s. o.	Nuageux.	25.9
-	2220	21.5	11.8	S. fort.	Plue.	21.9	12.9	0.	Très-nuageux.	22.6	13.8	0.	Très-nuageux.	23.7
	1032.	19.4	8.7	E. N. E.	Beau.	22.3	13.9	E. N. E.	Très-nuageux.	22.0	12.8	N.	Très-nuageux.	23.7
-	27240	22.6	13.7	0. S. O.	Couvert.	19.7	13 4	0.	Nuageux.	22.3	13.2	s. o.	Couvert.	23.4
	3 250	22.0	15.8	S. S. E.	Couvert.	22.3	13.0	s: 0.	Très-nungeux.	24.2	16.6	N. N. E.	Très-nuageux.	24.0
	/02Ge	22.5	12.5	S. 0.	Très-nuageux.	16.5	14.8	S. S. O.	Pluie abondante.	15.1	11.3	S. fort.	Couvert.	16.7
	7270	19.5	12.5	N. E.	Éclaircies.	15.6	8.1	N. N. E.	Beau.	15.6	9.8	N. N. O.	Couvert.	15.3
	128°	17.1	8.8	S. E.	Éclaircies.	17.1	7		Éclaircies.	21.5	Y	E. S. E.	Beau.	23.5

Id pon

gene

guly

aug"

Lys.

vingt-huit semaines indiquées ci-contre.

VA	TIONS DE CH	AQUE	JOUR.										
	rytones			VENDREDI				Samedi.				DIMANCHI	
on	État de l'atmosphère.	Ten pérat		Direction du vent.	État de l'atmosphère.	Ter pérat		Direction du vent.	État de l'atmosphère.	Te péra	m- ture.	Direction du vent,	État de Fatmosphère.
Г		maxima	minima	,		maxima	minima			masima	minima		
E.	Vaporeux.	7.3	1.4	E. N. E. fort	Couvert.	5.1	0.9	N. N. O.	Très-nuageux.	3.7	1.7	E. N. E.	Très-nuageux.
П	Éclaircies.	14.9	2.9	S.	Nuageux.	16.0	3.5	S. S. E.	Quelques nuages	14.6	7.5	s.	Couvert.
н	Couvert.	16.8	7.5	S. E.	Nuageux.	13.2	5.5	S. E.	Convert.	14.6	7.3	s.	Couvert.
0.	Éclaircies.	13.2	5.0	s. s. o.	Convert.	12.2	2.7	s.	Couvert.	11.9	3.1	s. s. e	Éclaircies.
rt	Couvert.	3.4	1.8	N. 0.	Neige et pluie.	8.4	1.1	N. 0.	Noageux.	11.1	1.5	S. 0.	Couvert.
L	Couvert.	17.1	7.6	s.	Nuageux.	14.5	7.9	s.	Nuageux.	16.1	8.1	s. /	Nu genx. /
L	Beau.	23.5	12.9	S. E.	Nuageux.	24.1	11.9	S. E.	Nuages.	21.9	13.3	N.	Très-nuageux.
ó.	Nuages.	16.1	7.6	N. O.	Couvert.	17.0	6.2	N.	Nuageux.	21.0	7.0	s.	Nungeux.
ı	Nuageux.	17.8	11.2	S. 0.	Couvert.	17.1	11.0	N. Q.	Couvert.	18.6	11.3	s.	Convert.
ı	Nuageux. /	23.2	10.8	S. Ş. E.	Nuageux.	25.0	12.3	S.	Bean, quelques	25.7	12.8	s. s. e.	Bean.
E.	Beau.	32.0	15.8	S.	Beau.	29.3	16.0	s. s. o.	Beau.	28.2	17.8	S. 0.	Beau , quelques nuages.
0.	Ciel voilé.	28.4	16.5	N. N. O.	Ciel vaporeux.	16.5	11.6	0.	Couvert, éclair-	18.8	8.6	0.	Couvert.
E.	Nuageux.	23.3	12.5	E.	Couvert.	18.5	13.2	0. N. 0.	Couvert, phile	17.5	12.8	0.	Très-nuageux.
0.	Très-nuageux.	23.0	12.1	N. O.	Nuageux.	25.1	12.1	E.	Beau.	26.5	16.7	S. E.	Très-nuageux.
0.	Très-nuageux.	23.0	12.4	S. E.	Couvert, éclair- cies.	21.4	16.2	N.	Couvert, pluie.	21.1	10.6	N.	Nuagenx.
	Très-nuageux.	22.9	10.8	S. E.	Beau.	27.4	12.3	S. S. E.	Beau.	31.5	18.0	s. s. o.	Beau, légers nuages.
ort.	Beau.	26.0	14.0	N. N. E. fort	Beau.	25.7	14.8	E. fort.	Beau.	25.8	13.3	N. N. E.	Beau, quelques
rt.	Nuageux.	20.1	12.3	o. s. o.	Couvert.	20.2	9.7	s. o.	Couvert.	22.6	10.7	S. 0.	Nuageux.
fort	Couvert, quelques éclaircies.	21.8	11.9	0. 8. 0.	Très-nuageux.	25.6	11.8	S. 0.	Très-nuageux.	25.2	12.7	S. 0.	Tres-nuagenx.
ı	Beau.		11.7	0. N. 0.	Couvert.	19.3	12.2	E.	Très-nuageux.	20.4	12.5	E.	Couvert.
ı	Très-nuageux.	23.3	16.1	0.	Très-nuageux.	27.0	14.5	0. S. O.	Nuageux.	21.7	18.6	S.	Pluie.
ı	Nuages.	22.5	13.5	o. s. o.	Très-nuageux.	21.4	13.7	0.	Nuageux.	18.8	9.9	N. N. O.	Couvert.
E.	Très-nuageux.	22.7	13.6	0.	Couvert.	23.0	14.4	N. E.	Nuageux.	23.8	13.8	0. S. 0.	Nuageux.
0.	Couvert.	27.4	17.3	S. 0.	Nuageux.	29.4	16.4	E. S. E.	Vaporeux.	21.3	15.7	S. 0.	Tres-nuageux.
	Couvert.	20.7	14.5	N.	Couvert.	19.1	11.5	N. E.	Beau.	20.0	8.5	N. 0.	Couvert.
	Pluie.	17.8	11.5	0. s. o.	Couvert.	18.3	12.5	E.	Convert.	20.0	10.5	N. E.	Voilė.
ŀ	Couvert.	17.5	10.6	E. N. E.	Beau.	20.8	11.1	E.	Beau.	19.8	13.8	S.	Couvert.
ŀ	Voilé.	19.7	13.6	0.	Beau.	20.8	11.7	S. E.	Assez beau.	19.7	14.6	S. O. fort.	Couvert.
-		-				-	A. T. B.	WILLIAM TO					

État récapitulatif du mouvement des cholériques dans chacun des établissements hospitale

NOMS					En (85	2.					1, 200	1
DES		ATTEINTS	3.		GUÉRIS.			DÉCÉDÉS	ATTEINTS.			
ÉTABLISSEMENTS.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes	To
Hôtel-Dien Sainte-Marguerite	1,649	1,540	3,189	783	828	1,614	863	712	1,575	1,448 170	1,228 112	2,
Sainte-Marguerite Pitie Charite	673 610	602 666	1,275 1,276	372 258	342 312	714 570	301 352	260 354	561 706	736.	674 571	1,
all Saint-Autome	624 286	480 310	1,104 596	324 130	262 137	586 267	300 156	218 173	518 329		165 204	"
Necker	113 418	131 384	244 802	65 229	71 229	136 458	48 189	60 155	108 344	132 534	114	1.
Bon-Secours	,		>	,	,		,	,	,	141	181	
	4,373	4,113	8,486	2,164	2,181	4,345	2,209	1,932	4,141	3,999	3,731	7,
Saint-Louis Midi Lourcine	1,113	894	2,007	614	467	1,081	499	427	926	762 7	659	1,
81 / EMBRIDIS-MARRIDIS I	63	65	128	20	31	51	43	34	77	85	166 109	
Accouchement Cliniques Maison de Santé	,	10	10	3	5	5	,	5	5	19	4 60	
≗ \ Maison de Santé	122	1,087	240	698	75 578	139	58	509	101	1,019	116	2,
¿ (Vénériens	90	91		7010	-	85				1,019	1,114	
Orphelins	86 36	98	181	47 38	38 45	83 37	43 48	53 53	96	,	,	
Orphelins. Ménages. Bons-Hommes Maison Leprince	32	42 25	78 57	15 26	22 20	46	6	20 5	41	,	,	
	20 442	45 433	65 875	13 281	23 313	36 594	7 141	22 114	29 255	,	,	
Réserve	21	99 39	159 60	· 13	69 25	38	20 8	30 14	50 22		,	
□ \ Saint-Sulpice	918	872	131	577	555	1,132	321	311	632	· ·	,	
/ Vieillesse-Hommes.	381	,	381	122	,	122	259	,	259	398	34	
Femmes Incurables-Hommes Femmes.	60	546	546 60	22	218	218 22	38	328	328 38	48 55	1,811	1,
— Femmes. Enfans-Trouvés	2	105	105 7	,	60	60	2	45 5	45 7	,	29 2	
MAISONS (Ménages La Rochefoncauld	19	44	63	7	15	22	12	29	41	46	84	
BETRAITE. (Sainte-Perine	100	700	1 100	,	902	,	,	3	710	9	1,972	2,
RÉCAPITULATION.	462	700	1,162	151	293	444	311	407	718	560	1,972	-
Hôpitaux généraux — spéciaux	4,373 1,298	4,113 1,087	8,486 2,385	2,164 698	2,181 578	4,345 1,276	2,269 600	1,932 509	4,141 1,109	3,999 1,019	3,731 1,114	7, 2,
temporaires	918	872	1,790	577	555	1,132	321	311	632	,	>	
Hospices et Maisons de	6,589 462	6,072	12,661	3,439	3,314	6,753	3,130	2,752 407	5,882 718	5,018	4,845 1,972	9,
retraite	7,051	6,772	13,823	3,590	3,007	7,197	3,441	3,159	6,600	5,578	6,817	12.
Totaux	7,051	6,772	13,823	3,590	3,007	7,197	3,441	3,159	6,600	5,578	6,817	12.

332 et en 1849, depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 1et novembre.

	1849.						MORT	s sur c	ENT MA	LADES		
l	GUÈRIS.	GUÈRIS. DÉCÉDÉS.			En 1852			En 1849		OBSERVATIONS.		
I	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes	Femmes.	Тоты.	
ı	673	1,446	665	521	1,186	52	46	49	46	42	44	
l	45 345	124 651	91 426	67 333	158 759	44	43	44	53 58	60 49	56 54	
I	254	408	280	313	593	57	53	55	64	54	59	
ı	90	155	111	75	186	48	45	47	63	45	54	
t	86	185	125	119 63	244 129	55 42	55	55 44	55	58 55	56	
ı	51 228	117 447	66 305	263	568	45	45 40	43	50 57	54	52 56	
ŀ	91	150	82	90	172	,	3	3	58	50	53	
ŀ	1,863	3,683	2,151	1,811	3,995	50	47	48	53	49	51	
ŀ	347	717	390	316	706	44	47	46	51	47	49	
-	. ,	1	6	3	6	,	,	,	85	,	85	
l	77 55	77 99	40	89 55	89 95	68	52	60	47	54 50	54 49	
ľ	2	2	3	2	2	3	50	50	,	50	50	
ŀ	18	21	16	42	58	>	>	,	84	70	73	
L	68	139	74	47	121	47	36	42	52	40	46	
2	567	1,056	526	551	1,077	46	46	46	51	49	50	
ŀ	,	-	,)	47	58	53	- >	,	,	
ľ	,	,	,	,	,	55 58	54 47	55 52	,	,	,	
,	,	,	,	,	3	18	20	20	,	,		
ŀ	,	3	,	,	,	35	49	44	,		,	
ľ	,	,	,	,	,	32 33	26 33	29 31	1	,	,	
,	, ,	,	,	,	,	38	35	36	,	,	,	
,	,	3	>	,)	20	>	20	,	-	,	
)	,	,	,	,	,	35	35	35	,	,	,	
1	6	167	235	23	258	67	,	67	59	57	60	
5	1	456	32	1,370	1,402	,	60	60	66	75	75	
3	6	13 6	42	23	42 23	63	42	63 42	76	80	76 80	
,	,	,	,	23	2.5	100	100	100	,	100	100	
5	24	39	31	60	91	63	65	65	67	71	70	
2 3	2 3	4	2	1 6	3		,	,	50	33	43	
9		691	348	1,485	12	, ,	- 58	,	66	66	- 66	
-	102	- 091	348	1,485	1,833	67	- 30	- 61	61	75	72	
20	1,863	3,683	2,151	1,844	3,995	50	47	48	53	49	51	
20 89	567	1,056	526	551	1,077	46	46	46	51	49	50	
>	,	>	,	>	,	35	35	35	,	,	3	
09		4,739	2,677	2,395	5,072	47	45	46	53	49	51	
09		691	348	1,485	1,833	67	58	61	61	75	72	
18	2,912	5,430	3,025	3,880	6,905	48	46	47	54	57	55	
			1000			-	W			DESCRIPTION OF REAL PROPERTY.		

Récapitulation par mois du mouvement général des cholériqu

			85 77801												=
			6102	JAK.	750 1	u in	A	nnée 1	1832.				-	eraj	
MOIS	1	ATTEINT	rs.		SORTIS	. 4	DÉCÉDÉS.			NOMBRE DE JOURNÉES.			MORTS SUR 100 MALADES ATT		
	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	-
			00-	8.						100	18	18			-
Du 19 janvier au 18 mars inclus	,	,	,	,	,	,	,	,		,	,	,		,	
Mars	131	72	203	4	4	8	64	27	91	135	82	217	48	3	
Avril	4,514	4,420	8,934	1,500	1,333	2,833	2,407	2,254	4,661	21,914	23,877	45,791	52	5	(
Mai	650	643	1,293	839	1,002	1,841	257	191	448	13,765	16,565	30,330	39	3	•
Juin	317	319	636	228	337	565	158	141	299	5,005	6,034	11,039	50	4	
Juillet	801	775	1,576	392	391	783	340	321	661	7,640	6,947	14,587	42	4	
Août	409	399	808	319	286	605	133	161	294	6,069	5,776	11,845	32	4	i
Septembre	200	128	328	248	194	442	67	47	114	3,568	3,479	7,047	33	3	-
Octobre	29	16	45	60	60	120	15	17	32	988	880	1,868	51	10	(
			100	h	000	1 8		om e	E 10	2 00.	in				
Тотацх	7,051	6,772	13,823	3,590	3,607	7,197	3,441	3,159	6,600	59,084	63,640	122,724	48	4	(
		V.	Gla .	4				02	CUDA	118	181	8' 800		115,1	

les hôpitaux et les hospices civils, en 1832 et en 1849.

	Année 1819.													
TTEINTS.		SORTIS.			DÉCÉDÉS.			NOMBRE DE JOURNÉES.			MORTS SUR 100 MALABES ATTEINTS.			OBSERVATIONS.
Femm.	Тотац.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	
27	50	1	,	. 1	12	17	29	64	56	120	52	63	58	
467	649	6	8	14	107	268	375	593	1,398	1,991	59	57	58	
1,100	1,734	166	296	462	364	684	1,048	4, 236	9,989	14, 225	57	62	60	
1,595	3,017	522	584	1,106	745	876	1,621	10,699	14,999	25,698	52	55	54	
2,356	4,436	954	940	1,894	1,109	1,306	2,415	17,709	23,005	40,714	53	55	54	
363	699	337	436	773	182	216	398	6,868	10,767	17,635	54	60	57	
461	970	207	310	517	268	250	518	5,627	6,851	12,478	52	54	53	
385	721	217	246	463	202	222	425	4,874	4,858	9,732	60	58	59	
63	119	108	92	200	36	41	77	2,078	2,049	4,127	68	68	68	
6,817	12,395	2,518	2,912	5,430	3,025	3,880	6,905	52,748	73,972	126,720	54	57	55	

Récapitulation par mois du mouvement o

The second secon		ATTEINTS.	men.	SORTIS.			
MOIS.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	Total	
Du 29 janvier au 18 mars	23	24	47	1	,		
Du 19 mars au 31	166	182	348	6	8		
Avril	553	542	1,095	160	167	3.	
Mai	1,278	1,219	2,497	504	505	1,0	
Juin	1,812	1,764	3,576	855	891	1,7	
Juillet	315	308	623	281	333	6	
Août	493	403	896	203	211	4	
Septembre	326	346	672	202	233	4	
Octobre.	52	57	109	97	82	1	
Totaux	5,018	4,845	9,863	2,309	2,430	4,7	

ries, en 1849, dans les hôpitaux seulement.

	DÉCÉDÉS.		SUR CEN	MORTS ST MALADES A	ITEINIS.	Nombi	RE DE JOUI	one Francisco	
es.	Femmes.	Femmes. Total.		Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
12	14	26	52	58	55	64	56	120	
95	94	189	57	51	54	573	722	1,295	
06	262	568	55	48	52	3,799	4,483	8,282	
49	582	1,231	51	48	49	9,480	10,988	20,468	
60	856	1,816	53	49	51	14,318	16,311	30,629	
65	163	328	52	53	52	5,692	6,867	12,559	
58	203	461	52	50	51	4,879	4,567	9,446	
97	. 184	381	60	53	57	4,296	4,348	8,644	
35	37	72	67	65	66	1,816	1,811	3,627	
177	2,395	5,072	53	49	51	44,917	50,153	95,070	

TABLEAU Nº 11.

Récapitulation par mois du mouvement des cholériques, en 1849, dans les hospices seulement.

	1	ATTEINT	s.	sunząž i	SORTIS.	egirla	D	ÉCÉDÉS	NUE .	SUR CENT	MORTS MALADES	ATTEINTS,
MOIS.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Du 29 janvier au 18 mars.	(6)	3	3	100	,	,		3	3		,	3
Du 19 au 31 mars	16	285	304	573	,	,	12	174	186	75	61	62
Avril	81	558	639	6	129	135	58	422	480	71	76	75
Mai	144	376	520	18	79	97	96	294	390	66	78	75
Juin	268	592	860	99	49	148	149	450	599	55	79	70
Juillet	21	55	76	56	103	159	17	53	70	81	96	92
Août	16	58	74	4	99	103	10	47	57	62	81	77
Septembre	10	39	49	15	13	28	5	38	43	50	95	86
Octobre	4	6	10	11	10	21	-1	4	5	100	100	100
Total	560	1,972	2,532	209	482	691	348	1,485	1,833	62	75	72

TABLEAU Nº 12.

Récapitulation du mouvement par mois des cholériques, en 1849, dans l'hospice de la Vieillesse-Femmes.

	Λ	TTEINT	s.		GUÉRIS	s	D	ECEDE	s.		MORTS 100 MAI ATTEINIS	ADES	0.1.	NOMBI 10 U H S	
MOIS.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	Тотац.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Antérieurement au 18 mars	,	2	2		,			2	2	,	100	100	,	5	5
Du 19 mars au 31	5	282	287	,	,	,	4	172	176	80	61	61	11	675	686
Avril	11	535	546	,	125	125	10	412	422	91	77	77	96	3,850	3,946
Mai	9	336	345	4	72	76	4	262	266	44	78	77	97	3,852	3,949
Juin	18	524	542	3	26	29	13	407	420	72	77	77	1 19	6,143	6,292
Juillet	3	48	51	3	99	102	1	43	44	33	89	86	68	3,720	3,788
Août	,	47	47	3	98	101	,	38	38	,	81	81	41	2,176	2,217
Septembre	2	31	33	,	10	10	,	30	30	,	96	90	30	450	480
Octobre	,	6	6	2	11	13	,	4	4	,	66	66	4	240	244
Totaux	48	1,811	1,859	t5	441	456	32	1,370	1, 102	66	75	75	496	21,111	21,607

Cas de choléra et décès cholériques de 1849, totalisés à la fin de chaque semaine, depuis

SEMA	INES.				норі	TAUX.		er musik	HOSPICES.	
DATES.	NUMÉ	Ros.	ca	Total des as déclarés.		OTAL décès.	Proportion des décès sur 100 malades.	TOTAL des cas déclarés.	Total des décès.	Proportion des décès sur 100 mala
Du 29 janvier au 18 mars 19 mars 26 — 2 avril	3e 4e 1re	1 2 3		47 221 420 598	8)	26 115 229 329	55 52 54 55	1 2 17 36	1 2 12 24	10
9 16 23 30	2e 3e 4e 5e	4 5 6 7		888 1,168 1,421 1,926		472 618 757 984	53 52 53 51	61 86 102 129	40 53 65 91	
7 mai	1re 2e 3e 4e	8 9 10 11		2,761 3,322 3,731 4,352		1,364 1,669 1,887 2,195	49 50 49 49	181 224 266 311	122 155 180 212	
4 juin	1re 2e 3e 4e	12 13 14 15		6,206 7,075 7,410 7,581		2,978 3,540 3,748 3,838	48 50 50 50	466 567 596 605	284 346 359 375	
2 juillet 9 16 23	1rc 2c 3c 4c	16 17 18 19		7,700 7,855 8,010 8,150		3,907 3,983 4,068 4,139	50 50 50 50	611 614 623 628	381 391 395 399	
30 —	2e	20 21 22 23		8,259 8,427 8,732 8,918		4,201 4,293 4,432 4,543	50 50 50 50	632 634 648 653	400 402 412 417	
27 —	2e 3e	26 27		9,166 9,408 9,607 9,698		4,667 4,810 4,911 4,966	50 51 51 51	658 666 670 671	420 424 430 431	
24 — 1er octobre 8 — 15 —	2e	29 30 31		9,753 9,814 9,839 9,850		5,000 5,031 5,052 5,062	51 51 51 51 51	672 674 674 674 674	432 434 434 434 434	
22 —	4e 5e	32		9,856 9,865		5,068 5,073	51	674	435	

nencement de l'épidémie, séparément, pour les hôpitaux, les hospices, et celui de la Vieillesse-Femmes.

VIE	EILLESSE-FEMMI	ES.	то	TAUX GÉNÉRA	UX.	
eclarés.	Total des décès.	Proportion des décès sur 100 malades.	Total des cas déclarés.	Total des décès.	Proportios des décès sur 100 malades.	OBSERVATIONS.
2 129 332 576 732 810 833 855 980 1,080 1,142 1,224 1,534 1,660 1,708 1,726 1,735 1,746 1,758 1,768 1,768 1,786 1,786 1,786 1,783 1,803 1,811 1,823 1,834 1,847 1,854 1,855 1,859 1,859 1,859 1,859 1,859	2 66 215 406 526 578 596 618 691 786 835 892 1,071 1,264 1,264 1,289 1,302 1,313 1,322 1,313 1,322 1,349 1,358 1,349 1,358 1,365 1,371 1,384 1,389 1,398 1,398 1,400 1,401 1,402 1,402 1,402	100 50 64 70 71 71 71 72 70 72 73 72 69 72 74 74 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75	50 352 769 1,210 1,681 2,064 2,356 2,910 3,922 4,626 5,139 5,887 8,206 9,302 9,714 9,912 10,046 10,215 10,381 10,546 10,677 10,854 11,183 11,382 11,647 11,908 12,124 12,223 12,280 12,345 12,372 12,389 12,398	29 183 456 759 1,038 1,249 1,418 1,693 2,177 2,610 2,902 3,299 4,333 5,090 5,371 5,502 5,590 5,687 5,785 5,864 5,939 6,044 6,202 6,325 6,458 6,618 6,730 6,730 6,795 6,830 6,795 6,830 6,865 6,887 6,898 6,904 6,910	58 52 59 62 61 60 60 58 55 56 56 56 56 55 55 55 55 55	

Cas de choléra et décès cholériques de 1849, totalisés à

		.207.800	HOTEL-DIEU.			200	PI	TIÉ.	SV I
MOIS.	SEMAINES.	Total des cas déclarés.	Total des décès.	de	oportion es décès 00 malades.	Total des cas déclarés.		otal décès.	Propos des dé sur 100 n
Dn 29 janvier au 18					0.1				
mars	Se compine	11	7		64	11		7	
Mars	3e semaine	48 97	23 43		48	45 96	13	18 48	
Avril	1re semaine		70		49	130		71	
Aviii	2e semaine		98		45	170		86	
	3e semaine	700	126		45	219	0.75	106	
	4e semaine		164		45	250		125	
	5e semaine	15500	228	50	45	316		151	
Mai	1re semaine		342		44	442		213	
	2e semaine		422		45	506	255.	250	
	3e semaine		468		44	542		274	
	4e semaine		545	100	44	597		308	
Juin	1 ^{re} semaine		721	100	41	877	211,1	414	1000
	2e semaine		834	1	43	1,011	ME.I	525	
	3e semaine		874	1	43	1,075	100	573	4
	4e semaine	2,071	899	II,R	43	1,085	mt.i	580	1
Juillet	1re semaine	2,098	915	2.92	43	1,696	Marie .	587	15.0
	2º semaine	2,140	934	En.	43	1,114		596	13.0
	3e semaine	2,171	951	Lut	43	1,136	SOLL	609	1
	4e semaine	2,201	962	1,12	43	1,169	100,1	621	
	5e semaine	2,230	980	P. OL	44	1,184	100	628	-
Août	1re semaine	2,277	1,005	1	44	1,203	1.25	638	
	2e semaine	2,370	1,045	1,01	44	1,218		643	
	3e semaine	2,435	1,074	40	44	1,280		653	NIBY.
	4e semaine	2,492	1,104	1,37	44	1,292		676	1
Septembre	1re semaine	2,552	1,127	4.0	44	1,321		698	193
	2e semaine	2,617	1,155		44	1,359		717	
	3e semaine	2,631	1,161	121	44	1,375		727	
	4e semaine	2,638	1,165	-214	44	1,399		744	1
Octobre	1re semaine	2,657	1,172	H	44	1,408		753	
	2e semaine	2,669	1,177	un.	44	1,410		758	AVI
	3e semaine	2,674	1,183	-	44	1,410		759	2.4
	4e semaine	- 2,676	1,185	121	44	1,410		759	
	5e semaine	2,676	1,186		44	1,410		759	

e chaque semaine, dans cinq des principaux hópitaux.

ı		CHARITÉ.			BEAUJON.			SAINT-LOUIS,	
и	rat léclarés.	Total des décès.	Proportion des décès sur 100 malades.	Total. des cas déclarés,	Total des décès.	Proportion des décès sur 100 malades,	Total des cas déclarés.	Total des décès.	Proportion des décès sur 100 malades.
	11 47 83 122 165 211 247 299 379 419 462 510 625 697 719 727 740 753 775 800 821 841 882 901 927 950 969	4 26 53 69 101 121 145 173 216 244 272 299 367 408 436 439 446 453 465 475 489 499 517 533 545 561 572	36 55 63 56 61 57 58 57 57 58 58 58 58 60 60 60 60 60 60 60 59 59 59 59 59 59 58	3 19 37 50 72 100 119 157 255 308 348 428 560 628 659 682 697 727 743 758 770 789 820 841 885 940 973	11 22 30 45 63 75 93 143 176 194 241 297 339 355 365 373 386 394 407 412 426 441 455 478 514 537	57 59 60 62 63 63 59 56 57 55 56 53 53 53 53 53 53 53 53 53 53 53 53 53	4 29 42 57 111 152 181 262 363 461 535 649 968 1,084 1,139 1,162 1,186 1,207 1,229 1,237 1,242 1,264 1,319 1,341 1,360 1,388 1,401	2 16 26 35 54 78 99 131 167 216 264 316 457 541 574 589 602 610 619 625 627 638 658 658 674 681 695 697	50 55 62 61 48 51 54 50 46 46 49 48 47 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50
	978 983 987 996 999 1,002 1,008	580 580 583 588 590 592 593	59 59 59 59 59 59	994 997 1,009 1,014 1,014 1,015 1,016	554 557 560 564 566 568 568	55 55 55 55 55 55	1,414 1,416 1,420 1,420 1,420 1,420 1,421	701 702 702 703 704 705 706	49 49 49 49 49 49 49

Récapitulation par mois des cas de choléra traités dans chaque hôpital, en 1849, avec distincti

Mois.	.21004	Нотег	-Dieu.	SAINT	Louis.	Pri	TÉ.	Снаг	RITÉ.	Beat	UJON.	Nec	KER.	Box-S	ECOURS.	SAINT-	Anı
ederiff and und not entitled as		Exté- rieur.	Inté- rieur.	Extè- rieur	Inté- rieur.	Exté- rieur.	Inté- rieur.	Exté- rieur.	li ri								
Mars		59	32	19	20	60	30	25	54	12	23	15	2	4	6	2	
Avril	38	239	52	132	22	135	37	88	90	62	27	27	7	24	10	31	
Mai		664	86	324	60	273	32	124	96	196	63	129	10	66	21	82	
Juin		861	73	531	50	461	57	170	77	256	42	154	4	107	22	100	
Juillet		62	86	73	9	50	39	29	56	39	40	13	5	11	6	14	
Août		140	119	89	23	58	40	51	62	42	63	34	3	21	16	21	
Septembre		85	81	52	12	65	62	20	41	49	83	20	5	5	2	8	
	613 600 723				18		10		31					EUF USI		08 188	-
	800 B	2,110	529	1,220	196	1,102	297	507	476	656	341	392	36	238	83	258	
Total par établis	sement.	2,	639	1,	116	1,:	399	90	83	99	97	4	28	3	21	3	340

⁽¹⁾ Il n'a été reçu qu'accidentellement des cholériques dans cet hôpital, et les cas internes précèdent ou se sont déclarés assez longtemps :

holériques venant de l'extérieur et des cas reconnus à l'intérieur des établissements.

rE-	TE.	Mais de Sa		Coci	HIN.	ENFA MALA	NTS-	Млі: в'Ассонс	SON HEMENT.	Lour	CINE.	CLINI	QUES.	Mi	D1.	TOTAL PA	R Mois.
	inté-	Exté- rieur.	Inté- rieur.	Exté- rieur.	Inté- rieur.	Exté- rieur.	Inté- rieur.	Exté- rieur.	Inté- rieur.	Exte- rieur.	Inté- rieur.	Exté- rieur.	Inté- rieur.	Exté- rieur.	Inté- rieur.	Exté- rieur.	Inté- rieur
I																	
	3	1	,	2	,	,	8		,	,	,	,	12	,	,	200	195
١	11	12	13	10	>	6	6	,	,	2	12	1	12	,	,	789	306
l	23	37	13	51	3	52	4	,	2		10	,	5	,	,	2,060	437
ı	30	103	24	121	2	54	20	,	1	76	(1)	12	10	,	- 4	3,090	486
	5	5	10	29	1	7	1	,	,	1	7	3	7	,	,	344	279
l	15	9	8	15	1	17	3	1	,	,	3	3	4	,	3	517	379
	,	15	6	10	1	11	4	,	,	3	1-5	5	5	,	,	351	320
-																	
	87	182	74	238	8	147	46	1	3	82	82	24	55	,	,	7,352	2,402
82		25	66	2	16	15	03		1	1	64		9			9,7	54

eption des 76 malades du dehors.

État comparatif, pour 1849, des malades cholériques admis comme tels dans les hôpitaux, et ayant ou n'ayant pas cinq jours

**************************************		1	1	-			
Congress time time to an	- AND COLUMN	MOVERNIE	CAS DE	CHOLÉRA	RECONNUS 1	DANS LES H	IOPITAUX
	LITS	MOYENNE	Au	Di	EPUIS L'ADMISSI	ON	111111111111111111111111111111111111111
ÉTABLISSEMENTS.	MONTÉS.	des	moment	Dans	Après	TOTAL des	TOTAL
		LITS OCCUPÉS.	de	les	les	cas déclarés	GÉNÉR.
			L'ADMISSION.	jours.	cinq premiers jours.	å l'intérieur.	
/ Hôtel-Dieu	810	745	2,110	132	205	100	
Sainte-Marguerite	300	279	195	23	397	529	2,6
Pitie		558	1,102	53	64	87	2
Charité	494	414	507	182	244 294	297 476	1,3
Hôpitaux généraux. Saint-Antoine	290	246	258		II Y		9
Necker	329	227	392	51 19	31 17	82 36	3
Cochin	125	121	238	3	5	8	4
Beaujon	438	382	656	79	262	341	2
Bon-Secours	325	302	238	24	59	83	3
, 501-5000131111			200				-
	3,735	3,274	5,696	566	1,373	1,939	7,6
/ Saint-Louis	825	780	1,221	17	178	195	1,4
Midi	300	281	,	3	7	7	
Lourcine	300	223	82	42	40	82	1
Hôpitaux spéciaux. Enfants-Malades	600	580	147	29	17	46	1
Accouchement	514	284	,	,	4	4	
Cliniques	120	114	24	13	42	55	
03,2 200,7 - 1 102 200	2,659	2,262	1,474	101	288	389	1,8
Maison de santé	150	84	182	32	42	74	2
www.com		-					-
RÉCAPITULATION.	101				100	ME -	98
Hôpitaux généraux	3,735	3,274	5,696	566	1,373	1,959	7,0
Hôpitaux spéciaux	2,659	2,262	1,474	101	288	389	1,8
	6,394	5,536	7,170	667	1,661	2,328	9,4
Maison de santé	150	84	182	32	42	74	
TOTAUX	6,544	5,620	7,352	699	1,703	2,402	9,

le choléra déclarés à l'intérieur des hôpitaux, suivant que ceux-ci ont atteint des personnes ence dans ces établissements.

	ORTION SUR		SUR CENT C	N DES DÉCÉS :	
nent e ission.	Dans les cinq premiers jours.	Après les	La totalité des cas de choléra.	Les cas de choléra reconnus après le cinquième jour.	OBSERVATIONS.
80 69 79	5 8 4	15 23 17	44 56 54	47 51 64	Ce tableau et ceux qui suivent ne comprennent que les malades admis ou reconnus avant le 1er octobre.
52 76 92	18 15 4	30 9 4	59 54 56	60 67 64	
97 66 74	8 8	2 26 18	52 56 53	60 65 55	
75 86	1	13 100	51 49 85	57 60 85	
50 76	26 15	24 9 100	54 49 50	42 70 50	
79	5	16	51	61	
71	13	16	46	33	
75 79	7 5	18 16	51 51	57 61	
75 71	13	18	51 46	58 33	
75	7	18	51	57	

Mouvement récapitulatif, par sexe et par établissement, des malades cholériques traités dans l dans les cinq premiers jours qui l'ont suivie, et des cas constatés s

				MALA	DES CI	HOLÉRIQ	UES AI	OMIS.	numin in	30 113		IN lans Pin	DIVI téri
NOMS DES ÉT	TABLISSEMENTS.		Admis.			SORTIS.			Décédés.			ATTEINTS	
		Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	Тотаь.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	Ton
Sair	el-Dieunte-Margueriteé	1,221 134 598	1,021 84 557	2,242 218 1,155	62	608 31 295	1,265 93 557	564 72 336	413 53 262	125	208 36 132	189 28 112	
GÉNÉRAUX. Sair Nec	ritét-Antoinekerhin.	292 155 216 130	397 154 195 111	689 309 411 241	98 58 96 65		289 144 179 116	194 97 120 65	206 68 112 60	165 232		158 10 9	
Bea	ujon	393 125	342 137	735 262	176 52	170 71	346 123	217 73	172 66	389 139	130 16	132 43	
81	nt-Louis	3,264	2,998	1,238	130		3,112	331	1,412	3, 150 594	97	81	
Hôpitaux Lou spéciaux. Enf	ircine	77	124 99	124 176	42	52 51	52 93		72 48	72 83	7	40 10	
	niques	119	95 ———	37 214	53	56	109	66	39	105		-	
	illesse-Hommes	108	915	1,789	73	Maria de la composición della	- 910	35	13	48	287	13	
Hospices. Inci	illesse–Femmes urables–Hommes urables-Femmes fants–Trouvés	,	,	3 3	10 3	,		3		1 3	48 - 55		
Maisons Mér Lar	nagesochefoucauldnte-Périne	,	,	,	,	,	,	,		. ,	45 4 9	84 3 9	
		108	21	129	73	8	81	35	13	48	448	1,949	2
Hôpitaux généra	RÉCAPITULATION. Hôpitaux généraux			6, 262 1, 789		582970	3,112 910			100000	2000	1 70	
Hospices et Mai	Hospices et Maisons de retraite			8,051 129	1		4,022						
	TOTAUX			8,180	2,028	2,075	4,103	2,218	1,859	4,077	1,276	2,824	4

taux et dans les hospices, avec distinction des cas déclarés au moment de l'admission ou malades qui étaient depuis plus longtemps dans les établissements.

T .		/ÉPIDÉ! nts Hos	MIE pitalier			TOTA	L DES	MALAD	ES ADM	IIS ET	DES IN	DIVIDUS	ATTEL	NTS.	
	Sortis.			Décédés.		ADMIS	ет Атп	EINTS.	s	ontis (a)		Di	cenes (a).	ORSERVATIONS.
	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	TOTAL.	
7 7 8 5 7 5 4 2 7 1 8	93 14 42 61 3 3 1 49 19	209 31 86 117 10 6 2 91 26	88	97 14 70 97 7 6 2 83 24	188 33 158 177 21 11 3 171 33 795	1,429 170 730 428 176 224 132 523 141 3,953	1,210 112 669 555 164 204 114 474 180 3,682	2,639 282 1,399 983 340 428 246 997 321	65 99 66 218 59	700 45 337 252 89 86 52 219 90	1,474 124 643 406 154 185 118 437 149	66 305 82	510 67 332 303 75 118 62 255 90 1,812	158 756 577 186 243 128 560 172	malades jusqu'auter- me de leur maladie, il a fallu comprendre ici des sorties et des dicès postérieurs au 1° octobre
8 4 . 2 . 4 . 5 . 8	32 23 3 2 8 12	70 1 23 5 2 9 28	6 5 3 8	49 17 7 2 30 6	108 6 17 12 2 33 14	760 7 84 , 19 143		7 164 193 4 79 256	1 44 3 69	75 54 2 18	714 1 75 98 2 21 137	6 40 , 16 74	312 , 89 , 55 , 2 , 42 , 45	6 89 95 2 58 119	
8 6 3 5 2 3 7 7	3 '441 , 6	91 457 13 6 39 4 6	199 32 42 30 30 2	10 1,368 23 2 60 1 6	90 3 12	395 48 55 , , 45 4	34 1,809 3 29 2 84 3 9	429 1,857 55 29 2 129 7 18	161 16 13 3 3 15 2 3	11 441 , 6 , 24 2 3	172 457 13 6 39 4 6	234 32 42 , , 30 2 6	23 1,368 23 2 60 1 6	257 1,400 42 23 2 90 3 12	
4 8 32 37	284 80 364	716 616	81 3 476 3 311	511 1,470	987 1,781	1,013 4,966 556	1,106 4,788 1,970	2,119 9,754 0 2,520	487 2,307 216	561 2,431 487	1,048 4,738 697	526 2,659 346	2,357 1,483	5.010 1.820	

Malades cholériques traités dans les hôpit

	umsn	uni en	TRAI	TÉS.					SOR	TIS.		and the			D
AGES.	EN	1839		Е	N 1849	0.	EN	1852		E	N 1849	9.	EN	1859	2.
	Homm.	Femm.	Total.	Homm.	Femm.	TOTAL.	Homm.	Femm.	Тотац.	Homm	Femm.	Total.	Homm.	Femm.	To
5 ans et au-dessous	55	47	102	98	181	279	.18	19	37	25	106	131	37	28	
6 à 10 ans	55	63	118	73	97	170	26	32	58	43	61	104	29	31	
11 à 15 ans	167	106	273	152	154	306	126	74	200	92	102	194	41	32	
16 à 20 ans	542	395	937	458	408	866	408	319	727	288	254	542	134	76	
21 à 25 ans	760	634	1,394	592	767	1,359	559	461	1,020	356	462	818	201	173	
26 à 30 ans	800	738	1,538	624	710	1,334	555	507	1,062	323	386	709	245	231	
31 à 35 ans	716	595	1,311	536	432	968	441	384	825	259	218	477	275	211	
36 à 40 aus	616	580	1,196	523	453	976	347	358	705	242	244	486	269	222	
41 à 45 ans	469	469	938	480	328	808	230	252	482	185	159	344	239	217	
46 à 50 ans	505	496	1,001	495	320	815	190	227	417	246	146	392	315	269	
51 à 55 ans	448	440	888	379	251	630	181	193	374	140	95	235	267	247	
56 à 60 ans	395	454	849	272	244	516	118	194	312	128	82	210	277	260	
61 à 65 ans	368	342	710	160	160	320	115	119	234	34	44	78	253	223	
66 à 70 ans	370	355	725	141	166	307	91	91	182	16	45	61	279	264	
71 à 75 ans	203	238	441	58	76	134	40	71	111	2	22	24	163	167	
76 à 80 ans	74	80	154	22	39	61	10	15	25		8	8	64	65	
81 à 85 ans	19	22	41	2	11	13	1	3	4	,	. 1	1	18	19	
86 à 90 ans	7	6	13	1	2	3	1	,	1	,	,	,	6	6	
Inconnus	20	12	32	. 8	10	18	2	1	3	1	4	5	18	11	
Totaux	6,589	6,072	12,661	5,074	4,809	9,883	3,459	3,320	6,779	2,380	2,439	4,819	3,130	2,752	5

s, en 1832 et en 1849, classés par age.

	MOR Hommes.			SUR CI	ENT MA	LADES.					ILLE CH			
1849	9.	Hom	mes.	Fem	mes.	Тот	AL.	Hom	mes.	Fem	mes.	Tor	M.	OBSERVATIONS.
Femm.	TOTAL.	en 18 52 .	en 1849.	en 1852.	en 1849.									
75	148	67	74	59	41	63	53	4	10	1	18	8	28	Ge tableau com-
36	66	52	41	49	37	50	39	1	8	5	10	9		prend pour 1819, les malades admis dans les hópitaux avant le 1'' octobre et 129 person- nes reçues à l'hospice de la Visillese Hom-
52	112	24	39	30	34	26	37	13	15	8	16	21	31	mes ; des sorties et des decès des mois sui-
154	324	24	37	19	38	22	37	13	16	31	11	74	87	vants. Les admissions de 1832 vont jusqu'au 1" novembre et quelques sories s'etendent au
305	541	26	10	27	40	26	32	.60	60	50	78.	110	138	dela
324	625	30	48	31	46	30	47	63	63	58	72	121	135	
214	491	38	51	35	50	37	51	57	51	17	41	104	98	
209	490	13	53	38	46	41	50	49	53	46	46	95	99	
169	464	51	61	46	51	-48	-57	37	49	37	-33	7.1	82	
174		62	50	54	51	58	52	40	- 50	39	32	79	82	
156	395	59	63.	56	62	57	62	35	38	35	25	70	63	
162	306	67	53	59	66	63	60	31	28	36	25	67	53	
116		3300	79	65	72	67	76	29	16	27	16	56	32	
121			88	7.4	72	74	80	29	. 14	27	17	56	31	
54		80	97	70	71	75	82	.16	6	19	8	35	14	
31	53	86	100	81	79	83	88	6	2	6	-1	12	6	
10	12		100	86	90	90	92	2	,	3	,	5	,	
2	3	83	100	100	100	88	100	2	1	2	2	1	3	
6	13	,	,	,	,	,	76)	,	,	,	,	,	
2,370	5,064	47	53	45	49	46	51	520	513	480	487	1,000	1,000	

Cholériques décédés, classés par âge, par sexe, et selor

						-	-		at without	En	185	2.	CTANCED BY	AIAI	17			any I	T	-	
derée De séjour.	20 an au-des	s et	21 a		31 á		41 a	50 is.	51 a		61 ar		d'A	Age nnu.	Réca	PITULA	TION.	MOYENNE	20 a au-de	ns et	21 aı
DE SEJOUR.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	de la durée de séjour par malade	Hommes.	Femmes.	Hommes.
Dans les 24 hres. Dans le 2e jour. — 3e jour. — 4e jour. — 5e jour. — 6e jour. — 7e jour. — 9e jour. — 10e jour. — 12e jour. — 13e jour. — 15e jour. — 15e jour. — 16e jour. — 17e jour. — 17e jour. — 19e jour. — 20e jour. — 21e jour. — 21e jour. — 22e jour. — 22e jour. — 22e jour. — 23e jour. — 25e jour. — 26e jour. — 26e jour. — 27e jour. — 29e jour. — 29e jour. — 29e jour. — 30e jour.	128 33 22 5 16 3 5 8 3 1 1 2 2 1 2 1 2 1	82 20 21 10 10 3 2 2 3 2 1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 3 3 2 1 1 1 1						227		258 100 44 26 18 9 17 10 4 3 2 4 1 1 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	493	432 123 38 50 32 16 12 13 2 2 2 2 4 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	14 , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	199		1,348 464 236 186 132	3,068 939 517 364 271 166		178 24 18 29 16 15 10 5 11 4 2 1 2 1 2 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1	201 21 16 14 9 6 10 9 5 5 5 4 1 1 1 2 1 1 1 2 2 1 1 1 1 1 2 2 1 1 1 1 1 1 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 1	322 40 28 29 30 12

ŀ	-											-						_	
L			En	184	9.				- Th	100									
	41 a		51 à 60 ans.		a-des		inco	Age nnu.	Récai	PITULAT	110N.	MOYENNE de la durée	OBSE	RVAT	IONS				
	Hommes.	Femmes.	Honimes.		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	de séjour par malade.							
	41	46 20	32 29	39 9	241 29 15	219 34 18	5 1 1	,	1,676 221 156	236 145	457 301		Classement de 100 décès	ESUM —		ırd, d	après	la di	ırée
8 2	20	15 12 17		16 16 3	9 3 14	17 12 9	,	1	142 103 82	131 96 74	199		de la maladie j	pour c	haque 852	malo	ide.	849	
4	10 10	11 9	4 2	2	8	5 3	,	1	70 43	65 54	97		DE LA MALADIE pour Chaque cholérique décédé.	Hommes.	Femmes,	Les	Hommes.	emmes.	Les
6 50 50	6	4 2	3 4 4	1 1	3	2 2	3	,	41 24 18	28 25 24			Dans les 24 heures	10H		MPles.		_	60
2		2	3	3	1	1	,)	15 13	13 10	28		Dans les 4 jours De 6 à 10 jours	34	37 9	36	23	26	24
200	5.	2	1 1 2	2	3	1	3	,	13	7 9 6			De 11 à 15 jours De 16 à 31 jours	2	2	2	2	3	3 2
1	1 2	2	,	1	1	1	,	,	3 8	6	9	Hommes 3 j. 6 h 13 m.	De 1 mois à 4	1	1	1	1	1	1
	.1	,	,	3	1	1	,	,	3	4 2	7 5	Femmes. 3 j 8 h. 12 m		100	100	100	100	100	100
1	,	,	3	2	3	1	,	,		3	4 6								
1	>	,	,	,	3	,)	3	-4	1	5								
1	,	,	3	1	3	1	- 3	- >	1	3 3	4								
1	2	,	,	000	3		,)	4	1	5								
1	5	5	3	6	>	3	3	. >	23	3 28 6	51								
1			3	,	,	3	,		1	2	3								17.00
											/								

			-			-				En	1852		-		-		******	173.0 A 12			-
	20 ar	is et	21 :	30		40	41 8	50	51 à		61 at		414	\ge	1	-			90		
DE SÉJOUR.	au-des	sous		is.	an		an		ans		au-de	ssus.	inco	nnu.	RÉCA	PITULA	TION.	Moyenne de la durée	20 an au-des	s et	21 a
DE SEGULI	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	du séjour par malade.	Hommes.	Femmes.	Hommes.								
Dans les 24 h ^{res} . Dans le 2º jour. — 3º jour.	33 34	37 24	69 62	46 54	49	50 41	25 14	34 15	10 17	13 10	100	13	,	,	214 185	193 157	407 342		20 17	32 17	27 22
- 4º jour 5º jour 6º jour.	37 49 58	29 25 22	71 83 83	51 66 72	389	23 41 52	21 33 28	24 30 19	27 15 24	20 26 21		4 14 9	>	,	221 270 278	151 202 195	372 472 473		22 11 23	28 32 25	
— 7º jour. — 8º jour. — 9º jour.	39 43 15	31 29 31	79 80 56	74 75 64	52 54 35	51 49	34 32 32	31 43	24 17	27 22		21 14	>		242 232	235 232	477 464		28 15	35 32	4:
— 10° jour. — 11° jour.	31 31	21 20	57 59	50 38	47 31	42 41 37	20 18	21 25 23	12 17 11	19 22 16	11 22 6	20 21 15		*	161 194 156	197 180 143			17 16 28	32 27 20	56 56 38
— 12° jour. — 13° jour. — 14° jour.	27 21 20	13 15 16	56 26 35	34 28 31	36 27 13	31 27 28	24 11 9	26 19 16	13 6 10	11 11 27	10 9 6	13 9 14			166 100 93	128 109 132	294 209 225		21 23 12	17 16 17	39 16 16
— 15° jour. — 16° jour. — 17° jour.	14 10 11	15 9 13	21 24 24	33 14 26	15 13 14	23 19 16	10 5 9	11 9 11	5 9 5	9 15 11	6 8 5	8 10 6	,	>	71 69 68	99 76 83	170 145 151	Hommes.	16 18 13	28 13 12	1:
— 18° jour. — 19° jour. — 20° jour.	6 4 9	9 5 3	20 20 13	20 12 13	6 9 2	10 14 9	8 5 6	13 3 10	8 5 2	4 9 7	7 4	8 5 9	,	,	55 47 36	64 48 51	119 95 87	Femmes.	14 25 7	13 16 12	21
— 21º jour. — 22º jour.	8	3 6	15 18	7 13	6 11	10	4 3	5 8	6	3 6	3 4	5 2	3	>	42 13	33 44	75 87	14 j. 15 h. 59 m.	11 9	8 3	1
— 23° jour. — 24° jour. — 25° jour.	3 2 1	4 7	6 10 9	9 14 16	5 9 4	4 4	4 5 4	6 6 4	5 2	6 3 2	1 1	5 4	>	3	24 32 21	29 36 37	53 68 58		5 4 2	5 9 7	1:
— 26° jour. — 27° jour. — 28° jour.	4 4 1	3 5 2	4 9 6	1 9 7	6 4 3	7 7 7	4 3	8 4	2	5 6 4	3 2	7 5 3	3	*	21 25 13	31 36 23	52 61 36		6 5	3 4	
 29° jour. 30° jour. 31° jour. 	6 2 2	2 2	10 1 2	4 4 5	5 6 6	11 7 4	4 3 1	6 3	5 2 2	2 3 6	3 5 5	6 3	3	*	33 19 18	28 25 20	61 44 38		1 5	6 13	
Dans le 2º mois. — 3º mois. — 4º mois.	38 6 3	30 2 2	69 14 3	72 4 1	54 10 1	50 9 2	29 6 3	32 14	32 4 1	32 4 1	32 5	23 6 1	3	3	254 45 11	239 39 7	493 84 18		30 8 2	24 10 1	7
— 5° mois.	1	1	*	1	4	3	1	3	2	1	2	2	,		10	8	18		,	,	

exe et selon la durée du traitement, en 1832 et en 1849.

r		_											
			En 1	849	9.				72-1000	ob a birth			
ľ	41 an		51 à C ans.		61 an au-des	s et ssus.	d'A incor	nnu.	RÉCA	PITULAT	10N.	Movenne de la durée	OBSERVATIONS.
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	du séjour par malade.	
	20 13 19 17 15 21 20 20 18 21 20 20 18 21 18 5 25 8 12 10 26 7 8 8 8 2 1 1 3 8 9 3 3 5 5 2 4 6 6 3 7 1 1 2 18 7 2 2 3 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	15 10 12 6 13 9 15 23 20 16 19 15 12 6 8 5 2 9 6 8 4 2 2 3 3 3 2 2 3 3 4 2 2 3 3 3 4 4 2 3 3 3 3	8 2 7 8 5 11 12 8 5 11 17 19 15 21 13 17 21 4 2 2 3 1 1 1 9 1 1 1 2 3 23 5 5 7	5 7 5 11 7 9 7 12 11 6 5 5 6 5 7 3 10 2 4 1 5 4 7 15 5 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 5 5 7 15 7 15	, 2 1 2 1 3 1 1 4 1 3 1 5 1 1 1 2 2 3 3 4 1 1 4 3 1 3 1 4 4 3 1 4 4 3 1 4 4 3 1 4 4 4 3 1 4 4 4 4	5 4 6 3 4 4 6 5 5 4 2 11 5 1 2 2 3 7 4 3 3 4 3 3 4 4 5 3 5 5 4 5 2 1 1 3 1 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5			3112 79 89 98 115 137 133 141 117 142 111 110 92 87 86 74 90 58 24 32 15 32 15 33 141 12 111 12 111 110 110 110 110 110 110	116 66 88 111 115 133 122 154 132 154 132 155 117 93 103 100 61 65 75 74 50 51 31 32 23 27 25 25 19 23 19 60 165 40 9 9	228 145 177 269 230 270 255 295 249 257 228 203 195 187 147 139 165 132 74 88 73 64 38 62 41 46 34 36 33 83 341 69 19	Hommes. 15 j. 12 h. 29 m. Femmes. 16 j. 7 h. 1 m.	

Cholériques traités jusqu'au 1er octobre dans les établissements hospitaliers en 1832

-			GLET BRIAD	MITCH SEC.	TANKS COM					NAC AND ADDRESS OF	NAME OF TAXABLE PARTY.				-		
						MALADES	сног	ÉRIQU	JES A	DMIS				ATTE		VIDUS	
ENTS.				EN	1859					EN	1849).		da	ins l'in essement	érieur	des
ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS.	No	MBRE I	DES	Morts	POPULA- TION.	ion ides	No	MBRE	DES	Morts sur	POPULA- TION.	ion ides tants.	-	MBRE	-	Me
Авво		Admis.	Sortis.	Décédès.	100 Mala- des.	Recense- ment de 1831.	Proportion des Malades et des habitants.	Admis.	Sortis.	Décédés.	100 Mala- des.	Recense- ment de 1846.	Proportion des Malades et des habitants.	Atteints.	Guéris.	Décédés.	1 M
4 er	Roule	273 110 89 56	159 65 61 37	114 45 28 19	41 40 31 33	22,936 13,110 20,459 9,992	1 sur 84 119 229 178	172 123 77 39	58 32	65 45	61 53 58 48	38,082 21,416 30,783 14,199	174 400	,	91	171	
	Institution de Sainte-Périne.	528	322	206	39	66,497	125	411	177	234	57	104,480	254	18	6	1	2
20	Chaussée-d'Antin	92 110 66 190	57 58 47 115	35 52 19 75	38 47 28 39	17,506 20,012 15,800 21,769	190 181 239 114	93 94 49 142	49 30	45 19	50 48 39 47	29,640 22,913 31,136 32,163	244 635	,	,	,	
		458	277	181	39	75,087	163	378			47	115,852	_	-		,	-
5°	Faubourg-Poissonnière Montmartre Saint-Eustache Mail	158 74 74 57	92 51 38 33	66 23 36 24	41 31 48 42	16,657 11,033 9,931 11,450	105 149 134 200	122 72 63 61	65 42 33 37	30	47 42 47 39	25,786 12,839 11,709 12,356	15550	3 3	3	,	
		363	214	149	44	49,071	135	318	177	141	43	62,690	197		,	,	
1ªc	Saint-HonoréLouvreMarchésBanque	82 278 173 110	41 138 95 61	41 140 78 49	50 51 45 44	11,109 11,320 10,866 11,856	135 40 62 107	71 81 116 58	40 49 52 34	31 32 64 24	44 39 55 41	12,639 11,413 10,923 13,245	178 141 - 94 228	3	3	,	
		643	335	308	47	45, 151	70	326		151	46	48,220	148	,	,	,	
5° {	Faubourg-Saint-Denis Porte-Saint-Martin Bonne-Nouvelle Montorgueil	199 243 115 141	98 128 66 85	101 115 49 56	50 47 42 39	16,761 21,780 12,587 15,419	84 89 109 169	141 286 52 130		73 136 20 59	52 48 38 45	25,135 37,734 15,093 16,959	178 132 290 130	3	3	108	
	Hépital Saint-Louis Maison de santé Hosp. des IncurablHomm.	698	377	321	45	66,547	95	609	321	288	47	94,921	156	178 42 55 275	70 28 13	108 14 42 164	_
	Porte Saint-Denis	228	148	90	37	17,231	73	117	72	45 93	38	19,721	1(8	,	,	,	
6°	Saint-Martin-des-Champs Lombard Faubourg-du-Temple	333 259 320	186 132 176	147 127 144	44 49 45	26,329 15,066 22,411	79 58 70	204 149 238	111 73 116	76 122	51 51	16,874 36,015	113 151	,	3	3	-
		1,156	642	508	44	81,037	70	708	372	336	47	103,379	146	,	,	,	-

849, classés suivant leur domicile, et comparés avec la population de chaque localité.

					MALADES	спог	ÉRIQU	ES AD	MIS					INDIV		EMIE
			EN	1852					EN	1849			dan Établis	s l'inté sements		
QUARTIERS.	No	HBRE D	ES	Morts sur	POPULA- TION.	Proportion des Malades des habitants.	Non	IBRE D	ES	Monts sur	POPULA-	oportion Malades habitants.	No	THE P	ES.	Monts
	Admis.	Sortis.	Décèdés.	Mala- des.	Recense- ment de 1831.	Propo des Ma et des ha	Admis.	Sortis.	Décédés.	Mala- des.	Recense- ment de 1846.	Propo des Ma et des hal	Atteints.	Gueris.	Decédés,	100 Mala- des.
Sainte-Avoie	382	235	147	38	18,899	1 sur 49	224	129	95	42	21,779	1 sur 97				
Mont-de-Piété	128	70	58	45	14,974	117	137	77	60	44	19,078	139		,		,
Marché Saint-Jean Arcis	249 406	132 220	117 186	50 45	14,406 10,665	57 26	109 145	54 86	55 59		18,551 13,046	170 90		,		,
Part Contract Contrac				_		-			9.0				-			
	1,165	657	508	43	58,944	50	615	346	269	44	72,454	118	,			,
Marais	325	158	167	51	16,758	51	95	47	48	50	25,634	266	,	,	,	,
Popincourt	412	245	167	40	19,296		247	121	126		31,319	127	and the same		,	,
Faubourg Saint-Antoine	442	237	205	46	18,999	1000	202	91	111		19,614	97		,	,	,
Quinze-Vingts	382	195	187	48	17,676	46	198	87	111	56	28,685	145	31	10	21	68
- Sainte-Marguerite	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	64	31	33	
- Bon-Secours	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	59	26	33	
	1,561	835	726	46	72,729	46	742	346	396	53	105, 252	142	154	67	87	,
lle Saint-Louis	68	90	20	50	6,147	90	49	24	0.	-4.4	7,522	450				
Hôtel-de-Ville	426	29 191	39 235				151	24 86	1 77					,	1	,
Cité	505		244				165	79				68		,	,	,
Arsenal	389	244	145	37	12,095	31	93	48	45	48	16,769	180		,	3	,
Hôpital de l'Hôtel-Dieu		,	,	,	,	,		,	,	,	,	,	397	209	188	47
	1,388	725	663	47	41,895	30	458	237	221	49	49,882	109	397	209	188	,
Monnaie	302	165	137	45	22, 198	73	145	60	85	58	24,244	167		,		
Saint-Thomas-d' Aquin	394				23,007	1 1 1 1 1 1	158	77	81					,		,
Invalides	357	155				56		92	7.77					,	,	,
Faubourg-Saint-Germain	267	120	1 100	55	16,031	00	1,1100	28	36	775	2000000	313		,		,
Hôpital Necker des Enfants-Malades	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,			17	5	11	1 277
- de la Charité	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	294			
Hosp. des IncurablFemm.	,)	,	3	,	,	,	- ,	,		>	,	29	6	23	79
— des Ménages	,	,	,	, ,	,	,	3	,	,	,		,	129	39	90	69
	1,320	619	701	53	81,480	61	559	257	302	54	89,797	161	486	173	313	,
Luxembourg	286	147	139	48	19,872	69	147	61	83	56	27,412	186	,	,		,
École de Médecine	179			4				45						,	,	,
Sorbonne	223				11,772	52								,	,	,
Palais-de-Justice	28	1	12				20	13	7	35				9	33	79
nophat des Chinques	-	_	_	-			200					17.1		- 2	_	-
	716	360	356	49	50,508	76	369	174	195	53	63,125	171	42	9	33	,

Cholériques traités jusqu'au 1er octobre dans les établissements hospitaliers en 1832

	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	-	-	-			-	-		-	-	-	ALCOHOL: WHAT	-	-		_
8.	existent -		-	PN	1859	MALADE	s сног	ÉRIQU	JES A	- Passibility	1849				INDI	E L'ÉI	PIDÉ
EMENT	OUADMIEDO	-	-	EN	100	-		-		EN	1048	-		Établi	ssemen	ts hosp	pitali
ARRONDISSEMENTS.	QUARTIERS.	No	MBRE	DES	Morts sur	POPULA- TION.	tion lades b tants	No	MBRE	DES	Monts >ur	POPULA- TION.	rtton lades pitants	N	OMBRE	DES	M
ARR		Admis.	Sortis.	Décèdés.	100 Mala- des.	Recense- ment de 1831	Proportion des Malades et des hab truts	Admis.	Sortis.	Décédés.	100 Mala- des	Recense- sement de 1846.	Proportion des Malades et des habitants.	Atteints.	Guéris.	Décèdès.	1 M
120	Saint-Jacques	225 503 153	420 123 200 85	102 243	45 48	23,905 13,001 15,060 18,223	57 29	465 285	221 139	244 146	1000	19,797 22,540	43 79	,	2 1 23 2	1	3 6 7 2
	des Enfants-Trouvés	-	,	-	,	,		3		, —	,	,		2	,	-	2
SAINT-DENIS.	Courbevoie Neuilly-sur-Seine Pantin Saint-Denis	1,682	888	794	47	70,189	41	1,286 46 302 122 217	25 131 67 103	21 171 55 114	45 56 45 52	16,465 73,667 56,878 33,980	358 243 466 157	2,159	571	1,588	
Scenux.	Charenton-le-Pont	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	,	687 40 206 159 29 62 19	326 17 96 71 14 49 11	361 23 110 88 15 13 8	57 53 55 51 21 42	25,179 43,641 32,380 15,367	263 629 211 204 530	300 7 367	91 4	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-

49, classés suivant leur domicile, et comparés avec la population de chaque localité.

										-		-				
					UES /	DMIS	-	•		ATTI		VIDUS E L'ÉPH	DÉMIE			
			EN	1859	2.				EN	1849).		d	ans l'in	terieur its hosp	des
RONDISSEMENTS.	N	OMBRE	DES	Monts	POPULA-	on ides tants.	N	OMBRE	DES	Morts	POPULA-	ion ides tants.	N	OMBRE	DES	Monts
	Admis.	Sortis.	Decedes.	100 Mala- des.	Recense- ment de 1831.	Proportion des Malades et des habitants.	Admis.	Sortis.	Décédés.	100 Mala- des	Recense- ment de 1845.	Proportion des Malades et des habitants	Atteints.	Guèris.	Decedés.	100 Mala- des.
nésumé.						1 sur						1 sur				
rrondissement	528	8 32	2 206	39	66, 497	123	41	17	234	57	104,480	254	28	97	83	,
rrondissement	458	8 27	181	39	75,087	163	378	3 200	178	47	115,852	306				
rrondissement	363	21	149	44	49,071	135	318	177	141	43	62,690	197	,	,	,	
rrondissement	643	333	308	47	45, 151	70	320	17:	151	46	48,220	148	,	,	,	,
rrondissement	698	377	321	45	66,547	95	609	32	288	47	94,921	156	27.5	111	164	,
rrondissement	1,150	642	508	41	81,037	70	708	37:	336	47	103,379	146	,	,	3	,
rrondissement	1,165	657	568	43	58,944	50	615	340	269	41	72,454	118	,)	,	,
rrondissement	1,561	835	726	46	72,729	46	7.42	346	396	53	105, 252	142	151	67	87	- ,
rrondissement	1,388	725	663	47	41,895	30	458	237	221	49	49,882	109	397	209	188	- 1
rrondissement	1,320	619	701	53	81,880	61	559	257	302	54	89,797	161	486	173	313	
rrondissement	716	360	356	49	50,508	70	369	174	195	53	63,125	171	42	9	33	,
rrondissement	1,682	888	794	47	70,189	41	1,286	613	673	52	85,604	67	2,159	571	1,588	- ,
ssement de Saint-Denis.	00*		200		450.000		687	326	361	52	180,930	263	3	,	3	.
ssement de Sceaux	805	442	363	45	159,836	198	515	258	257	50	116,567	226	307	95	212	,
ments divers	90	43	47	52	,	,	134	80	54	40	,	,	- >	3	-	
s	,	,	,	,	,	,	2	2	,	3	3	,			,	,
es inconnus	94	43	51	50	,	,	63	42	21	32	,	,	,	,	,	,
	12661	6,779	5,882	46	,	,	8, 18.)	4,103	4,077	50	,	3	1,106	1,332	2,768	67
les individus atteints de émie dans l'intérieur des sements	,	,	3	,	,	,	4,100	1,332	2,768	67	,	,	,	2	>	,
TOTAL GÉNÉRAL	,	,	,	,	,	,	12280	5, 435	6,845	56	,	,	,	,	,	,
- A100										0.00				100.4		

s chiffres, empruntés au Rapport de 1834, comprendent, indépendamment des 753,987 habitants recensés à domicile, 5,362 malades qui se trouvaient hôpitaux civils.

s nombres du 4° et du 6° arrondissement présentent, avec ceux du tableau nº 2, une légère différence qui existe dans le travail de la Préfecture et est point expliquée.

Résumé des professions auxquelles appartenaient les cholériques traités, en 1849, dans les établisseme

empreus)									PROFI	ESSIONS	EXER
	and the				A L'AB	RI DES	INTEMP	ÉRIES.			
PROFESSIONS.	Profe	ssions pa sédent	rticulière aires.	ment	Profes	sions qui mala	s'occuper des.	nt des	Profe compris	ssions aut es dans le précéd	res que ce es deux col entes.
	ATTE	INTS.	DÉC	ÈS.	ATTE	INTS.	DÉC	ĖS.	ATTE	INTS.	DÉCÉ
	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes F
Professions infimes	57	169	37	107	>	,	,	,	112	865	57
Ouvriers sur métaux	83	50	44	26	,	,	,	,	477	10	251
— en beis	,	,	,	,		,	,	,	282	,	165
— en cuir	236	109	121	71	,	,	,	,	38	16	22
— sur minéraux	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,
Professions — en couleurs	,	8	,	5	,	,	,		118	,	69
— en fil de laine, coton, soie, lin, etc	30	25	16	12		,			96	115	55
Ouvriers en étoffes diverses.	132	1,191	64	578	,		,	1	25	,	14
— en papiers, etc.	3	,	,	,	,		,		118	26	54
\ — divers		,	,	1			,		21	10	11
Professions commerciales		,	,						41	33	204
— libérales		,	,			2	3		1 97	1 8	55
agricoles		,	,			,	,		,	,	,
— près des malades		,	,		3	1 8	8 1	5 3	6	,	,
— diverses	. 10	4	45		1	,	>	,	15	14	67
	64	2 1,55	331	80	3	3 9	1 10	6 3	7 1,95	5 1,098	1,024
Sans profession		•			,	,	,	,	,		,
Total général		,			,	,	>	N-	,		,
Morts sur cent malades		,	5	5	1	•	4	8 4	0		52

tables, et classement de ces professions suivant les conditions dans lesquelles elles sont exercées.

EN PLE	EIN AIR.			s rivières,	numides, s , ou faisan habituel.	t de l'eau	qui per	ivent vic	ESSIONS ier l'air q pire.	ue l'on	7	OTAL G	ÉNÉRAL	
INTS.	DÉC	EES.	ATTE	INTS.	DÉC	es.	ATTI	EINTS	DÉC	CES.	ATTE	INTS.	DÉC	ÉS.
Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
1,082	748	581	99	,	50	,	35	,	16	,	1,584	2,116	908	1,060
,	,	,	,	,	,	,	,	>	3	,	560	60	295	30
,	36	,	,	,	,	,	,	,	,	,	339	,	201	
,	,	,	73	,	40	,	,	,	,	,	347	125	183	76
,	178	,	,	,	,	,	,	,	,	,	344	,	178	,
,	,	,	,	,	,	3	,	,	3	,	118	8	69	5
,	,	,	,	,	,	,	,	3	,	,	126	140	71	63
,	,	,	,	,	3	,	,	,	,	,	160	1,191	78	578
,	,	,	,	>	,	,		,	,	,	118	26	54	11
,	,	,	40	320	22	146	2	10	2	7	63	340	35	159
	,	,	,	,	,	,	30	1	16	1	441	34	220	20
,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	99	12	56	6
8	57	3	4	,	1	,	,	,	,	,	92	8	58	3
,	,		3	,	,	,	,	,	Э	,	31	88	15	36
,	,	,	,	,	,	',	,	,	,	,	261	15	116	10
1,090	1,019	584	216	320	113	146	67	11	34	8	4,683	4,163	2,537	2,057
,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	,	391	646	157	313
,	,	,	,	,	,	,	,	,	э	,	5,074	4,809	2,694	2,370
,	57	53	,	,	52	45	,	,	50	72		,	,	,
AND THE PERSON NAMED IN	Consider account	d. 152004		-	Name of Street				ALCOHOLD STATE OF	-	-	W. C	40.00	-

	1000	CAS DE C	HOLÉRA TRAIT	TÉS DANS LES	HOPITAUX	
MOIS	du Val-de-Grace.	du Gros-Caillou.	du Roule.	de Popincourt.	Temporaire des Invalides.	Total
Mars.	42	62	7	10	2	12
Avril	170	190	97	34		49
Mai	236	385	251	214	16	1,10
Jain	613	270	150	138	3	1,17
Juillet	64	19	53	10	,	14
Août	27	27	41	4	,	1
Septembre	55	16	27	33	,	13
Octobre	11	6	6	3	,	
Тотаех.	1,218	975	632	446	21	3,2
Morts sur 100 malades, dans chaque Établissement		,	,	,	,	
Militaires traités dans les hôpitaux civils de Paris	,	,	,	,	,	
Militaires traités à l'hospice de la Vieil- lesse-Hommes	,	,	,	,	,	
Totaux généraux	,	,	,	,	,	3,4

el national des Invalides, dans les mois suivants de 1849.

	DÉC	ÈS DANS I	ES HOPITA	UX		MORTS	INVAI		
- ACE.	du Gros- Caillou.	du Roule.	de Popincourt.	Temporaire des Invalides.	Total.	SUF 100 malades.	-	Décédés.	OBSERVATIONS.
4	21	1	1	1	38	30	4	í	
1	64	49	25	,	179	36	20	8	
6	147	120	101	5	439	39	43	23	
8	113	88	61	5	445	37	35	40	
.5	3	21	4	,	43	- 29	6	5	
7	9	28	5	,	49	49	5	5	
6	3	13	10		42	32	6	6	
t	3	2	,	,	6	23	1	1	
18	363	322	207	11	1,241	37	120	89	
27	37	50	46	52	,	,	,	74	
,	,	,	,	,	23	60	,	,	
,	,	,	,	,	21	26	,	,	
,	,	,	,	,	1,285	37	,	,	

Cholériques atteints de l'épidémie dans l'intérieu

MARIATEL CALIBRATE	ETROIC +	ATTEINTS.	RHATES	GUÉRIS.					
AGES.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	Total.			
5 ans et au-dessous	5	12	17	1	4	5			
6 à 10 ans	6	14	20	3	5	8			
11 à 15 ans	4	11	15	2	3	5			
16 à 20 ans	6	38	44	2	20	22			
21 à 25 ans	11	53	64	6	25	31			
26 à 30 ans	14	65	79	7	27	34			
31 à 35 ans	13.	66	79	8	36	44			
36 à 40 ans	26	78	104	12	26	38			
41 à 45 ans	25	71	96	12	26	38			
46 à 50 ans	30	87	117	15	31	46			
51 à 55 ans	15	110	125	3	34	37			
56 à 60 ans	21	130	151	7	34	41			
61 à 65 ans	32	149	181	6	36	42			
66 à 70 ans	54	228	282	16	48	64			
71 à 75 ans	72	330	402	15	62	77			
76 à 80 ans	57	272	329	16	35	51			
81 à 85 ans	41	167	208	7	13	20			
86 à 90 ans	13	45	58	3	4	7			
91 à 95 ans	3	5	8	,	2	2			
D'age inconnu	,	18	18	,	4	4			
Totaux	448	1,949	(a) 2,397	141	475	616			

hospices en 1849, classés suivant leur sexe et leur âge.

	DÉCÉDÉS.		SUR C	MORTS ENT MALADES AT	TEINIS.	
mes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
4	8	12	80	66	70	(a) Ne sont pas compris les malades venant du
3	9	12	50	61	60	dehors qui ont été traités à la Vieillesse-Hommes.
2	8	10	50	72	66	
4	18	22	66	47	50	
5	28	33	45	52	51	
7	38	45	50	58	57	
5	30	35	38	45	44	
14	52	66	54	66	63	
13	45	58	52	63	60	
15	56	71	50	64	61	
12	76	88	80	69	70	
14	96	110	67	74	73	
26	113	139	81	76	77	
38	180	218	70	79	77	
57	268	325	79	81	80	
11	237	278	72	87	84	
34	154	188	83	92	90	
10	41	51	77	91	88	
3	3	6	100	60	75	
,	12	12	,	75	75	
.07	1,472	1,779	68	76	74	

Cholériques atteints dans l'intérieur des deux hospices de l

	T	-		-					-	_	_				-	_				
	-	_						0-101	VI	EILI	ESS	Е-НО	MME	s.	+			via.	ME	
	1	EMPL	OYÉS	o ou	PAR	ENT	S D'E	MPLOY	ÉS			INI	DIGEN	rs			-	AL	IÉNÉS	
AGES.	Атт	EINTS.	Gui	ÉRIS.	Mo	RTS.	ades.	(a).	yé.				ades.	(a).	nt.				des.	(a)
	mes.	Femmes.	Hommes.	nes.	nes.	nes.	Morrs 10 mal	Ρορυματίον (α).	MALADES TRAITÉS par employé.	ATTEINTS.	GUÉRIS.	Morrs.	Morrs sur 100 malades.	POPULATION (a).	MALADES TRAITÉS par indigent.	ATTEINTS.	Guéris.	MORTS.	forrs 0 mala	Population (a).
ar Burrell na	Hommes.	Femi	Hom	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Morrs sur 100 malades.	Рорги	MALAI	V)	9	-	sur 10	Рорги	MALAD	AT	9		Moars sur 100 malades.	Popul
								3		10 11			1		41				-1	
5 ans et au-dessous.	,	1	,	,	,	1	100		1 sur	,	,	,	,		1 sur	,	,	,	,	
6 à 10 ans	1	1	1	,	,	1	50			,	,	,	,			1	1	,	,	8
11 à 15 ans	2	1	1	,	1	1	66			,	,	,	,			,	,	,	,	
16 à 20 ans	1	1	1	,	,	1	50			,	,	,	,			4	,	4	100	
21 à 25 ans		3	, ,	,	,	,	,			1	,	1	100			4	3	1	25	
26 à 30 ans		2	1	1	,	1	33			2	2	,	,		. 62	5	1	4	80	
31 à 35 ans	5	,	3	,	2	,	25			2	1	1	50			3	2	1	33	
36 à 40 ans		2	,	1	2	1	75			6	1	5			60	14	9	5		
41 à 45 ans		1	4	1	6	,	54	97		3	1	2			157	8	5	3		
46 à 50 ans		1	2	,	4	1	71	491	10	4	2	2		2,554	13		6	2	1	1,279
51 à 55 ans	3	,	,	,	3	,	100			6	1	5				3	1	2	66	
56 à 60 ans 61 à 65 ans	5	,	1	,	4	1	100			11	3	6				1	,	1	100	
66 à 70 ans		1		(1				33	9	16				6	,	5	100	
71 à 75 ans	,			ĺ,		,	100			39	7	32					1	,	0.3	
76 à 80 ans		,	,	,	,	,	2000			27	6					1	,	1	100	
81 à 85 ans		,	,	,	,	,	,	8		28	6	22	78			,	,	,	,	
86 à 90 ans		,	,	,	,	,	,			6	1	5	83		181	3	,	,	,	
91 à 95 ans	,	,	3	,	,	,	,			3	,	3	100			,	,	,	,	
D'àge inconnu	,	,	,	>	3	,	,			,	,	,	,			,	,	3	,	
							_/						_/						_/	
	0	40				45				407			-			61	00	000		
Totaux	36	13	14	3	22	16	,	,	,	190	45	145	76	,	,	61	29	32	52	,
	MARKET N						-													

llesse, en 1849, classés par catégorie d'administrés, et par âge.

	VIEILLESSE-FEMMES.																			
PLO	OYÉS	OU	PAR	ENTS	D.E.	MPLOYI	ÉS			INDI	GENT	ES				ALI	ÉNÉE	S		
i (commos.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Morrs sur 100 malades.	Population (a).	MALADES TRAITÉS par employé.	ATTEINTES.	Guéries.	MORTES.	Morres sur 100 malades.	Ρορυιλτίον (α).	MALADES TRAITÉES par indigente.	ATTEINTES.	GUÉRIES.	MORTES.	Morres sur 100 malades.	Ρορυιλτίον (α).	MALADES TRAITÉES par aliénée.	OBSERVATIONS.
8 7 3 23 27 20 11 15 10 9 8 6 3 1 1 1 , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 1 1 1 3 2 2 1 1 2 5 1 1 , , , , , , , , , , , , , , , , ,	11 10 7 5 4 4 2 1 1 1 , , , ,	4 3 1 3 4 3 2 1 5 1 1 2 3 3 4 3 3 4 3 3 4 3 4 3 4 3 4 3 4 3 4	7 5 3 10 11 9 1 8 5 5 4 4 2 ,	84 72 80 42 42 50 7 55 46 53 50 71 80 ,	628	1 sur	53 72 87 177 268 234 155 42 3 7	20 22 43 48 30 12 4 1	3 4 3 6 5 13 19 37 52 65 134 220 204 143 38 2	60 66 37 40 55 62 70 72 75 76 82 87 92 90 66 80	3,599	1 sur	1 6 7 8 19 34 40 52 38 49 48 45 44 32 18 14 1 1 1 1 1 468	2	33 4 33 13 255 233 388 266 311 344 366 377 322 166 114 11 11 11 11 88	50 57 37 68 74 57 73 68 63 71 80 84 100 100 100	1,983		(a) Toutes ces populations ont été calculées en prenant le nombre des existants au 1er mars et les entrées qui ont eu lieu pendant la durée de l'épidémie.

TABLEAU Nº 26.

Mouvement journalier de la population totale de l'hospice de la Vieillesse-Femmes, et relevé des cas choléra et des décès cholériques constatés chaque jour, pendant les mois suivants de 1849.

—	enotera et aco acces enoteriques constates enague jour, penauna tes mois sateums ac 1010													
		AV	RIL.					JUIN.	ATRICKS TO	mai/	and the other sections and a section of the section			
DATES.	TOTAL de la population	Absences par congé.	Popula- tion présente.	Cas de Choléra.	Décès choléri- ques.	TOTAL de la population	Absences par congé.	Popula- tion présente.	Cas de Choléra.	Décès choléri- ques.	OBSERVATIONS.			
		7/8		185		1	1	製料製	14					
1	5,123	78	5,045	43	37	4,359	190	4,169	13	6	RÉSUMÉ.			
2	5,096	83	5,013	43	33	4,353	187	4,166	11	8				
5	5,068	97	4,971	46	28	4,344	185	4,159	20	12				
4	5,021	161	4,860	45	47	4,321	179	4,142	41	24				
5	4,985	300	4,685	48	35	4,302	179	4,123	33	27				
6	4,975	455	4,520	5	13	4,282	186	4,096	44	23	AVRIL. JUIN			
7	4,950	587	4,363	26	19	4,261	186	4,075	32	25				
8	4,939	593	4,346	31	16	4,248	185	4,063	55	33	N			
9	4,905	619	4,286	28	26	4,231	190	4,041	51	20	Moyenne par jour de la po- pulation			
10	4,879	642	4,237	27	23	4,210	187	4,023	54	27				
11	4,857	668	4,189	28	15	4,190	195	3,995	24	25				
12	4,836	714	4,122	21	15	4,169	194	3,975	25	24	Proportion pour les cas, 1 sur 7 78 6 8			
15	4,823	740	4,083	23	14	4,152	198	3,954	19	21	avec la moyenne			
14	4,804	780	4,024	15	11	4,130	197	3,933	11	21	des			
15	4,784	776	4,008	14	16	4,127	195	3,932	15	11	présents. pour les décès, 1 sur 10 07 8 8			
16	4,780	786	3,994	18	10	4,111	196	3,915	13	14				
17	4,771	797	3,974	21	11	4,094	194	3,900	19	17				
18	4,762	806	3,956	13	9	4,082	188	3,894	13	13	Proportion des morts sur 100 malades			
19	4,752	804	3,948	6	7	4,072	181	3,891	10	9	malades			
20	4,746	803	3,943	2	4	4,065	388	3,677	9	10				
21	4,737	798	3,939	5	5	4,058	625	3,433	5	8				
22	4,730	785	3,945	13	6	4,055	762	3,293	5	8				
25	4,719	759	3,960	1	2	4,046	914	3,132	4	8	March 16 14 14 14			
24	4,716	741	3,975	3	2	4,041	912	3,129	2	4				
25	4,707	667	4,040	3	1	4,035	972	3,063	4	3				
26	4,705	559	4,146	6	1	4,036	987	3,049	6	11				
27	4,700	486	4,214	2	3	4,038	999	3,039	1	1	Nota. Le mouvement du personnel valide			
28	4,690	445	4,245	4	4	4,041	1,014	3,027	1	1	est compris dans ce tableau.			
29	4,683	427	4,256	4	5	4,040	1,022	3,018	,	,				
50	4,665	380	4,285	2	4	4,025	1,016	3,009	2	6				
51	,	3	,	,	,	3	,	,	,	,				
			127,572	546	422			111,315	512	420				

TABLEAU Nº 27.

comparatif, par quinzaine, des cholériques traités dans l'Hospice de la Vieillesse-Hommes, pendant l'année 1849, et du chiffre de la population.

PH	POPUL prés	ATION			INDIV	TIDUS				RTION moyenne	NOMBRE	CHIFFRE
	-	E MOIS.		ATTEINTS			DÉCÉDÉS			ÉSENTS	de	GÉNÉRAL
MOIS.	Le 1er.	Le 15.	pendant la 1re quinzaine.	pendant la 2° quinzaine.	pendant le mois.	pendant la 1:0 quinzaine.	pendant la 2º quinzaine.	pendant le mois.	des cas de choléra.	des décès cholé- riques.	congés accordés.	des DÉCES.
vier	2,909	3,110	,	,	,	,	3	,	1 sur	1 sur	1,088	72
rier	3,154	3,172	,	,	,	,	,	,	,	,	1,018	42
s	3,208	3,290	,	11	11	3	8	8	289 27	397 75	1,103	55
il	3,095	3,069	28	32	60	19	17	36	52 68	87 80	1,162	98
	3,134	3,140	68	54	122	48	35	83	25 48	37 45	993	128
	3,079	3,115	158	46	204	71	31	102	15 05	30 10	1,052	154
et	2,970	2,955	6	11	17	12	5	17	179 29	179 29	1,244	53
	3,072	3,009	5	7	12	1	5	6	254 75	509 50	1,052	47
embre	3,039	3,059	3	,	3	5	,	5	1,020 33	614 20	1,066	41
bre	3,046	3,050	1	3	1	1	,	1	3,066 >	3,066 >	1,021	34
embre	3,038	3,063	,	,	,	,	,	,	, ,	, ,	958	42
embre	3,024	3,044	,	,	,	,	,	,	, ,	, ,	879	48
	-			- 1						-	- 1	

Nota. Les Malades du dehors sont compris dans ce mouvement-

TABLEAU Nº 28.

État comparatif, par quinzaine, des cholériques traités dans l'Hospice de la Vieillesse-Femmes, pendar l'année 1849, et du chiffre de la population.

	POPUL	ATION			INDI	VIDUS			PROPO	ORTION			
	prés CHAQUE	ente		ATTEINTS			DÉCÉDÉS		avec la		NOMBRE de	CHIFFR GÉNÉRAI des	
MOIS.	Le 1°r. Le 15.		pendant pendant la 1*° la 2° quinzaine. quinzaine.		pendant le mois.	pendant la 1re quinzaine.	pendant pendant la 1re la 2e quinzaine.		des cas de choléra.	des décès cholé- riques.	congés accordés.	DÉCÈS SUR LA POPULATION régulière.	
Janvier	5,300	5,263	,	,		,		,	1 sur	1 sur	87	95	
Février	5,286	5,310		. ,	,		,		in.	100,00	57	77	
Mars	5,312	5,308		289	289	,	178	178	18 36	29 94	91	250	
Avril	5,045	4,008	443	103	546	348	74	422	7 78	10 07	1,305	484	
Mai	4,326	4,320	187	158	345	117	149	266	12 43	15 75	112	314	
Join	4,169	3,932	448	94	542	307	113	(a) 420	6 84	8 83	979	410	
Juillet	3,026	3,047	24	27	51	27	17	44	59 90	69 43	230	87	
Août	3,500	3,776	25	22	47	21	17	38	79 87	98 79	198	68	
Septembre	3,825	3,859	25	8	33	19	11	30	117 15	128 86	64	58	
Octobre	3,927	4,021	6	,	6	3	1	4	669 66	1,004 50	93	37	
Novembre	4,091	4,162	,	,	,	,					57	42	
Décembre	4,229	4,271		,	,			,	lane.	,	61	82	

⁽a) Y compris des décès de parents ou serviteurs d'employé qui comptent au nombre des cas de choléra, mais ne sont pas compris sur les mouvements de la population régulière de l'Hospice.

dans les dispositions intérieures des établissements, ou dans le mode de médicamentation des praticiens qui s'y sont succédés. Nous avons toutefois donné, dans le tableau 39, la comparaison des prix de journée des années 1847, 1848 et 1849, pour les quatre hôpitaux qui ont reçu le plus grand nombre de cholériques. On y verra que l'augmentation de 1849 sur 1848 n'est que de :

8 cent. 78 dix mill. à l'Hôtel-Dieu,

17 - 18 - à la Charité,

0 - 72 - à Saint-Louis,

et qu'elle se transforme en une réduction à la Pitié. Mais il faut se rappeler que 1848 n'est pas non plus une année ordinaire, et que les résultats généraux de cet exercice ont été modifiés par l'admission d'un grand nombre de blessés des journées de juin.

Les dépenses qui ont été le plus élevées généralement, en 1849, sont celles du personnel, des médicaments, des bandages, du linge, des meubles et ustensiles (1). Les économies portent, principalement, sur les chapitres pain et comestibles. On peut se rappeler que les mêmes observations ont été faites en 1832.

Si l'on compare, du reste, le prix de journée des quatre hôpitaux, aux deux époques, on trouve qu'un malade a coûté en moyenne :

A l'Hôtel-Dieu. . . 2 fr. 10 c. en 1832, et 1 fr. 95 c. en 1849.

A Saint-Louis.... 2 fr. 25 c. — et 2 fr. 04 c. —

A la Charité.... 1 fr. 99 c. — et 2 fr. 06 c. —

A la Pitié...... 1 fr. 55 c. — et 1 fr. 88 c. —

En 1832, le nombre des cholériques traités dans les divers établissements a été plus considérable qu'en 1849; mais il est à observer que le régime alimentaire des malades, dans les hôpitaux, a été bien amélioré depuis l'époque de la première invasion. Aussi voit-on que, pour les trois années 1847, 1848 et 1849, les dépenses individuelles des malades, en viande comestibles et médicaments, ont beaucoup augmenté de ce qu'elles étaient dans les années voisines de 1832, tandis que les frais de personnel, d'entretien de bâtiments, tendent à diminuer.

⁽¹⁾ Nous ne parlons pas de la viande, parce que l'augmentation qu'elle présente tient à une cause étrangère au service des cholériques.

La ville de Paris avait voté, dès le commencement de l'épidémie, un crédit extraordinaire de 150,000 fr. Ce crédit a supporté l'imputation des 100,000 fr., affectés au service des hôpitaux; les 50,000 restant ont suffi, et au delà, aux autres dépenses municipales, relatives au choléra.

La seconde épidémie n'a donc coûté réellement, à la Caisse des pauvres et à celle de la Ville, que 200,000 à 220,000 fr., et à la charité particulière, les 150,000 fr. de souscriptions recueillies dans les mairies, et les 500,000 fr., réalisés jusqu'ici pour l'Œuvre des orphelins.

C'est donc aujourd'hui un chiffre de 8 à 900,000 fr. qui représente le total des charges imposées en 1849 par la nouvelle invasion du choléra dans la ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

RÉSUMÉ COMPARATIF DES DEUX ÉPIDÉMIES ET CONCLUSION. TITIOS PREMIER

MORNING CONTRACTO MES DEUX APPRIMINES ET CONCLUSION.

TROISIEME PARTIE.

RESUME COMPANIES STREET STREET

MINASION MAVELONGABONI-DE CITATE DES ÉPIDENTES

ten leur eine de comme deux de mesures qu'elles om motivées, meux pourrons, des leur developpement, des leur eines pentrons de comparer de abres pentrons respublies de comparer de abres de comparer de abres de comparer de

sab amounts ob that of a string company and amount and an interest constraints at a string and the string company and the string constraints at a string constraints and an accordance to company and an accordance at a string constraints and a string constraints are a string constraints.

cous communication immediatement returns of comparation, on the circumstated soles.

TITRE PREMIER.

RÉSUME COMPARATIF DES DEUX ÉPIDÉMIES ET CONCLUSION.

CHAPITRE Ier.

RÉSUMÉ COMPARATIF.

§ 1er. - INVASION, DÉVELOPPEMENT ET EFFETS DES ÉPIDÉMIES.

Après avoir étudié les épidémies de 1832 et de 1849 dans leur développement, dans leurs effets, comme dans les mesures qu'elles ont motivées, nous pourrions, nous arrêtant là, laisser à chacun le soin de comparer les observations recueillies aux deux époques. Mais nous avons pensé que notre travail répondrait mieux au but que nous nous sommes proposé, s'il présentait aussi ce rapprochement, qui formera la troisième et dernière partie de ce rapport.

C'est dans cette prévision que nous n'avons point ajouté, à la fin de chacune des deux premières, le résumé des faits principaux qui s'y trouvent consignés : en les rappelant ici, nous en ferons par cela même la comparaison, sans être obligé de tomber dans des répétitions fatigantes; et les conclusions générales, qu'il sera possible de déduire de l'ensemble, frapperont d'autant mieux les esprits.

Nous commençons immédiatement résumé et comparaison, en cherchant à les rendre l'un et l'autre aussi concis qu'il nous sera possible.

Invasion.

Les deux épidémies cholériques, observées dans la ville de Paris, à 17 années d'intervalle, en 1832 et en 1849, ont commencé et fini, on peut dire, aux mêmes époques de l'année, et duré, par conséquent, un même nombre de mois.

Toutes deux font irruption en mars: la première le 26, la seconde le 18. Toutes deux s'étendent presque simultanément dans tous les quartiers; mais celle de 1832, après avoir éclaté subitement, sévit dès son début avec une violence extrême; celle de 1849 s'annonce plusieurs semaines à l'avance par des cas de choléra isolés, et se développe avec autant de lenteur que d'uniformité. L'épidémie du mois d'avril, spéciale à l'hospice de la Vieillesse-Femmes, est la seule exception à cette règle.

Les deux fois, le choléra perd son caractère épidémique au mois d'octobre, et fait encore, cependant, quelques victimes. Après la première invasion, son influence semble complétement éteinte au bout de 5 mois, mais reparaît ensuite, et se prolonge pendant plusieurs années. Après la seconde, elle cesse entièrement àu bout du quatrième mois.

Développement.

1832, comme 1849, prouve que le choléra peut, au début et à la fin d'une invasion, exister sans être à l'état d'épidémie.

Les deux fois, fait bien remarquable, son intensité augmente et diminue, pour ainsi dire, aux mêmes jours, pour toutes les classes d'habitants et de malades.

Les nombres les plus élevés de l'épidémie de 1832 se remarquent les 8, 9 et 10 avril, et donnent :

suff directs	CAS	NOUVEA	UX.	on agove	DI POOR	DÉC	ĖS.	(so roun	(0.00)
ABCOMBINE	HOPITAUX CIVILS.	HOSPICES CIVILS.	ÉTABLISSE- MENTS MILITAIRES	HOPITAUX CIVILS.	HOSPICES CIVILS.	A DOMICILE.	TOTAL.	ÉTABLISSE- MENTS MILITAIRES	TOTAL GÉNÉRAL.
Le 8 avril	589	14	» (1)	302	6	419	727	42	769
Le 9 -	529	14	,	283	8	523	814	47	861
Le 10 -	459	21		235	13	546	794	54	848
aron Olasia									

⁽¹⁾ Nous n'avons pu nous procurer ces chiffres.

Les nombres les plus élevés de 1849 sont constatés le 8, le 9 et le 10 juin, et présentent :

Und Land	CAS	NOUVEA	UX.	DÉCES.								
	HOPITAUX HOSPICES CIVILS.		ÉTABLISSE- MENTS MILITAIRES	HOPITAUX CIVILS.		DOMICILE.	TOTAL.	ÉTABLISSE- MENTS MILITAIRES	TOTAL GÉNÉRAL.			
Le 8 juin	334	76	90	137	41	494	672	36	708			
Le 9 —	303	74	117	117	31	467	615	22	637			
Le 10 —	267	68	84	124	39 523		686	35	721			

Il est impossible de n'être pas frappé du rapport de ces dates, comme de ces maxima qui se produisent les deux fois dans les hôpitaux et à domicile, à 48 heures d'intervalle, et marquent le point culminant des deux épidémies. Celle de 1832 parvient à ce point en quatorze jours, du 26 mars au 9 avril; celle de 1849 y arrive au bout de 84 jours, du 18 mars au 9 juin. L'une et l'autre descendent rapidement le lendemain du jour où elles ont atteint leur plus grand développement.

Toutes deux ont deux périodes croissantes et décroissantes. L'intensité de la maladie est, aux deux époques, beaucoup plus grande pendant la première période que pendant la seconde.

Les chiffres maxima de la seconde période sont, à ceux de la première : Pour 1832, dans le rapport de : 24 à 100 pour les malades nouveaux.

17— 100 pour les décès dans les hôpitaux civils.

27-100 pour l'ensemble des décès.

Pour 1849, dans le rapport de : 13 à 100 pour les malades nouveaux.

18 à 100 pour les décès dans les hôpitaux civils.

8 à 100 pour l'ensemble des décès.

Il en est des différents mouvements ascensionnels et décroissants de la maladie, dans les deux invasions, comme des maxima d'intensité; ils se remarquent aux mêmes dates pour tous les services, et pour toutes les catégories d'habitants ou de malades. Ils correspondent, en 1832 : au 26 mars, moment de l'invasion; aux 8, 9 et 10 avril, jours du plus grand développement du choléra; au 17 juin, nouvelle période ascendante; enfin, au 18 juillet, point culminant de cette période, et à partir duquel le choléra s'affaiblit de jour en jour. Les phases principales de 1849 sont indiquées : par le 18 mars, pour l'invasion; le 7 mai, pour le premier mouvement ascendant un peu rapide; les 8, 9 et 10 juin, pour les journées les plus funestes de

l'épidémie; et par le 14 août, qui ouvre la seconde période croissante, dont le maximum se trouve aux environs du 10 septembre.

En arrêtant les relevés au 1^{er} octobre, pour les deux épidémies, on trouve que le nombre des victimes du choléra a été de : 18,402 en 1832; de 19,069 en 1849 (tableau 5). Savoir :

Manufacture (Manufacture Manufacture Manuf	1852.	1849.
A domicile	11,168	(1)10,802
Dans les Hôpitaux civils	5,857	5,000
Dans les Hospices civils	521	1,828
Dans les établissements militaires	837	1,323
Dans les prisons	19	416

On peut, d'après ces chiffres, évaluer qu'il a atteint, en 1832, 39,473 personnes, et 35,449 en 1849.

La population de Paris pouvait s'élever, en 1832, à 753,987 habitants; en 1849, à 995,504, suivant l'état des personnes recensées dans leur demeure en 1831 et en 1846. En prenant ces chiffres pour bases de nos calculs, nous avons trouvé qu'il y a eu :

	lossonia.	1852.	1849.
A domicile, sur 1,000 habitants r	ecensés	14 décès.	10 décès.
office of the Park and the Park	1,000 habitants recensés	16 malades.	9 malades.
Dans les Hôpitaux civils, sur (2).	1,000 Id.	7 décès.	5 décès.
5 Martin - 包括中海市中央区	100 malades	46 décès.	51 décès.
Set is supply little? One sold	1,000 soldats	» » (3)	47 malades.
Dans la garnison, sur		33 décès.	18 décès.
adment and rather	100 malades) (3)	37 décès.

Sur la totalité de la population on constaterait environ pour 100 habitants, 2 décès 3/10, en 1832; 1 décès 8/10 en 1849 (4).

⁽¹⁾ Déduction faite des 116 décès qui ont eu lieu dans les prisons.

⁽²⁾ Les résultats des hospices ne sont pas compris dans ces calculs, mais ils ne changeraient pas les proportions générales.

⁽³⁾ Nous n'avons pu nous procurer ce chiffre.

⁽⁴⁾ Londres a compté, en 1832-33, 14,144 cas et 6,728 décès sur 1,681,641 habitants, et en 1848-49, sur 2,206,076, 30,000 cas et 14,601 décès; c'est 1 décès sur 151 et sur 250 individus.

La maladie a donc atteint moins de personnes, et fait moins de victimes, eu égard au chiffre de la population, en 1849 qu'en 1832; mais un plus grand nombre des malades a succombé.

Effets relativement à la population.

L'avantage constaté au profit de 1849 n'existe pas, du reste, pour tous les arrondissements, ni au même degré pour tous ceux qui y participent, comme on peut le voir dans le tableau 3, qui donne les décès à domicile de chaque arrondissement, et duquel il résulte:

					1:	852.	13	349.
Que le	9. ;	urrondissement	compte 1 décès s	ur	33 h	abitants.	69 h	abitants.
	100	_	-		48	-	79	-
	11.	-			48	_	123	-
	70	-	_		48		88	-
*****	8.		_		55	-	92	
	120	_	_		58	_	48	_
_	40	-	-		85	-	108	-
***	6e		_		98	-	92	_
_	50	_	_		106	_	93	-
	100	_	_		110	_	126	- 1
	30				121		126	_
	2.		_		139		127	_
Et les	12 ari	rondiss. compte	ent, en moyenne, 1		67		91	- 1

En réunissant aux décès à domicile les décès dans les hôpitaux, on trouve encore à peu près le même rapport entre les arrondissements; et la moyenne des douze arrondissements est indiquée par les chiffres 45 et 65 (tableau 4).

Les quatre arrondissements les plus maltraités, en 1832, ont en 1849, une proportion beaucoup plus favorable, notamment le 11°, qui de 48 s'élève à 123.

Sur les quatre plus favorisés en 1832, trois dépassent de peu de chose, en 1849, le chiffre de la première invasion, et un reste en dessous.

Enfin, des quatre autres arrondissements, deux ont gagné, deux ont perdu.

C'est le 9° arrondissement en 1832, et le 12° en 1849, qui sont les plus frappés. Mais il reste, entre le plus malheureux de 1832, et le plus malheureux de 1849, autant de différence qu'entre 33 et 48. Le 2°, le 3° et le 1° r, aux deux épidémies, comptent moins de victimes qu'aucun autre; mais il est constant que ceux occupés par la classe ouvrière ont proportionnellement beaucoup plus gagné que les arrondissements riches (1).

On a vainement cherché, dans les deux invasions, si les changements de température, ou la direction des vents, exerçaient une influence sur le développement de la maladie. Le choléra, aux deux époques, s'est développé, puis a diminué, a augmenté de nouveau, et enfin disparu, sans qu'il ait été possible d'établir aucune relation entre ses oscillations et les circonstances atmosphériques.

Effets dans les établissements charitables.

Pendant la durée de l'épidémie, les établissements hospitaliers ont compté (octobre compris, tableau 8):

En 1832, sur 12,661 malades, 895 étaient étrangers à Paris.

En 1849, sur 8,180 (1), on en comptait 1,338 de cette catégorie.

Tous les arrondissements de Paris, proportionnellement à leur population, ont envoyé moins de cholériques dans les hôpitaux en 1849 qu'en 1832. Les réductions les plus fortes portent sur les arrondissements les plus pauvres, et ce résultat confirme celui que nous avons constaté déjà : que ces arrondissements ont été, à la seconde invasion, moins frappés, relativement aux autres, qu'ils ne l'avaient été en 1832.

Ainsi:				
		bent is glown as	1852.	1849.
		hickory market	Habitants.	Habitants.
Le 9º arrondissem, a fait	admettre dans les hôpitaux	1 cholérique sur	30	109
Le 120		_	41	67
Le 8e —	All the Dalt moder scripts	of an entire of	46	142
Tandis que:		place of subset	ennument.	OKTO STORY
Le 2º arrondissem.	A STATE OF THE PARTY OF		163	306
Le 3° —	AND DESIGNATION OF THE PARTY OF	an advantage of	135	197
Le 1er —	incursi es and rahawasi	man column	125	254

⁽¹⁾ Ceux-ci avaient eu aussi leur émigration, et le rapport de la population a dû rester, à peu près, entre tous les quartiers ce qu'il était avant février 1848.

⁽⁴⁾ Voir la composition de ce chiffre, au tableau 21.

Aux deux invasions, le lundi est, de tous les jours de la semaine, celui qui amène les plus nombreuses admissions de malades, nous en avons dit la cause; et c'est le jeudi qui produit le moins de décès à domicile (tableau 7).

Effets à l'intérieur des hôpitaux.

On a remarqué beaucoup plus de cas de choléra déclarés spontanément à l'intérieur des hôpitaux pendant l'épidémie de 1849, que pendant celle de 1832, sans qu'il paraisse possible d'attribuer le développement du choléra, dans l'intérieur des établissements, à la présence des cholériques apportés du dehors.

Les cas intérieurs et les cas extérieurs ont varié entre eux de proportion, suivant les périodes de l'épidémie, suivant les hôpitaux, suivant les salles. Les influences auxquelles ils obéissaient, les uns et les autres, ont échappé également à nos recherches (tableaux 15, 16 et 17).

Effets suivant les conditions accessoires du sexe et de l'âge, etc.

Aux deux épidémies, les hôpitaux eurent à traiter plus d'hommes que de femmes; et, les deux fois, la mortalité a été plus grande sur les premiers que sur les secondes. Elle a différé :

En 1832, de 47 pour les hom. à 45 pour les fem., et a donné 46 en moyenne.

En 1849, de 53 — à 49 — — 51 —

ainsi qu'on le voit au tableau 8. Il est vrai que, si l'on ajoute les chiffres des hospices, toutes les proportions changent pour 1849, en raison de la double épidémie qui s'est fait sentir à la Vieillesse-Femmes. La mortalité générale est alors :

En 1832, de 48 pour les hommes, 46 pour les femmes, et 47 en moyenne.

En 1849, de 54 -- 57 -- 55 --

Mais, en laissant à part les asiles de la Vieillesse, on trouve, pour les deux épidémies, à chaque comparaison, un avantage sensible pour les malades du sexe féminin.

En 1832, comme en 1849, la maladie est plus funeste pour l'enfance et la vieillesse que pour les malades qui sont dans toute la force de l'âge (tableau 18).

Les professions qu'on exerce à l'abri des influences extérieures, ou qui supposent plus de bien être chez ceux qui les exercent, paraissent produire une moindre mortalité que les autres (tableau 22).

La plus grande mortalité se présente, les deux fois, au début et à la fin de l'épidémie, au mois d'avril et au mois d'octobre; mais, pour 1832, elle coïncide avec le plus grand développement du Choléra, tandís qu'en 1849 ce plus grand développement n'arrive qu'en juin, en même temps qu'on observe la mortalité la plus faible de toute l'épidémie (tableau 9).

Elle varie pour les hôpitaux ordinaires :

De 43 à 55 en 1832;

De 44 à 59 en 1849 (tableau 8),

et ne paraît dépendre, soit à une époque, soit à une autre, ni du nombre des cholériques agglomérés dans le même établissement, ni des dispositions intérieures des services, ni de la situation des bâtiments.

Dans un seul hôpital, l'Hôtel-Dieu, elle est plus faible en 1849 qu'en 1832, 44 au lieu de 49 sur 100. A Beaujon, au contraire, elle a augmenté dans une proportion heureusement exceptionnelle, de 43 à 56 pour 100.

La Charité et Necker sont, les deux fois, au nombre des établissements qui offrent la mortalité la plus forte.

Effets dans les hospices.

Parmi les hospices, celui de la Vieillesse-Hommes est le seul qui ait produit, en 1849, une mortalité inférieure à celle de 1832. A la Vieillesse-Femmes, elle s'est élevée de 60 à 75 pour 100.

Les deux épidémies qui ont sévi en 1849 sur ce dernier, semblent avoir été aussi actives dans tous les bâtiments, si l'on tient compte de l'âge et du degré d'infirmités des administrées; et, s'il est des localités qui paraissent avoir été plus épargnées que d'autres, ce sont précisément celles qui, par l'accumulation des lits et l'absence de ventilation, inspiraient le plus d'inquiétudes (tableau 30.)

A la Vieillesse-Hommes, les salles les plus aérées et les plus vastes n'ont été ni plus ni moins maltraitées que les petites, où l'air se renouvelle difficilement (tableau 29).

Effets sur le personnel des établissements.

L'ensemble du personnel actif des hôpitaux et des hospices a compté, en 1832, 97 morts, et en 1849, 147. Mais les hôpitaux isolément n'ont perdu, en 1832, que 74, et en 1849, que 44. Si ce n'eût été les épidémies des deux grands hospices, la proportion eût donc été tout à l'ayantage de l'année 1849 (tableau 33).

Le personnel des hôpitaux a été, les deux fois, atteint dans une plus forte proportion que les habitants de la ville; mais on n'a pu trouver aucun rapport entre la mortalité qui a frappé ce personnel et le nombre des cholériques qu'il avait été appelé à soigner.

Durée de la maladie.

On compte, en 1849, sur 5,000 et quelques malades cholériques 3,045 qui n'ont pas survécu plus de 24 heures aux atteintes du mal, et en 1832, 3,068 sur 5,882 (tableau 19).

Il semblerait donc, au premier coup d'œil, que le Choléra de 1849 a été encore plus rapide dans ses effets que celui de 1832. Cela n'est pas, cependant, et il est certain, au contraire, que le nombre des malades qui sont morts en quelques heures a été plus grand la première fois que la seconde. En effet, la durée moyenne du séjour des cholériques dans les hôpitaux, qu'on la calcule sur les admis qui sont morts, comme sur les malades qui sont sortis guéris, est plus longue en 1849 qu'en 1832. Aux deux époques, celle des femmes dépasse celle des hommes (tableaux 19 et 20).

Lits occupés.

L'influence du Choléra sur le service général des hôpitaux a été la même aux deux invasions; elle a produit, au début : réduction notable dans le nombre des lits occupés, puis augmentation des cholériques et diminution constante des autres malades, et le maximum de population, deux ou trois jours après celui qui a marqué le point culminant de l'épidémie (tableau 35).

Le chiffre le plus élevé de malades cholériques qu'on ait constaté dans les hòpitaux, en 1832, est 1,779 pour la journée du 12 avril, et, en 1849, 1,470 pour celle du 12 juin (tableau 35).

Le nombre en a décru beaucoup plus vite en 1849 qu'en 1832. Cette dernière année a compté, pendant 9 jours, plus de 1,700 malades du Choléra; 1849 n'en a conservé plus de 1,400 que pendant 5 jours.

Le maximum des lits occupés par tous les malades a été, pendant l'épidémie de 1832, de 5,273, et pendant l'épidémie de 1849, de 5,658. Les lits vacants dépassèrent, pour 1832, 2,500 en mai, et 1,400 pour 1849, le 24 juin.

Nombre de journées des malades.

Les années 1832 et 1849 donnent, l'une et l'autre, un nombre total de journées de personnes traitées, inférieur au nombre des années ordinaires; les cholériques en ont produit à eux seuls : en 1832, 122,724, et en 1849, 126,720, dont 95,070 pour les hôpitaux seulement (tableaux 9-10 et 36).

§ 2. — MESURES ADMINISTRATIVES ET DÉPENSES.

Il résulte de ce qui précède que 1849 a présenté plus de journées de cholériques, une mortalité plus grande pour les malades, presque autant de victimes que 1832, et cependant la seconde épidémie a jeté bien moins d'effroi que la première, dans les rangs de la société parisienne. Il est vrai, qu'en raison de l'accroissement de la population, le Choléra n'a enlevé cette fois que 10 personnes sur 1,000 habitants, au lieu de 14 comme en 1832. Mais si l'épouvante a été moins générale dans la cité, si la consternation a été moins grande, c'est surtout parce que le mal, en se développant avec lenteur, a fait croire tout d'abord à une heureuse modification dans ses effets, et a permis d'aviser progressivement, sans mesures exceptionnelles, à l'organisation des différents services publics. Pendant qu'en 1832 la moyenne des décès par jour, dans les hôpitaux, était, dès le premier mois, de 145, en 1849 elle ne fut que de 19, et même, pour le mois de juin, elle ne dépassa pas le chiffre 60.

En présence d'une irruption aussi violente, force avait été, en 1832, de créer plus de 1,400 lits supplémentaires, d'ouvrir de nouveaux hôpitaux, d'organiser des commissions sanitaires, d'installer des postes médicaux, d'adresser plusieurs appels à la charité privée, etc. En 1849, les hôpitaux permanents, dont l'importance avait, il est vrai, été augmentée dans l'intervalle de 17 années, ont pu suffire; aucune création n'a été nécessaire; et lorsque la première épidémie avait entraîné une dépense de plusieurs millions, celle de 1849 a coûté seulement quelques centaines de mille francs.

Toutes deux nous ont laissé d'aussi pénibles souvenirs, mais portent aussi après elles de consolantes pensées. Si elles nous rappellent une époque de douleur et de sacrifice, elles nous montrent toutes deux également la bienfaisance et la religion s'empressant, à l'envi l'une de l'autre, de tendre la main aux plus malheureux; on les voit, chaque fois, proportionner leurs efforts à l'étendue des besoins; et quand l'ignorance et l'aveuglement poussent quelques esprits égarés aux plus barbares violences (1), la société tout entière répond par les élans de la charité la plus vive. Hommes de science, administrateurs, jeunes gens du monde, pieuses tilles, serviteurs de tous grades se consacrent à cette belle mission, de soulager son semblable. Nul ne s'inquiète s'il peut y avoir danger à se trouver au milieu des malades et des mourants, et ce hideux égoïsme, qui s'éloigne, par crainte, de ceux qui souffrent, est heureusement resté inconnu dans nos murs.

Paris a noblement effacé, par le dévouement de tous, les quelques heures de barbarie dont l'humanité s'était affligée en 1832, et l'on comprend que le même sentiment de reconnaissance ait voulu léguer, aux temps futurs, la mémoire des actes de courage et de charité que firent naître ces deux années de calamités publiques.

Question médicale.

On s'étonnera peut-être de ne trouver, dans ce Rapport, aucune indication des différents traitements employés par le corps médical des hôpitaux de Paris, ni des résultats qu'ils ont produits. En effet, il n'eût pas été impossible de faire le relevé des morts et des guérisons dans le service de chaque médecin; mais il n'est pas, nous croyons pouvoir le dire, un seul de ces messieurs qui ait suivi exclusivement la même méthode de traitement, et notre travail n'aurait rien appris sur l'influence des différentes médicamentations. Il eût comparé tout au plus la mortalité par service, et l'on comprend que la statistique ne saurait entreprendre un semblable rapprochement, sans être éclairée des lumières de la science. C'était donc une tache au-dessus de nos forces.

En disant qu'aux deux époques tous les moyens curatifs les plus opposés ont été mis en usage, qu'il en est peu qui n'aient eu quelques heures de succès, qu'il n'en est

⁽¹⁾ On se rappelle qu'en 1832 le peuple crut un moment qu'on empoisonnait les fontaines et les principaux aliments, et quelques malheureux, que le hasard faisait désigner comme empoisonneurs, payèrent de leur vie ce funeste aveuglement.

pas un qui, de l'assentiment général, ait été reconnu supérieur à tous les autres; mais qu'aux yeux de tous les praticiens, le point le plus important est de soigner le mal dès ses premiers symptômes, et qu'il est alors aussi facile de le combattre qu'on a de peine, plus tard, à en arrêter les progrès, nous aurons consigné toutes les observations qu'il nous est permis de reproduire dans ce Rapport (1).

⁽¹⁾ Voir, sur la question médicale, l'ouvrage publié récemment par M. Briquet, médecin de l'hôpital de la Charité, les leçons de M. Tardieu, et les importants travaux des Bouillaud, Gendrin, Rayer, Flandin, etc., qui ont paru à la suite de l'épidémie de 1832.

CHAPITRE II.

CONCLUSION.

Nous n'avons pas besoin, sans doute, en terminant ce travail, de nous défendre de la prétention d'avoir voulu expliquer la cruelle énigme que le Choléra présente encore à la science: nous ne nous sommes jamais flatté d'un pareil espoir, et il est bien loin de notre pensée de vouloir nous poser en OEdipe devant ce nouveau sphynx des temps modernes. Le but que nous nous sommes efforcé d'atteindre est beaucoup moins ambitieux; nous n'avons désiré que recueillir les faits, les préciser surtout, et offrir à l'examen et au jugement des hommes spéciaux et des administrateurs, une série d'observations sur l'ensemble des effets du Choléra, dans une des plus grandes capitales de l'Europe.

Nous ne pensons pas sortir de ces limites, en venant indiquer sommairement, dans ces dernières lignes, les conséquences les plus saillantes qui nous paraissent résulter du chapitre précédent.

Il autorise à conclure, ce nous semble, sans que nous forcions aucune déduction : que la cause inconnue qui préside au développement du Choléra détermine, suivant les circonstances, ou des cas de maladie isolés, ou une invasion épidémique ; qu'elle peut agir presque instantanément sur tous les points d'une ville aussi grande que Paris, ou se circonscrire sur un seul ; qu'elle se développe lentement ou d'une manière subite, qu'elle s'épuise par le développement et s'affaiblit aussitôt qu'elle a cessé de croître ; qu'elle provient plutôt de l'extérieur qu'elle ne s'engendre à l'inté-

rieur des habitations, qu'elle y devient endémique une fois qu'elle y est entrée; qu'elle est alors plus adhérente aux lieux qu'aux personnes (1); qu'une fois déclarée dans une demeure particulière ou dans un établissement public, l'action cholérique étend son influence sur tous ceux qui habitent le même lieu, sans distinction du contact plus ou moins fréquent qu'on peut avoir avec les personnes déjà atteintes; que cette influence se modifie suivant les conditions plus ou moins favorables de santé et de force de chacun; qu'enfin, rien, dans sa marche ni dans son développement, n'indique que le Choléra se propage de proche en proche, pas plus que d'individu à individu; ni qu'il tienne aux localités, puisqu'il est, dans toutes, accidentel et passager.

Maintenant, quelle est la raison première de son existence? Indépendant, suivant toute apparence, des variations de la température et de la direction des vents, est-il le résultat de quelques phénomènes électriques? Vient-il de la disproportion des éléments de l'air qu'on aspire? Faut-il l'expliquer par la présence de milliers d'insectes que le vent apporterait, ou par le développement de miasmes putrides? L'avenir fixera-t-il nos doutes à cet égard? Ou, comme d'autres maladies, le Choléra doit-il disparaître, après une durée plus ou moins longue, emportant aussi bien le secret de sa cause que celui de sa disparition? L'imagination peut tout craindre, comme elle peut tout espérer.

Ne sachant pas, en 1832, comment se développerait le Choléra, l'Administration hospitalière fit bien de créer, le plus activement possible, un grand nombre de lits supplémentaires, dont la plupart restèrent toutefois inoccupés. Mieux placée pour apprécier les événements en 1849, elle put se contenter de ses ressources ordinaires, et fit très-sagement sortir, de celui de ses établissements où la maladie sévissait, le plus grand nombre possible d'administrées.

Si une troisième épidémie devait encore atteindre Paris, l'Administration aurait à profiter de la double expérience acquise en 1832 et en 1849; sans se jeter dans toutes les dépenses de la première époque, elle aurait, selon nous, à ajouter aux mesures qui furent prises pendant la seconde.

Aujourd'hui que l'évacuation des bâtiments infectés est reconnue la mesure la plus puissante pour en soustraire les habitants à l'action de l'épidémie, la direction générale de l'Assistance publique voudra sans doute, lors d'une nouvelle invasion,

⁽¹⁾ Cela résulte de ce qui s'est passé à la Vieillesse-Femmes.

se ménager les moyens de vider momentanément un ou deux hôpitaux ; de transférer, soit en ville en accordant des congés avec primes, soit dans d'autres établissements, toute la population d'un de ses hospices.

Comme il est constant que la crainte de la contagion, quelque peu fondée qu'elle soit, fait sortir des hôpitaux beaucoup de malades dont l'état peut s'aggraver par la suspension des soins qu'ils recevaient, il faudrait multiplier les services, de telle sorte qu'en général les cholériques ne fussent pas pêle-mêle dans toutes les salles avec les autres admis, et que ceux venant du dehors au moins fussent placés à part.

Pour satisfaire à ces diverses exigences, l'autorité devrait, à l'approche de toute épidémie cholérique et sans attendre de connaître son mode de développement, organiser deux établissements temporaires de 3 à 400 lits chacun. Ces établissements seraient destinés à faciliter l'évacuation des services permanents et à rendre plus facile le classement des cholériques; ils seraient, sous ce double rapport, d'une grande utilité, lors même que l'invasion se développerait aussi lentement qu'en 1849.

Enfin, des soins prompts et persistants étant indispensables pour toutes les victimes du Choléra, il y aurait peut-être à augmenter le personnel intérieur des hôpitaux dans de plus larges proportions qu'on ne l'a fait en général, et l'Administration devrait user, de tous les moyens de persuasion possibles, pour engager les malades à se présenter dans ces établissements dès les premiers symptômes du mal.

Telles sont les principales conclusions auxquelles conduit, à nos yeux, le souvenir de tout ce qui précède.

Si la science et l'administration publique y trouvent quelque indication utile, nous nous applaudirons de n'avoir pas reculé devant les difficultés d'un travail dont l'aridité naturelle réclamait une plume plus exercée que la nôtre; et nous serons largement récompensé du temps et des soins que nous y avons consacrés.

medical recognition particles are seen in the management and and another property of the contract of the contr

The Court II from soil foot boughed's so propose designifice on Lanque meets at humangue in rout or government at the first spice les any attributions releavement a l'invance du Cheutre, comune il la fest après les avenges se replus

PIÈCE ANNEXÉE.

Extrait du Registre des Wélibérations

DU

CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION

DES

HOPITAUX, HOSPICES CIVILS ET SECOURS

DE PARIS.

Seance du 9 Mai 1832.

Le Conseil général, qui, dans de précédentes séances, avait exprimé le vœu de rendre un hommage public au zèle et au dévouement de toutes les personnes qui, pendant les ravages de l'épidémie, ont été employées ou se sont consacrées au soin des malades atteints du Choléra, a adopté, sous la présidence de M. le pair de France, préfet de la Seine, la rédaction suivante, et il a été décidé qu'elle serait envoyée au Moniteur et autres feuilles publiques, avec invitation de l'insérer dans leur plus prochain numéro.

Le Conseil général des hospices se propose de publier un Compte moral et historique de tout ce qui s'est passé dans le cercle de ses attributions relativement à l'invasion du Choléra, comme il l'a fait après les ravages du typhus.

en 1814. A cet effet, il recueille tous les documents nécessaires pour qu'il soit aussi complet que possible sous le rapport des faits et des personnes; mais il ne peut différer plus longtemps à rendre un hommage public au zèle et au dévouement des administrateurs, des médecins, des chirurgiens, des élèves, des chefs et des employés des divers établissements où les malades ont été reçus et des bureaux de l'Administration centrale.

L'invasion du fléau prévue depuis plusieurs mois a été néanmoins si subite, qu'à peine elle a donné le temps nécessaire pour réaliser les mesures combinées à l'avance. Le zèle et l'intelligence ont suppléé au défaut de temps, et la promptitude de l'exécution a répondu à la rapidité de l'invasion.

Un grand exemple a été donné dès le commencement de la maladie et à l'époque où il y avait encore doute sur la question de contagion; le Prince royal est venu visiter les malades reçus à l'Hôtel-Dieu, et en affrontant le danger inspirer le courage à tous ceux qui étaient appelés à les soigner.

M. le ministre du commerce, MM. les préfets de la Seine et de police se sont empressés de prendre et d'ordonner toutes les mesures que nécessitaient les circonstances. Une Commission du Conseil municipal a été chargée de passer les marchés pour l'ameublement.

En peu de jours, grâce à l'expérience et à l'activité de MM. les membres de la Commission administrative, les hôpitaux ordinaires ont été disposés et des hôpitaux temporaires organisés pour recevoir les malades cholériques. Les ressources n'ont pas été un seul moment au-dessous des besoins.

Les médecins et chirurgiens attachés aux hôpitaux et hospices ont rempli leurs fonctions devenues si pénibles avec un courage et une assiduité soutenus. Ceux du Bureau central, et des médecins étrangers à l'Administration, appelés à partager le service des hôpitaux, ont montré le même dévouement. Il en fallait beaucoup pour n'être pas découragé par l'effrayante mortalité des premiers jours, pendant lesquels les malades violemment frappés arrivaient en foule et presque toujours trop tard pour donner l'espoir de les traiter avec succès.

Le nombre des élèves ordinaires des hôpitaux ne suffisait pas pour un service qui exigeait tant d'activité et des soins si multipliés auprès de chaque malade. Les élèves de l'École de Médecine ont répondu avec empressement à l'appel de leurs maîtres, et le service a été promptement complété. Tous ont fait leur devoir: Les religieuses et les sœurs qui desservent les hôpitaux ont acquis de nouveaux titres à la reconnaissance de l'Administration et aux bénédictions des pauvres. Le feu de la charité qui les anime toujours, et qui est plus forte que la mort, a trouvé un nouvel aliment dans le fléau qui a exigé de leur part tant de veilles et de soins.

MM. les aumôniers et les pasteurs ont prodigué aux malades, avec autant de zèle que de prudence, les consolations si précieuses dans ces moments où la nature défaillante sent plus que jamais le besoin des secours de la religion.

Les infirmiers, les infirmières et gens de service méritent aussi leur part dans le témoignage que le Conseil se plait à rendre à tous ceux qui ont été appelés à donner leurs soins aux malades. Leur nombre étant insuffisant, il a fallu en appeler au dehors; le poste pouvait paraître trop périlleux pour qu'il s'en présentât autant qu'il était nécessaire, et le besoin était trop urgent pour qu'on pût mettre dans le choix le discernement ordinaire; cependant, le nombre n'a pas manqué, et, à quelques exceptions près, on a été satisfait de leurs services.

Il a été partagé d'une manière bien honorable et bien consolante pour l'humanité, par des personnes qui d'elles-mêmes se sont dévouées, avec une ardeur infatigable, à veiller et soigner les malades.

A l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Saint-Louis, des dames et des jeunes gens n'ont pas cessé de les assister de nuit et de jour, et de leur rendre les services les plus pénibles.

A la Maison de Santé formée aux Lazaristes, rue de Sèvres, deux demoiselles n'ont point quitté les salles de femmes, depuis le moment où elles ont été ouvertes.

A Saint-Sulpice, l'économe du séminaire et les jeunes séminaristes, dirigés par leurs respectables supérieurs et deux personnes étrangères à la maison, ont déployé le plus grand zèle auprès des malades, qui tous se trouvaient heureux des soins qu'ils recevaient, et sont sortis pénétrés de la plus vive reconnaissance.

On sait tout ce qui est dû à l'estimable famille qui a consacré une belle et vaste maison, rue de Clichy, pour y former un hôpital temporaire; qui en a organisé et dirigé le matériel et le personnel, et qui en a acquitté les dépenses de ses propres deniers et du produit des souscriptions dont la confiance publique l'a rendue dépositaire.

A domicile, le zèle des administrateurs des bureaux de bienfaisance, des dames, des commissaires et des sœurs de charité, s'est déployé avec une nouvelle activité. Aucun genre de consolation n'a manqué aux malades et à leurs familles; des secours en vêtements, en linge, en nourriture, en argent, ont été distribués en proportion des besoins. Les dons du Roi, de la famille royale, et les souscriptions de toutes les classes de la société ont permis de le faire avec abondance.

C'est à l'aide des mêmes secours que les orphelins, dont les pères et mères ont été victimes de la maladie, sont recueillis dans la maison de refuge, rue de Lourcine, d'où ils sont conduits tous les jours à la maison Cochin, rue Saint-Hippolyte, pour y recevoir les soins et l'instruction convenables à leur âge.

La charité chrétienne est humble et modeste. On croirait manquer aux intentions des personnes dont on signale ici le dévouement, et on craindrait de diminuer à leurs yeux le mérite de leur action, si on publiait leurs noms : qu'elles reçoivent au moins cet hommage de respect et de vénération du Conseil général des hospices, qui a été le témoin journalier de leur admirable charité, et qui se rend auprès d'elles l'organe de la reconnaissance des pauvres malades.

Le Vice-Président, Signé BARBÉ-MARBOIS.

Le Secrétaire général, Signé THUNOT.

TABLEAU Nº 29.

État, par localités, des administrés indigents ou aliénés atteints du Choléra dans l'hospice de la Vieillesse-Hommes, depuis l'invasion jusqu'au 31 août 1849.

				-	_		
BOTTE .			NOMBRE	CUBE	NOMBRE	PROPORTION	
					des	des	ORCEDUATIONS
DÉSIGN	ATION DES LOCA	ALITES.	de	D'AIR	administrés atteints	MALADES	OBSERVATIONS.
			LITS.	par lit.	du Choléra.	et des lits.	
			100	mět.	6	1 sur 17 >	La fre, la 5me et la 4me divi-
			102	19 40 20 51	1	19	sions renferment les vieillards
	2º Salle		35	14 82	4	8 75	et les infirmes; les plus âgés
1			37	18 29	3	12 33	sont en général dans la 400. La
	4º Salle		31	18 40	5	6 20	2me est l'infirmerie où ont été transportés tous les malades,
	5º Salle		46	16 83	3	15 33	on ne l'a pas fait figurer ici.
re Division	6º Salle		27	19 35	1	27 >	Les aliènes et les épiteptiques
DIVISION			33	19 26	6	5 50	occupent la 5=+.
	8º Salle		35	19 28	9	3 88	Par suite de changements
2	9º Salle 10º Salle	***************************************	43 46	10 98 18 58	4	43 >	dans la destination des locali- tés, les numéros des salles ne
	11° Salle		50	16 94	3	16 66	se suivent pas régulièrement
			22	14 04	2	11 >	dans quelques divisions.
	13° Salle		22	14 01	2	11 >	
1	1re Salle		64	19 95	13	4 72	
	2º Salle		134	29 89	3	44 66	
١ ١	3º Salle		70	14 43	2	35 >	
1	4º Salle		110	28 45	2 2	55 > 36 >	
o Division			72 88	15 23 22 75	7	36 ± 12 57	
DIVISION	10° Salle		62	24 54	3	20 66	
	11º Salle		60	24 54	4	15 >	
	12º Salle		37	13 45	1	37 >	
	13° Salle		48	25 08	5	9 60	
1			14	22 75	1	14 >	
			20	23 31	1	20 3	
	3º Salle		46 46	12 40 16 94	5 9	9 20 5 11	
1			19	17 >	3	6 33	
1	5º Salle		26	19 94	1	26 >	
			30	11 20	3	10 >	
DIVISION			39	13 72	1	39 >	
	10° Salle		29	18 37	1	29 >	
	11e Salle		87	27 >	10	8 70	
/	12° Salle		82	26 94	10	8 20	
	13° Salle		194 15	25 96 25 90	20	9 70 15	
			58	20 10	12	4 83	
		1re Salle	18	22 16	1	18 >	
		2º Salle	44	14 >	2	22 >	
	1re Section	3º Salle	44	14 >	16	2 75	
	. Occiloa	fer Pavillon	12	25 17	1	12 >	
		2e Pavillon	14	21 70	2	7 >	
DIVISION)	Chirurgie	24 28	26 3	1	24 >	
		2º Salle	20	11 40	7	2 85	
		3º Salle	20	11 40	5	4 ,	
	2º Section	5º Salle	37	, ,	1	37 >	
1	a occuonition	1er Pavillon	21	15 52	1	2(>	
		Grande-Salle	54	21 61	1	54 >	
1		Chirurgie	24	26 ,	2	12 ,	Maria de la Caración
		Sainte-Anne	,	, ,	1	, ,	(Situé en dehors de l'hospice.)
-					1		

État, par localités, des administrées indigentes ou aliénées atteintes

	PRIVE SALES TOTALE NO. 1	NOMBRE			ADMI	NIST
EXPOSITION.	DÉSIGNATION DES BATIMENTS.	de	CUBE D'AIR	du	en	
		LITS.	PAR LIT.	16 au 31 Mars.	Avril.	1
	Bâtiment des Reposantes (ou Mazarin)	(a) 257	Mètr. 2 28	8	20	
	Bâtiment Saint-Charles	439	18 89	26	61	
Name Owner Car For	Bâtiment Saint-Léon	487	16 44	25	40	
Nord-Ouest.—Sud-Est	Bâtiment Sainte-Claire	476	21 86	25	41	
	Bâtiment de la Vierge	443	14 45	36	61	
		200	10. 50	2	13	
	Bâtiment de l'Infirmerie	329	42 73	2	13	
	Bâtiment Saint-Jacques	224	22 44	20	25	
	Bâtiment Saint-Vincent (ou de l'ancienne Force)	343	16 93	13	28	
Sud-Ouest.—Nord-Est	Bâtiment Ange-Gardien (ou idem)	248	16 46	15	14	
	Bâtiment Sainte-Madeleine (ou des Incurables)	336	18 19	19	45	
		300				
	Bâtiment Rambuteau	205	22 91	10	26	
NORD-OUEST.—SUD-EST SUD-OUEST.—NORD-EST	Bâtiment du Traitement	316	22 29	18	49	
	Premier bâtiment des Chroniques	354	16 60	22	35	
	Bâtiment des Épileptiques	364	16 84	16	24	
Nord-Ouest.—Sud-Est						
	Deuxième bâtiment des Chroniques	249	15 30	18	31	
						_

l'éra dans l'hospice de la Vieillesse-Femmes, du 16 mars au 17 août 1849.

INT	ES.			MORTES	PROPORTION	PROPORTION	
	en Juillet.	du 1°r au 17 Aour.	Total pendant cette période.	pendant cetto PÉRIODE.	DES DÉCÈS SUP 100 MALADES	des MALADES avec le nombre DE LITS. (a)	OBSERVATIONS.
2	3	t	58	46	79	1 sur 5 58	(a) Tous les Lits étaient occupés au commencement de l'épidémie. Occupé en grande partie par d'anciennes surveillantes, sous-surveillantes et filles de service mises au repos.
8	1	5	160	129	80	2 74	Occupé par de très-grandes infirmes.
3	2	5	143	106	74	3 40	Occupé par des septuagénaires.
s	7	4	161	122	75	2 95	Idem.
3	,	,	164	141	86	2 70	Occupé par des septuagénaires et quelques grandes infirmes
7	3	,	123	104	85	2 67	Occupé par des indigentes malades.
0	,	,	78	53	68	2 87	Occupé par de grandes infirmes.
4	1	,	85	63	74	4 03	Occupé par des septuagénaires.
6	,	í	68	54	79	3 64	Idem.
3	,	t	130	110	84	2 58	Occupé par des gateuses, des cancerées, etc.
3	6	2	80	52	65	2 56	Occupé par des aliénées.
16	8	4	120	87	72	2 63	Idem.
2	8	4	132	98	74	2 68	Idem.
16	2	1	89	61	68	4 08	Idem.
3	1	,	75	58	77	3 32	Idem.
-	-				E GEOGRAPHICA CONTRACT	ATTENDED TO STATE OF STATE	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T

Tableau Nº 31.

État par localités, des employés de tout grade et parents d'employés atteints ou morts du Choléra dans les deux hospices de la Vieillesse, pendant l'épidémie 1849.

													-
	H	ABITAN	T, A L	INTÉRI	EUR, I	ES LO	GEMEN	TS	HABI		тот	AL	MORTS
DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.		étement BRES.		étement BRES.	INSALI	JBRES.	тот	AL.	L'EXTÉ	RIEUR.	GÉNÉ	RAL.	sur cen
	Atteints.	Morts.	Atteints.	Morts.	Atteints.	Morts.	Atteints.	Morts.	Atteints.	Morts.	Atteints.	Morts.	MALADES
Vieillesse-Femmes.	elal m	mark to											
Employés en contact avec les cholé- riques	68	27	,	,	4	3	72	30	,	,	72	30	41
Employés n'ayant aucun contact	60	28	6	4	15	10	81	42	3	2	84	44	52
Parents ou domestiques des employés	20	13	7	5	18	12	45	30	,	2	45	30	66
Totaux	148	68	13	9	37	25	198	102	3	2	201	104 (a)	,
Morts sur cent habitants	,	46	,	69	,	68	,	53	,	66	3	51	,
VIEILLESSE-HOMMES.		-	_			-			-	-	ation and the	Attentionality	
Employés en contact avec les cholé- riques	5	3	,	,	3	2	8	5	,	,	8	5	62
Employés n'ayant aucun contact	12	7	1	1	18	12	31	20	,	,	31	20	61
Parents ou domestiques des employés	8	5	1	1	1	1	10	7	•	,	10	7	70
Totaux	25	15	2	2	22	15	49	32	,	,	49	32	,
Morts sur cent habitants	,	60	,	100	,	68	>	65	,	,	,	65	,
RÉCAPITULATION.			-				esperance.						
Employés en contact avec les cholé-	Marin Marin	lumis)											
riques	73	30	,	,	7	5	80	35	,	,	80	35	44
Employés n'ayant aucun contact	72	35	7	5	33	22	112	62	3	2	115	64	56
Parents ou domestiques des employés	28	18	8	6	19	13	55	37	,	,	55	37	67
Totaux	173	83	15	11	59	40	247	134	3	2	250	136	,

⁽a) Compris le directeur de l'établissement, M. Hemey, qui n'a pas été porté dans le tableau 25.

LABLEAU IN 52.

Etat des cholériques traités dans les Établissements hospitaliers, à la suite de chacune des deux épidémies de 1832, et de 1849, pendant les mois de Novembre et de Décembre, et pendant le mois de Janvier de l'année suivante.

	/	Femmes.	-			-	
	DÉCÈS.	sommod.		=			-
	Id	Hommes.	^			*	
ER.	ES.	Femmes.	•	81		-	
JANVIER.	SORTIES.	Hommes.	*			•) -
	EES.	Femmes.	*	3		-)
	ENTREES.	Hommes.	^			•) -
	ES.	Femmes.	•	88		N	64
	peces.	Hommes.	•	· ·		*	
DÉCEMBRE.	SORTIES.	Femmes.		22		^) _
DÉCE	SORT	Hommes.	•			~	
	ÈES.	Femmes.	•	8		61	.) 69
	ENTRÉES.	Hommes.	•	3		-	
	£3.	Femmes.	^	0 0		m	
	DÉCÈS.	Hommes.	-) -		ω	
NOVEMBRE.	SOUTHES.	Femmes.	•			27	99
NOVE	Son	Hommes.	•	38		61	
	ENTRÉES.	Femmes.	•	3		m	
	ENTR	Hommes.	•			4	
			Épidémie de 1832			Épidémie de 1849	

État de tous les individus faisant partie du personnel actif des hôpitaux et des hospices, o

	EMPLOYÉS MOR																
		INDIGI	ENTS C	U MAI	LADES	_	1	10			-			1			
						SE	dan: RVICE AD:		TRATIF		dan SERVICE	s le DE SA	NTÉ	dans le SERVICE DU CULTI			LTE
	NOMS	En 4	852.	En 18	849.	En	1852.	En	1849.	En	1852.	En	1849.	En	1852.	En 1849	
DES	S ÉTABLISSEMENTS.	-							-		-		-		-		-
DES	ETABLISSEMENTS.	nts.	ts.	nts.	ts.	is.	Nombre des employés	ts.	Nombre des employés	ts.	Nombre des emplobés	ts.	Nombre des employés	ts.	Nombre des employés	18.	Noml des emplo
		Atteints.	Morts.	Atteints.	Morts.	Morts.	attachés au	Morts.	attachés	Morts.	attachés au	Morts.	attaches au	Morts.	attachės au	Morts.	attacl
							service.		service.	-	service.		service.	-	service.		servi
	/ Hôtel-Dieu	3.189	1.575	2.676	1.186	,	16	,	8	,	179	1	86	,	3	,	
	Sainte-Marguerite		3	~~~	158		,	,	4	,	,	,	36		,	,	
ıx.	Pitié	- n	561	1,410	759	1	5	,	7	1	35		53	,	3	1	
NÉBAU	Charité	1,276	706	1,008	593	,	5	3	6	1	64	1	45	,	2	,	
Hôpitaux généraux.	Saint-Antoine	1,104	518	341	186	,	4	,	4	,	23	,	22	,	1	,	
HTAU	Necker	596	329	429	244	,	2	,	4	,	15	,	27	,	1	,	10
Hôn	Cochin	244	108	246	129	,	4	3	2	,	9	,	12	,	1	>	
	Beaujon	802	344		568	,	3	3	5	,	28	,	39	,	1	3	
	\ Bon-Secours	,	,	322	172	,	,	,	4	,	,	,	30	,	,	,	1 8
	/ Saint-Louis	2,007	926	1,421	706	,	13	,	10	1	18	,	54	,	2	,	1
ux.	Midi	,	>	7	6	,	5	,	4	,	19	,	20	,	1	,	1
SPÉCIAUX.	Lourcine	,	>	166	89	,	,	3	4	,	,	,	23	,	,	,	
	Enfants-Malades	128	77	194	95	,	4	3	5	,	23	3	38	,	1	3	
ПОРІТАОХ	Accouchement		5	4	2		6	,	6	,	7	3	9	1	2	,	
H	Cliniques		,	79	58		,	,	3	,	,	,	16	1	,	,	
	\ Maison de santé	240	101	262	121	,	4	,	4	,	11	,	17	1	1	,	
	/ Vieiilesse-Hommes	381	259	432	258	,	8	1	15	,	21	,	23	1	4	,	
ES.	Vicillesse-Femmes	546	328	1,859	1,402	,	8	(a) 5	21		41	3	52		4	,	
HOSPICES.	Incurables-Hommes	1 100		300			2	3	3		4	1	2		1	,	
=	Incurables-Femmes		45			1	3	,	3	3	2	3	2	2	1	,	
-	\ Enfants-Trouvés	7	7	2	2	,	6	3	8	3		1	7		1	1	
DE TE.	(Ménages	63	41	130	91	,	3	3	4	1	1	3 1	2	2		1 1	,
MAISONS DI	Larochefoucauld	,	>	7	3	,	3	2	1	3	1	1	1	1	>	1	
MA	Sainte-Périne	,	>	18	12	,	,	(a) 1	1	3	1	1	2	2	>	1	
Hôpi	taux temporaires	1,790	632	3		1	,	,			3			,	>		,
The same of the sa	TOTAUX	13,823	6,600	12,395	6,905	2	,	7	1		6		6	,	>	,	1
							1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

pendant de ce personnel, qui sont morts du choléra, en 1832 et en 1849, dans ces établissements.

CHOLÉ	RA	The latest and the	annua.	No. of Street, or other Persons							PARENTS		
da: BERVICE	ns le	LLFS		dans		AUX		тот	AL.		ou	TOTAL	
1852.	1	1849.	-	1852.	-	1849.	En	1852.	En	1849.	Serviteurs des	GÉNÉRAL	OBSERVATIONS.
Nombre des employés attachés au service.	Morts.	Nombre des employés attachés au service.		Nombre		Nombre des employes attachés au service.	Morts.	Nombre des employés attachés au service.	Morts.	Nombre des employés attachés au service.	Employés	de 1849.	0.000.00
396 396 126 184 88 20 25 33 3 127 84 30 39 195 275	(b) 4 (b) 1 (c) 4 (d) 3 (c) 4 (d) 40 (d) 40 (e) 1	131 24 87 54 38 34 21 49 34 108 22 35 58 33 17 22 244 316 16 26 58 25 11 5	2 2 3 4 4 5 5 6 5 6 6 7 6 6 7 6 6 7 6 6 7 6 7 6 7	136 , 32 41 21 18 13 6 , 119 26 , 39 22 , 20 90 145 16 21 12 46 , ,	26	61 30 42 36 24 25 19 23 20 66 22 21 34 23 15 19 100 137 35 20 34 16 14 12	3 16 2 4 2 2 3 3 3 11 2 3 3 3 11 2 3 3 4 1 3 4 1 3 4 1 3 4 1 3 4 1 4 1 4 1	720 3207 296 137 56 52 71 309 135 473 473 52 54 73 71 7	1 7 6 4 2 1 3 3 1 5 1 2 25 74 2 1	194 85 130 107 72 70 59 86 73 175 59 56 114 73 44 58 350 476	3 3 3 7 30 3	2 1 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	(a) Dont un directeur. (b) Dont une religieuse. (c) Dont trois religieuses. (d) Dont plusieurs surveillantes et sous-surveillantes.

TABLEAU Nº 34.

État comparatif des lits occupés dans les hôpitaux civils pendant l'année 1849, avec l'ensemble des admissions et des décès.

MOIS.	LITS OF CHAQUE	CCUPÉS e mois.	MALADES admis pendant LE MOIS.	CHOLÉ	RIQUES MORTS.	CHIFFRE général des décès.	OBSERVATIONS.
Janvier	5,523	5,751	5,939	,	,	583	(a) Dans ces deux chiffres se trouven compris les admissions et décès cholé- riques antérieurs au 18 mars.
Février	5,884	5,941	5,577			550	(b) Les lits de la maison de Santé, de la maison d'accouchement et de l'éta- blissement des Enfants-Trouvés ne son pas compris dans les chiffres de ce deux colonnes.
Mars	5,913	5,833	6,623	395 ^(a)	215	889	12
Avril	5,425	5,330	6,285	1,095	568	1,144	
Mai	5,457	5,205	7,612	2,497	1,231	1,785	011 chi ant 5.2 533
Juin	5,161	4,834	8,474	3,576	1,816	2,253	
Juillet	4,799	5,093	7,300	623	328	742	
Août	5,358	5,334	7,478	896	461	910	or grant sector
Septembre	5,230	5,114	6,359	672	381	762	THE STATE OF THE S
Octobre	4,941	5,076	6,210	109	72	508	
Novembre	5,118	5,382	6,105	7	9	440	
Décembre	5,599 (b)	5,789 (b)	6,155	3	2	520	

TABLEAU Nº 35.

uxima, minima, et moyennes, des lits occupés et de ceux qui se sont trouvés vacants dans les hôpitaux civils, pendant les mois suivants de 1849.

1/2					L	ITS 0	CCUP	ÉS					ort	NOS		DE		107
MOIS.	PA	R LES	MALAD	ES CHO	OLÉRIQ	UES.	PA	R LA T	OTALI	TÉ DES	MALA	DES.	Qui			DATES		
	Dates des Mois	Maxima.	Dates des Mois.	Minima,	Dates des Mois.	Moyens.	Dates des Mois.	NOMBRES.	Dates des Mois.	Minima.	Dates des Mois.	Moyens.	Dates des Mois	NOMBRES.	Dates des Mois.	NOMBRES.	Dates des Mois.	NOMBRES.
Le nombre des lits montés était de 6,030)																		
Mars.	3	,	,	,	,	,	7	5,981	26	5,630	12	5,871	7	49	26	400	12	159
	31	165	19	32	25	101	,	,	,	,	,	,	31	385	19	234	25	390
Avril	,	,	,	,	,	,	5	5,658	23	5,285	20	5,469	5	372	23	745	20	561
	30	365	1	173	13	271	,	,	,	,	,	,	30	575	1	464	13	511
Ma1	,	,	,	,	,	ž	2	5,558	28	5,055	18	5,307	2	472	28	975	18	723
	18	785	1	376	9	671	,	,	,		,		18	723	1	560	9	500
Juix	,	,	,	,	,	,	8	5,213	21	4,620	22	1,751	8	787	21	1,410	22	1,276
	12	1,470	30	636	6	1,006	,	,	,	,	3	,	12	1,128	30	1,169	6	873
Junley	,	,	,	,	,	,	20	5,390	2	4,780	12	5,128	20	640	2	1,250	12	902
	1	CII	31	317	12	404	,	,	>	,	3	,	1	1,244	31	873	12	902
The same of the sa		****	NAME OF TAXABLE PARTY.	AUROR	-	TOKONO								-		-		

Tableau synoptique du mouvement général des hôpitaux civils de Paris, en 1832, en 18-

ANNÉES.	PRÉSENTS le 1er janvier au matin.	ADES ENTRÉS pendant l'année.	TOTAL des présents et. des entrés.	SORTIES.	DÉCES.	TOTAL des sorties et des décè
Année 1826	4,009	49,228	53,237	42,999	6,088	49,0
Anuée 1827	4,150	49,187	53,337	43,461	5,730	49,
Année 1828	4,146	54,081	58,227	47,790	6,064	53,8
Année 1829	4,373	52,782	57,155	46,074	6,286	52,
Année 1830	4,795	55,244	60,039	48,449	6,838	55,
Année 1831	4,752	58,398	63, 150	52,290	6,154	58,
Année 1832	4,705	67,927 (a)	72,632	56,853 (a)	11,609 (a)	68,
Année 1833	4,170	61,765	65,935	55,660	5,886	61,
Année 1834	4,389	62,132	66,521	56,862	5,305	62,
Année 1835	4,353	66,099	70,452	59,853	5,952	65,
Année 1836	4,647	67,459	72,106	61,892	5,750	67,
Année 1837	4,464	72,423	76,887	65,958	6,566	72,
Année 1838	4,363	70,942	75,305	64,227	6,368	70,:
Année 1839	4,710	73,933	78,643	67,407	6,302	73,
Année 1840	4,934	78,709	83,643	71,223	7,089	78,
Année 1844	5,274	78,747	84,021	71,057	7,512	73,4
Année 1848	5,772	77,875	83,647	69,948	7,857	77,:
Année 1849	5,842	86,104	91,946	74,920	11,378	86,3

pendant quelques-unes des années antérieures et intermédiaires.

IALADES		NOMBRE DES	s Journées		
restants		D'EMPI	ovés		OBSERVATIONS.
au soir.	DE MALADES.	Nourris.	Non nourris.	TOTAL.	
4,150	1,571,522	313,595	61,245	1,946,362	
4,146	1,544,057	313,883	57,734	1,915,674	
4,373	1,622,376	320,226	58,718	2,001,320	
4,795	1,661,691	332,150	52,818	2,046,659	
4,752	1,667,313	320,636	54,593	2,042,542	
4,706	1,740,842	336,753	66,782	2,144,377	
4,170	1,602,633 (a)	373,886	68,304 (a)	2,044,823 (a)	(a) Y compris le service des hópitaux temporaires.
4,389	1,586,860	(a) 340,600	69,006	1,996,466	(a) I complie to service des nopleate temperature
4,354	1,609,013	347,382	70,628	2,027,023	
4,647	1,654,307	357,750	74,885	2,086,942	
4,464	1,642,850	404,544	80,360	2,127,754	
4,363	1,762,342	413,959	78,163	2,194,464	
4,710	1,739,084	413,699	76,619	2,229,402	
4,934	1,785,347	425,668	82,045	2,293,060	
5,331	1,943,688	442,785	83,739	2,470,212	
5,452	2,032,408	460,607	89,315	2,582,330	
5,842	2,174,467	500,308	89,193	2,763,968	
5,648	2,043,769	506,737	93,662	2,644,168	

Prix moyen de la journée des Établisseme

Buanderie		-	_		-	-	_	-								_
Réparations. 12 75 1 05 92 14 89 12 13 8 54 Appointements, gages et salaires. 75 7 1 83 42 4 46 30 1 82 55 3 94 Frais de bureau. 98 02 91 10 66 69 69 Pain. 23 03 28 99 34 29 7 48 30 Vin. 13 71 41 71 65 75 7 7 7 Viande. 13 71 41 71 65 75 7 7 16 3 Comestibles divers. 19 69 65 46 79 05 2 15 25 03 3 18 2 3 Médicaments. 25 07 22 36 2 33 21 32 58 1 32 3 Combustibles 21 55 42 82 1 11 52 46 04 04 2 Habillement et coucher 06 73 74 86 22 28 1 06 80 72 9 Buanderie 13 28 35 59 36 45 31 20 17 5 Frais d'écurie 7 59 7 7 50 14 7 66 40 7 5 14 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	NATURE DES DÉPENSES.	BON	S-H0	MMES.		CLICI	HY.	LA	ZARI	STES.	L	EPRU	NCE.	OR tr	de PHI ransf но	E L Ori
Appointements, gages et salaires.		f.	c.	d.	f.	c.	d.	f.	c.	d.	f.	с.	d.	f.	. с.	
Frais de bureau. , , 98 , 02 91 , 10 66 , , 69 , , , 69 , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Réparations	,	12	75	1	05	92	,	14	89	,	12	13	8	54	
Pain 32 03 28 99 34 29 34 29 38 8 Vin 13 71 41 71 65 75 38 3 65 75 38 3 65 75 38 3 65 75 38 3 65 75 38 3 65 75 38 3 38 75 38 3 65 82 87 23 38 3 38 75 38 3 65 82 87 23 38 3 38 3 65 82 87 23 38 3 38 3 65 82 87 23 38 3 38 3 65 82 87 23 38 3 38 3 65 82 87 23 38 3 38 3 68 3 23 3 21 55 5 38 2 3 65 46 79 05 2 15 25 5 38 3 2 58 1 32 32 58 1 32 5	Appointements, gages et salaires	,	75	,	1	83	42	4	46	30	1	82	55	3	94	
Vin. 313 71 41 71 65 75 33 3 34 10 56 82 87 23 33 3 16 3 Comestibles divers. 19 69 65 46 79 05 2 15 25 03 3 Médicaments. 25 07 22 36 2 33 21 32 58 1 32 7 Combustibles. 21 55 42 82 1 11 52 46 04 04 2 Habillement et coucher. 04 54 47 66 43 03 38 97 3 43 2 Meubles et ustensiles. 06 73 74 86 22 28 1 06 80 72 5 Buanderie. 13 28 35 59 36 45 31 20 17 5 Frais d'écurie. 59 7 70 514 05 14	Frais de bureau	,	,	98	,	02	91	,	10	66	,	,	69	,	,	
Viande. 34 10 56 82 87 23 3 3 5 16 3 Comestibles divers. 19 69 65 46 79 05 2 15 25 03 3 Médicaments. 25 07 22 36 2 33 21 32 58 1 32 3 Combustibles. 21 55 42 82 1 11 52 46 04 04 2 Habillement et coucher. 304 54 47 66 43 03 38 97 3 43 2 Meubles et ustensiles. 306 73 74 86 22 28 1 06 80 72 5 Buanderie 313 28 35 59 36 45 31 20 17 5 Frais d'écurie 35 89 36 45 31 20 17 5 Dépenses diverses 30 8 3 10 40 13 89 3 5 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 14 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 30 15 <td< td=""><td>Pain</td><td>,</td><td>23</td><td>03</td><td>,</td><td>28</td><td>99</td><td>,</td><td>34</td><td>29</td><td>,</td><td>,</td><td>,</td><td>,</td><td>48</td><td></td></td<>	Pain	,	23	03	,	28	99	,	34	29	,	,	,	,	48	
Comestibles divers. 19 69 65 46 79 05 2 15 25 03 8 Médicaments. 25 07 22 36 2 33 21 32 58 1 32 3 Combustibles. 21 55 42 82 1 11 52 46 04 04 2 Habillement et coucher. 90 54 47 66 43 03 38 97 3 43 2 Meubles et ustensiles. 90 73 74 86 22 28 1 06 80 72 9 Buanderie 13 28 35 59 36 45 31 20 17 5 Frais d'écurie 3 5 9 3 10 40 13 89 3 3 20 17 5 Portion dans les dépenses d'Administration générale 3 05 14 05 14<	Vin	,	13	71	,	41	71	,	65	75	,	,	,	,	,	
Médicaments. 32 507 22 36 2 33 21 32 58 1 32 5 Combustibles. 21 55 42 82 1 11 52 46 04 04 5 Habillement et coucher. 04 54 47 66 43 03 38 97 3 43 5 Meubles et ustensiles. 06 73 74 86 22 28 1 06 80 72 5 Buanderie 13 28 35 59 36 45 31 20 17 5 Frais d'écurie 59 59 70 13 89 70 14<	Viande	,	34	10	,	56	82	,	87	23	,	,	,	,	16	
Combustibles 3 21 55 42 82 1 11 52 46 04 04 2 Habillement et coucher 43 03 38 97 3 43 2 Meubles et ustensiles 673 74 86 22 28 1 06 80 72 9 Buanderie 13 28 35 59 36 45 31 20 17 5 Frais d'écurie 59 59 36 45 31 20 17 5 Dépenses diverses 58 3 10 40 13 89 3 5 14 05 14	Comestibles divers	,	19	69	,	65	46	,	79	05	2	15	25	3	03	1
Habillement et coucher. > 04 54 > 47 66 > 43 03 > 38 97 3 43 2 Meubles et ustensiles. > 06 73 > 74 86 > 22 28 1 06 80 > 72 5 Buanderie > 13 28 > 35 59 > 36 45 > 31 20 > 17 5 Frais d'écurie > 59 > > 36 45 > 31 20 > 17 5 Dépenses diverses > 05 83 > 10 40 > 13 89 > > 3 27 4 Portion dans les dépenses d'Administration générale > 05 14 <td>Médicaments</td> <td>,</td> <td>25</td> <td>07</td> <td>,</td> <td>22</td> <td>36</td> <td>2</td> <td>33</td> <td>21</td> <td>,</td> <td>32</td> <td>58</td> <td>1</td> <td>32</td> <td></td>	Médicaments	,	25	07	,	22	36	2	33	21	,	32	58	1	32	
Meubles et ustensiles	Combustibles	,	21	55	,	42	82	1	11	52	,	46	04	,	04	2
Buanderie	Habillement et coucher	,	04	54	,	47	66	,	43	03	,	38	97	3	43	**
Frais d'écurie	Meubles et ustensiles	,	06	73	3	74	86	>	22	28	1	06	80	,	72	5
Dépenses diverses	Buanderie		13	28	,	35	59	,	36	45	,	31	20	,	17	en.
Portion dans les dépenses d'Administration générale > 05 14 > 05 14 > 05 14 > 05 14 > 05 1	Frais d'écurie	,	,	59	,	,	3	,	,	,	,	,	,	,	,	
	Dépenses diverses	,	05	83	,	10	40	,	13	89	,	,	,	,	27	4
2 61 99 7 24 06 12 03 69 6 71 35 19 20 8	Portion dans les dépenses d'Administration générale	,	05	14	,	05	14	,	05	14	,	05	14	,	05	1
2 61 99 7 24 00 12 03 69 6 71 35 19 20 6		9	e t	90	7	94	00	19	02	co	0	71	25	10	20	9
		2	01	99	1	ZA	06	12	03	09	6	71	33	19	20	0

poraires, par nature de dépenses.

L				_					
ICI	us.	RÉSERVE.	SA	INT-SU	LPICE.	PRIX MOYEN de la journée.	ORPHELINS du Choléra (HOSPICE.)	PRIX MOYEN de la journée.	OBSERVATIONS.
c.	d.	f. c. d.		f. c.	d.	f. c. d.	f. c. d.	f. c. d.	
11	30	→ 04 4·		» 13	82	→ 44 24	, , ,	30 67	
51	80	2 48 10		2 66	61	1 79 60	22 69	1 31 44	
02	20	→ 01 48		» 03	04	> 01 66	> > 35	→ 01 25	
23	51	→ 35 8		→ 35	35	> 20 79	→ 16 33	> 25 65	
48	85	> 54 10		» 68	76	→ 35 88	→ 01 11	→ 25 21	
87	94	→ 73 7e		> 89	06	→ 55 40	· 10 29	→ 41 56	
36	91	→ 66 40		→ 65	23	→ 48 5	→ 06 17	> 35 20	
1	38	· 64 60		1 08	55	→ 49 10	→ 45	→ 34 17	
k	15	48 63		, 70	63	→ 38 19	→ 03 93	> 27 68	
102	48	· · · 41		> 29	04	→ 19 53	· 03 33	→ 14 56	
108	96	→ 03 68		> 26	47	→ 20 56	· · · 99	→ 14 56	
100	81	→ 15 43		, 18	49	→ 17 72	→ 04 32	→ 13 G0	
,	,	» 13 83		, ,	,	→ 05 47	, , ,	→ 03 79	
, 1	59	» 02 87		> 21	23	→ 06 46	» 02 91	> 05 51	
, 5	14	→ 05 14		→ 05	14	→ 05 14	→ 05 14	→ 05 14	
5	95	6 38 75		8 21	42	5 56 99	» 78 01	4 09 99	

État comparatif du prix moyen de la journée d'un malade, pendant quatre années, dans ce

					Н	OTEL	,-DII	EU.	and a			Hard.					(СНАЕ	RITI	å.			
CHAPITRES.	-	1851	1.	1	1859	2.	1	853	5.	1	854	1.	1	85	1.	1	839	2.	-	185	5.	1	185
Réparations de bâtiments	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	12 22 19 18 25 17 14 3 08 06 08	02 81 22 79 14 56 56 28 69 86 99 44 73	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	c. 14 39 19 17 26 16 19 01 13 15 12 09	38 02 01 19 08 54 67 70 06 39 04 93 09 38	3 3 3 3 3 3 3 3	11 23 12 15 23 16 15 43 09 08 08	01 09 14 81 02 38 19 28 99 26 55 48 81		c. 69 22 12 15 25 14 17 01 12 10 06 08	73 01 57 13 21 96 89 96 85 08 76 52 71		17 13 22 17 17 01 20 17 06	86 01 79 48 32 46 87 60 74 85 63 01 33		c. 08 37 16 13 22 15 19 01 17 21 07	19 89 27 42 67 76 48 33 79 70 32 74 21	3 3 3 3 3 3 3 3	05 08	73 31 26 73 77 21 86 69 38 75	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	c. 08 27 3 10 12 21 14 16 01 15 15 08 08
Frais d'écurie Frais du culte Dépenses diverses Portion des dépenses d'administration. Nombre de cholériques Nombre de lits de l'établissement	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	74	72 72	2	10	01 07 94 14 64	3	, 04	62	1	05	07 99 13	,	04	82 , 70 72 19	,	99	76 07 31 14 05	, ,	, 04	88 07 90 90 25	,	05

hôpitaux permanents, qui ont reçu, en 1832, le plus grand nombre de cholériques.

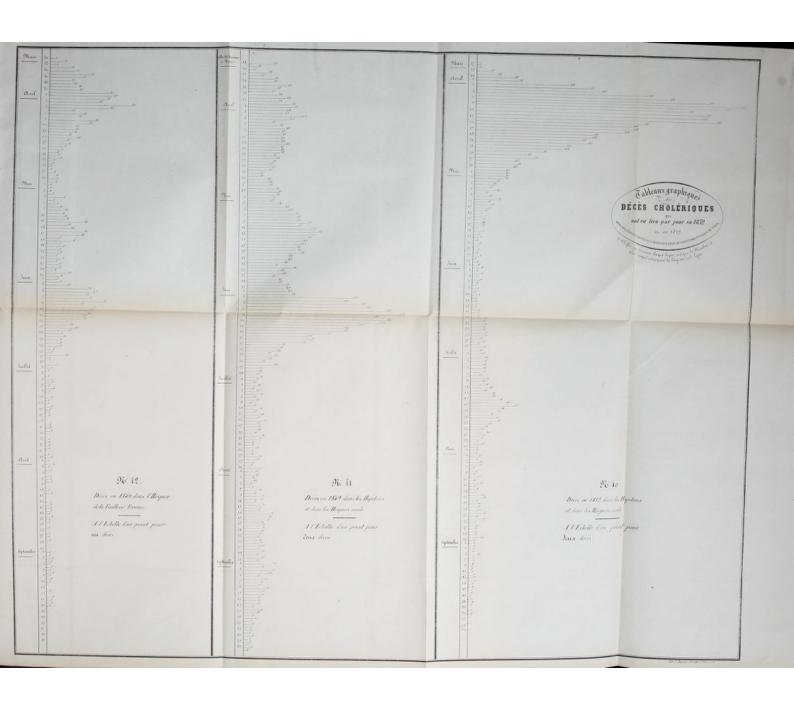
		PITIÉ.														SA	INT-	-Lot	IS.					OBSERVATIONS.
	51.		1	859	2.	-	185	5.	1	85	1.	1	85	1.	1	85	2.	1	1855. 1854.					OBSERVATIONS.
	d. 3 30 1 05 . , 11 71 89 39 21 72 43 18 1 05 7 40 49 , ,		f. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	c. 09 , 24 , 17 11 24 10 13 , 07 14 07	d. 34 27 15 38 51 78 38 97 55 50 27 13 36 58 67	f	. c. c. 01 , 19 , 12 11 23 09 11 , 08 06 07 , ,	d. 06 35 13 41 30 21 97 12 38 15 37 89 42 56 07	f. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	c. 11 19 11 12 22 08 15 08 08 08 07	d. 47 , 23 12 84 05 58 17 47 43 86 32 49 40 69 08	f. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	c. 14 , 22 , 27 19 30 17 18 01 24 12 05 02 01	d. 099 588 35 07 69 73 86 60 41 19 10 71 43 25	f	c. 16 333 25 20 31 16 22 01 22 14 09 02 01	d. 38 05 22 83 69 83 19 88 37 96 53 43 40 40 05	f	c. 17	d. 80 , 84 18 49 77 54 40 71 42 37 32 82 11 38	f. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	c. 19 25 17 18 30 14 24 01 19 11 68 01	d. 75 , 44 17 40 , 21 , 59 13 88 60 99 90 55 06	
-	1 11		1	05	84 14 22 75	1	35	86 90	1	01 05 41	33	2	01 04 04	44 72 25	2	95 25	99 14 04 007	1	99	76 90	2	05	50 13 30	
			- Marie	6	00											7	70							

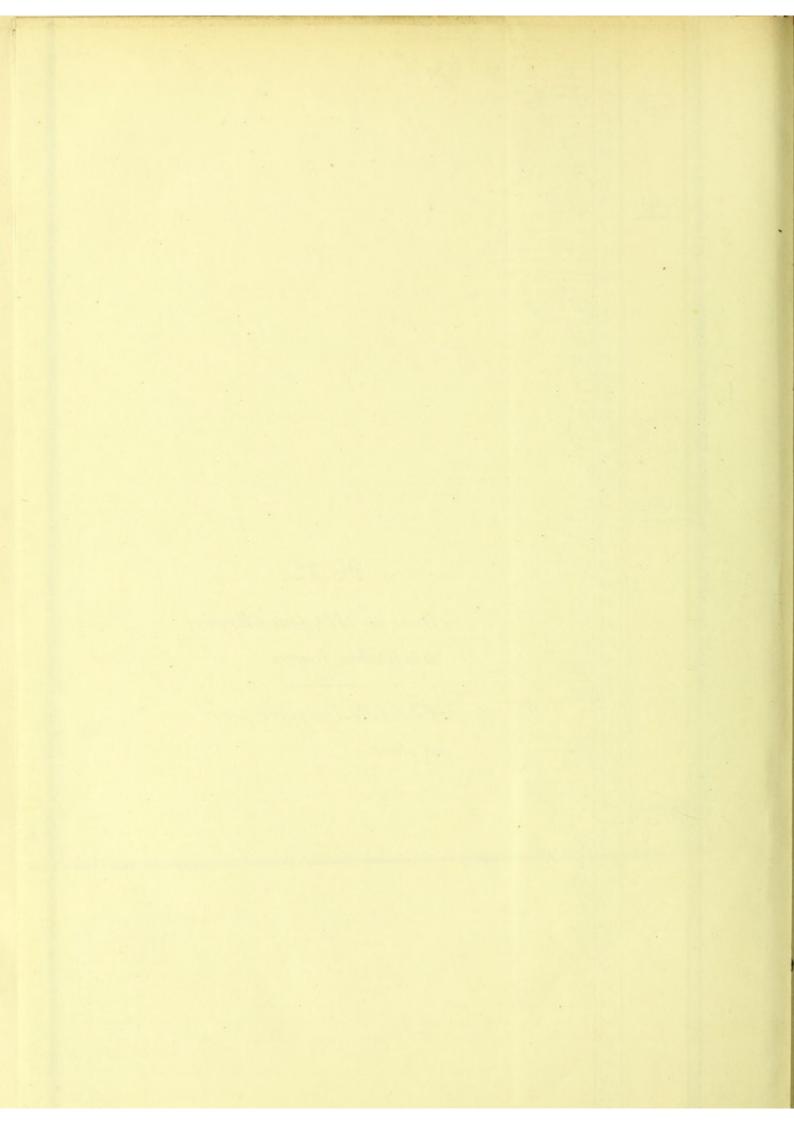
État comparatif des prix moyens de la journée d'un malade

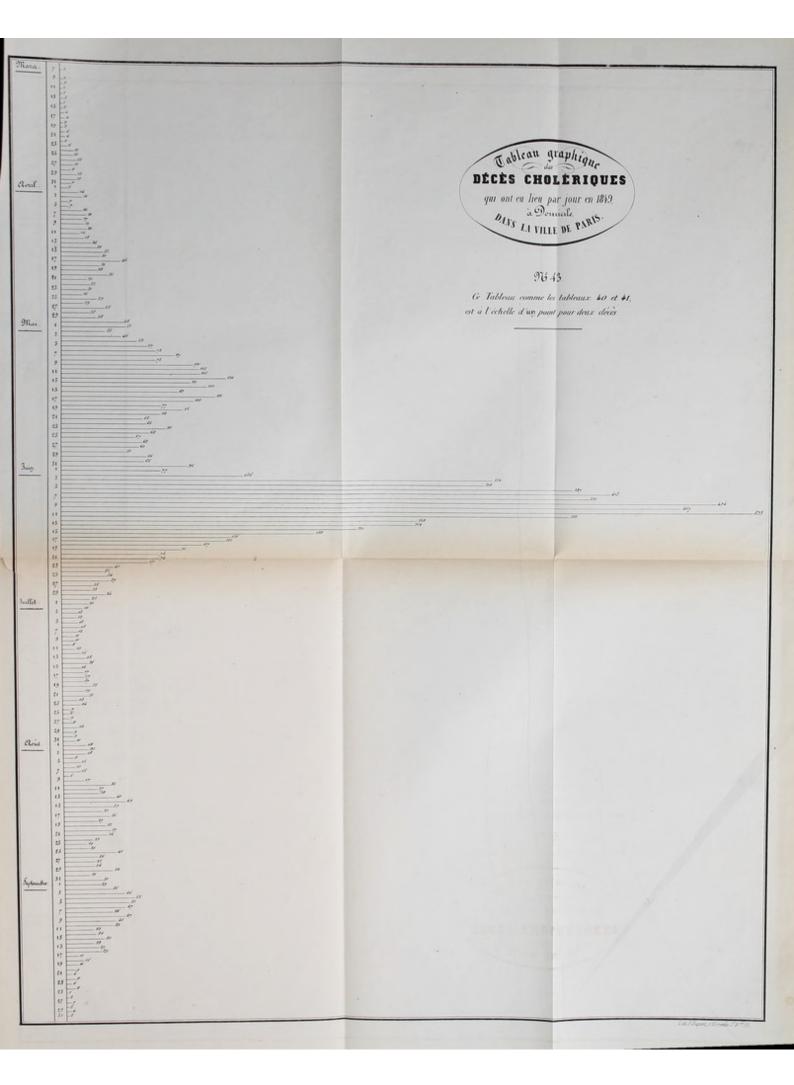
NATURE REC DÉREVOES	HOTEL-DIEU.										CHARITÉ.						
NATURE DES DÉPENSES.	1847.			1	1848.			1849.		1847.			1848.			1	849
Personnel	555	c. 21	d. 74		c. 22	d. 49	1000	c. 25	200		c. 23	98		c. 23	030000		c. 28
Réparations de bâtimens	,	04	21	3	04	25	,	04	56	,	04	56	,	04	48	,	05
Pain	,	21	81	,	13	81	,	12	35	>	19	51	,	13	,	,	12
Vin	,	17	54	,	15	10	,	15	42	3	15	37	,	13	78	,	14
Viande	,	33	70	,	34	99	,	37	65	>	32	87	,	34	05	,	37
Comestibles divers	,	21	96	,	22	86	,	22	03	3	19	80	,	21	85	,	21
Médicamens	,	14	82	,	17	50	,	19	69	,	25	79	,	23	39	,	27
Bandages, objets de pansement	3	01	85	,	01	96	,	02	83	,	02	,	,	01	83	,	0:
Chauffage	,	11	52	,	10	74	,	11	33	,	11	96	,	11	25	,	12
Éclairage	,	03	92	,	03	76	,	03	97	,	03	69	,	03	51	,	04
Blanchissage	,	08	37	,	08	75	,	08	81	,	08	39	,	08	98	,	09
Coucher	,	01	92	,	02	40	,	02	45	,	02	17	3	02	07	,	02
Linge	,	06	67	,	06	82	,	07	17	,	07	07	,	06	80	,	07
Habillement	,	03	64	,	03	56		03	69	,	02	93	,	02	83	,	03
Meubles et ustensiles	,	04	13	,	04	31	,	04	64	,	04	49	>	03	89	,	04
Frais d'écurie	,	,	08	,	,	15	,	,	11	,	>	70	,	01	78	,	,
Frais de cuite	,	3	10	,	,	10	,	,	19	,		12	,	,	12	,	,
Locations, indemnités, etc	,	02	01	3	02	53	,	02	71	,	,	17	,	,	42	,	,
Service des eaux	,	>	41	,	,	40	,	,	43	,	,	,	,	,	,	,	,
Service de salubrité	,	,	83	,		47	3	,	77	,	>	73	,		80	,	,
Dépenses diverses	,	>	18	>	,	23	,	,	20	,	,	08	,	,	31	,	,
Portions dans les dépenses d'administration	,	09	71	,	09	72	,	09	37	,	69	71	,	09	72	,	09
		0.1	10	-	-		-	0-	00	-	-	00	-	-	60	-	00
	1	91	12	1	86	90	1	95	68	1	95	66	1	88	83	2	06
Nombre de cholériques traités								2,6	76								1,0
Nombre de lits de chaque établissement									310								4
																	william)

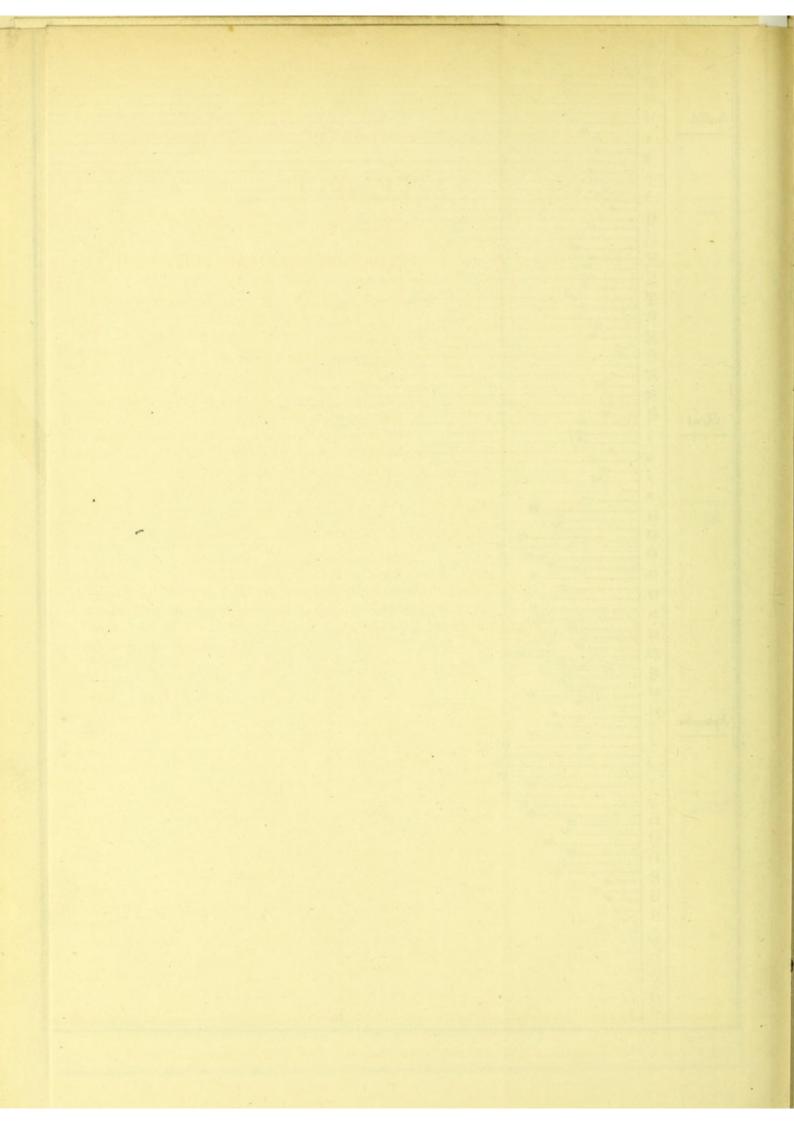
endant trois années, dans les Hôpitaux ci-après.

												_					_	
PITIÉ.			SAINT-LOUIS.															
1	847	.	1848.			1849.			18	1847.			348		18	349		OBSERVATIONS.
r.	c. 17			c. 19	1000		c. 23	100		c. 20			c. 19			c. 21		
ļ	07	,	,	05	49	,	07	61	,	06	85	,	06	29	,	06	83	
ļ	20	69	,	13	25	,	11	72	,	31	46	,	18	46	,	16	19	
l	16	99	,	15	74		14	79)	20	50	,	16	59	,	16	46	
ŀ	35	81	,	36	95	,	40	29	,	39	40	,	38	80	,	40	09	
l	21	75	,	24	70	1	23	,	,	25	53	,	26	81	,	23	42	
ı	18	28	,	16	87	,	18	94	,	21	34	,	23	93	,	25	96	
١	01	20	,	01	49	,	02	47		01	95	,	02	23	,	01	74	
۱	11	39	,	12	30	,	10	94)	16	04	3	14	16	,	15	71	
ı	01	81	,	02	23	,	02	13	,	08	84	,	05	73	,	05	93	
ı	02	31	,	02	79	,	01	67	,	02	65	,	02	60	,	02	56	
۱	02	04	,	02	15	1	02	59	,	01	7.4	,	01	72	,	01	80	
ı	06	65	,	06	99	,	07	61	,	07	27	,	06	49	,	06	76	
۱	02	38	,	02	53	,	02	80	,	03	04	,	02	49	,	02	96	
ı	04	23	,	04	38	,	04	68	,	04	68	,	04	15	,	04	38	
ı	01	24	,	,	85	,	,	90	,	01	08	,	01	20	,	,	99	
۱	,	68	-,	,	07	,	,	10	,	,	07	,	,	08		,	09	
ı	,	78	,	,	82	,	,	89	,	,	79		,	71	,	,	71	
ı	,	09	,	,	04	,	,	10	5	,	05	,		04	,	,	04	
ı	01	97	,	01	04	,	01	53	,	01	26	,	01	18	,	01	23	
۱	,	12	,	,	08	,	,	06	5	,	15	,	,	24	,	,	16	
۱	09	71	,	09	72	,	09	37	١,	09	71	,	09	72	,	09	37	
۱			-	01 22		-	1023	100000	_		702	55	10.22	200	-	922		
	84	27		1. 80	18	1	88	25	2	25	15	2	03	74	2	04	46	
							1,4	10								1.4	21	
								24									25	
L			1						1									









APPENDICE.

Nous venions de terminer notre travail quand nous avons pu nous procurer les renseignements compris dans le tableau ci-contre. Ils indiquent les effets de l'épidémie dans les différentes communes des deux arrondissements qui composent, avec la ville de Paris, le département de la Seine.

Ces renseignements confirment ce que nous avons dit, en parlant des deux invasions du choléra dans Paris : que le nombre des victimes enlevées par l'épidémie a été, proportionnellement à la population, moins considérable en 1849 qu'en 1832. En effet, à la première époque il est mort :

1 habitant sur 47 dans l'arrondissement de Saint-Denis;

1 — sur 55 dans l'arrondissement de Sceaux;

et on compte à la seconde :

1 décès sur 55 habitants dans le premier de ces arrondissements;

1 — sur 76 — dans le second.

L'analogie des faits observés dans la banlieue et de ceux constatés à Paris, prouve que ceux-ci ne sauraient être attribués aux déplacements partiels de population, qui ont pu avoir lieu à l'intérieur de la capitale.

État des personnes qui sont mortes du choléra, dans chacune des communes de de la population qui existait aux

ARP	CONDISSEMENT	r de saint-di	ENIS.					
NAME AND COMMUNIC	POPULATIO	ON TOTALE	DÉCÉS CHO	DÉCÈS CHOLÉRIQUES.				
NOMS DES COMMUNES.	en 1852.	en 1849.	en 1852.	en 1849.	pépenses motivée pour l'épidémie en 1849.			
Asnières.	514	925	19	21	fr. c.			
Aubervillers	2,213	2,853	55	65	252) 1,491 35			
Auteuil	2,757	3,559	36	74	1,100			
Bagnolet	1000000000	1,327	12	2	1,100			
Batignolles-Monceaux	6,826	19,864	52	382	6,700 20			
Bobigny	316	353	1	10	0,100 20			
Belleville	8,109	27,556	126	177	2,196 10			
Bondy	650	782	12	4	2,100 10			
Boulogne		7,847	159	123	1,101			
Charonne		5,955	32	123	,,			
Clichy		5,911	31	230	2,758 69			
Colombes	1,643	1,658	36	57	546			
Courbevoie	1,923	3,768	100	112	1,000			
Drancy	258	352	100	4	1,000			
Dugny.	460	548	19	8	150			
Epinay		1,176	30	50	600 88			
Genevilliers.	1,106	1,154	31	57				
	2,440	14,398			650 →			
La Chapelle	584		46	241	1,136 16			
La Cour-Neuve		572	15	13	160			
	4,938	12,190	76	209	3,262 50			
Le Bourget	573	708	10	4	, ,			
L'Ile-Saint-Denis.	223	323	7	32	350 >			
Montmartre	4,571	14,710	62	293	2,150			
Nanterre	2,500	2,842	39	21	310 >			
Neuilly	5,599	13,063	148	213	3,285			
Noisy-le-Sec		1,983	21	5	, ,			
Pantin	1,871	3,047	29	36	234 98			
Passy	4,507	8,563	106	163	3,501 50			
Pierrefitte	812	813	7.	,	, ,			
Pré-Saint-Gervais	369	1,028	5	19	148 50			
Puteaux	2,018	3,959	101	151	4,145			
Romainville	1,012	1,597	10	10	, ,			
Saint-Denis	9,618	10,597	263	311	1,000			
Saint-Ouen	981	1,316	33	38	400 >			
Stains	946	1,046	29	,	> >			
Suresnes	1,441	2,159	81	94	779 95			
Villetaneuse	374	338	6	2	, ,			
Toraux	86,682	180,930 (a)	1,845	3,243	39,429 81			
(a) Ces chiffres résultent du recen-ement de 1856.								

arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, en 1832 et en 1849, avec indication leux époques dans chaque localité.

Λ	ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.									
Nous hes committee	POPULATIO	ON TOTALE	DÉCÉS CHO	CHIFFRES des pépenses motivées						
NOMS DES COMMUNES.	en 1852.	en 1849.	en 1852.	en 1849.	par l'épidémie en 1849.					
Antony. Arcueil. Bagneux Berey. Bonneuil Bourg-la-Reine. Bry sur-Marne Champigny. Charenton Chatenay. Châtillon Chevilly. Choisy. Clamart Creteil Fontenay-aux-Roses. Fontenay-sous-Bois Fresnes Gentilly. Grenelle. Issy. Ivry. Joinville. L'Hay. Maisons. Montreuil Montrouge. Nogent. Orly. Plessis-Piquet. Rosny. Rungis Saint-Maur. Saint-Maurice. Sceaux. Thiais. Vanves. Vaugirard.	1,182 1,809 879 3,925 255 992 379 1,434 1,977 692 1,698 317 3,055 1,225 1,496 1,021 1,385 346 8,581 1,647 1,573 2,875 584 360 1,257 3,314 3,847 1,201 553 217 895 166 1,700 825 1,447 1,433 1,032 2,398 6,695	1,347 2,701 1,201 8,961 310 1,482 387 1,619 3,505 525 1,556 295 3,612 1,564 1,721 1,076 1,783 453 11,646 5,548 2,982 6,880 997 477 1,590 3,620 7,813 1,996 542 192 1,004 216 3,590 1,561 2,532 2,023 1,140 2,646 13,686	13 40 14 53 1 13 8 24 53 5 17 17 17 22 29 11 49 4 302 80 29 37 9 13 16 32 51 19 3 3 5 5 11 19 3 2 2 2 11 19 3 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	1 6 2 2 280 3 3 3 4 4 333 4 4 5 185 145 29 135 8 2 16 16 150 9 6 1 1 5 5 28 24 34 9 3 17 172	fr. c					
Villejuif. Villemonble. Vincennes. Vitry.	1,377 668 2,854 2,188	1,587 670 4,700 2,831	28 6 57 8	37 11 7	3,387 20 1,105 55 70 90 95 3					
Totaux	73,154	116,567 (b)	1.311	1,518	25,074 47					

with the following the Section, on 1812 at an 1810, once indirection

CARL	demiliqu'i re p						
					1		
				20			
				2,832			
	60 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0						
	15. 510,22						



